

# L'heure du réveil



# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Janvier 2012 - N° 51



## Éditorial

**Ah ! Ah ! Ah !**

En ces temps, claironnés haut et fort, de crise, ce ricanement pourrait apparaître mal venu et en tout cas "politiquement incorrect". Il correspond pourtant à une triste réalité ; il fait écho aux AAA décernés par les Agences de notation que la France et ses banques sont en train de perdre un à un.

Bien sûr, par media interposés, les Français savent que la France n'est pas la seule épinglée en Europe. Certains députés vont même jusqu'à dire qu'il faudrait réglementer l'activité de ces agences, en un mot, les priver de la liberté de dévoiler les conclusions qu'elles tirent de l'examen de la gestion des affaires dans les pays concernés. C'est beau la démocratie parlementaire !

Or, cela fait maintenant une quarantaine d'années, que ceux qui dirigent la France ont pris l'habitude de voter des budgets en déséquilibre, avec des dépenses, de surcroît mal maîtrisées, dépassant largement des recettes évaluées de façon trop optimiste. La France venait de vivre 30 années qualifiées de "glorieuses" et estimait qu'il n'y avait aucune raison pour que cela ne dure pas.

D'année en année ces déséquilibres (toujours des déficits, jamais de bénéfiques), se sont donc accumulés et ont créé une dette publique dite souveraine, bien entendu financée par l'emprunt ou l'émission d'obligations. Il est donc raisonnable de se demander si la France sera capable de mettre un jour un terme à cette spirale et de rembourser ce qu'elle a emprunté. Voilà donc en résumé le constat fait par ces agences.

Aujourd'hui, cette dette de la France atteint 1692 milliards d'euros. Rapportée à son Produit Intérieur Brut (PIB 2010 de 1946 milliards), cette dette représente donc près de 87 % de ce que la France gagne par son travail en une année. Cette année 2011, le déficit annoncé est de 98,6 milliards d'euros et est donc venu aggraver la dette d'autant. Si la dette est assujettie à un taux de remboursement annuel de 4,5 %, cela fait 76 milliards ; à 5,8 % le déficit correspond au seul remboursement des intérêts et pas de la dette qui ne s'amortit plus en conséquence. C'en est donc fini de toute possibilité de nouvel investissement. Et l'on dit que la perte de AAA pourrait même se traduire par des taux d'intérêt allant jusqu'à 7% voire davantage. C'est déjà, paraît-il, le cas de la Grèce et une menace pour d'autres pays de la zone Euro.

En outre, l'endettement potentiel de la France est bien supérieur à ce chiffre officiel retenu au jour le jour par les statistiques car la France et les entreprises d'État qu'elle contrôle ne constituent pratiquement pas de provisions au moment des années fastes à la hauteur voulue pour faire face, ni à l'augmentation incessante du nombre de leurs agents, des comités Théodule et autres "opérateurs" de l'Etat, ni aux retraites à venir des fonctionnaires, ni à l'entretien et au renouvellement des infrastructures, ni aux aleas commerciaux et industriels auxquels toute entreprise est confrontée, qu'elle soit privée ou publique, etc. Le manque de comptabilité analytique ne permet pas en outre une gestion rigoureuse des affaires que la France centralise à tout va dans sa capitale. Il existe bien une "cagnotte" mystérieuse laissée à la discrétion des personnages au plus haut niveau, mais les fonds en sont généralement utilisés d'urgence pour calmer une agitation populaire soudaine et imprévue, plutôt qu'à réparer des dégâts causés par exemple par une catastrophe naturelle.

Rions donc, mais rions jaune !

Et avec modération car la Bretagne, elle aussi, est entraînée dans ce maelström financier et économique qui échappe totalement à son contrôle !

Paul Chérel

B l o a v e z h

M a t

B l é a d

M a t

H a p p y

N e w Y e a r

Au sommaire de ce N° 51

P. 2 : réunification

P. 3 : Grenelle désastreux

Et via Internet

P. 5 : Fédéralisme

P. 6 : Incompétence

P. 7 : Gaz de schiste aux USA

**Lu dans la presse minorisée**

( Décembre 2011 )

**Ecossais malappris :**

« Two professors of law, one in Edinburgh and the other in Glasgow, Cormac Mac Amlaigh and Andrew Tompkins, have recently written in defence of Westminster against Holyrood (*C'est le nom d'un quartier d'Edimbourg où loge le Parlement écossais*). They say that the Scottish Parliament should deal only with matters devolved to it by Westminster. Anything else, including a Referendum on Independence should in their view, be handled by Westminster. Do they really suppose that Westminster, in which Scottish members are outnumbered ten to one, is a more appropriate body to deal with Scottish questions than Holyrood in which the entire membership is elected in Scotland ? » ( Paul Scott in "Scots Independent" N° 994 )

**La fin du Bunga Bunga :**

« La crise dont on n'imagine plus une issue rapide, permet à ceux qui apprécient la modération, le consensus et la valeur des mots, de percevoir une évolution des mœurs politiques. ... Bien sûr, nous avons été frappés par le départ de G. Papaandreou qui a laissé sa place à celui de S. Berlusconi, dont les frasques n'ont pas suffi à faire oublier aux Italiens les problèmes économiques du pays. ... Alain Lamassoure, député européen, président de la commission des budgets, révélait le 12 novembre dans une interview du journal "Sud Ouest", que les prises de position de l'opposition avaient autant d'importance sur les taux d'intérêt que celles de Nicolas Sarkozy. Ce sont les marchés qui mettront un terme à la surenchère des candidats et qui leur imposeront une attitude responsable. On peut s'en réjouir et s'en inquiéter. Les États ne sont plus gérés sur la base d'un projet démocratique. Mais le modèle démocratique est-il le plus performant ? Il a montré ses limites en Italie. » ( Jean Tellechea in "Lema" N° 162 )

**Vous avez dit fondamentaux ?**

« Une récente enquête sur la culture historique des jeunes français a démontré que 70% d'entre eux ne connaissaient pas les "fondamentaux" de l'histoire de France, à savoir Saint-Louis, Jeanne d'Arc, Louis XIV, Napoléon. Évidemment la faute doit en être l'école qui ne fait pas son travail de propagande, pardon, d'éducation. Personne ne s'est dit que ces "fondamentaux" étaient peut-être sans fondement. Personne ne s'est dit que les jeunes s'en foutaient que Saint-Louis rende la justice sous un chêne et non sous un sapin de Noël : que Jeanne d'Arc entendait des voix alors que d'autres vont en pêcher dans les urnes : ou encore que Louis XIV recevait ses "favorites" dans des palais construits pour elles, alors qu'il est si simple de prendre une chambre au Carlton ou au Sofitel. Seul Napoléon, peut-être, pourrait intéresser nos jeunes soucieux d'environnement : n'a-t-il pas, pour se chauffer, utilisé le bois des maisons de Moscou plutôt que de l'électricité d'origine nucléaire ? En avance sur son temps non ? » ( Yvon Pélard in "L'Avenir de la Bretagne" N° 497 )

**Appel pour l'équilibre urbain de la Bretagne :**

« La Bretagne est reconnue pour son réseau de villes petites et moyennes qui exprime un aménagement solidaire et une vision partagée de l'aménagement des territoires. Cette présence d'un maillage urbain évite des fractures du type « Toulouse et le désert toulousain » et limite considérablement les phénomènes d'exclusion sociale. ... La volonté nationale de privilégier de grands ensembles administrés sous forme de métropoles, de pôles métropolitains centralisés ou de communautés urbaines entre en flagrante contradiction avec cette armature urbaine (*propre à la Bretagne*). Des schémas fondés sur les seuls critères de « taille » omettent totalement ces variables qualitatives. ». Appel lancé par Daniel Cueff et Jean Ollivro ( in "Peuple breton" N° 575 )

suite page 3

**La France numérisée :**

Tout au moins ses administrations ! Depuis le 5 décembre, les Français "branchés" peuvent consulter gratuitement un site Internet intitulé « www.data.gouv.fr ». C'est un portail unique qui met à disposition des données publiques des administrations jusqu'ici peu ou pas accessibles au grand public. La "plate-forme" offre aussi la possibilité aux collectivités de publier leurs données respectives. C'est une mission interministérielle, Etalab, qui avait été chargée il y a un an, de coordonner la mise en place de ce dispositif. La ville de Rennes s'est déjà engagée dans le mouvement en y publiant sa propre plate-forme. On peut donc trouver sur ce site « aussi bien des renseignements géographiques, environnementaux, épidémiologiques, statistiques, que des catalogues, annuaires ou données liées au fonctionnement interne des institutions (budgets, dépenses, marchés publics...) ». A l'ouverture du site, déjà près de 350 000 jeux de données étaient disponibles. Peut-être cela conduira-t-il à des économies sur l'envahissante communication institutionnelle que dénonçait Guillaume Lenoir en page 5 du précédent numéro de Dihunomp ?

**Gaspillages :**

« Ce sont les administrations centrales qui sont à la source des gaspillages », a déclaré Alain Lambert, l'ancien ministre du budget, lors d'une interview exclusive publiée par "Acteurs publics" le 6 décembre. Il réagissait à une mise en garde du Premier ministre à l'égard des collectivités locales. Phrase-clé de l'interview : « Nous vivons dans un désordre extrême de gouvernance où le prescripteur n'est souvent plus le payeur. Pour moi, les administrations centrales sont à la source de ce gaspillage. Elles se délestent de leurs coûts en transférant la mise en œuvre des politiques publiques par décentralisation ou déconcentration tout en conservant le pouvoir de prescription. Il en résulte une perte grave de sens de la responsabilité financière. » La France commencerait-elle à réfléchir sur la nécessité d'une réelle décentralisation des pouvoirs et des moyens, franche et sincère ?

**Réunification :**

Les conseillers généraux du Morbihan, réunis en séance plénière le 7 décembre, ont voté à l'unanimité, un vœu en faveur de la réunification du territoire breton, présenté par le président actuel François Goulard. Un vœu de plus ? dirons-nous ! Mais celui-ci est un peu plus "direct" que tous les vœux pieux exprimés auparavant. En voici un passage, tel que relevé par l'Agence Bretagne Presse : « Outre l'histoire, la culture, l'identité que nous partageons et qui donnent un sens à la réunification bretonne, de nombreuses considérations très actuelles militent pour que la Loire-Atlantique retrouve son ancrage breton. Sur le plan économique, en ce qui concerne les grands équipements structurants et pour ce qui est des grandes politiques publiques, il y a une vraie logique à adopter le cadre d'une Bretagne à cinq départements : pensons au domaine portuaire, où le grand port breton est à l'évidence Nantes-Saint-Nazaire, aéroportuaire, où le grand équipement est l'aéroport Notre-Dame des Landes, à la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche, où seul le cumul des potentiels de la Bretagne actuelle et de Nantes est susceptible d'atteindre la masse critique requise par la compétition internationale, etc. »

Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) ou à 0,78 € (écopli 50g. 8 pages) - tarifs en vigueur depuis le 1er juillet 2011 - pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.

### De grands pas en avant :

« Et tout ceci est vrai : Lors de leur dernière réunion, le Conseil du Jura bernois ( CJB ) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne ( CAF ) ont procédé à un échange de vues sur l'avenir institutionnel de la région. Ils se sont « informés mutuellement sur l'état des travaux en cours. Ils ont échangé leurs réflexions sur la définition possible du statu quo+ » Ils sont convenus de se « tenir régulièrement informés sur ce thème ». » ( in "Le Jura Libre" N° 2797 ) *De vrais politiciens en quelque sorte ! Il est question de la Suisse mais on se croirait à s'y méprendre dans l'hexagone. Mais dans un autre article du même numéro, on peut lire : « le CJB et le CAF (les deux mêmes) appuient le développement d'offres de formations bilingues français-allemand sur l'ensemble du territoire cantonal, en tant que prestations accessibles à chacun sur une base volontaire ».*

### Nouvelle petite leçon d'économie :

« Tout pays peut, à tout moment, émettre des "bons du trésor". ... L'endettement par les bons du trésor est très régulièrement utilisé par les États pour diverses raisons : pour gérer une trésorerie à court terme; pour investir dans l'avenir le temps que l'investissement devienne rentable. ... Mais, quand les États vivent au-dessus de leurs moyens, ils doivent s'endetter pour payer leurs frais de fonctionnement, l'armée, la justice, la police, le salaire des fonctionnaires, le parc automobile de l'Etat, l'entretien des bâtiments publics... Cet endettement ne crée pas de richesse supplémentaire pour l'avenir et est donc très mal vu par ceux qui achètent les bons du trésor sur les marchés financiers. En général ces emprunts ne sont pas remboursés par les États (*faute de prévisions dans leurs budgets*) et ces derniers doivent emprunter à nouveau pour rembourser le précédent prêt avec les intérêts. C'est le début du surendettement. » ( extraits d'un article de Roccu Garoby in "Arritti" N° 2258 ) *On lira à la suite la mutualisation des dettes par les "eurobonds". Roccu Garoby est le président des jeunes de l'ALE (Alliance Libre Européenne)*

### Les héros de la mer :

« Je dois vous avouer quelque chose : à *Bretagne magazine*, nous sommes des privilégiés. Nos bureaux donnent sur un bassin du port de commerce de Brest dans lequel parfois nous apercevons Randy le dauphin. Mais nous avons surtout la chance de voir tous les jours, sur la quai d'en face, l'*Abeille Bourbon*, le plus célèbre des remorqueurs de haute mer. Tous les jours... ou presque. Quand le vent se lève, que la rade commence à moutonner, nous le voyons lever l'ancre pour se rapprocher des points chauds de la mer d'Iroise. Quel est donc ce bateau qui se permet de quitter le port quand tout le monde court s'y réfugier ? Qui sont ces bénévoles de la SNSM postés tout au long du littoral ? Et ces marins qui partent au secours de leurs semblables à bord des hélicos de la Marine Nationale ? Cet hiver, quand la météo va annoncer un "avis de grand frais", nous espérons qu'à la lecture de notre dossier ( *à lire à partir de la page 20* ), vous aurez une pensée pour eux, nos héros de la mer. » ( Tanguy Monnat, éditorial, in "Bretagne magazine N° 63 )

### Civelle, une pêche légendaire :

« La pêche à la civelle, une tradition ancrée dans l'estuaire de la Loire, a fait la fortune de ses pêcheurs jusqu'à la récente raréfaction des stocks, due à la surpêche et aux aménagements lourds de cette zone. D'importants programmes sont aujourd'hui lancés pour permettre le retour des anguilles. ... De plus en plus appréciée après la Seconde Guerre mondiale, la civelle va être commercialisée dans les circuits locaux puis nationaux. Le développement de son exportation en Espagne, dans les années 1970, multiplie sa valeur par trente ! Vingt ans plus tard, le marché asiatique fait à nouveau flamber les prix : la civelle se vend au prix du caviar. » ( in "ArMen" N°185 )

### Coproduit de la mer :

« Depuis octobre, une bourse de coproduits de la mer est opérationnelle sur Internet. Cette bourse, une première dans le domaine des coproduits marins, est le point d'orgue d'un programme de recherche européen consacré à la valorisation biotechnologique de ces produits dérivés (peaux de poissons, résidus de sardines, etc.). Huit laboratoires de recherche et quatre centres de transfert, français, espagnol, portugais et irlandais, ont exploré les débouchés potentiels de ces produits, un projet commencé en 2009 depuis le laboratoire des sciences de l'environnement marin de l'IUEM (Institut Universitaire Européen de la Mer) à Plouzané. » ( in "Sciences-Ouest" N° 292 ) *Contact : fabienne.guerard@univ-brest.fr*

## ÉCONOMIE ET SOCIAL

### Que se passe-t-il avec les Bretons ?

Le mois dernier nous parlions dans ces colonnes du pacte électrique breton et notamment du projet d'une centrale électrique à implanter pour pallier un déficit énergétique flagrant dans notre pays. Quatre sites sont envisagés, tous finistériens, (La Martyre, Brennilis, Landivisiau et Riec-sur-l'Odette), là où les bouts de lignes électriques, offrent les situations les plus critiques. Tous font l'objet de rejets plus ou moins fermes de la part de populations locales bien conditionnées par des associations dont, en particulier celle dénommée Gaspere, qui prétend qu'avec des économies d'énergie et des éoliennes, on réglerait le problème. La décision devrait être prise à la fin décembre par ... le préfet. Dernière réunion en date, celle de Bric sur l'Odette où le porteur de projet, l'italien ENEL venait défendre le sien, le 19 décembre. Bel exemple de l'inculture scientifique, technique et économique que prodigue le système de l'Éducation nationale.

### Réindustrialiser la France :

« La France s'est énormément désindustrialisée au cours des dernières années. Aujourd'hui, la part de l'industrie est inférieure à 12% du produit intérieur brut. Alors qu'en Allemagne, l'industrie représente 21% du PIB, en Finlande, c'est 30% ! La part de marché de la France dans le commerce extérieur est passée de 6%, quand est arrivé l'Euro, à 3%, aujourd'hui. L'emploi industriel ne représente que 11% des emplois en France contre 20% en Allemagne. » Ce n'est pas nous qui proférons cette lapalissade, mais Patrick Artus, directeur des études et de la recherche chez Natixis qui lance un cri d'alarme dans le Télégramme ; « il faut recréer des entreprises industrielles si l'on veut désendetter la France » Il est cependant peu probable que l'on arrivera à ce résultat avec des Natixis, Oseo et autres opérateurs de l'État, un État qui porte la plus grande part de responsabilité dans cette désindustrialisation, de par ses réglementations, ses lois surabondantes, sa lourdeur administrative et ses prélèvements fiscaux et sociaux.

### Grenelle désastreux :

« Le Grenelle de l'environnement entraîne une "catastrophe budgétaire" » C'est l'anathème lancé par le président de l'ADF (Assemblée des Départements de France) dans un communiqué le 15 décembre. Claudy Lebreton se réfère à la multiplication des normes que nécessite son application. Les 86 premiers textes d'application se traduisent déjà, selon lui, par des dépenses supplémentaires pour les collectivités locales de 2,4 milliards d'euros. Et ce n'est pas fini car les règlements, encore à venir, vont nécessiter plus de 250 décrets et arrêtés. On sait qu'en ce moment, le PS dont Claudy Lebreton est un représentant, ne file pas le parfait amour avec les écologistes "de gauche", mais s'il s'en prend également aux écologistes "de droite", cela promet de "Jolys" - et passionnants - combats. En fait, Monsieur Lebreton s'en prend surtout à des « décideurs qui ne sont pas des payeurs. »

**Les misères de l'Unesco :**

« Le 31 octobre, les États-Unis ont suspendu leurs versements à l'UNESCO. ... Précisons que le budget de l'organisation onusienne est biennal et qu'il est pour 2010 et 2011 de 653 millions de dollars. Les plus grosses contributions sont ou étaient assurées par les États-Unis (22%), le Japon (12,5%), l'Allemagne (8%), le Royaume-Uni (6,6%), la France (6,1%). S'ajoutent les fonds extrabudgétaires dont le montant dépasse celui du budget régulier... consacré pour plus de la moitié aux seuls salaires des quelque 2 000 personnes travaillant au siège de Paris et dans 57 bureaux ailleurs. Des salaires, faut-il le préciser ?, de type onusien, c'est à dire fort confortables. » ( in Lectures françaises N° 656

**Misères locales :**

*On se souvient de l'annonce triomphale en 1981 de la prétendue ouverture à la concurrence des réseaux de diffusion radiophonique. On connaît un peu moins toutes les difficultés d'ordre financier, économique, commercial et administratif que les stations créées, en général sous forme associative, affrontent en permanence pour survivre. Dans le domaine de la télé, c'est encore pire. TV Breizh ayant été réduite à sa plus simple expression, il n'existe pas de chaîne bretonne indépendante et les "locales", même soutenues à bout de bras par les autorités officielles, disparaissent peu après leur naissance.* « Ty télé : la chaîne de télé locale du Morbihan, qui emploie neuf salariés, connaît des difficultés financières importantes. Elle revendique une audience de 204 700 téléspectateurs et a un budget annuel de 1,1 M€, mais ses dettes s'élèvent à 450 000 €. Elle a été placée en redressement judiciaire pour geler ses dettes et espère se relancer en développant son service commercial après avoir revu sa ligne éditoriale. » ( in "Bretons" N° 71 )

**Toponymie vannetaise :**

« Yannig Madeg 'zo é labourat abaoe pemp blez evit Ofis publik ar brezhoneg ar dachenn an anvioù-lec'h, an doponomiezh. E Plañwur emañ e vurev. Displeget en deus e labour deomp : penaos e vez kaset da benn ? Perak ? Get piv ? Get peseurt paliou ? Ha penaos e vez dibabet an anvioù lakaet ar panellou e brezhoneg ? Yannick Madec travaille depuis cinq ans pour l'Office de la langue bretonne dans le domaine de la toponymie ; son bureau est à Ploemeur. Il nous a expliqué son travail : comment ? Pourquoi ? Avec qui ? Quels sont ses objectifs ? De quelle manière choisit-on la forme bretonne des noms sur les panneaux ? » ( Ur pennad-kaoz get Yannig Madeg, entretien avec Yannick Madec in "An Dason" N° 74 ) Une étude d'une trentaine de pages sur la toponymie en Morbihan.

**Ar redadeg in english :**

« Ar Redadeg Relay Run for the Breton Language. The third bi-yearly relay to raise money for Breton language programs will begin in Brest on May 12, 2012 and end in Douarnenez May 19. This will cover 1,500 kilometer run day and night and passing through all departments of Brittany. The following description tests your geography and knowledge of Breton language names for towns and cities. From Brest on the western tip of Penn-ar-Bed (Finistère) runners hug the northern coast, take a dip to Landerne, before heading northeast through Montroulez and back to the northern coast of Aodoù-an-Arvor (Côtes d'Armor). They pass through Lannuon, ..... et ainsi de suite sans oublier Blaen, Naoned et Sant-Nazer. » ( in "Bro nevez" N° 120 )

**Albert Poulain :**

« Impossible de ne pas dédier cct éditorial à un grand de la culture populaire de Haute-Bretagne : Albert Poulain dont les "Carnets de route"\* paraissent ce 20 novembre. Leur édition consacre sans en marquer le terme, plus d'un demi-siècle d'une activité inlassable et multiforme englobant tous les aspects de la civilisation traditionnelle : chant, conte, mais aussi architecture rurale, autant de domaines où Albert a été à la fois collecteur et acteur. ... Cette encyclopédie sur pattes regorge d'informations les plus diverses, sur les proverbes, les remèdes de bonne femme, les menuiseries, les fours à pain, les barrières de champ. » ( in "Musique bretonne" N° 229 ) \*Une édition Dastum aux Presses Universitaires de Rennes.

**Kounlevr miz Genver:** 25 Janvier 1477 - Sant Konhouarn : Naissance à Nantes ( 44000 Naoned ) de ANNE de BRETAGNE. Elle hérite du Duché à l'âge de 11 ans alors que la Bretagne fait l'objet de nombreuses convoitises. Elle consent, sur l'avis de ses conseillers, à épouser Charles VIII dont les troupes avaient déjà pris Nantes et Guingamp et entouraient Rennes. Elle a 14 ans lorsque le mariage a lieu en France à Langeais. Il naît de cette union 4 enfants morts tous en bas âge et lorsque Charles VIII meurt en 1498, elle n'a que 21 ans et peut reprendre possession de son Duché. Mais Louis XII le successeur, s'arrange - cela se faisait à l'époque - pour déclarer nul le mariage qui le liait à la fille infirme de Louis XI et il épouse Anne de Bretagne en promettant tout ce qu'elle veut concernant l'autonomie du Duché. On connaît la suite.

Expression recueillie par Ofis ar brezhoneg.

**Lakaat an noz da astenn an deiz**

Transformer la nuit en allongement du jour. Se dit pour : rester faire le soir ce que l'on n'a pas pu terminer dans la journée ou encore, faire des heures supplémentaires. Une expression qui s'est peut-être perdue avec les 35 heures .

**Concours interlycées 2012 : communiqué de Al Levrig**

Les élèves du Lycée Félix Le Dantec de Lannion organiseront le **06 avril 2012** le 9ème concours interlycées de musique traditionnelle bretonne. Ce rendez-vous a permis au fil des années de faire émerger de nouveaux groupes de fest-noz et de lancer bon nombre de musiciens : Hamon-Martin, Spontus, Skirienn, Karma, Sko'Barzh, Menestra... Les inscriptions sont ouvertes en écrivant à : Lycée Félix Le Dantec "Concours Interlycées" - rue des Cordiers 22300 Lannion ou par mail : [interlyceesbzh@gmail.com](mailto:interlyceesbzh@gmail.com)

**Kavit titouroù ivez war Facebook ! Trouver un nom**

Il n'y a pas que le département de la Somme qui consulte ses habitants (voir édito du N° 50) pour qu'ils se choisissent un nom après 220 ans d'existence, il y a aussi la Loire-Atlantique. Une opération lancée début décembre. Attention ! le mot "ligérien" risque de provoquer de nombreuses réactions car la Loire traverse 6 départements dont le nom comporte le mot "Loire". Quant à "Atlante", le nom est déjà utilisé par une statue. "Ligérien inférieur" serait quelque peu dépréciatif.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel  
Mail: [Keruhel@gmail.com](mailto:Keruhel@gmail.com)

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

**NOUS AVONS REÇU : SUJETS DIVERS**

**Europe : La France et son handicap**

Parmi tous les pays qui l'entourent, la France reste le seul à n'avoir pas organisé et institutionnalisé une réelle décentralisation. Dans un territoire vaste comme celui de son hexagone, la géographie, la diversité des climats et des populations exigent pourtant d'en envisager une mise en œuvre sérieuse et profonde, d'autant plus que sa centralisation à outrance crée un "handicap" qui induit des transports de personnes ou de produits souvent longs, voire superfétatoires, dont l'impact carbone est loin d'être négligeable.

Paris, la capitale densément trop peuplée, concentre avec son Île de France, sièges sociaux d'entreprises, ministères en trop grand nombre, bureaux et industries. Sa situation dans le tiers nord du pays et son importance économique imposent ainsi au reste de la population des dépenses d'énergies, des déplacements et des coûts inutiles.

En parallèle, cela mène à des infrastructures démesurées bien qu'assez souvent sous-utilisées selon les périodes de travail ou de vacances. Les budgets régionaux et/ou nationaux se trouvent ainsi gonflés inutilement.

C'est là une des causes du coût trop élevé des dépenses publiques et la nécessité de les faire couvrir par des impôts en constante augmentation payés par les citoyens et les entreprises. Comme cet équilibre est de plus en plus difficile à obtenir, on arrive à l'endettement tant national que privé, un des plus graves frappant les pays modernes et industrialisés.

Cette volonté centralisatrice des dirigeants français - rémanente et qui a tendance à s'aggraver dernièrement - conduit même à accroître le nombre et le poids administratif des organismes de contrôle, conseil ou gestion, engendrés par ce pouvoir central omniprésent, omnipotent et finalement omniincompétent. La méfiance de ce pouvoir central à l'égard des collectivités régionales revient en outre à doubler les fonctions de contrôle et gestion car ces collectivités sont mieux au fait des réalités et des besoins du territoire. Malgré cela, les régions ne disposent que de quelque 2% du budget public, ce qui les rend impuissantes comparées à leurs homologues dans les pays voisins.

Les organisations internationales, telles l'OCDE, constatent bien ce handicap français qui mène non seulement à un déclin dans les domaines de l'innovation et de la recherche mais qui, finalement, tue l'initiative dont les régions, dans leur approche originale, seraient capables.

**Henri Lecuyer**

*Ancien administrateur principal au  
Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)*

**Fédéralisme**

*Ci-dessous une lettre adressée le 4 décembre à*

**Monsieur Michel Barnier**  
*Commissaire européen*

*CE - 200 rue de la loi - 1099 Bruxelles - BE*

Cher Monsieur,

Je vous écoutais ce matin sur RTL parler du couple franco-allemand, utile mais insuffisant. Je ne reviens pas sur l'ensemble de vos propos mais seulement sur ce petit bout de phrase que je reproduis :

« Si l'on ne veut pas de fédéralisme .... »

Que désigne ce "ON" anonyme en dehors du fait qu'il se rapporte bien à la France ?

Est-ce son peuple d'un analphabétisme politique chronique et apparemment incurable ? Ce peuple n'a jamais été consulté sur la question et il vaut mieux d'ailleurs.

Serait-ce alors ses dirigeants, divisés comiquement en droite et gauche, mais tous unis pour sauvegarder les prébendes que leur offre un centralisme invétéré ?

Pour que l'ON veuille ou ne veuille pas du fédéralisme, il conviendrait d'abord que l'on (sans majuscule) explique ce que c'est. Il est douteux que l'Éducation nationale et son système d'enseignement et d'enseignants soient en mesure de le faire. Il ne faut pas compter non plus sur les media si attachés à ne pas perdre leurs moyens de subsistance que leur octroie l'État.

Il conviendrait aussi d'expliquer comment cela fonctionne ; plutôt bien aux USA et en Allemagne, plutôt mal au Mexique et au Brésil, plutôt cahin-caha dans l'Inde et son milliard d'individus parlant plus d'une centaine de langues différentes. Il faudrait expliquer aussi que le mot "fédération" appliqué à l'ex-Yougoslavie ou à la CCCP, ressortait plus de la novlangue que de la réalité. Il eut fallu aussi que le défunt François Mitterrand précisât un peu mieux le distinguo qu'il faisait entre confédération et fédération. Peut-être ne connaissait-il pas bien la différence !

En tout cas, il n'en reste pas moins vrai que la France est incapable de fédéralisme alors que presque tous ses homologues sur l'échiquier international y tendent fortement. Et pour "se mettre" au fédéralisme, il faudrait d'abord que les futurs fédérés aient quelque chose à fédérer et souhaitent le mettre en commun pour des raisons pratiques ou économiques et non, comme les États-membres actuels de l'Europe, pour se débarrasser de problèmes qu'ils ne pourraient résoudre que par des mesures impopulaires.

Cherchez l'erreur !

Bien amicalement

Paul Chérel

A propos de l'éditorial du N° 50 et de l'article publié en page 2, un lecteur nous écrit ceci :

On ne devrait pas avoir besoin d'attendre un "exemple" alsacien pour prendre des initiatives. Que fait Le Drian ? Il fait tout simplement son travail de délégué du PS ! Il n'y a rien à réformer dans le département: il faut supprimer purement et simplement, préfecture et conseil général.

Dans un discours aux préfets en date du 15 mars 1800 (*la création de l'administration préfectorale date du 28 pluviôse an VIII, c'est à dire le 17 février 1800*), Napoléon avait déclaré : « Faites que la France date son bonheur de l'établissement des préfets ! » *Ce même Napoléon toutefois aurait confié à son médecin à Sainte-Hélène qu'il regrettait de ne pas avoir eu le temps de supprimer cette administration qu'il voulait temporaire.*

*Et notre lecteur de poursuivre* « Mais on ne fera pas une réforme territoriale sans se préoccuper de la commune qui n'est plus l'ancienne paroisse. Le maire est devenu un agent double : il est aussi - même souvent - un agent de l'État ! S'il n'est pas tenu par la barbichette, il l'est par la DGF. On a aussi le problème des cantons et les conférences intercommunales qui forment un type de coopération toujours présent dans le droit positif : art 5221-1 et 5221-2 du CGCT... Mais ce qu'il y a de plus épineux, c'est bien l'EPCI, source de recentralisation. »

**Mikael M.**

**De tout un peu**

**Suppression des départements :**

L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) prête d'ailleurs main forte à notre lecteur dont nous reproduisons les réflexions ci-dessus.

En date du 9 décembre, elle a "exhorté" la France à rayer les conseils généraux de la carte en déclarant le département, "maillon faible de la mondialisation". Sur le blog de la gazette des communes qui publie ce brûlot dans sa rubrique "le millefeuille sur le grill", on peut lire ceci : « L'OCDE en pince pour les régions, plus chiches en personnels, davantage portées sur l'investissement et les clusters que sur la distribution d'allocations. » De quoi provoquer quelques cauchemars à Claudy Lebreton.

**Naissance d'une euro-région:**

Le 12 décembre 2011 a été signé à Vittoria en Espagne, l'acte de naissance d'une eurorégion Aquitaine-Pays Basque entre la région française baptisée "Aquitaine" et la communauté autonome du Pays basque espagnol sous forme de groupement européen de coopération territoriale (GECT). C'est la manifestation d'une construction de l'Europe "par le bas" à un moment où l'Europe construite "par le haut" étale sa cacophonie devant les yeux du monde entier.

*suite en page 6*

**Dettes françaises**

**l'incompétence des dirigeants politiques sur la sellette**

Le surendettement public français a des causes multiples : l'Etat providence, le clientélisme, la mondialisation, les intérêts cumulés dus aux banques. Mais le surendettement a aussi des causes politico-administratives. En dix ans, deux réformes majeures des finances publiques ont échoué : la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) coproduite par l'UMP et le PS en 2001 ; la Révision générale des politiques publiques (RGPP) mise en œuvre par le gouvernement à partir de 2007. La Cour des comptes et la revue Acteurs publics dressent un bilan sévère de ces réformes. Andrea Massari résume leur analyse pour les lecteurs de Polémia.

**1-LOLF : beaucoup de papier et d'informatique pour... rien**

La Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) est la constitution financière de la France depuis 2001. Elle a été co-préparée par le député socialiste Didier Migaud et le sénateur centriste Alain Lambert, avec le soutien de Laurent Fabius. Un vote quasi unanime des parlementaires l'a sacrée. La LOLF était fondée sur la logique de la « performance » et prônait l'autonomie des gestionnaires.

Dix ans plus tard, c'est un fiasco bureaucratique. Selon la revue Acteurs publics « les documents budgétaires totalisent désormais quelque 7.500 pages annexées au projet de loi de finances et 894 indicateurs pour jauger de l'efficacité de politiques publiques rassemblées en 33 missions, subdivisées en 143 programmes ».

Or les parlementaires, pris par leurs activités locales, n'utilisent guère les informations mises à leur disposition : le vote de la loi de règlement est expédié en 3h30 !

Les fonctionnaires locaux, eux, n'ont pas gagné en autonomie mais doivent remplir de plus en plus de tableaux. Selon une enquête IPSOS commandée par la Cour des comptes, les deux tiers des gestionnaires publics ne croient pas en l'efficacité des indicateurs qu'ils remplissent pour évaluer leurs performances. Et le très coûteux programme d'informatique budgétaire « CHORUS », limite encore plus l'autonomie des acteurs.

**2-RGPP : un meccano administratif qui ne pose pas les vrais problèmes**

Conçue en 2001, la LOLF a été mise en place en 2006 ; mais dès 2007, la LOLF a été percutée par une autre réforme : la Révision générale des politiques publiques (RGPP), la grande œuvre budgétaire du gouvernement Sarkozy-Fillon. « Révision des politiques » : un titre trompeur ! Car fortement influencée par les grands cabinets conseils privés (sis à la Défense et à Neuilly), la RGPP n'a posé aucune question de fond sur l'utilité des politiques : de la ville, de prévention, d'aide à l'emploi ou de pertinence des méthodes pédagogiques, etc. La RGPP n'a débouché que sur un meccano administratif désorganisant les structures territoriales de l'Etat tout en complexifiant l'organisation des administrations centrales. Une partie croissante du temps de travail et de l'énergie des fonctionnaires d'Etat est dispersée dans la digestion de réformes de structures contradictoires au détriment de leurs missions de services publics.

**3-Explosion des dépenses locales et sociales**

Enfin, LOLF et RGPP ont concentré tous les efforts d'économie sur l'Etat régaliens et accessoirement sur l'Education (mais sans s'interroger sur les méthodes ni les contenus de l'enseignement). Les dépenses locales et sociales ont, elles, été laissées de côté : or ce sont précisément elles qui ont fait exploser les dépenses publiques.

**4-L'irresponsabilité financière de la classe parlementaire**

La classe parlementaire (UMP et PS confondus) qui vote et contrôle les budgets porte une responsabilité majeure dans la crise financière, tant a été grande son irresponsabilité : - Toutes majorités confondues, les parlementaires ont multiplié le vote de lois créant des « droits à » ; lois non financées. Ces « droits à » (à un logement, à des soins, à des aides sociales, à une aide judiciaire) sont l'une des causes majeures des dérapages budgétaires. Mais derrière chaque « droit à », il y a un lobby associatif (handicapés, immigrés, logement social, etc.) ou une corporation (avocats) à qui il s'agissait de plaire.

- Toutes majorités confondues, les parlementaires constituent eux-mêmes un très puissant lobby, celui des collectivités territoriales. Dans les faits, les sénateurs et les députés défendent dans les enceintes parlementaires leurs intérêts de maire, de président d'intercommunalité, de conseil général ou de conseil régional – collectivités qui ont jusqu'ici fonctionné à guichet ouvert et qui dépensent 200 milliards par an

- Une anecdote suffit à montrer la manière dont les budgets sont votés : placé à la tête de 250.000 hommes, le chef d'état-major des armées françaises a droit à une Laguna de fonction ; organisateur des transports parisiens, le président de la Région Ile-de-France a droit, lui, à une Citroën C6, en semaine, et à une Saab 2L le week-end. 30.000 € de dépenses pour le chef militaire, 90.000 € pour le chef territorial.

Il est temps de mettre les collectivités territoriales à la diète.

Andrea Massari

**De tout un peu**

suite de la page 5

**Emprunts toxiques :**

La CDC (Caisse des Dépôts et consignations) était venue le 19 novembre expliquer devant l'Assemblée nationale, quel était son rôle et quelles étaient ses limites dans la résolution du problème épineux des « emprunts toxiques ». A la suite de nombreuses interventions de cette nature, la commission d'enquête a publié un rapport « accablant » en date du 15 décembre. On peut notamment y lire ceci : « Avec 10 690 prêts structurés recensés, représentant un encours d'emprunts à risques de 18,8 milliards d'euros, il est impossible de soutenir, comme le faisait encore le gouvernement au début de nos travaux, qu'il s'agit d'un problème concernant quelques cas isolés. ». Solution proposée par Claude Bartolone (PS), le rapporteur de la commission, **UN PÔLE** d'assistance qui prendrait le relais des municipalités dans la gestion des prêts contractés. Qui supportera le coût de l'opération résultant d'un taux variable transformé en taux fixe ou moins aléatoire ? That is the question ! Réponse ? Après la présidentielle !

**Corrèze et Paris dans le même bateau :**

Rien a voir avec ce qui précède ! Le département de la Corrèze est plombé par ses dettes et le Conseil général, dont le président est François Hollande, se voit obligé de préparer un budget 2012 fondé sur des économies et de nouvelles recettes à trouver à hauteur de 10 millions d'euros ; encours de dettes (*dettes encore non arrivées à échéance*) 3 fois plus élevés que partout en France. Remèdes, augmentation de taxes, fin de gratuité des transports scolaires, etc. Côté Paris, c'est encore plus grave ; l'agence de notation Standard & Poor's envisage d'abaisser de deux crans sa note AAA ainsi que celle de la région Île de France.

**Tokyo, Copenhague, Cancún, Durban :**

Le climat se refroidit. Les grand(s)-messes du réchauffement climatique se succèdent et n'en finissent pas de produire beaucoup de CO2 en déplacements d'invités et d'experts choisis sur le volet tout en entraînant dépenses, réglementations et professions de foi diverses. La dernière qui vient de se tenir à Durban, en Afrique du Sud s'est cependant terminée par un « accord à minima » ce qui signifie en novlangue un non-accord. Premier accusé pour cet échec déguisé en accord sans contraintes ? Bien entendu les États-Unis, mais il était clair que la Chine, le Brésil et l'Inde ne l'avaient pas signé de gaité de cœur. A la fin de la réunion, en outre, le Canada annonçait sa décision de sortir du protocole de Tokyo, celui-ci conduisant à des dépenses insupportables pour les Canadiens. L'accord final n'a pas non plus été signé par la Russie et le Japon. L'Europe et son principal porte-drapeau sur le sujet, la France, risquent bien un jour de rester les seuls pays à défendre cette thèse d'un réchauffement climatique incertain - tout au moins largement controversé surtout dans l'affirmation de causes essentiellement dues à des activités humaines.

## Gaz de schiste : énergie de l'avenir aux États-Unis

Tandis qu'en France les écologistes ont réussi à stopper le développement du gaz de schiste en attendant de fermer nos centrales nucléaires, les Américains voient des centaines de milliers d'emplois surgir des technologies qu'ils ont été les premiers à développer pour mieux exploiter les réserves énergétiques de leur sous-sol, au point que les États-Unis, devenus dépendants pour près des trois quarts de leurs besoins énergétiques d'importations étrangères, vont voir ceux-ci couverts à moitié dès 2015, et simultanément créent massivement des emplois dans ce secteur crucial. Deux cent mille emplois de plus créés en 8 ans, plus de 20% des emplois créés dans cette période. Dans une Amérique soumise à l'un des taux de chômage les plus élevés de son histoire, les états où cette révolution est en cours, notamment le Dakota du Nord, enregistrent un taux de chômage de 3,5%, avec des emplois ouverts offrant plus de 100.000 dollars de salaire annuel...

Il est intéressant de rapprocher ces chiffres de ceux des créations dues à l'énergie verte qui est au cœur du discours du Président Obama et des Verts. Le Washington Post, un journal qu'on ne peut pas accuser de nourrir des opinions de droite, annonçait en septembre que le programme de 38,6 milliards de dollars de prêts pour des opérations « vertes » n'avait créé que 3.500 emplois en deux ans.

L'une des grandes questions de la campagne électorale à venir est de savoir si la France va continuer à se nourrir de grandes déclarations qui sont assurées de nous rendre encore plus pauvres ou plus dépendants, ou si le bon sens et le réalisme, celui des chiffres sur le coût réel au kilowatt des différentes formes d'énergie, vont prévaloir, ou si nous allons continuer d'enterrer notre emploi et notre niveau de vie pour des chimères.

Il est certes important de défendre notre Planète mais pour ceux qui penseraient que réduire notre consommation de produits pétroliers est la solution, le graphique ci-dessous donne à réfléchir. (*graphique non reproduit faute de place*)

**Bernard Zimmern** (*lettre iFRAP du début décembre*)

~~~~~

*Le mois dernier, nous proposons à cette même place la lecture d'un "conte de fées" inspiré par la décision, assez brutale, du gouvernement allemand, d'arrêt de ses centrales nucléaires. Nous donnons la liste de ces "Treize et deux contes" traduits de l'allemand et publiés sur le site de "Sauvons le climat". Aujourd'hui, nous proposons la lecture du Conte N° 11*

### N°11 Le conte du saut technologique

Il est frappant que seuls les politiciens évoquent des sauts technologiques, présentés comme certains, quand ils veulent balayer la triste réalité de l'absence de techniques pour le tournant énergétique (comme celui de nouveaux moyens de stockage de l'énergie efficaces et à coût supportable). Les experts évitent de s'exprimer ainsi.

En réalité, les évolutions techniques progressent lentement et régulièrement, sans sauts spectaculaires, ce qui explique les délais importants entre la première idée, les premières réalisations techniques ou au labo, le développement de prototypes, la construction de la première installation prête pour le marché et finalement le processus difficile de la conquête du marché. En dehors de la micro-électronique capable en principe, à cet égard, d'améliorations rapides, les développements techniques ont besoin de 30 ans pour atteindre le marché, parfois même de 50 ans.

Quelques exemples :

- la première application de pompes à chaleur a eu lieu en Suisse dans les années 40 ;
- la première voiture électrique existait déjà il y a plus de 100 ans ;
- des cellules photovoltaïques en silicium ont été produites pour la première fois dans les Bell Labs en 1953 ;
- des véhicules équipés de piles à combustible comme convertisseurs de carburant en courant existaient en Allemagne dès 1970 ;
- le moteur Stirling qui est proposé actuellement pour des habitations comme unité miniature de conversion chaleur - électricité (moteur avec génératrice) a été inventé par le pasteur Robert Stirling. Il est utilisé depuis 1996 pour la propulsion des sous-marins suédois de la classe Gotland ;
- des éoliennes pour produire du courant existent depuis au moins 80 ans.

Si quelqu'un parle de futurs sauts technologiques, alors, il montre seulement qu'il est à court d'arguments et qu'il pense pouvoir accélérer les développements technologiques par de beaux discours politiques.

La faute cardinale des trois derniers gouvernements dans leur politique énergétique a été de "fixer" le mix énergétique. Le devoir d'un état est plutôt de définir un cadre clair que de prescrire des technologies concrètes" (IW Köln, 16-6-10)

Au lieu de pousser sur le marché, avec des milliards de subventions, des technologies idéologiquement privilégiées, inacceptablement onéreuses, sans leurs développements techniques cruellement nécessaires, ce qu'il faudrait, c'est davantage de R & D (*Recherche et Développement*) .

Mais l'état fédéral est notablement revenu en arrière sur la recherche sur l'énergie au cours des dernières décennies. Alors que jusqu'en 1982, son budget était monté à presque 1,5 milliards d'euros, il tourne actuellement au niveau d'environ 500 millions d'euros." (IW Köln, 16-9-2010) (*Institut allemand de l'économie basé à Cologne*)

## Chronique nantaise

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*Le 8 février, les Pornichétins pourront voter pour dire s'ils préfèrent que Pornichet reste dans la communauté de communes dénommée "La Carène" où figure (et fait la loi?) la ville de Saint-Nazaire, ou bien s'ils souhaitent rejoindre celle dénommée " Cap Atlantique". Voilà un exemple de véritable démocratie participative qui pourrait donner des idées à d'autres communes bretonnes ! L'opposition "de gauche" a toutefois qualifié cette consultation voulue par le maire de " mascarade".*

*Tout comme l'"État" central, la région PdL a besoin de sous. Elle prévoit à nouveau de faire appel à l'épargne populaire comme elle l'avait fait en 2009. Cent millions d'euros à 4% pour aider - c'est l'objectif déclaré - les entreprises de moins de 250 salariés à innover. Le premier emprunt avait surtout servi à financer des investissements publics.*

*La SNCF, elle aussi, cherche des sous. En plus de la nouvelle augmentation de ses tarifs TGV à partir du début janvier, elle vient de mettre en vente sa gare de La Baule les Pins.*

*Dans le même temps, l'État annonce le report "sine die" de son soutien au transfert de l'hôpital CHU de Nantes.*

*Les temps sont durs !*

*Quant à la municipalité nantaise dirigée par - nous dit-on - le prochain premier ministre français, elle n'arrête pas d'avoir des idées "unes et indivisibles". La dernière en date, baptiser une des places de la ville, " Place de la Laïcité". Cette idée "lumineuse" émane d'une des conseillères municipales car, selon elle, la laïcité est un élément constitutif de la République.*

*Aéroport : les critiques continuent, les manifestations aussi, mais les photos de presse qui les illustrent semblent avoir de la peine à réunir du monde. Des opposants, ont même utilisé des affiches des "machines de l'île" pour en faire un tract où l'image est sous titrée de "les machines ... sont contre l'aéroport", ce qui a fait réagir évidemment le directeur de cette machinerie.*

*Par contre, la réunification devient un sujet un peu plus abordé chaque jour dans la presse nantaise, causant à chaque fois, d'assez nombreuses et intéressantes réflexions ou, à l'inverse, des polémiques stériles et/ou partisans. Bien entendu, il y a tous ceux qui n'y connaissent rien et se demandent pourquoi tout le monde s'agite ; il y a aussi les néo-Nantais qui viennent d'un peu partout sans savoir qu'ils sont en Bretagne ; mais il y a aussi et encore des Nantais qui voient ce que leur département gagnerait à retrouver les contacts économiques et sociaux que leur département a toujours entretenus avec ses frères bretons.*

*Une amorce de ce retour souhaité et souhaitable se manifeste dans l'intérêt porté à l'enseignement du breton tel que pratiqué par l'école Diwan située près de la place des châtaigniers ; 5 à 10 % d'augmentation des effectifs par an.*

### L'omnipotence des syndicats

Deux évènements viennent de se produire en décembre qui sont étroitement liés : l'entrée « officielle » de la France en récession et l'omnipotence des syndicats. La récession est le résultat pitoyable de plusieurs années de gouvernements situés à gauche, non par leurs déclarations mais par leurs actions ou omissions. Elle se continuera quel que soit le résultat de l'élection de 2012 : tous les programmes se ressemblent, à quelques nuances près, et continueront de nous mener à la ruine. L'omnipotence des syndicats est également au coeur du problème. Leur richesse insolente a été évoquée ces jours-ci tous les médias. C'est d'autant plus intolérable que leur représentativité est sujette à discussion, voire extrêmement faible.

#### Une bombe

Une véritable bombe vient d'éclater ; la « médiacratie » en a peu parlé tant elle préfère privilégier les faits divers qui émaillent la vie de tous les jours.

Un rapport de 700 pages a été réalisé sur le financement des syndicats, suite à la création au sein de l'Assemblée d'une commission d'enquête le 8 juin dernier. 700 pages, ce n'est pas rien et une centaine de personnalités ont été auditionnées, non sans peine tant le terrain est miné ; le coût même du rapport doit être astronomique ; la commission créée à cet effet était présidée par un député nouveau centre, Nicolas Perruchot, très au fait du sujet. Pour la première fois, un rapport dissèque dans le détail les 4 milliards d'euros de financements annuels directs ou indirects de nos syndicats, estimés nécessaires faute de cotisations suffisantes de la part des syndiqués proprement dits. Les cotisations des adhérents n'apportent en effet que 3 à 4 % du financement total.

Monsieur Bernard Accoyer, président de l'Assemblée a décidé qu'il n'était pas possible de publier un tel rapport et, sauf erreur, une telle décision est unique dans l'histoire des rapports de l'Assemblée. Il a déclaré que la commission d'enquête avait ainsi terminé son existence. La bombe était si forte que son éclatement aurait menacé le système entier et qu'une chape de béton s'imposait !

#### Quelques faits

Voici quelques faits disparates aussi bien dans leur nature que dans leur importance : A Pékin, en September 2004, 180 dirigeants français des caisses de sécurité sociale ont séjourné dans les plus luxueux hôtels de la capitale de la Chine. Motif : participer à l'assemblée générale de l'association internationale de sécurité sociale. Le nombre stupéfia les autres délégations. Le 8 novembre 2004, selon un présentateur de France 2, un chauffeur de la CFDT a avoué que toute sa vie il avait été rémunéré par le Crédit Lyonnais, qu'il ne voyait que pour aller toucher sa feuille de paie. Le président de la CGC a confié tout sourire qu'il était appointé par Total et que son trésorier l'était par les Pompes Funèbres générales ; 28 personnes du siège étaient rémunérées par des firmes privées.

A la même époque, la télévision a déclaré à propos d'une multinationale que dès qu'un salarié était nommé délégué, il recevait une promotion. Qu'il choisissait parfois lui-même. Bien mieux : il y avait aussi d'autres avantages : embauches de proches, primes et indemnités de logement de gaz et de chauffage. La mairie de Paris, pendant onze ans de 1990 à 2001, a payé un des domestiques de Marc Blondel baptisé « garde du corps ». Le contrat a été finalisé lors d'une petite fête dans un restaurant landais de la capitale le 11 mai 1990.

Outre ces « menus » faits, voici plusieurs sources de la « rivière argentée » : La formation professionnelle des adultes ou FPA, le paritarisme avec le patronat dans une foule d'organismes comme les caisses de retraite, le dialogue social, les comités d'entreprises, le conseil économique, social et environnemental, avec ses succursales.

La Cour des comptes, dans un rapport publié le 6 décembre, vise en particulier le comité d'entreprise de la RATP et demande l'ouverture d'une enquête pénale : appels d'offres douteux, doubles facturations, dépenses somptuaires. La charge du comité d'entreprise représente 113 euros par agent. S'y ajoute la subvention aux oeuvres sociales qui multiplie d'une façon importante la manne financière du syndicat. Cette étude est tombée sur la RATP mais aurait pu aussi bien tomber sur un autre comité d'entreprise. En effet, si la Cour des comptes ne se dérange pas, l'omerta est la règle. Depuis la loi Waldeck Rousseau de 1884, les syndicats n'avaient pas de comptes à fournir. La loi d'août 2008 sur leur représentativité les y oblige désormais, mais personne n'est vraiment pressé, ni de fournir les éléments nécessaires, ni d'enquêter.

#### Ruine et destruction

La ruine infligée au peuple français par cette situation accablante ne vient pas seulement par le formidable détournement d'argent dont les chefs figurent parmi les principaux bénéficiaires mais aussi par la destruction des entreprises et l'usage perpétuel et abusif de la grève. Dans cette action meurtrière, il existe une certaine connivence entre les chefs syndicalistes et certaines personnalités politiques dans l'utilisation de l'argent public. Le plus grave, peut-être, est que ces fausses élites se livrent publiquement à des actes immoraux, ce qui explique, entre autres causes, le désaveu qu'elles encourent de la part de la population.

Michel de Poncins

Extrait du flash de Tocqueville magazine du 19 décembre

Note: l'auteur du rapport mentionné ci-dessus a ouvert une pétition en ligne le 19 décembre pour en réclamer la parution, et le groupe "Nouveau Centre" de l'Assemblée a déposé une proposition de loi sur le financement des CE qui devrait être examinée le 26 Janvier.



Ci-contre, l'affiche du concours Interlycées 2012, mentionné en page 4.

Le journée se terminera par un Fest Noz N'oubliez pas de vous inscrire !

### E berr gomzoù

**Expolangues** : Comme chaque année, se tiendra à Paris, au Parc des Expositions, le salon Expolangues. La Bretagne y sera présente grâce à la participation financière et à une tenue du stand de 10 à 18 heures par quelques bénévoles sous couvert de "l'identité bretonne" : contact ; Louis-Claude Paulic, 0143384885 ou paulic.lc@orange.fr. **Salon du livre de la jeunesse** : A Montreuil, le dimanche 4 décembre. Un lecteur de Dihunomp y était et s'est étonné du peu de présence de la Bretagne B4 à part 2 ou 3 éditeurs quelque peu déphasés. Par contre, forte présence des PdL !!! La Bretagne, tout au moins ses élus, sont-ils si vieux que ça ?

**Redadeg** : Après l'annonce en anglais, version Bro Nevez en page 4, voici l'annonce en breton diffusée par l'UBAPAR : « Lañset eo Redadeg 2012 ! Loc'hañ a raio d'ar Sadorn 12 a viz Mae eus Brest ha mont a raio dizehan dre Vreizh e-pad 8 devezh ha 7 nozvezh, a-hed ur 1500 km betek degouezhout e Douarnenez d'ar Sadorn 19 a viz Mae. **Soutenez Diwan** : Maintenant, c'est très facile. Une fondation s'est créée sous le nom de Roc'h Diwan conforme aux lois françaises en vigueur : Possibilités de legs, de donation et même d'assurance-vie. Contact : Roc'h Diwan - 02 98 21 33 69 ou diwan.breizh@wanadoo.fr

Dans la rubrique " Ils ont osé le dire " de Polemia - décembre 2011 :

« Autrefois la France était grande et respectée. (...) Des hommes la prirent et commencèrent sur elle l'œuvre maudite. Ce que l'Allemand n'avait pu faire, des Français le firent ; ce que l'ennemi avait laissé debout, des républicains le renversèrent. » « Sommes-nous donc dans une époque d'irréversible décadence ? (...) **L'anémie a tué nos forces physiques, la démocratie a tué nos forces sociales.** » (SOURCE : Octave Mirbeau, *Les Grimaces*, « Ode au choléra » 1883 et 1886.)

Et ceci :

« C'est Lukas Papademos [proche de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs] qui a pris la suite de Papaandréou au poste particulièrement sensible en ce moment de premier ministre grec. Son curriculum vitae mentionne notamment un parcours d'universitaire aux États-Unis et un passage remarqué au poste de gouverneur de la Banque de Grèce, à l'époque où le pays s'est « qualifié » pour l'euro... grâce à des comptes falsifiés par Goldman Sachs... » (SOURCE : Radio Courtoisie, Bulletin de réinformation du lundi 14/11/2011.)



# L'heure du réveil



# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Février 2012 - N° 52



## Éditorial

### DEmandez l'programme !

On est à cent jours de "LA" présidentielle et la France vient de perdre son AAA.

Grâce aux media magnifiques que le monde entier nous envie, nous n'ignorons rien des allers et venues depuis près d'un an des éventuels et maintenant déclarés candidats, de leurs discours et de leurs chances plus ou moins grandes de succès. Il ne nous reste plus qu'à connaître ceux qui, finalement, auront obtenu les fameuses 500 signatures, nécessaires selon la loi républicaine et démocratique, pour pouvoir briguer les suffrages des citoyens en vue de l'élection du "grand chef".

Il n'en va pas de même de la connaissance du programme que le postulant au titre entend développer pour que la France récupère au plus vite la bonne santé qui lui valait ce bon point appelé AAA décerné par les Agences de notation. Nous n'avons jusqu'à présent entendu que des démarques ou des critiques à l'égard de ce qu'avait fait, ou pas fait, ou mal fait, l'équipe en place mais, question programme, force nous est de rester sur notre faim. Les candidats manquent peut-être d'idées ou, qui sait, de courage ?

Or, comme je le disais dans l'éditorial précédent, la France, depuis près de quarante ans, vit au-dessus de ses moyens. Il est temps qu'elle s'en aperçoive et il est plus que temps qu'elle trouve un remède à cette situation. Voici quelques réflexions dont les candidats pourraient s'inspirer afin d'élaborer un programme qui tienne debout, un programme de construction d'avenir et non de replâtrage du passé.

Pour rétablir l'équilibre financier du budget public, ce n'est pas par la création de nouveaux impôts et taxes ou par l'augmentation de ceux qui existent déjà qu'on y parviendra mais au moyen d'une diminution drastique des dépenses de l'État. Le candidat qui mérite d'être élu est celui (ou celle) qui s'engagera à : réduire à 12 ou 15 le nombre de ministères, ministres et secrétaires d'État comme cela est pratiqué par tous les pays soucieux d'une gestion sérieuse et économe : diminuer de moitié le nombre de députés et sénateurs : faire un sérieux ménage dans la prolifération d' "Opérateurs de l'État" (agences, observatoires, hautes autorités...) : n'investir qu'après étude socio-économique approfondie sur les conséquences des projets envisagés : abandonner les interventions de l'État dans tous les domaines qui peuvent être mieux appréhendés par le secteur privé; etc.

Sur le plan administratif, il faudra bien un jour que la France entreprenne une "vraie" et totale décentralisation des pouvoirs et des moyens vers des régions plus conformes à l'histoire, la géographie, l'économie et la vie sociale de la population. Un premier pas serait la suppression de l'administration préfectorale qui date de Napoléon et a fait son temps. Il est temps de revenir à des instances locales élues et non nommées. Bravo donc au candidat ou à la candidate qui osera remettre en question un système devenu tellement archaïque et si peu proche des habitants ! Depuis 1982, la France parle de décentralisation mais son jacobinisme viscéral l'empêche de la mettre en pratique. Sa "décentralisation" n'est alors qu'une défausse de responsabilités qu'elle a accaparées à son niveau central au cours des âges, vers des niveaux jugés "inférieurs" mais sans donner à ces sous-niveaux les moyens législatifs et financiers pour les assumer pleinement. Y aura-t-il un candidat pour évoquer dans son programme la façon dont il entend réaliser une bonne et moderne décentralisation ?

A vous lire, Mesdames et Messieurs !

Paul Chérel

#### Lettre Polemia de janvier

#### Les chiffres du mois

60.000

Le RSA (Revenu de solidarité active) est distribué à Mayotte depuis le 1er janvier 2012. 60% de la population ne parle que le swahili ou le malgache, les musulmans polygames y sont majoritaires et, sur 200.000 habitants, on compte au moins 60.000 immigrés clandestins. La maternité de Mamoudzou met au monde 7.000 bébés par an (**première maternité de France**), dont 80% des mères sont immigrées, clandestines en général, originaires de toute l'Afrique orientale et pas seulement des Comores toutes proches. (SOURCE : *Faits & Documents*, n° 327)

#### Au sommaire de ce N° 52

P. 2 : Les mythes qui ruinent la France

P. 3 : Désindustrialisation

Et via Internet

P. 5 : La crise ... et la solidarité ?

P. 7 : Lettre d'Amérique

P. 8 : Les vœux de nos artistes

**Identités vagantes :**

*A propos du débat qui a fait "flop" sur l'identité nationale :* « Avant d'être "la France", la France fut une pulvérisation de peuplades gauloises, un morceau de l'Empire romain, un fragment de l'Empire de Charlemagne, un "agrégat de peuples désunis" rassemblé par la monarchie et les régimes qui l'ont remplacée. Enfin l'État centralisateur, encore prégnant de nos jours, est plus menacé aujourd'hui, quoi qu'en disent les Jacobins impénitents, par ses propres abandons de souveraineté au profit des institutions communautaires européennes que par sa décentralisation et le pouvoir à peine reconnu aux entités régionales. Ne jamais oublier qu'en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle l'essentiel des budgets des collectivités régionales provient des dotations de l'État central. C'est sans doute ce qu'il faut appeler par dérision le principe de subsidiarité. » ( Guillaume Lenoir in "L'Unité Normande" N° 322 )

**On ne peut pas tout avoir :**

« L'UDC (*Ces initiales sont celles de l'Union Démocratique du Centre dans la Confédération Helvétique que les Français classeraient plutôt "à droite", car moralement conservatrice et économiquement libérale*), emmenée par M. Blocher a mis sans relâche l'accent sur le «Sonderfall Schweiz» (le cas particulier suisse), ce qui est vrai. Mais il est non moins vrai que tous les autres États du monde sont des cas uniques autant que nous. Il n'y a pas de quoi en faire un fromage. Notre régime politique, lui, est atypique pour deux raisons principales : le fédéralisme et un gouvernement de coalition élu par les Chambres. Le premier associe plus fortement qu'ailleurs le peuple aux décisions qui le concernent. En revanche, le deuxième l'écarte du choix des personnes qui gouvernent l'État central. ... Il n'est pas certain qu'un gouvernement de coalition, tel qu'il est pratiqué en Suisse depuis plus d'un demi-siècle soit un modèle exportable. Il n'est pas certain non plus qu'un système d'alternance soit importable sans dommages chez nous. » ( Alain Charpillot in "Le Jura Libre" N° 2799 )

**La France, ses partis... et la Bretagne :**

« L'idéologie politique des partis français dits de gauche n'a rien à envier à celle des partis dits de droite, voire du centre. Les uns et les autres pratiquent un impérialisme intolérant, un jacobinisme parfaitement imperméable aux légitimes revendications du peuple breton. Ils pratiquent tous, à notre égard, la même politique colonialiste et anti-bretonne. Ces partis français donnent, à leurs moments perdus, dans un régionalisme bien-pensant qui peut malheureusement faire illusion sur l'esprit et les véritables intentions. En ce qui concerne la Bretagne, vieille nation européenne, le régionalisme de ces partis n'est en fait qu'une forme de paternalisme d'un autre âge. Ils ne vont pas au-delà d'un provincialisme attardé. » ( Yann Balboc'h in "War-raok" N° 33 )

**Un esprit clair pour commencer:**

« La conscience de Peuple et de Peuple en danger est vitale. Le reste est relatif et ne peut servir que d'outils conjonctureux dans le chantier historique, à la marge. Aucun moyen n'est à négliger mais aucun n'est suffisant. Élections peu démocratiques, alliances, commissions, organisations socioprofessionnelles (CCI, Chambre des Artisans, représentations administratives, économiques ou culturelles «officielles», Université aussi...) montrent souvent jusqu'au comique leurs limites, dès lors qu'elles sont susceptibles de recevoir des fonds ou des aides, elles ouvrent un bec vorace comme une portée d'oisillons... dépendants et concurrents... L'essentiel ne se joue pas dans cette partie de la scène officielle mais dans le cœur et l'esprit des Corses. Un Peuple conscient n'est jamais battu. Un Peuple qui ne l'est pas assez peut glisser dans un renoncement mortifère. Ainsi un seul vœu, l'esprit clair pour les natio (*nationalistes*) ! » ( Max Simeoni in "Arritti" N° 2261 )

**Aveuglement :**

« Despite its humiliation in May, Labour has decided to support the ConDem (*la coalition actuellement au pouvoir à Londres*) as it decides "what's best" for Scotland. It appears that Labour's leadership, whether Iain Gray, Ed Milliband or Johann Lamont, won't recognize that Scotland has moved on. The voters are refusing to follow them down the unionist path to which they are becoming increasingly committed. Support for independence is rising-up 16 points from last year in the Mori polls, and support for the Scottish Parliament having power over all taxation is supported by two-thirds of the population, a policy supposedly backed by the Lib Dems, even Lord George Foulkes has said in the Lords that what Scotland needs is full fiscal autonomy ! » ( Linda Fabiani in "Scots Independent" N° 995 )

**Les trente mythes qui ruinent la France :**

C'est sous ce titre que "Contribuables Associés" nous présente le dernier ouvrage de son président, Alain Mathieu, intitulé en réalité "Ces mythes qui ruinent la France". L'éditeur "Éditions du Cri" en parle en ces termes : « Notre pays est en déclin car sa classe politico-administrative propage des idées fausses, 30 mythes qui ruinent la France : « la relance par la consommation assure la croissance » ; « la recherche est la clé de notre développement » ; « notre modèle social protège les pauvres » ; « les HLM sont des logements sociaux » ; « les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés » ; « les emplois verts sont la solution au chômage », etc. Ces mythes justifient des dépenses publiques exagérées qui sapent la compétitivité de nos entreprises. » Alain Mathieu propose des réformes qui « devraient éviter à la France le sort de la Grèce et faire s'épanouir la capacité d'innovation de ses entrepreneurs. »

**Dettes publiques :**

On sait qu'après la disparition de Philippe Séguin, c'est le socialiste Didier Migaud que Nicolas Sarkozy, dans l'esprit d'"ouverture" qui prévalait à l'époque, avait nommé à la tête de la Cour des Comptes. Même si le nouveau président avait aussitôt abandonné sa qualité de membre du PS, il en était résulté une certaine indépendance d'esprit et de mouvement de la Cour des Comptes à l'égard du gouvernement central et centraliste qui caractérise l'organisation institutionnelle "à la française". Le 5 janvier, la Cour des Comptes a donc "osé" adresser à ce gouvernement un «vigoureux» avertissement (*c'est le terme employé par la gazette des communes*) à propos de la dette publique qui a bondi de 35% du PIB en 1990 à 85,3% à la fin 2011. Accusés principaux : les dépenses de santé et les gestions peu rigoureuses des collectivités.

**Grenelle(s) de l'environnement :**

Dans le même temps, cette même Cour des Comptes commence à "éplucher" le bilan économique des mises en application des innombrables prescriptions issues des Grenelle de l'environnement, phases 1 et 2. La Cour s'en prend plus particulièrement à l'échec fiscal qui aboutit à plus de dépenses que de recettes. Elle préconise la suppression de taxes "non vertueuses" d'un point de vue environnemental et, à l'inverse, la mise en œuvre rapide de la taxe carbone et de l'éco-redevance poids lourds. De son côté, la Fédération des Villes moyennes s'était élevée auparavant contre les dépenses occasionnées par ces Grenelle concernant l'habitat et la construction.

Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.

**Collectivité Territoriale du Pays Basque :**

« En 2007, Nicolas Sarkozy réalise la réforme des Collectivités Territoriales et officialise le cumul des mandats. Nous n'avons pas besoin de trente six méthodes pour garder en fin de compte le même mille feuille archaïque, inefficace et très coûteux. Dans la période actuelle de crise que nous traversons, la création d'une institution locale avec un pouvoir fort est indispensable et essentiel pour le Pays Basque. Elle doit favoriser la reconnaissance du Pays Basque nord et améliorer la qualité de vie de ses habitants. ... En Aquitaine, Bordeaux tire profit des quelque grands projets impulsés depuis Paris et le Pays Basque est toujours laissé de côté. Pour nous, cela est inacceptable. » ( Txaro Golkolea in "Lema" N° 163 )

**Se tirer une balle dans le pied :**

« Une part importante de l'emploi frontalier va connaître d'importantes difficultés dans les années à venir. Cela concerne près de la moitié des frontaliers français. En Allemagne, dans le pays de Bade et dans le sud du Palatinat, le secteur tertiaire, celui de pointe, va voir ses effectifs augmenter tandis que ceux du «travail manuel» vont fortement diminuer. Comme les frontaliers alsaciens sont nombreux dans ces catégories et leur maîtrise de l'allemand peu opérationnelle, il y a bien du souci à se faire. ... Une crise économique, sociale et morale, gonflée par des "affaires" récurrentes souffle sur la France. L'annonce-surprise du Rectorat d'une "expérience" à huit heures d'allemand par semaine réveille la colère des parents d'élèves et celle d'autres citoyens insécurisés. Devant la pénurie d'enseignants qu'elle a créée et entretient, l'administration pense, dans sa panique et sa suffisance, que le système au rabais des "huit heures" pourrait pallier ses déficiences en fournissant à des jeunes un minimum pour "se débrouiller" en allemand. Totale utopie. » ( rédigé à partir de l'édito de François Schaffner in "Land un Sproch" N° 178 )

**Le radôme fête ses 50 ans :**

« Boule de golf géante ou œuf tombé d'une autre planète, le radôme de Pleumeur-Bodou soufflera ses 50 bougies en 2012. Cette vaste sphère de 64 mètres de diamètre, posée dans le paysage, abrite une antenne à qui l'on doit la première liaison télévisée intercontinentale au monde. Une aventure racontée au fil des 3000 m<sup>2</sup> de la cité des Télécoms, aux côtés de l'épopée du minitel et de la fibre optique. Les "Amis de la Cité" préparent activement l'événement. » ( in "Bretagne magazine" N° 63 )

**La passion de généalogie :**

« La généalogie connaît un véritable engouement en Bretagne, porté par des associations parmi les plus dynamiques de France. Le généalogiste breton ne collectionne plus seulement ses ancêtres, il est de plus en plus un fin limier désireux de connaître la petite histoire de sa famille, laquelle l'oriente inmanquablement vers la grande histoire de la Bretagne. ... Avec douze mille cinq cents généalogistes, l'Union généalogique de la Bretagne historique, qui fédère notamment les cinq associations départementales, est la plus importante des unions régionales au sein de la Fédération française. Christian Duic, cofondateur du cercle généalogique Sud-Bretagne, estime que «c'est sans doute lié à une forte identité culturelle et au fait que cette terre a donné beaucoup d'émigrés». » ( in "ArMen" N°186 )

**Les multiscartes du journalisme :**

« Ils (*les journalistes*) étaient environ 10 000 en 1975 à détenir une carte de presse, ils étaient 37 415 en 2010. ... Aujourd'hui, 58,4% des journalistes travaillent dans la presse papier, 11,8% dans la télévision, 8,6% sont employés par les agences, 6,7% par les radios et 3,9% par les supports Internet. ... Certains sont employés par plusieurs titres, stations et chaînes. ... Revenons à nos "cumulards" dénoncés par les médias accusateurs. Quiconque a remarqué que les mêmes noms, les mêmes voix, les mêmes visages réapparaissent sur différents médias. On a cité **Alain Duhamel, Jean-Michel Apathie, Christoph Barbier, Yves Calvi, Joseph Macé-Scaron, Laurent Joffrin, Michèle Cotta** ... Tous produisent des éditoriaux, écrivent des essais, tiennent des blogs. Tous se reconnaissent dans les «valeurs républicaines», c'est à dire en fait celles qui définissent la gauche depuis deux cents ans. » ( Pierre Romain in Lectures françaises N° 657 )

*suite page 4*

**Syndicats :**

A propos de l'article intitulé " l'omnipotence des syndicats" publié en page 8 du N°51, Pascal L., ami de Dihunomp, nous écrit ceci : « A moins que patronat et gouvernement soient masochistes ou suicidaires, on voit mal pourquoi ils maintiennent sous (généreuse) perfusion des gens qui ne représentent rien et ne servent à rien sinon à leur rendre la vie impossible ! A ce propos, je peux témoigner que les syndicalistes même les plus radicaux sont généralement des gens ultra politiquement corrects.» On peut effectivement s'interroger. L'article, signé Michel de Poncins, semblait toutefois s'intéresser plutôt au secteur public - l'État, ses collectivités et les entreprises sous contrôle - qu'au secteur privé au sein duquel cette omnipotence est moins flagrante. Pour alimenter le débat, voici une information relevée dans la gazette des communes le 22 décembre : « Les syndicats des quelque 2,4 millions d'agents de la fonction publique d'État disposeront désormais de 5 405 postes à **temps plein** pour leurs seules activités ». Soit 1 poste pour 230 agents. Et c'est un décret d'État qui le précise accompagné d'une nouvelle grille de représentation attribuée à chaque syndicat.

**Perte du triple A :**

C'est donc le 13 janvier que l'Agence de notation Standard & Poors a dégradé la note de la France, la passant de AAA à AA+. C'est relativement gentil de sa part car elle aurait pu être plus sévère. Certains se sont même servis aussitôt de cette mansuétude pour claironner que cela avait peu affecté les taux d'emprunt de la France sur les marchés, pas plus que la Bourse qui avait retrouvé subitement de nouvelles couleurs. Par contre, on n'a pas manqué de signaler par média interposés que cette dégradation allait s'appliquer aussi et systématiquement aux collectivités et leur créer des difficultés pour financer leurs projets d'investissement. L'AMF, par la voix de son président de la commission des Finances, annonçait le 18 janvier qu'il manquera cette année 10 milliards d'euros à cet effet. Pire encore ! La dégradation de la note s'est aussi appliquée le 17 janvier au Fonds de stabilité financière de l'Union Européenne, EFSF, créé en mai 2010 par les 27 et basé à Luxembourg comme fonds commun de créances. Si l'on ne peut plus croire en la créance, où va-t-on ?

**Désindustrialisation :**

« Pour lutter contre la désindustrialisation, le bon échelon, c'est la région » C'est Patrick Artus qui a déclaré cela à la gazette des communes le 14 janvier. « La plupart des grands territoires industriels ont déjà pris la pente du déclin. La part du secteur dans le PIB a fondu de 24% à 14% en 10 ans. La France ne représente plus que 3,5% du commerce mondial à comparer avec les 9% allemands. Les grands succès industriels ont été menés à l'échelle régionale, exemples : Bavière (Allemagne) ou Lombardie-Vénétie (Italie) ». Les causes principales de cette situation ? « Lourdeurs administratives dans la consommation des fonds disponibles, principe de précaution utilisé à tort et à travers; etc.»

**Retour après 30 ans d'exil :**

« Sur l'île Maurice, trente espèces de plantes disparues vont être réintroduites par les botanistes brestois. Le 11 décembre, deux experts du Conservatoire botanique de Brest sont partis en avion vers l'île Maurice avec, dans les soutes de l'appareil, des plants et des graines de sept espèces végétales, en vue d'une réimplantation dans leur pays d'origine d'où elles avaient disparu. C'est en 1977 que Jean-Yves Le Soueff, créateur du CBNB, avait recueilli sur place les éléments nécessaires à la reproduction d'espèces alors menacées par l'expansion des champs de canne à sucre et un développement touristique mal contrôlé. » (in "Sciences-Ouest" N° 293)

**Renouveau pour la revue Kreiz Breizh :**

« Près de 18 mois se sont écoulés depuis la parution du dernier numéro de la revue Kreiz Breizh. ... Donner à lire, à voir, à comprendre les patrimoines : après mûre réflexion, les Mémoires du Kreiz Breizh ont fait le choix de conserver et de faire revivre la revue. ... Cette reprise s'inscrit dans le nouveau projet de l'association qui place désormais l'édition patrimoniale au cœur de son activité. » (édito de Myriam Le Gall in "Kreiz Breizh" N° 18 ) *Dans ce numéro un dossier de 24 pages sur "lin et chanvre : de l'or pour la Bretagne". L'association est basée à Carhaix.*

**Tud ar miz :**

« **Fañh an Henaff** en deux treset ur font (*police de caractères typographiques*) anvet Brito e 1997. Kempennet en deus ar grafour arouezennoù a-ratozh evit ar brezhoneg, gallaoueg ha leun a yezhoù all. Abaoe 6 a viz Kerzu e c'heller prenañ font Brito el lec'hienn <www.skritu.eu.>. » (in "Bremañ" N° 363)

**Kernow bys vyken. Bro goth agan tasow :**

*Les Bretonnants auront compris, s'ils veulent bien s'en donner la peine, que ces mots veulent dire en cornique, la langue de la Cornouailles, «Cornouailles pour toujours, Vieux pays de mes pères».* « Même pour les bretonnants, il n'est pas rare que la Cornouailles soit inconnue. C'est le résultat d'une mauvaise liaison entre les deux territoires. Aucun vol direct et, comme seul et unique moyen de transport, la Brittany Ferries entre Roscoff et Plymouth, sauf que Plymouth n'est pas en Cornouailles mais dans l'Angleterre voisine. ... Actuellement, le temps de gagner Roscoff, puis de traverser la Manche, et rejoindre la destination finale entre Bretagne et Cornouailles dure en moyenne quatorze heures par les transports en commun. Autant que pour se rendre de Paris à Singapour. ». (Pedyr Harrison Bennetto in "Peuple breton" N° 576)

**A-nevez e brezhoneg :**

« Adalek hizio e vo ur bajennad e brezhoneg er gelaouenn. Enni e vo tu deoc'h kavout un doare heklek deus ar pezh a zo bet embannet en hor yezh, pa vefe kazetennoù, kelaouennoù pe levrioù. *Dorénavant, cette page donnera en breton - avec un résumé en français -, l'actualité du monde de l'édition en breton, à travers les journaux, revues et livres publiés.* Da dud aet da anaon e vez graet lid e bed ar brezhoneg er mizioù-man : Per Denez hag Anjela Duval. » (in "Bretons" N° 72 ) *Ce premier article fait référence à des articles parus récemment dans "Al Lanv, Hor Yezh, Bremañ, et Al Liamm.*

**Kenavo Annaig :**

« Aet eo ar skrivagnerez Annaig Renault da anaon disul (8 janvier) tremenet diwar un hir a gleñved. Anevezet-mat e oa ar vaouez e Breizh, e bed ar brezhoneg evel-just, ken puilh m'eo he skrid, barzhoniezh, romantoù pe c'hoaz danevelloù... Skrivet he deus e brezhoneg evel-just, met e galleg ivez. E Pariz eo bet ganet, met d'an oad a ugent vloaz e oa distro ar plac'h yaouank da Vreizh. ... Er bloavezh 2010 eo bet roet kolier an Erminig da Annaig Renault, un doare kaer da drugarekaat ha da galonekaat ur vaouez, allas, aet diwarnomp re vuan. » (in "Ya" N° 344)

Ar gae-rel-vras 1/12

**Kounlevr miz C'hwevrer:** 9 février 1874 - Sant Telio : Yves **LE MOAL** ( **Dir-na-nor** ) naît à Coadout ( 22970 Koadoud ). A l'âge de 6 ans, il ne connaît que le breton. Ses études se passent à Guingamp, puis au grand séminaire de Saint-Brieuc mais renonce à la prêtrise et, en 1898, est répétiteur au collège Saint-Charles où il rencontre François Vallée. Il donne alors des contes en breton au journal " Kroaz ar Vretoned " fondé par ce dernier. En 1902, il publie un recueil de contes sous le titre " Pipi Gonto " ( Pierrot raconte ) et s'attire les louanges de Anatole Le Braz. Il fonde en 1907 " Breuriez ar Brezoneg " et lance en 1913 " Arvorig ", un mensuel en breton destiné aux enfants, qu'il associera après la guerre à la revue " Feiz ha Breiz " de l'abbé Perrot. De 1927 à 1940, il dirige un hebdomadaire en breton qu'il a créé sous le titre " Breiz ". Il se disait nationaliste mais sans visées politiques.

Expression recueillie par  
**Ofis ar brezhoneg.**

**Klask irin ouzh an drez**

C'est chercher quelque chose à un endroit où elle a peu de chances de se trouver. "Irin" est un nom collectif qui désigne les prunelles, le singulier étant "irinenn".

"Ouzh an drez", dans les ronces, on ne trouvera que des mûres "mouar" si c'est l'époque, les prunelles viendront plus tard. Il ne faut pas se tromper d'adresse.

**Art dit contemporain :**

Un sujet que nous évoquons assez souvent dans les colonnes de Dihunomp. Il inspire les réflexions suivantes à notre ami lecteur Mikel C. « Je crois qu'il faut être honnête dans sa démarche. Les gens de notre époque perdent de plus en plus le sens de la nature, de l'humanisme et de la convivialité. Je travaille, quant à moi, sur ces valeurs en évitant le snobisme pseudo-intellectuel de "l'Art comptant pour rien" et cette nullité prétendue géniale, objet de spéculations, insensées, fausses et malsaines etc. etc. Tout cela s'effondrera un jour, naturellement. »

**Recensement des bretonnants :**

La gazette des communes, dans son édition du 19 janvier mentionnait : « Une enquête d'initiative locale sera menée auprès des habitants de Carhaix (Finistère), en marge du recensement, pour évaluer leur connaissance de la langue bretonne et leurs attentes en la matière, une première en France, a-t-on appris mardi 17 janvier 2012 auprès de l'Office public de la langue bretonne. » Cette enquête était voulue par le maire de Carhaix, elle durera du 19 janvier au 18 février. Elle bénéficie de la garantie de confidentialité totale et de l'anonymat. On ne peut que souhaiter qu'elle connaisse un véritable succès de la part de la population carhaisienne.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel

Mail: Keruhel@gmail.com

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

### **La crise.... Et si on parlait de solidarité ?**

En ces temps de campagnes électorales - présidentielle et législatives - et au moment où il est demandé de plus en plus aux Français de se serrer la ceinture, la démagogie « des grands candidats, » vautrés sur les privilèges de leur caste oligarchique, prend de l'embonpoint. Comme lors de chaque scrutin ne sont distillées que des promesses... auprès de journalistes peuples asservis, mais aucune évocation de la remise en cause de leur propre statut ou concernant ce qui serait de nature à redonner un peu plus de démocratie, de justice sociale dans le Pays. Sauvegardons nos propres intérêts semble être la règle. Pour s'en persuader chacun peut se souvenir de la levée de boucliers suscitée par l'appel à la solidarité parlementaire du député Lionnel Luca.

Moins nombreux ont eu écho de l'enterrement du rapport Perruchot sur le financement des syndicats et autres certains Comités d'entreprises inféodés. Ce qui est en fait un véritable déni de démocratie digne d'un pays totalitaire dont la France se rapproche dangereusement. Si elle n'y est pas déjà.

Un enterrement qui exprime le refus de toute réforme de fond. Un enterrement qui confirme la connivence qui existe, depuis plus de 40 ans, entre nos gouvernants et les syndicats et leurs responsabilités communes dans la crise que nous traversons.

Une preuve vient d'en être apportée par le silence opposé par le syndicat qui gère le Comité d'entreprise de l'E.D.F à l'information émanant de la CRE (Commission de régulation de l'énergie) selon laquelle les prix de l'électricité devraient augmenter de 30% d'ici à 2016.

En effet l'impact de l'augmentation du coût de l'électricité qui pénalise l'ensemble de la population et surtout les plus démunis, participe directement au financement du dit Comité d'entreprise.

Il faut savoir que depuis la loi du 8 avril 1946, 1 % des ventes d'électricité et gaz hors taxes et hors abonnements des entreprises du secteur des Industries Électrique et Gazière alimente la CCAS de l'EDF.

En fait plus les augmentations sont importantes et plus le CCAS profite : c'est indécemment.

C'est même ubuesque : en décembre 2009, le journal Le Monde annonçait l'offre publique d'achat (OPA) de la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) des industries électriques et gazières, pour acquérir la Compagnie internationale André Trigano (CIAT), numéro un français des campings et bungalows. Sur la base de 48 euros par action, la CIAT est valorisée à 59 millions d'euros.

Cette intrusion dans le monde du capitalisme boursier d'un Comité d'entreprise posait, à tout le moins, le problème. Sans que cela ait fait réagir les politiques ?

Aujourd'hui, la question mérite d'être posée de savoir s'il est normal, à un moment où la crise fait des ravages sur le plan social et où il est beaucoup question de solidarité, de voir une telle situation perdurer ?

De savoir aussi, si la devise de la République française est toujours la même pour tout le monde?

**Gérard Gautier**

Saint-Brieuc le 21 janvier 2012

~~~~~  
*Ci-dessous, un article publié dans la lettre Polemia de Décembre*

### **Le conformisme enseigné à l'école du journalisme**

Partis politiques, associations, entreprises, personnalités, tout le monde a besoin des médias et de ce fait personne n'ose les critiquer... C'est en partant de ce constat que Polémia, insoumis aux médias de l'oligarchie, propose aujourd'hui un point de vue critique sur ces garde-fous du système, en invitant un jeune étudiant en journalisme.

#### **La parole à l'étudiant.**

Si les journalistes ne critiquent jamais le système, c'est qu'ils vivent grâce à lui et partagent ses valeurs. Dès leur formation, c'est le conformisme et non l'esprit critique qui est enseigné. Deux facteurs prépondérants expliquent cet état d'esprit :

- La structure des écoles dont l'influence des directives publiques est très importante

- La pression du milieu et la déontologie journalistique

#### **Structure des écoles :**

Il existe 3 types d'écoles :

- CELSA (Centre d'Etudes Littéraires et Scientifiques Appliquées) : école publique détenue à 48% par l'Etat. Elle fonctionne comme les grandes écoles. Le concours d'entrée très difficile permet de recruter un profil particulier d'élite.

- Ecoles sous statut associatif, dont le diplôme est reconnu par la profession (les syndicats) et par l'Etat

- Ecoles privées, plutôt orientées vers l'information et la communication, que vers le journalisme à proprement parler.

*suite en page 6*

### **De tout un peu**

#### **RGPP, ça coûte cher :**

Depuis 2007, le gouvernement a entrepris (ou essayé d'entreprendre, malgré Opposition et vents contraires) une Révision Générale des Politiques Publiques, appelée RGPP pour simplifier. Mais comme ministères et assemblées sont, soit incompétents sur tous sujets, soit manquent de courage et bon sens pour décider eux-mêmes (la prolifération des lois, si chère au système, les en empêchent d'ailleurs), ils ont recours à des "conseils" et "audits" en général du secteur privé. Mais cela a un coût et plutôt élevé. Pour la partie consacrée à la seule DGME, (Direction Générale de la Modernisation de l'État), Bercy, aurait comptabilisé selon Acteurs Publics, 111,64 millions d'euros versés à de telles organisations de consultants. On attend, paraît-il, en retour, 15 millions d'économies par an. Selon les "patrons" d'administration, l'appui de ces prestataires privés a été particulièrement précieux au ministère de la Santé, lors de l'installation des ARS et au ministère de l'Intérieur pour améliorer (*sic*) la productivité des préfetures.

#### **Banques nécessiteuses :**

Il paraît que les banques ont un cruel besoin d'argent à cause de "la crise". On se garde bien de nous en expliquer les raisons mais il n'est pas interdit de croire que, malgré leur statut en principe privé, les banques sont contraintes par l'État d'acheter par-ci, par-là (même en Grèce) des obligations ou des parts de dettes souveraines dont le remboursement est plus qu'incertain y compris le paiement des intérêts correspondants. Fin décembre 2011, la Commission européenne a autorisé temporairement la Belgique pour 60,5%; la France pour 36,5% et le Luxembourg pour 3%, à accorder leur garantie sur le refinancement, à hauteur de 45 milliards d'euros, de Dexia SA et de sa filiale Dexia Crédit Local SA. Ceci devrait permettre au groupe bancaire - c'est l'objectif - de préparer un plan de restructuration ou même à défaut de viabilité de Dexia SA tout simplement un plan de liquidation. La France, dont les finances, on le sait, sont florissantes, a déjà inscrit sa part de garantie dans la loi de finances rectificative du 2 novembre 2011.

#### **Délocalisation :**

Lu dans "Enviro 2 B" le 17 janvier : « Prenant acte des fortes résistances européennes au développement des OGM, le géant allemand de la chimie annonce le transfert du siège de sa branche biotechnologies végétales à Raleigh, Caroline du Nord ». Dans le même temps, la France persiste et signe dans son interdiction des OGM et ses recherches en gaz de schiste, Total investit 539 millions d'euros aux U.S.A....

*suite en page 6*

### Le conformisme enseigné à l'école du journalisme (suite de la page 5)

Bien que de structures différentes, ces écoles subissent toutes l'influence de l'Etat. Notamment les écoles sous statut associatif, qui s'associent aux grandes universités pour délivrer des doubles-diplômes, mais l'Etat a donc un droit de regard plus important grâce à ce partenariat.

De plus ces écoles sont soumises à différentes directives dont la « Charte de la diversité pour les médias ».

A la suite d'une enquête du CSA concernant la « diversité » dans les médias en 2009, une commission de 30 experts s'est réunie pour penser la « diversité » dans les médias, c'est-à-dire permettre aux Français d'origine étrangère d'être beaucoup plus présents dans les médias. Leur but est donc de trouver les moyens facilitant à ces populations l'accès à la profession de journaliste. Donc en premier lieu aux lieux de formation. Ces nouveaux journalistes seront les mieux à même d'entretenir et de promouvoir le système. Suite aux conclusions de cette commission, les épreuves de recrutement pour ces écoles ont donc été changées, notamment celle de culture générale, jugée trop discriminante.

**La structure même de ces écoles** fabrique également la connivence des élites. Prenons Science-Po pour exemple. Un journaliste qui sort diplômé de cette école aura passé cinq ans sur les mêmes bancs que le banquier, le commercial, le politique, l'homme d'affaires et le politicien. S'il a des infos compromettantes sur l'un d'entre eux, voudra-t-il les divulguer ? Mettre dans une situation embarrassante un ami ? Perdre son réseau de grande école ? Le journaliste de cette formation est donc lié au reste de l'élite et n'est pas indépendant.

#### Pression du milieu et « déontologie journalistique »

Les journalistes ont une très haute estime d'eux-mêmes et de leur travail. Ils considèrent qu'ils ont une responsabilité, qu'ils sont garants des valeurs du système ; « valeurs du système » qu'ils ne contestent donc jamais (humanisme, démocratie représentative, féminisme et antiracisme).

Les formateurs, les professeurs partagent cette vision du monde et ne font donc pas venir d'intervenants avec qui ils ne seraient pas d'accord idéologiquement. Les jeunes journalistes sont donc formés par des personnes qui croient aux valeurs du système et ne sont pas entraînés à ce qu'on leur expose un point de vue différent, encore moins à le prendre en compte dans leur compréhension du monde.

**La déontologie journalistique**, savoir ce que l'on a le devoir de dire, permet de hiérarchiser les informations, et pose la question : doit-on traiter ou non un événement ? Dans le système de valeurs humanistes, une manifestation pro clandestins a beaucoup plus d'importance qu'un rassemblement nationaliste à qui il faut de toute façon éviter de faire de la pub. (Ndlr : c'est nous qui soulignons) Cette discrimination de l'information est le fait des salles de rédaction des grands médias qui décident de ce qui doit faire l'actualité. Les cours de déontologie des écoles permettent aux étudiants de savoir comment traiter tel ou tel sujet sensible de société. Encore une fois, les personnes formatrices ne représentent pas la diversité des opinions, mais sont toujours main-stream.

Aucun esprit critique n'est réellement demandé dans les écoles de journalisme. En effet, une remise en question d'une information n'est ni souhaitée, ni encouragée à partir du moment où elle émane d'une source officielle : AFP, Reuters ou AP, les trois principales agences de presse.

**Cependant avec l'arrivée d'internet**, l'omerta des médias du système sur certains sujets a été court-circuitée, permettant aux personnes intéressées par un sujet, de trouver des informations non-officielles sur le web. Mais celles-ci n'étant pas reprises dans les médias de l'oligarchie, elles ont bien peu de valeur face aux informations officielles. De plus, le flot continu des tweets, des infos via les réseaux sociaux et des sites d'infos alternatifs, n'est absolument pas assimilable par une seule personne et l'on se rend compte qu'il est difficile de se passer de la capacité de synthèse d'une salle de rédaction, tout orientée fût-elle.

#### Discussions :

Le doute ne se vend pas, il faut mieux avoir le « scoop ». Prendre du recul et des pincettes avec une information qui pourrait faire vendre dans le contexte économique actuel (perte des revenus liés à la publicité) n'est donc pas encouragé.

Situation économique. Au fil des ans, la profession de journaliste s'est largement précarisée avec une nette augmentation des pigistes. Payer un journaliste des mois pour une enquête particulière coûte trop cher, on se contente souvent de recycler l'information des agences de presse car l'investigation coûte trop cher.

Indépendance de la presse. Il faut relativiser, la presse n'a jamais été vraiment indépendante du pouvoir en place. Le problème est qu'aujourd'hui, elle fait croire qu'elle est libre et indépendante, alors qu'elle est le plus parfait serviteur du système .

### E berr gomzou

**Nucléaire** : Selon Siemens, la sortie du nucléaire de l'Allemagne va lui coûter 1 700 milliards d'euros pour compenser la perte de production de ses centrales et leur remplacement par d'autres unités de production.

### De tout un peu

suite de la page 5

#### Réchauffement climatique :

L'année 2012 va donner lieu en France à une élection présidentielle ; difficile de ne pas le savoir, tant la bataille fait rage, tout au moins dans ce que nous en rapportent les media. Mais le même événement se produira aussi aux États-Unis et actuellement se déroule une « primaire » au sein du parti républicain, souvent qualifié de « conservateur » par les idéologues français. S'il est bien un sujet qui réunit cependant tous les challengers qui, s'entredéchirent traditionnellement à loisir dans ces batailles « à l'américaine », c'est le fameux réchauffement climatique. Tous s'accordent en effet pour balayer cette idée de changement climatique dû à une influence humaine, si chère aux Français, d'un revers de main et le seul candidat qui défend l'idée, un certain Jon Huntsman, est crédité dans les sondages d'un gentil 2 % dans les intentions de vote.

#### Méthane et suie :

Mais les scientifiques américains préféreraient que l'on s'intéressât davantage aux émissions de méthane et de suie issues des industries pétrolières et carbochimiques qui se répandent dans l'atmosphère et contribuent grandement à la destruction de la couche d'ozone. Selon eux, le CO2 participe à hauteur de 50 % à l'effet de serre mais le méthane et les suie y participent à hauteur de 30 et 20% respectivement. S'attaquer à ces deux polluants serait un moyen plus rapide et moins coûteux de freiner le réchauffement de la planète, selon Enviro 2 B en date du 13 janvier. Par ailleurs, les habitants de Romainville, se mobilisent contre le projet de tri mécano-biologique (TMB) que le Sycotom entreprend dans le cours d'une réhabilitation du centre multifilière : peur d'odeurs nauséabondes liées à la décomposition des déchets, risque d'explosion des conteneurs de méthane, compost invendable car contenant encore trop de plastiques, etc.

#### RFF et SNCF également dégradés :

*Petit extrait d'un article publié dans la lettre iFRAP du 19 janvier* : dans la foulée de la perte du triple A par l'État français, l'agence de notation S&P a aussi recadré quelques grandes entreprises publiques françaises dont la SNCF qui passe de AA+ à AA pour la dette à long terme ainsi que RFF qui passe de AAA à AA+. L'endettement net de la SNCF figurant à son bilan 2010 est de 8,5 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 30,46 milliards d'euros pour l'ensemble du groupe SNCF dont 18,6 milliards d'euros pour le seul EPIC qui concerne l'activité ferroviaire. Il faut noter que l'endettement net de la SNCF augmente régulièrement depuis 2007 en passant de 4,7 milliards d'euros à 8,5 milliards d'euros en 2010. La dette financière de RFF figurant à son bilan 2010 est de 31,84 milliards d'euros (avec une dette à long terme à 28,15 milliards d'euros) pour un chiffre d'affaires de 4,637 milliards d'euros, ce qui ne semble pas très cohérent avec sa note triple A précédente. Il faut revenir en arrière pour avoir une explication sur l'origine de cette dette qui date de la création de RFF en 1997 où RFF devenait propriétaire de l'infrastructure avec entre autres, les voies, les plateformes, les ouvrages d'art (mais sans les gares, ni le personnel pour entretenir ce réseau, qui restait à la SNCF)

**Lettre d'Amérique**

*Dans le numéro 117 de Bro Nevez (édition février 2011), avait été publiée la lettre reproduite ci-dessous, adressée au président français Nicolas Sarkozy. Nous laissons le soin à ceux qui ont retenu quelques notions d'anglais apprises grâce aux bons soins de l'Éducation nationale de la lire dans le texte ou de se la faire traduire par un ami.*

U.S. ICDBL

January 18,2011

U.S. Branch of the  
International Committee for the  
Defense of the Breton Language

Monsieur Nicolas Sarkozy  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
F 75008 PARIS - FRANCE

President Sarkozy,

Our Association, created to support the Breton language, has monitored the situation of the language for the past 30 years or so. We noticed with great hope the amendment brought to the French Constitution in Article 75-1 to recognize regional languages as part of France's heritage. It was interesting to note that the responsibility to deal with regional languages was devolved to the territorial authorities, and therefore, we are interested in seeing how this will be implemented.

On December 7,2010, a legislative draft was presented by Deputy Jung to the National Assembly with concrete proposals to ensure the preservation and transmission of regional languages. Our hope now is that this piece of legislation will be adopted and will receive sufficient funding from the territorial authorities to become a reality. Our members know first-hand how important adequate funding can be for such a project, as we have been raising monies to support the Breton bilingual schools since their creation.

Breton is not the archaic rural language one would imagine. This Celtic language has served as a cultural vehicle to carry the Round Table legends all over Europe, to bring Christianity to many areas of Northern Europe and, in more recent times, it has helped archeologists and linguists decipher the Gaulish inscriptions and get a better understanding of those distant ancestors of the French. We believe it deserves respect and is well worth the effort to keep it alive.

Nonetheless, past history has shown that, together with other regional languages in France, it has been neglected if not attacked by those who would see it as endangering the unity of the country.

We are not so presumptuous as to consider France the only country that has overlooked its human rights obligations. At the same time the regional language legislation was proposed in France, the U.S. finally endorsed the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, and President Obama met with Native American representatives in an effort to redress the wrongs our own country had committed over the centuries.

We hope that in the New Year the United States will make a sincere effort to act on its ideals to support the First Nations who contribute so much to our country, and we now have reason to believe similar efforts will be conducted in France to give regional languages the place they deserve. France, an avowed bastion of liberties, cannot afford to do less for its own citizens than its European neighbors or the United States, without risking losing credibility on the international stage when it comes to human rights.

Respectfully,

Dr. Lois Kuter, Secretary of the U.S. ICDBL, and Editor  
of Bro Nevez, Ambler, Pennsylvania

*Il nous est apparu opportun de reproduire ci-dessous aujourd'hui la réponse apportée officiellement à cette lettre.*

*Le Chef de Cabinet*

*du Président de la République*

Monsieur Lois KUTER  
U.S. ICDBL  
AMBLER, PA 19002 USA

Cher Monsieur,

Votre lettre est bien parvenue au Président de la République française et il m'a été confié le soin de vous répondre.

Soyez assuré qu'il a été pris connaissance avec attention de votre démarche et de vos réflexions.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume LAMBERT

*Passons sur le fait que ce chef de cabinet semble ignorer que "Lois" en anglais est un prénom féminin mais cette réponse typique de la langue de bois, encore appelée novlangue, chère aux politiciens, montre à quel point les grands dirigeants sont déconnectés de la vie civile et du citoyen par le truchement de ces innombrables cabinets dont ils s'entourent. Comme le dit Lois Kuter, sa lettre a été tout simplement "boiled down" ce qui signifie réduite à sa plus simple expression pour ne pas dire jetée à la poubelle.*

**Chronique nantaise**

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*C'est La Turballe qui a été choisie après appel d'offres pour la maintenance en mer du futur parc éolien au large de Guérande (s'il se réalise un jour ?)*

*Quant on ne sait plus bien quoi dire, faute d'arguments sérieux, on propose un moratoire, c'est à dire on enterre le sujet. C'est ce qu'a proposé le candidat Mélenchon le 14 janvier à propos du projet NDdL qui, rappelons-le, dormait dans des tiroirs depuis plus de quarante ans.*

*Les Nantais ont en mémoire l'incendie de la cathédrale, le 28 janvier 1972 par la faute d'un ouvrier-couvreur effectuant des travaux de réparation dans les combles à l'aide d'un chalumeau. Pour de nombreux voisins, la frayeur de leur vie.*

*Une dizaine de noms, aussi ridicules qu'alambiqués les uns que les autres, ont surgi de la consultation du département L.A. auprès de sa population pour que ses habitants essaient de se trouver un nom. La consultation se poursuit pour en retenir un parmi cette liste où l'on trouve des Loire-Atlantiquais, des Loirocéanais et même des Estuariens. Il vaudrait quand même mieux supprimer les départements, n'est-ce pas ? Cela éviterait bien des maux de tête à leur population qui ne trouverait aucun inconvénient au fait qu'on l'appelle berrichonne, basque, savoyarde ou picarde.*

*On connaît tous les efforts faits en France pour que la région ubuesque des Pays de la Loire trouve justification à sa création et à sa pérennité avec, dans la foulée, une volonté de faire oublier par les habitants du département dit de Loire-Atlantique que leur territoire a toujours été partie intégrante de la Bretagne. Heureusement, des mouvements, des associations, des activités culturelles et même des entreprises luttent en permanence contre cette annexion forcée. C'est ainsi qu'un comité des "vins bretons" vient de se créer et prépare une "grande tablée" qui aurait lieu à Nantes entre le 17 et le 28 mai 2012 dans le cadre de la fête de la Bretagne. Bien entendu, ce sera l'occasion de déguster les vins bretons (qui ne sont pas des vins du val de Loire, comme on essaie de nous les faire avaler) mais de proposer aux palais des Nantais toute la panoplie de fruits de mer qui les accompagnent à merveille.*

*La Brière vient de vendre son millième bovin à viande "made in Brière". Son cheptel, élevé dans les marais, compte environ 5 000 têtes*

**E berr gomzou**

**Transport fluvial** : La France veut redynamiser le transport fluvial et le Sénat vient de mettre la dernière main au projet VNF. Et la Bretagne ? Qu'attend son "gouverneur" pour participer à l'opération et redonner vie et largeur au canal de Nantes à Brest, certainement plus utile à Nantes et à la Bretagne toute entière qu'une liaison ferroviaire plus rapide avec Paris ?

Les artistes bretons présentent leurs vœux à tous les amis de Dihunomp



Marc Mosnier pour illustrer la couverture d'un livre en cours d'édition chez Yoran Embanner : à la manière d'un vitrail du XIIIe siècle



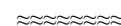
**Parées de sables blonds  
Les îles sont à la Bretagne  
Collier de granit**

**HERMINE**

De la Bretagne  
Noire et blanche  
Elle a les couleurs  
L'indépendant caractère  
Hermine s'appelle  
Racée mais point née  
Sans pour autant  
Être de gouttière  
Chatte à part entière  
Mine de rien  
Un peu matou vu  
Frôleuse altièr  
Elle entend tenace  
Tenir toute sa place  
Délicate jusqu'en sa litière  
Pas toujours obéissante  
Pour qu'elle comprenne  
Je me demande parfois  
Si je ne dois pas lui parler



Ci-contre :  
Mikel Chaussepiéd  
Les Amants de l'Aber  
eau-forte  
inspiré par la plage du Poul  
en vue de la pointe de Guern  
Presqu'île de Crozon



Ci-dessous :  
Armel Le Sec'h  
Fest noz glas



Dessin et poème de Gérard Gautier -  
Recueil « Errances choisies »





# L'heure du réveil

# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Mars 2012 - N° 53



## Éditorial

### Bureaucratie

Petit à petit, depuis plus de deux cents ans et au fil des républiques qui se sont succédées durant ces années, le pouvoir, en France, normalement confié à des représentants élus selon les principes de la Révolution, a glissé aux mains d'une organisation invisible, omnipotente et irresponsable qui s'appelle "bureaucratie".

La faute en revient au premier chef aux élus, avides de concentrer tous les pouvoirs, dans tous les domaines de la politique, mais aussi de l'économie, du social, du commerce, de la culture, de l'éducation, des sports et loisirs, ... à un seul niveau, celui d'un État omniscient, omniprésent, seul capable, selon eux, d'assurer le bien-être de ses individus-sujets. Et cet État décide de l'orientation de la Recherche et des aides à apporter à celle qu'il privilégie, il décide de stopper toute Recherche qui rencontre une opposition ou une méfiance populaire pouvant entraîner un préjudice électoral, il décide de même de ce qui est Innovation innovante et de ce qui ne l'est pas, etc. Ces élus ont même réussi à découper le territoire en parcelles administratives qui font penser à des "corrals" sans avoir consulté au préalable les populations-bétail qu'ils y ont englobées artificiellement.

Cette intervention étatique se traduit naturellement par des lois, des codes, des réglementations, des normes, des interdits en surnombre dont l'application, le respect, le contrôle et les sanctions sont confiés à des "bureaux" qui constituent l'Administration avec un grand A. Et finalement, c'est cette Administration toute puissante qui gère et dirige réellement le pays. C'est ainsi que l'État, à travers son Administration, est devenu le plus gros employeur dans l'hexagone.

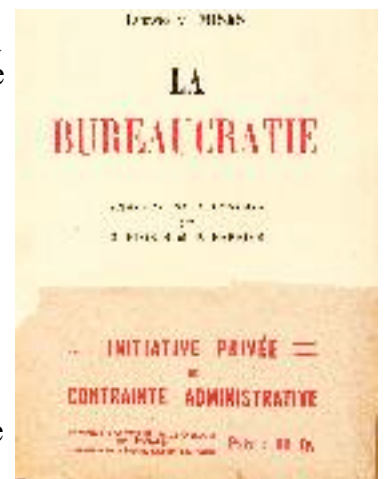
Les partis politiques, presque à l'unisson, sont prisonniers de ce système et ne veulent rien changer tant le poids de cette Administration est important électoralement. Les partis qui se réclament de "la gauche" en sont les plus ardents défenseurs, mais ceux qu'ils classent "à droite" n'échappent pas au mouvement. Il n'est que de voir le nombre de lois proposées par le gouvernement actuel - pas moins de 59 lois promulguées pour la seule année parlementaire 2009/2010 et 135 mesures réglementaires sur les 670 qui étaient prévues -. La France vient de dépasser le nombre de 10 500 lois et 127 000 décrets. Ses codes - civil, du travail, pénal, rural, etc; - deviennent d'une lourdeur et complexité qui provoquent la risée du monde entier tout en faisant la joie des procéduriers à la recherche lucrative de "vides juridiques".

Or, la bureaucratisation grandissante qui en découle n'est pas « un instrument de gouvernement démocratique, mais, au contraire, le pire ennemi de la liberté et de la démocratie ». C'est ce que déclarait Ludwig von Mises, économiste autrichien qui s'était réfugié aux États-Unis peu avant la seconde guerre mondiale, dans un livre écrit à l'époque en anglais, traduit en français et publié en 1946 sous le titre "La bureaucratie". En voici un passage : « Dans le dualisme État/individu, L'État a toujours raison, l'individu toujours tort. L'État représente le bien public, la justice, la civilisation et la sagesse supérieure. L'individu est une misérable créature, sottise et méchante. ». Selon Ludwig v. Mises, la bureaucratie a été la porte ouverte à ces dictatures qui ont fait florès au XXème siècle un peu partout. La même aventure pourrait certainement frapper aujourd'hui les pays dits "émergents" s'ils n'y prennent garde.

Mais soixante-dix ans après, dans les pays qui se considèrent sans doute, mais sans le dire, comme "émergés", la bureaucratie a pris un tout autre visage que celui du simple service rendu au public. Sous couvert de défense de l'environnement, de développement dit durable, de sauvegarde de la planète, la bureaucratie s'attaque aux activités industrielles qu'elle anéantit ou fait fuir, elle renchérit les coûts de la construction et en complique à loisir l'exercice, elle entrave le commerce et les transports, se mêle de pêche, d'agriculture, intervient dans les sports et la culture, l'éducation ... et tout cela, sans qu'elle soit responsable en quoi que ce soit puisqu'elle ne fait qu'appliquer et faire respecter les lois et règlements.

Ce n'est pas d'une assemblée nationale législative que la France a besoin  
mais d'une assemblée **délégitimative**.

Paul Chérel



#### Au sommaire de ce N° 53

p. 2 : Joies de l'insulte

p. 3 : le grand bazar

p. 4 : livres numérisés

#### Et via Internet

p. 5 et 8 : Après la perte du AAA

p. 6 : Offre raisonnable d'emploi

p. 7 : Acquisitions chinoises

p. 8 : Retraite, 60, 62 ans, à la carte ?

**Joies de l'insulte :**

*Fort à propos en période électorale* « Un "Petit dictionnaire des injures politiques" a paru l'an dernier (*Bruno Faligini, l'Éditeur 2011*). A le lire, on constate combien l'art d'injurier peut être éclatant ou odieux. ... Aristide Briand souleva l'ire de certains. Clémenceau disait de lui : «Quand j'aurai un pied dans la tombe, il me restera l'autre pour botter les fesses à ce voyou.» ... Plus près de nous, Raymond Barre fut appelé "Sancho Pansu" ou "Maréchal Pétrin". Édith Cresson fut surnommée "Ciboulette" par l'entourage de Michel Rocard, qui l'accusait de commettre six boulettes par jour. André Santini disait d'elle : « A force de descendre dans les sondages, elle va finir par trouver du pétrole. » ... Finissons par Talleyrand : «Pour cet ancien évêque, les vases les plus sacrés étaient les pots-de-vin.» ( Alain Charpillot in "Le Jura Libre" N° 2802 )

**Une campagne vide :**

« A environ deux mois du premier tour de l'élection présidentielle, les différents candidats bien que prêts à bondir, sont au moins d'accord sur un point : « *ne bougeons pas d'où nous sommes* ». Et toutes les équipes pratiquent la même tactique, celle des coureurs cyclistes sur piste, qui mobilise toute l'attention du compétiteur à faire du surplace, afin de ne se lancer que si un adversaire s'y risque. Dès la maternelle, qui n'a pas pratiqué la variante bien connue de la « barbichette » : le premier qui ira ou rira... ? » ( Pierre Romain in Lectures françaises N° 658 )

**Cornwall in the World :**

« What it is to be Cornish ? Our peninsula is surely the most distinct area in the entity called England . ... Cornwall's individual identity is validated historically with the Duchy established in the Middle Ages, the king's eldest son inheriting the dukedom which still has considerable estates and powers here and in England. ... We can readily identify with Welsh patriotism. "Hiraeth the Welsh call it - that awful nostalgia for one's own country, something beyond the mind" - and have fellow feeling with them and our Celtic brothers in Brittany (*c'est nous qui soulignons*) and with the wider Celtic world. » ( in "An baner kernewek" N° 147 )

**Rester maître de son referendum :**

« As many with some other agenda try to muddy the waters by deriding the Scottish Government's competency to hold a Referendum on independence, conveniently ignoring its overwhelming popular mandate, our historic belief in popular sovereignty and the UN principle of self-determination, the SNP gets on with the job of planning and organising. But all the plans and organisation in the world will count for nothing if we get the timing and terms of the debate wrong. And, just to ensure we don't follow Labour down its well-trodden path of complacency, let us remind ourselves that when we don't conduct the debate on our terms, we get gubbed (*sic, mot typiquement écossais : battus*). » ( Gorry Knox in "Scots Independent" N° 996 )

**La solution Corso-Corse est un leurre ?**

« Sans créer d'événement de terrain en se polarisant sur les seules élections, nous nous cantonnons au domaine de la parole incantatoire et des codes actuels inefficients; ... Les **Natio** préparent depuis cet automne leurs troupes en vue des élections législatives. Ils caressent l'espoir d'un premier député "natio" au Palais Bourbon. Peut-être ! mais rien ne sera résolu; Faire reconnaître le Peuple Corse avec son autonomie, cela revient à faire changer de Constitution et de nature à l'État jacobin. Il en faut beaucoup plus pour y parvenir. Les "nations" veulent dans la logique électorale ratisser large, augmenter leurs voix pour augmenter leur représentativité. Ils sont conduits à arrondir les angles pour obtenir des consensus larges et partiels : la langue, quelques pouvoirs "encadrés" "expérimentaux"... Des miettes alors que c'est tout ou rien en matière de survie. » ( Max Simeoni in "Arritti" N° 2264 )

**Collectivité Territoriale du Pays Basque (bis, voir N° 52) :**

« Ce projet de "CTPB" n'est ni une "marotte", ni une obsession. C'est le résultat d'un constat et d'une conviction très simples : rien ne bougera vraiment en Pays Basque tant que ce territoire n'aura pas les moyens de prendre lui-même les principales décisions qui le concernent. Les mouvements sociaux et les associations d'élus et d'acteurs économiques font leur travail de "socialisation" et "légitimation" de la revendication institutionnelle .... mais, à chacun son rôle, chacun sa mission. : un parti politique, à fortiori un parti abertzale comme le PNB, se doit de proposer à la société un projet d'évolution institutionnelle qui réponde aux attentes des élus, des milieux économiques et socioprofessionnels, et de la population. » ( Édito signé Manu in "Lema" N° 164 )

**Encore un nouveau machin :**

Difficile de savoir ce qui se passe dans la tête de nos gouvernants ou de ceux qui les conseillent ! Parmi les "ratés" du gouvernement actuel, figure, si l'on s'en souvient, la création d'une "Union pour la Méditerranée" (UPM, ne pas confondre avec UMP) dont on n'ose pas croire qu'elle est à l'origine de tous les mouvements qui ont secoué les pays musulmans ces derniers temps. Il n'empêche que dans la foulée, a été créée en janvier de cette année une "Agence française pour les villes et territoires méditerranéens (*comme il se doit*) durables" dont le but est de « mettre en place un dispositif d'échange d'expérience, d'expertise, de formation et de coopération entre les acteurs français et les pays de l'Union pour la Méditerranée », afin de permettre de « fédérer (sic) l'expérience des pays méditerranéens en matière de développement urbain et territoire durable ». Cela ne s'invente pas, c'était écrit en toutes lettres dans l'édition du 31 janvier de Maire-info.

**Pas clair :**

Hervé Novelli qui est maire de Richelieu (37120), président de l'AERF ( Association des Élus des Régions de France) et aussi secrétaire général adjoint de l'UMP s'est montré partisan au début du mois de février de la fusion département/région dans la ligne de la création du conseiller territorial unique. Selon lui, « Après la fusion des élus et des services, viendra celle des institutions » Mais, tout en prétendant qu'il est plus girondin que jacobin, il dénonce le fait que, hors transfert de compétences compensé à l'euro près, les collectivités ont créé en 10 ans 500 000 postes de fonctionnaires, la décentralisation favorise la dépense publique. Il est, en conséquence, hostile à ce que les régions disposent d'un pouvoir réglementaire « qui vaudrait licence pour réglementer tous azimuts. Le tropisme national pousse déjà à "pondre" des lois, des règlements, des arrêtés et des circulaires, n'en rajoutons pas sur le plan régional ! »

**Intercommunalité :**

Elle aussi fait partie de l'intervention de l'État dans un domaine qui devrait plutôt être du ressort de la libre entreprise. L'Assemblée nationale a voté le 14 février une proposition de loi présentée par Jacques Pélissard comportant un assouplissement de la carte de l'intercommunalité pour apaiser une fronde dans 33 départements s'opposant à un regroupement par les préfets. On y relève notamment la liberté laissée aux îles bretonnes (Bréhat, Sein, Ouessant, Hoedic et Houat) de ne pas adhérer à une communauté continentale.

Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.

**L'industrie s'incline, priorité à l'électeur/consommateur :**

« Chaque hiver, la Bretagne frôle le black out énergétique. ... La région est l'une des plus fragiles de France. EDF l'a transformée en terre d'expérimentation. Depuis janvier, dans le cadre de son programme Énergie Bretagne innovation (Enbrin), le fournisseur d'électricité teste l'effacement industriel. Il s'agit de décaler la consommation des professionnels en dehors des pics qui s'étalent de 7h à 13h et de 18h à 20h. Véolia, l'une des 20 entreprises engagées dans ces tests, a mis à contribution quatre installations. « EDF nous avertit la veille, explique Guy Randon, directeur technique. Nous nous organisons pour arrêter les activités énergivores pendant les créneaux choisis, en compensant avant ou après. » ( *et les 35 heures ?* ) Des entreprises agroalimentaires font appel à des groupes électrogènes et trois grandes surfaces vont essayer le pilotage d'usage, pour réguler le chauffage ou la ventilation à distance. Si le processus n'engendre pas d'économies d'énergie - ciblées par d'autres actions - il pourrait couvrir, s'il était appliqué à l'ensemble de la région, l'augmentation des pics, plus forte en Bretagne que dans le reste de la France !. » ( in "Sciences-Ouest" N° 295 ) *Puisque les Bretons refusent les centrales à gaz, on fait appel, à la place, à l'électrogène. Étonnant ! N'est-ce pas ?*

**Ordre éternel des champs :**

« Les micro-organismes du sol (bactéries, algues, champignons et levures microscopiques qu'on appelle communément ferments) ont été de tous temps le siège de mutations constitutionnelles, c'est-à-dire génétiques. Ce furent des O.G.M. avant l'heure. ... Les O.G.M. ne manquent pas d'intérêt, mais impliquent tout naturellement, comme le reste, des règles de prudence que les chercheurs ne cessent de s'efforcer d'appliquer. Ils sélectionnent... La production d'O.G.M., comme toute œuvre humaine, a et aura inévitablement des effets positifs. Citons-en quelques uns : lutte contre les pollutions, amélioration des rendements dans les Tiers et Quart mondes, désherbages propres, amélioration de la composition organique et minérale et même enzymatique des aliments, etc. A quoi bon se battre sans connaître, souvent sans raison, et dépenser en pure perte une grande partie de son énergie. Les Bretons à ce sujet ne se privent pas. A moins qu'il ne s'agisse que de simples agitations à caractère politique au sens vulgaire du terme, ce qui n'est pas notre affaire. » ( Jean Rivoallan in "War-raok" N° 34 )

**Histoire naturelle : l'abeille noire bretonne :**

« Sa pigmentation plus sombre permet une meilleure absorption du rayonnement solaire, dans une région où le soleil n'est pas toujours au rendez-vous. Ses poils, plus longs ( 40% de plus que chez les autres sous-espèces (noires) ), permettent de ramener plus de pollen, même quand la météo n'est guère favorable. Ses ailes et ses muscles, plus puissants, lui autorisent la sortie nez au vent, ainsi que le transport de plus grandes quantités de pollen et de nectar à chaque déplacement. C'est important, car, sous nos climats océaniques, les plantes sont moins riches en sucre. » ( Gérard Alle in "ArMen" N°186 )

**Les algues, nouvel eldorado breton :**

« Le projet Idealg vient d'être lancé officiellement à la station biologique de Roscoff (29), début décembre. Il porte sur la valorisation des micro-algues grâce aux biotechnologies. Des techniques qui intéressent déjà des industriels de la cosmétique, de l'agroalimentaire ou de l'aquaculture. Ces innovations pourraient impulser le développement d'une filière bretonne autour de l'algue. » ( in "Bretagne durable" N° 2 ) *Rien de bien nouveau qui justifie l'incorporation de cet article dans notre "lu dans la presse minorisée", si ce n'est signaler la naissance de cette nouvelle publication bretonne et le choix, dans son titre, du mot "durable" qui pourrait annoncer un certain penchant pour les idées à la mode. Comme disent les Espagnols « Veremos ! » En tout cas, pour faire du "durable", mieux vaudrait que la Bretagne existe de façon visible et entière, autrement que sous la forme d'une circonscription administrative découpée à Paris.*

**Dégradations :**

Ça continue ! Standards & Poor's a abaissé d'un cran fin janvier les notes de grands groupes bancaires français : Société Générale, Crédit Agricole et BPCE, groupe créé en 2009 par la fusion de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de la Banque Fédérale des Banques Populaires. L'agence de notation a aussi privé la Caisse des Dépôts - dont l'État se sert de plus en plus comme d'une "vache à lait" - de son triple A pour l'abaisser à AA+ et ainsi l'aligner mécaniquement sur la note de la dette française. Mais ce n'est pas tout ! L'agence Moody's a envisagé à son tour, le 14 février, de tempérer la note AAA de solvabilité de la France en lui attribuant une "perspective négative" ( Qu'en termes galants, ces choses-là sont dites! ). Il serait bon de connaître l'opinion des candidats à la présidentielle à ce propos et, si possible, les mesures crédibles qu'ils comptent prendre pour redresser la barre.

**Grand bazar :**

C'est l'expression utilisée par "Acteurs publics" le 20 février pour évoquer le constat "amer" du CESE (Conseil Économique et Social affublé du qualificatif "Environnemental" depuis quelque temps) devant le désintéressement des multiples instances dites de concertation en matière de développement durable réunissant syndicats, collectivités, État, associations, experts en vue de la mise en œuvre des dispositions préconisées par l'inénarrable Grenelle de l'Environnement : une gouvernance à cinq créant des incompréhensions, des impossibilités d'organisation de réunions, pour aboutir finalement à un désengagement des partenaires. Et le CESER, déclinaison de CESE au niveau des régions rappelle son rôle de première importance pour exprimer sur les schémas régionaux, SRCAE Schéma Régional climat-air-énergie et SRCE cohérence écologique. Peut-être existe-t-il un mot encore plus fort que bazar ?

**Certification environnementale :**

Les "Étatistes" ne s'arrêtent pas là ! Les voici dans le domaine agricole pour mettre en place concrètement le dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles ! La Commission Nationale de la Certification Environnementale s'est réunie à cette fin les 24 janvier et 15 février sous la présidence de Marie-Laure Madignier, haut(e?) fonctionnaire au "développement durable" du ministère de l'Agriculture. La CNCE a déjà donné un avis favorable, au niveau 2, *ne lésions pas !*, aux démarches Criterres, Area ( Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine), Terra Vitis Rhône-Méditerranée et Plante bleue. Avis aux agriculteurs bretons auxquels on ne pense que pour les accuser de pollution ! Dans la même ligne frénétique d'intervention étatique tous azimuts, la loi du 5 août 2009, dite Loi Grenelle 1, envisageait la création d'une "trame verte et bleue" d'ici 2012. Il semble toutefois que cette "trame" prend du retard et ne pourra voir le jour qu'en 2013. Il s'agit d'identifier et relier les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité. Et la dette publique dans tout ça ?

**Offre d'emploi ArMen :**

Dépêche lue sur le site de l'Agence Bretagne Presse : « 11 février - Suffisamment rare dans la presse bretonne pour être signalé, la revue bimestrielle ArMen recherche un journaliste de niveau BAC+5, polyglotte, connaissant les civilisations bretonne et celtiques, avec une belle plume et de bonnes connaissances de l'internet. ? »

Contacts : 02 98 27 37 66 ou 2 rue Félix le Dantec - Quimper

**Écoles d'ingénieurs : 7 bretonnes dans le Top 50 :**

« Si les prestigieuses Polytechnique, Centrale et Mines de Paris sont toujours en tête du classement 2012 des 114 écoles d'ingénieurs françaises réalisé par *L'Express* et *L'étudiant*, les établissements bretons continuent, eux, de progresser. On trouve ainsi dans le Top 20 : Centrale Nantes (12<sup>e</sup>) et Télécom Brest (14<sup>e</sup>). Puis, dans le Top 50 : Mines Nantes (26<sup>e</sup>), l'École Navale de Brest (36<sup>e</sup>), l'Ensta Brest (43<sup>e</sup>), L'Ensa Rennes (47<sup>e</sup>) et Saint-Cyr Coëtquidan (49<sup>e</sup>). Dans les écoles accessibles directement après le bac (58 établissements), dominées par l'Insa Lyon, la meilleure de la région est l'Insa Rennes (8<sup>e</sup>) devant l'Isen Brest (12<sup>e</sup>). » ( in "Bretons" N° 73 )

**Dastum, territoires de mémoire :**

« En 2012, Dastum fête ses quarante ans. Pour marquer le coup, l'association a choisi de mettre à l'honneur; tout au long de l'année, son réseau de collecteurs et de partenaires en s'alliant à quarante manifestations (fêtes, festivals, concours, rencontres,...) ou structures à travers toute la Bretagne. Le concept : proposer une découverte des fonds sonores de Dastum en lien avec chaque lieu, avec, le cas échéant, la présence d'un collecteur ou d'un conférencier invité qui présentera le pays, les collectes qui y ont été réalisées, ses grands interprètes ou ses spécialités. ... Le calendrier des quarante dates sera disponible sur le site de Dastum. » ( in "Musique bretonne" N° 230 ) *A noter que depuis le début de l'année, l'édition de Musique bretonne est devenue trimestrielle au lieu de bimestrielle. L'annonce des événements est assurée désormais de façon rapide et efficace en partenariat avec le site de l'association Tamm-Kreiz : www.tamm-kreiz.com*

**Le passé réinventé :**

« Elle s'appelait Yvonne Kerdudo. De 1913 à 1953, elle a sillonné le Trégor à vélo, armée d'une chambre photographique. Cette Bretonne formée par les frères Lumière a immortalisé scènes de vie et personnages à Callac, Tréguier ou Belle-Isle-en-Terre. En 2005, 8000 plaques photographiques ont été retrouvées dans un grenier de Plouaret. Grâce au travail de la compagnie Papier-Théâtre de Vieux-Marché, ce trésor de la mémoire a été restauré. Il a même donné lieu à des projections publiques émouvantes, au cours desquelles certains ont pu reconnaître un aïeul ou un lieu fréquenté enfant. Le "Vélo-photo de Madame Yvonne" est l'un des 9 projets récompensés par la Région pour leur caractère éducatif et patrimonial. » ( in "Bretagne magazine" N° 64 )

**"Artistes" célèbres :**

« Ludovic Bource zo bet priziet gant ur Golden Globe, evit ar sonerezh savet gantañ evit film "mut" Michel Hazanavicius, **The Artist**, gant Jean Dujardin ha Bérénice Bejo. Kroget en doa ar sonaozour sinema da seniñ piano hag akordeoñs e Loudieg ha Sant Brieg 30 bloaz zo. » ( in "Bremañ" N° 364 )

**Iffig :**

« - a apprécié d'entendre Patrick Braouezec, député du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, défendre l'amendement Le Fur-de Ruyg et le qualifier d'« attrayant ». - se dit que, même à Paris, certains se souviennent de leurs origines bretonnes ! - a trouvé à l'inverse étrange la réaction de Jacques Auxiette qualifiant d'« alliance suspecte » l'entente d'un écologiste et d'un député de droite à ce sujet, quand on sait qu'au premier rang des opposants à cet amendement se trouvait Christian Vanneste, artisan de la loi sur « le rôle positif » de la colonisation. » ( in "Peuple breton" N° 577 )

**Appel à candidature :**

« Nous avons l'intention de resserrer nos liens avec les autres associations, géographiquement proches, qui ont des objectifs convergents. ... Mais avant, il nous faut un nouveau président. En effet, Loïc Camus, notre président actuel, a pris la décision de ne pas se représenter. C'est pourquoi une Assemblée Générale sera organisée au printemps pour lui trouver un successeur. Ceci est un appel à candidature. ... Votre présence est indispensable, il y va de la pérennité de Koun Breizh. » ( in "An Ere" N° 56 )

Ar gaerell-vras 2/12

**Kounlevr miz Meurzh:** 27 Mars 1351 - Sant Louarn : Combat des Trente sur la lande de Mi-Voie entre Ploërmel (56800 Ploermael) et Josselin (56120 Josilin). Trente Franco-bretons avec à leur tête Jean, Sire de **BEAUMANOIR**, rallié à Charles de Blois, allié du roi de France, affrontent dans un combat chevaleresque, trente Anglo-bretons avec à leur tête, **BEMBRO**, commandant anglais du château de Ploërmel. L'Histoire de Bretagne nous dit que ce sont les Bretons qui ont gagné. Lors de la visite du château de Josselin, on nous dit que ce sont les Français qui ont gagné.

Expression recueillie par  
**Ofis ar brezhoneg.**

**Gortoz ar piz da boazhat**

Attendre que les pois cuisent, c'est attendre que les esprits se calment dans une discussion un peu vive. C'est une allusion à l'agitation en tous sens des petits pois lorsqu'on les fait cuire. Il existe une autre expression se référant à la même image : "**Bezañ kaset ha digaset evel piz dre ar pod**". C'est être secoué en tous sens comme, par exemple, dans un bateau sur une mer agitée

**Numérisation des livres indisponibles :**

Assemblée et Sénat ont voté successivement en janvier et février et à la quasi-unanimité une proposition de loi permettant la numérisation des œuvres indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle. Ce sont entre 500 000 et 700 000 titres qui seraient ainsi ravivés et mis à la disposition du public. Il s'agit d'œuvres tombées dans la "zone grise", celles dont les éditions sont épuisées et qui ne sont pas pour autant tombées dans le domaine public (70 ans après la mort de l'auteur). Une banque de recensement serait créée sous l'égide de la BNF (Bibliothèque Nationale). Reste à connaître la part qui serait réservée à l'édition bretonne !

**B-com, communication du futur en Bretagne ?**

Il s'agit d'un projet de l'Institut de Recherche technologique de Bretagne qui vient de recevoir le feu vert du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avec le soutien de 250 millions d'euros mobilisés dans le cadre du "Grand Emprunt". Le but : inventer images et réseaux en matière de communication, cinéma et santé du futur.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

*Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel  
Mail: Keruhel@gmail.com*

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

## NOUS AVONS REÇU : SUJETS DIVERS

*Bien que l'objectif de Dihunomp soit davantage orienté vers une information des Bretons sur les sujets les intéressant directement, nous ne résistons pas à publier in extenso une analyse de la gouvernance française relevée dans la lettre Polemia de ce mois de février 2012. Après tout, la Bretagne est, malgré elle, entraînée dans le maelström qui menace la France sans qu'elle en prenne bien conscience. On pardonnera le langage un peu vif de l'auteur.*

### **Après la perte du triple A de la France**

Les Américains ont une expression très plaisante pour désigner aimablement ce genre de situation : « He had it coming » que l'on peut traduire par : « C'est bien fait » ou « Il l'a bien cherché ». En effet, la décision de Standard and Poor's, lourde de conséquences, sanctionne, qu'on le veuille ou non, - car c'est bien d'une sanction qu'il s'agit - l'échec d'un homme, d'une stratégie, et la ligne de conduite adoptée pour gérer les affaires de l'Etat.

### **L'échec d'un homme**

Le président de la République est sanctionné pour son inconstance et son imprévisibilité. Il a fait preuve tout au long de son mandat de son incapacité chronique à dégager une vision d'ensemble des problèmes de la France et à mener une politique cohérente de long terme, et cela dans les domaines les plus divers. Bien au contraire, il a trop souvent agi par foucades successives, par coups de tête irraisonnés, parfois même franchement déraisonnables. C'est la décision impromptue d'aller, toutes affaires cessantes, écraser la minuscule Libye, sous le fallacieux prétexte de sauver des vies humaines menacées, en fait pour redorer, pour quelques semaines seulement, son blason auprès d'une opinion publique désabusée. Et que dire de la navrante loi sur le génocide arménien destinée à racoler in extremis les voix de la communauté arménienne, au risque de sacrifier nos intérêts économiques en Turquie. Comme si la France n'avait pas assez d'ennemis !

### **L'échec d'une stratégie**

De toute évidence, la France a souffert d'une mauvaise gouvernance économique. Car Nicolas Sarkozy a fondé sa politique économique depuis 5 ans sur le bluff, c'est-à-dire l'annonce fracassante de décisions non suivies d'effet. Notamment, depuis le retour de la crise, dans un monde dominé par l'image, il espérait sans doute qu'en se posant en défenseur de l'euro et protecteur des Français dans la tourmente, grâce aux multiples navettes Paris-Bruxelles, en duo avec Angela Merkel, il donnerait le change aux marchés et aux agences de notation. C'était prendre les analystes internationaux pour plus naïfs qu'ils ne sont.

En fait, cette partie de poker menteur reposait sur une idée fixe : ne pas prendre le risque de causer le moindre chagrin, ne serait-ce qu'à une fraction, même minime, d'un électorat de plus en plus rétif à l'approche des élections ; dans le même esprit, la départementalisation de Mayotte, dont la France n'a pas fini de payer l'addition pour des années et des années, n'avait d'autre justification que de récupérer une poignée de voix pour les présidentielles. Sous prétexte de la crise, puis des élections, les plans de rigueur, dont le gouvernement a longtemps refusé de reconnaître la nécessité (même le mot était tabou) n'ont fait qu'effleurer légèrement la pointe de l'iceberg de la dépense publique. On a prétendu économiser 8 milliards d'euros sous l'annonce fallacieuse de la rigueur là où il eût fallu, en réalité, faire dix fois plus, c'est-à-dire comprimer le budget de 80 milliards, et non de 8, en faisant porter l'essentiel de l'effort sur le budget social devenu obèse à force de mesures catégorielles démagogiques. En fait, au fil des années, le gouvernement a plus ou moins perdu la maîtrise de la dépense publique et il n'a aucune idée de la façon dont il pourrait reprendre la main. Le pari de Nicolas Sarkozy a été de croire qu'il pourrait « bluffer » les agences de notation en les abreuvant de déclarations de bonnes intentions, jusqu'au jour tant attendu de l'élection présidentielle, en avril 2012. Après, on verrait bien. Pari perdu !

### **Une ligne de conduite inadaptée à la conduite des affaires de l'État**

Autoritaire et capricieux, Nicolas Sarkozy est un homme seul qui ne consulte guère et n'écoute aucun conseil. Il ne connaît pas le travail en équipe mais professe, en revanche, un certain mépris pour les hommes qui l'entourent. Le premier ministre a été ramené au statut de simple « collaborateur » et les ministres à la dimension, encore plus modeste, de « sous-collaborateurs ». Il ne supporte apparemment aucune contradiction, surtout pas celle apportée par les faits. Cette légèreté se retrouve dans le choix des hommes (et des femmes) qui est une affaire de simple opportunité momentanée en dehors de toute considération de compétence. C'est le cas de Christine Lagarde, sycophante appliquée de Nicolas Sarkozy quand elle était aux Finances où elle s'était bien gardée d'attirer l'attention de son maître sur les risques, pourtant manifestes, du déficit et de l'endettement. Et cela avant d'aller prêcher la vertu fiscale, une fois nommée au FMI. Belle constance dans les idées ! Quant au sémillant Baroin à la voix de baryton langoureux et à la mèche accrocheuse, mais franc-maçon de poids, sa place serait sans doute plus justifiée dans un film de « crooner » qu'à l'austère Bercy. Il est vrai que son rôle principal consiste à commenter les événements parus dans la presse de la veille. Mais à choisir systématiquement des marionnettes pour occuper des postes aussi chargés de responsabilité qu'aux Finances, surtout en période de crise, on court le risque d'en récolter les fruits : l'irresponsabilité et l'absence de crédibilité.

*on lira la conclusion et la suite en page 8 de cette édition*

### **De tout un peu**

#### **Santé bretonne perturbée :**

Le Projet Régional de Santé (PRS) élaboré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) n'a pas eu l'heur de plaire au Conseil Régional de Bretagne (B4) qui a émis sur lui un avis défavorable dans sa séance du 4 février. Les trois Conseils Généraux (22,29,et 35 à majorité socialiste) ont également émis un avis défavorable. Seul le CG 56 à majorité dite gouvouementale selon la gazette des communes qui publie l'information, a voté pour. La Santé bretonne serait-elle affectée d'une maladie purement politique ? Le grand reproche qui aurait été fait au projet est qu'il a oublié l'essentiel : l'humain, et qu'il est trop technocratique. Pas de quoi rendre malade l'ARS toutefois puisque toutes ces assemblées n'ont de voix que consultative.

#### **Construction en hauteur :**

Le gouvernement (entendons par là le président Nicolas Sarkozy) vient d'émettre l'idée de relever de 30 % les droits de construire en hauteur sur un terrain donné, mesure qui devrait être débattue dans les assemblées à partir de février. Aussitôt, cris d'orfraie dans les rangs de l'opposition et de mouvements écolos dont le bien connu des Bretons, France Nature Environnement ! Il s'agit pourtant d'une bien timide tentative pour mettre enfin la France au diapason de tous les pays du monde entier qui se sont lancés depuis déjà bien longtemps dans la construction d'immeubles de grande hauteur, appelés buildings ou gratte-ciel. Seulement la France ne voit, pour le moment, dans cette petite "révolution" à l'échelle lilliputienne qu'une meilleure utilisation de terrains en vue d'augmenter l'offre de logements. Personne en France n'ose encore entrevoir l'intérêt d'immeubles regroupant, logements, bureaux, ateliers, commerces, évitant ainsi le fâcheux étalement urbain et les transports automobiles interminables entre lieux de travail et lieux de résidence. Mais évidemment, la France semble avoir quelques difficultés à réaliser et entretenir une simple cage d'ascenseurs dans ses HLM et c'est peut-être cela qui motive le plus les oppositions à cette idée.

Paul Chérel

#### **Campus de rang mondial :**

François Fillon a révélé le 3 février le nom des huit campus universitaires et de recherche sélectionnés pour bénéficier du "Grand emprunt" dans le cadre des "initiatives d'excellence" à hauteur d'un montant de 7,7 milliards d'euros. A condition cependant - nous pensons - que la France puisse réaliser cet emprunt malgré la perte de son triple A. Les "pôles pluridisciplinaires de rang mondial" sont Aix-Marseille, Toulouse, Sorbonne universités et Sorbonne Paris Cité, Saclay, Bordeaux, Strasbourg et Paris sciences et lettres. La Bretagne, oubliée, ne présente probablement aucun caractère d'excellence.

*suite en page 6*

## Est-ce à l'État de s'occuper de l'emploi ?

*L'État - on le sait - est, de loin, le premier employeur de France en nombre d'employés regroupés sous le même nom de fonctionnaires ou assimilés, mais cela lui donne-t-il une véritable compétence en matière d'emploi, la majorité des emplois offerts à la population relevant du domaine de l'entreprise privée ? La réponse à l'évidence est non lorsque l'on voit le manque de succès des organismes administratifs auxquels il confie la charge de prendre le problème en main, Anpe, Pôle emploi... et des mesures à caractère social qu'il prend à tous moments, exonérations ou allègements de charges au détriment de l'équilibre financier de la Sécurité Sociale, RSA, SMIC, etc. Toute intervention de l'État en matière d'emploi apparaît alors davantage comme une catastrophe que comme un remède. Ci-dessous, un large extrait d'un article de Bertrand Nouel publié dans la lettre de l'iFRAP du 17 février, sous le titre :*

### Chômage : redéfinir surtout l'offre raisonnable d'emploi

Le chef de l'État, en s'exprimant dans les colonnes du Figaro la semaine dernière sur le thème du retour à l'emploi, bouscule le paradigme qu'il avait lui-même appliqué avec l'institution du RSA, en reconnaissant que ce dernier, s'il avait contribué à diminuer la pauvreté, avait jusqu'à présent échoué comme outil de réinsertion dans l'emploi.

... Le problème n'est pas de savoir si les Français veulent travailler, mais quel emploi ils acceptent de prendre, ou au contraire refusent de prendre car trop mal payé ou jugé indigne par rapport à leurs capacités. Et c'est ici que le bât blesse, et que, sauf à se voiler la face, il faut bien reconnaître que nombre de Français préfèrent vivre de l'assistance plutôt que de prendre un emploi qu'ils jugent indigne, même si cet emploi serait -marginale- plus rémunérateur. On peut les comprendre. C'est ici aussi qu'apparaît la grande différence avec l'Allemagne, qui a réduit considérablement l'indemnisation du chômage (12 mois seulement pour les moins de 50 ans) et après cette courte période contraint les chômeurs à prendre tout emploi, même peu rémunérateur qui leur est offert.

Voyons comment, on serait tenté de dire à l'opposé, la France régleme le retour à l'emploi. Dans le cas des bénéficiaires du RSA, auquel Nicolas Sarkozy paraît se référer, le rapport final publié fin 2011 du comité d'évaluation du RSA conclut à l'impossibilité de mettre en évidence un effet notable de cette allocation sur le taux de retour à l'emploi des bénéficiaires, ni d'ailleurs sur le développement du temps partiel, des contrats courts ou à bas salaires. C'est évidemment une grosse déception à laquelle aboutit le système mis en place par Martin Hirsch à la demande du chef de l'État, et dont les causes sont multiples (complexité et illisibilité des effets financiers, refus de l'assistance, pratiques inquisitoriales de l'administration, intérêt limité, parcours administratif rebutant etc.) Le résultat est là : seulement 40% des bénéficiaires ont signé le contrat prévu par la loi pour définir le suivi de leur carrière, 52% ont un conseiller référent, 40% ont des entretiens à des intervalles supérieurs au trimestre, un quart ont disposé d'une formation etc.

Dans le cas général de l'inscription à Pôle Emploi, la loi a été revue en 2008 dans un sens plus exigeant pour les bénéficiaires, mais sans apporter de changements notables. Une nouvelle instruction ministérielle du 24 novembre 2011 est venue renforcer les devoirs des bénéficiaires, mais la déception des bénéficiaires est grande, car l'institution est débordée et n'assure ni le suivi ni la formation prévus.

... Il paraît essentiel que la notion d'« offre raisonnable » existant actuellement dans la loi soit d'abord redéfinie. Il est illusoire de penser qu'on augmentera notablement le retour à l'emploi aussi longtemps que le bénéficiaire pourra refuser un emploi dans les conditions actuelles qui lui laissent la très grande marge que nous avons indiquée. En fait l'allocation chômage fonctionne comme un minimum que le chômeur est assuré de percevoir, puisqu'il peut refuser tout emploi dont le salaire n'est pas au moins égal à l'allocation

..... Surtout, revoir la notion d'offre raisonnable d'emploi constituerait un progrès important pour inciter à la reprise du travail. L'obligation d'accepter tout emploi quelle que soit la qualification serait excessivement exigeante et douloureuse. On pourrait cependant définir la condition de similarité d'activité en ne se référant qu'à la branche d'activité, abaisser les critères financiers en fixant comme limite, et ce dès le début de la prise en charge par Pôle Emploi, un salaire égal au montant de l'allocation, et enfin supprimer le droit de refus en cas d'éloignement, sauf motif dirimant.

Ces propositions aggravent certainement la situation des bénéficiaires. Elles sont cependant moins exigeantes que celles en cours dans la plupart des pays qui nous entourent, et, en restant réalistes, sont nécessaires pour inciter fortement à la reprise de l'emploi.

*Ce qui précède n'est donc qu'un état des lieux qui ne fait qu'illustrer la préambule que nous donnions à l'article. En filigrane apparaît, de la part des élus, une certaine méconnaissance du monde de l'entreprise, de son organisation, de ses objectifs, de ses besoins réels, de ses contraintes. Or, c'est bien ce monde de l'entreprise qui est le seul véritable créateur d'emplois et de PIB.*

## De tout un peu

*suite de la page 5*

### Incompétence, laxisme, législation "trouée" ?

On estime à 31 000 le nombre d'étrangers en situation illégale qui ont été régularisés en France en 2009. C'est un chiffre révélé par la Climade, association de soutien aux immigrés mais non confirmé par les "Autorités" qui ne semblent pas d'ailleurs en mesure d'en fournir un, emberlificotées qu'elles sont dans les divers motifs invoqués, professionnels, familiaux ou humanitaires. En 2010, 188 387 admissions au "séjour" ont été enregistrées sans qu'il soit possible de distinguer entre elles les nouvelles arrivées ou les régularisations. Le gouvernement affiche pourtant sa volonté de lutter contre l'immigration illégale et les régularisations de sans-papiers.

### Rififi à propos des sous-préfectures :

La Cour des Comptes entre en conflit avec l'État (le ministère de l'Intérieur) en estimant que la carte des sous-préfectures est dépassée du fait d'une recentralisation de certaines missions au niveau du préfet. Nous ne souhaitons pas entrer dans ce conflit interne d'une organisation administrative qui date de la Révolution, mais nous pensons que le lecteur sera intéressé par ce qui suit, extrait d'un petit dossier "Cour des Comptes" publié dans Acteurs publics le 8 février : « la Cour semble s'inquiéter de la tendance sous-jacente à ce mouvement de transfert de mission et de maintien d'un réseau uniforme sur le territoire, de transformer les sous-préfectures en coquilles vides, avec des sous-préfets qui manqueraient d'orientation claire sur leurs missions.

Du fait de la baisse des effectifs et du transfert de la plupart des missions, les sous-préfets occuperaient un parc immobilier qui apparaît, aux yeux de la Cour, comme "surdimensionné" et trop onéreux pour les budgets disponibles. ». N'est-ce pas savoureux ?

### La taxe qui fait flop :

La Chine, à son tour, à la suite des États-Unis, interdit à ses compagnies aériennes de s'acquitter de la taxe sur les émissions polluantes imposée par l'Union européenne, dite taxe carbone. L'administration civile chinoise a interdit aux compagnies aériennes de participer au système européen ETS qui consiste, depuis le 1er janvier à imposer aux compagnies survolant l'espace aérien européen le paiement d'une taxe correspondant à 15 % de leur émission de CO2. La loi relative à cette taxe prévoit une amende estimée à 100 euros par tonne de CO2 en cas de non-paiement et même un refus d'atterrir dans un aéroport européen. C'est la guerre ! Tout cela au nom d'un réchauffement climatique qui fait toujours l'objet de controverses de la part des milieux scientifiques.

### OGM en hausse :

16,7 millions d'exploitants agricoles cultivent désormais des OGM dans le monde. En 2010, les surfaces cultivées ont augmenté de 12 millions d'hectares, aboutissant aujourd'hui à un total de 160 millions d'hectares. C'est à peu près trois fois la surface de l'hexagone. Il semble que le monde n'attache guère d'importance aux efforts de José Bové pour enrayer cette progression.

## Acquisitions chinoises

*Un texte qui nous a paru digne d'intérêt relevé dans le N° 658 de Lectures Françaises*  
Parce qu'ils s'y sentent mieux accueillis que de l'autre côté de l'Atlantique, les Chinois semblent avoir fixé leur choix sur l'Europe. Ils continuent d'acheter et de développer leurs activités, d'abord à Londres (les taxis noirs de la ville sont fabriqués par une filiale de Geely, un constructeur automobile de Shanghai qui a racheté Volvo). D'après *The Economist*, le fonds souverain *China Investment Corporation (CIC)*, «... est le troisième actionnaire le plus important de Songbird Estates, dont la filiale Canary Wharf possède les gratte-ciel qui dominent l'horizon, à l'est de la capitale ».

Certes, quand on demande aux citoyens européens s'ils sont inquiets de l'accroissement économique de la Chine, ils répondent oui à plus de 50 % des sondés. Ce qui ne semble pas partagé par leurs dirigeants qui sollicitent l'empire du Milieu pour qu'ils rachètent leurs dettes souveraines. On l'a encore constaté lors de la visite en Europe du Premier ministre chinois Wen Jiabao qui a donné des assurances dans ce sens.

Désormais ce sont les entreprises européennes qui proposent d'être rachetées par les Chinois. Très bien pourvue en bons du Trésor américains, la Chine cherche aussi à diversifier son portefeuille. D'où son intérêt pour l'Europe. Sa puissance économique est désormais comparée à un mastodonte : premier exportateur mondial, plus grande usine de la planète, deuxième puissance économique mondiale, première détentrice de réserves de change et banquière du globe. Sur les quelque 3 000 milliards de dollars de réserve de la Chine, environ 750 milliards seraient libellés en euros. On estime que les Chinois ont acheté à ce jour autant d'obligations émises par les pays en crise que la Banque européenne.

Ont aussi pris le chemin de l'Europe, des fonds privés chinois. Selon une étude du cabinet de conseil *Bain & Company* et de la *China Merchants Bank*, « les particuliers chinois détiennent une épargne nette de 62 000 milliards de Yuans (6 700 milliards d'euros), 600 000 disposeraient de plus de 10 millions de Yuans chacun (plus d'un million d'euros) et ils sont disposés à les placer hors de Chine » (*Courrier international*, 29/12/2011).

Tous les secteurs d'activités de masse intéressent les Chinois. Au Royaume-Uni, en Italie (à Prato (Toscane), 40 000 Chinois travaillent dans l'industrie textile de piètre qualité mais avec l'étiquette « *Made in Italy* »). CA estimé : 2 milliards d'euros par an, dont « la moitié au noir » mais aussi en Allemagne et ailleurs dans l'Est, ils « font leur marché », multipliant les transactions de fusions et acquisitions. Ils profitent de l'éclatement économique de l'Union européenne qui n'a aucune politique précise sur ces sujets, ce qui pousse cependant les euro-maniaques à réclamer un gouvernement économique de l'UE.

Michel Leblanc

## Solar kraft : Nein Danke !

Energie solaire : non merci ! L'Allemagne est LE modèle, on nous en rebat les oreilles sans que, souvent, nous ayons la possibilité d'en juger sur pièces. Dans le domaine de l'énergie et du climat, on sait l'Allemagne, comme la France, dépourvue de pétrole. Du moins les Allemands ont-ils des idées (et ... du lignite) et la **Verdeur** (*die Grünen*) de leurs convictions, bien connue, s'est incarnée dans un mix énergétique faisant **la part belle aux énergies renouvelables**.

- **Eole** souffle sur plus de 20 000 aérogénérateurs dont la puissance nominale - c'est à dire maximale - (*théorique, c'est nous qui soulignons, puissance des machines à la conception*) atteint 29 075 MW (dont 2007 MW mis en service l'an dernier).

- **Helios** darde ses rayons sur plus d'un million d'installations photovoltaïques - appartenant à des industriels ou à des particuliers propriétaires de leur pavillon - cumulant une puissance de crête de l'ordre de 24 700 MWc. Ce "c" correspond à la capacité maximale d'un capteur solaire correctement orienté et juste au zénith du soleil. Les 4 réseaux allemands (E.ON, EnBW-Netz, RWE-Netz et Tennet) sont tenus de bénéficier d'énergies dites gratuites (sans combustible fossile ou nucléaire) à hauteur d'environ 54 GWh. Or, **ces énergies sont intermittentes** : en moyenne sur les 8760 heures que compte une année, l'éolien ne donne sa pleine puissance que pendant 1 600 heures, le solaire encore moins, de l'ordre de 800 heures.

La réalité des lois physiques commence (*donc*) à percer de part et d'autre du Rhin.

Le grand hebdomaire « *der Spiegel* » dénonce sur 3 pages **la foi aveugle des Allemands dans le solaire**, sous tous les points de vue : financier (on aurait dépasser les 100 milliards de subventions), environnemental (pour éviter une tonne de CO<sub>2</sub>, on peut dépenser 5€ dans l'isolation d'un toit existant, investir 20 € dans une centrale à gaz neuve ou **gaspiller 500 € dans une nouvelle installation solaire**).

*Ce qui précède est extrait d'un article publié par l'association "Sauvons le climat" en date du 7 février. L'article invite les prétendants qui se bousculent en ce moment pour prendre la présidence de la république français à méditer sur les spectaculaires revirements d'autres voisins européens à propos des "renouvelables" : moratoire espagnol janvier 2012, coupes annoncées par les Britanniques dans les tarifs de rachat, révision italienne du programme énergétique, taxation tchèque sur les revenus solaires, adaptation des tarifs des renouvelables en Suisse.*

## Chronique nantaise

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*Comme annoncé précédemment dans cette chronique, Pornichet a donné par un référendum la possibilité à sa population d'opter pour un maintien au sein de la communauté de communes dénommée "la Carène" et dominée par Saint-Nazaire ou bien de rejoindre sa voisine bauloise dans la communauté de communes "Cap Atlantique". C'est cette dernière option qui a été retenue avec 62,82 % des voix. Il y a eu toutefois une abstention de près de 60 %.*

*Pas de chances pour Jean Nouvel, le très (trop ?) célèbre architecte adulé par les media ! Le tribunal conçu par lui à Nantes et érigé il y a 10 ans, souffre de multiples malfaçons qui provoquent quelques batailles entre experts de l'Etat, du constructeur, des sous-traitants, du bureau d'études, etc.*

*Un Apple store à Nantes ? La firme se montre désireuse de s'y implanter et vite ; elle est à la recherche d'un emplacement : centre ville ou périphérie Ouest ? C'est pour très bientôt !*

*La région PdL a créé sur Internet en janvier un site d'information qu'elle a baptisé "Le fil des territoires". En langage informatique, le mot "Fil" désigne un Flux d'Information via Internet. On y trouve des contenus sur l'action publique à destination des collectivités et des media. Cela provoque une vive réaction de la part des clubs de presse locaux qui tiennent à rappeler qu'il ne faut pas « mélanger information et communication ». Ils trouvent en outre que la région avance "masquée" car les articles ne sont même pas estampillés comme provenant d'elle. Au conseil régional, on admet que l'objectif est de « faire reconnaître le fait régional et l'implication de la région dans les projets régionaux ».*

*Faisant probablement écho à l'article publié en page 6 de cette édition, le département de Loire-Atlantique veut s'occuper de l'emploi en mettant en relation des entreprises en recherche de main d'œuvre et des bénéficiaires du RSA ; objectif visé, faire recruter 250 personnes en 2012 sur des niches d'emploi non pourvues. Une convention a déjà été signée à cet effet le 8 février entre le CG 44 et six entreprises.*

*Le vendredi 27 Janvier, le Conseil municipal de Nantes a voté en faveur de la signature par la ville, au niveau 1, de la charte "Ya d'ar brezhoneg". Certaines actions relevant de ce niveau 1 avaient déjà été amorcées par Nantes, comme une signalisation bilingue par endroits (notamment au château des Ducs de Bretagne), un fonds breton en bibliothèque, etc. On pourra même célébrer des mariages en breton, il y a déjà eu deux exemples par le passé.*

*Nantes et Carhaix s'associent pour présenter un dossier à l'Unesco en vue de la reconnaissance des sports et jeux bretons comme patrimoine mondial. Des réunions se sont tenues en février entre la Falsab, la fédération de Gouraine et le responsable du comité de propositions à l'Unesco.*

## Après la perte du triple A de la France

suite de la page 5

On observera, pour conclure, que Nicolas Sarkozy reste plus que jamais fidèle au mythe bien français, qu'il est suprêmement important d'envoyer des copains à des postes de haute responsabilité internationale dans l'espoir d'avoir la haute main sur ces institutions : c'est la nomination au FMI du célèbre DSK avant que ce dernier ne sombre dans la délinquance sexuelle, promptement remplacé par Christine Lagarde au généreux sourire. En fait, au FMI comme ailleurs, ces institutions ne sont pas gérées par une personnalité charismatique capable de faire la pluie et le beau temps, comme la presse française, toujours aussi inculte, s'en est laissée convaincre avec DSK, mais par un corps technique solidement charpenté et largement indifférent aux influences partisans (sauf en ce qui concerne, bien entendu, celle des Etats-Unis et encore).

~~~~~  
Sur les conséquences de la perte du triple A - qu'aujourd'hui les porte-parole en service au gouvernement s'efforcent risiblement de minimiser, après les avoir dramatisées à l'excès, on sait qu'elles seront quand même sévères, surtout dans le contexte économique actuel : c'est le renchérissement du coût de refinancement de notre endettement, l'affaiblissement de toute la zone euro que l'on prétendait défendre, le risque de voir les taux d'intérêt monter d'un cran à tous les niveaux, y compris celui des ménages, et cela en pleine stagnation économique. Les dégâts ne sont pas secondaires et la pente à remonter sera encore plus rude. Et de quel crédit, de quelle autorité notre président va-t-il pouvoir se prévaloir auprès de ses interlocuteurs étrangers après une telle perte de prestige ? Il ne lui reste plus qu'à bombarder Monaco ou le Liechtenstein pour réaliser l'union sacrée des Français autour du drapeau et de sa personne.

Mais cette nuée sombre est quand même traversée par quelques rayons de soleil qui redonnent une clarté d'espoir aux gens en place au gouvernement. C'est que la Providence, bonne mère, leur a désigné comme adversaires à gauche une galerie de clowns réunis comme rarement dans l'histoire électorale de notre pays. Imaginons le pâle Hollande, amaigri au point d'en devenir diaphane, élu président pour s'entourer d'une équipe de choc formée de Ségolène Royal, de Martine Aubry, de Jack Lang bien sûr, assistés de l'inévitable, l'insusable Jacques Attali, qui n'en est pas à un retournement de veste près. Pourquoi, tant qu'à faire, ne pas nommer à ce gouvernement l'ineffable Eva Joly, gracieuse fille d'Eve, comme ministre de l'Industrie chargée de démanteler la filière nucléaire française ? Mais voilà que l'extrême gauche de Jean-Luc Mélenchon donne à son tour de la voix et menace de rendre « coup pour coup » aux agences de notation. Il s'agit, sans nul doute, dans l'esprit de ce pitre, d'envoyer une escouade de gauchistes lancer des pétards dans les bureaux de Standard and Poor's comme il faisait autrefois à l'école.

Non, décidément, avec des mauvais plaisants de cet acabit, la partie est loin d'être perdue pour une UMP menacée de naufrage et son président.

~~~~~  
Yves Marie Lulan

## Faut-il fixer l'âge de la retraite à 60 ans ou à 62 ans ?

*Il est d'usage (de bonne ou mauvaise guerre), pour les prétendants à la succession du chef de l'État de critiquer - ou annoncer la remise à plat - d'une décision prise par le gouvernement en place. C'est ainsi que l'on a entendu, au cours de ces mois de campagne pas encore commencée pour "la présidentielle", plusieurs déclarations lancées au son de la plus pure démagogie et évidemment sans grande réflexion sur les difficultés ou conséquences financières, un retour sur un âge de retraite à 60 ans. Voici donc ci-après, un article/communiqué émis par l'association "Sauvegarde Retraites" sur cette question brûlante !*

Tantôt **François Hollande**, en réaction par rapport à la réforme introduite en 2010, annonce au Bourget que, s'il est élu, « tous ceux qui ont 60 ans et qui auront cotisé 41 années retrouveront le droit de partir à la retraite à taux plein ». Tantôt **Xavier Bertrand**, ministre du Travail, accuse le candidat socialiste de préparer « une attaque sans précédent » contre les classes moyennes pour financer cette mesure, dont il estime le coût à 20 milliards d'euros.

Pour résumer, le premier veut continuer à transformer des seniors encore capables de travailler en rentiers de l'État ; et le second, relever coûte que coûte l'âge de la retraite, quitte à obliger à bosser les cancéreux et les grabataires ! **Alors, 60 ou 62 ? Faux débat !**

**D'abord, parce que le recul de l'âge de la retraite**, s'il permet à l'État d'économiser quelques milliards d'euros (5 milliards en 2015), est loin de suffire à assurer le financement du système.

**Ensuite, parce que de très nombreux Français, notamment parmi ceux qui bénéficient des régimes spéciaux du secteur public, continueront à partir bien avant 60 ans (à 52 ou 57 ans).**

Mais surtout parce que **rien ne justifie que l'État fixe autoritairement un âge de départ minimum et maximum** et contraigne les Français à continuer ou à cesser de travailler contre leur gré. Pourquoi la puissance publique imposerait-elle une norme générale, alors que les besoins, les désirs et les moyens diffèrent sensiblement d'un individu à l'autre ? Chacun devrait être libre de mettre un terme à son activité ou la poursuivre, s'il le souhaite ou ne peut pas faire autrement.

Pour que ce soit possible **il suffit de responsabiliser les affiliés** en instaurant un système contributif, autrement dit **en liant le niveau des prestations aux cotisations versées** (ce qui suppose aussi de supprimer les régimes à prestations définies, en vigueur au sein des régimes spéciaux). Mais le seul mot « responsabiliser », tabou, semble terroriser les manitous de la sécurité sociale et de la haute technocratie, aussi bien que les hommes politiques.

Le montant de la rente perçue sera évidemment moins élevé pour un retraité liquidant sa retraite à 50 ans que s'il avait interrompu son activité professionnelle à 70 ans ou plus, mais chacun choisira la formule lui convenant le mieux, en fonction de ses priorités.

Pour compléter ce dispositif, **il conviendra de libéraliser complètement le cumul emploi-retraite** (dont les conditions ont été assouplies en janvier 2009) ; de permettre aux affiliés de liquider une partie de leur retraite tout en conservant une activité à temps partiel ; et de les autoriser à suspendre la liquidation de leur pension pour reprendre une activité.

**Ainsi conçue, la retraite « à la carte » permettrait de concilier la recherche de l'équilibre financier avec la liberté du travail... si le mot « liberté » n'effrayait pas tant les technocrates.**

Deux échos relevés dans la lettre

Polemia de février

Il s'ont osé le dire

« En dépit d'une baisse de son prix, l'or ne cesse de renforcer sa part dans les réserves des grandes banques centrales mondiales, au détriment du papier. Très discrètement, la Banque centrale turque a annoncé cette évolution. Il en est de même de la **Banque centrale de Chine**, pays où il est impossible d'expliquer par la seule demande privée l'incroyable explosion des importations d'or via Hong-Kong en quelques mois. » (SOURCE : *Faits & Documents* n° 329, 1er-15/02/2012.)

Les chiffres

**10.400 euros**

C'est la nouvelle rémunération mensuelle nette du ministre des Affaires européennes, contre 6.700 euros en 2010, selon René Dosière, député apparenté PS, qui vient de publier son dernier livre, *L'Argent de l'Etat : un député mène l'enquête*. Le ministre de la Ville a également amélioré son salaire de 32% à 9.850 euros, suivi de près par celui des Sports (+30% à 10.400 euros). Le ministre de la Défense perçoit enfin la plus forte rémunération, avec une moyenne mensuelle de 14.000 euros (+24%). « Les rémunérations les plus élevées du gouvernement actuel de François Fillon ont augmenté de 10% à 55% ». « Il est scandaleux et inadmissible que les membres des cabinets ministériels s'excluent des efforts de rigueur qu'ils imposent aux Français », s'indigne René Dosière, qui a mené l'enquête pendant cinq ans. (SOURCE : *L'Argent de l'Etat : un député mène l'enquête*.)

## E berr gomzou

**Biocarburants : Pas très «bio», mais très très chers.** C'est la Cour des Comptes qui le dit dans un rapport émis fin janvier. L'automobiliste fait les frais d'un coût de production élevé et d'une politique d'aide à la filière française pour un bilan environnemental de plus en plus contesté. **Énergie** : Le pic de décembre 2010 n'a pas été dépassé : 96 300 MW au lieu de 96 710, mais le réseau européen a été très proche de ses limites. La France a importé de l'électricité à un niveau quasiment maximal par rapport aux capacités de transport international d'énergie, à savoir 3000 MW d'Allemagne et 2000 MW d'Angleterre. **Épargne en danger** ? On pourrait le craindre en voyant l'État faire appel aux fonds d'épargne pour permettre à la Banque Postale et à la Caisse des Dépôts et Consignations de faire face aux demandes des collectivités locales pour leurs investissements.



# L'heure du réveil



# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Avril 2012 - N° 54



## Éditorial Votes utiles

Enfin nous y arrivons ! C'est le 22 de ce mois d'avril qu'aura lieu le premier tour d'une élection présidentielle dont on nous rebat les oreilles chaque jour depuis plus d'un an. Nul ne peut avoir échappé à ce tintamarre médiatique parfaitement inutile et insipide, même le plus acharné des **abstentionnistes**. Et c'est particulièrement à **ceux-ci** que cet éditorial s'adresse aujourd'hui.

Quelles que soient les motivations qui les incitent à ne pas se déplacer pour répondre à une consultation populaire, il est bien dommage que ce phénomène de l'abstention qui prend chaque fois un peu plus d'ampleur, ne soit pas mieux pris en compte par les scrutateurs, par les administrations préfectorales, par les media bêtes et méchants qui formatent l'opinion, ni même par les "politiques" pour qui le seul résultat qui compte, c'est le nombre de suffrages dits exprimés. Il serait pourtant bon d'étudier d'un peu plus près ce phénomène qui, aux yeux de certains, apparaît comme un manque de civisme, ôtant même le droit, tout au moins moral, à ceux qui en font profession, d'exercer la moindre critique envers la classe politique.

C'est pourtant lors d'une élection "présidentielle" au suffrage universel et au niveau national comme l'a voulu, à une autre époque et dans d'autres circonstances, une Constitution de type monarchique, que les **abstentionnistes** pourraient le mieux mettre en valeur leur nombre impressionnant, en votant "**utile**", obligeant ainsi ceux qui parlent des résultats à en faire la **UNE** de leurs journaux à sensation. Je suggère donc à **tous** les abstentionnistes d'abandonner pour une fois leur apparente indifférence afin d'être entendus dans le pays tout entier et que cela serve à modifier un "système" de gouvernance à bout de souffle et d'idées.

Le **premier tour** n'est plus qu'une mascarade. Le simple seuil de 500 "parrainages" nécessaires pour faire acte de figuration dans la bataille et accordés par des élus faisant déjà partie pour la plupart du "système" est, à lui seul, une atteinte au choix des électeurs, surtout lorsque le dit parrainage fait l'objet d'une quasi-infamante publication et mise à l'index du parrain téméraire. Il en résulte alors une liste restreinte de quelques "challengers" pas trop dangereux pour créer un quelconque souci **aux deux "présélectionnés"** dont les media suivent les déplacements à tout instant en nous relatant quelques bribes de leurs discours fades et inconsistants. A ce stade, le vote des abstentionnistes peut, s'ils le veulent bien, revêtir une importance capitale, bien supérieure à celle de l'ensemble au grand complet des votes en faveur des "challengers". Il leur suffirait au moment du vote, de placer dans l'enveloppe, **après l'avoir soigneusement barré**, le bulletin de l'un des deux "**présélectionnés**", celui qui leur apparaît le plus inapte à gouverner le pays et à le représenter aux yeux du monde, **Raffinement suprême !** Mettre les deux bulletins **préalablement barrés**, dans la dite enveloppe ! Il serait alors bien surprenant que les media osent encore passer sous silence ce phénomène nouveau surtout si, d'un seul coup, le nombre des bulletins dits nuls ou non exprimés passait des quelque 2 ou 3 % habituels à plusieurs dizaines de pour cent. Les abstentionnistes auraient donc fait un "**vote utile**".

**Au second tour**, date prévue le 6 mai, il ne restera plus que les deux "**présélectionnés**" sauf si un outsider a réussi de façon surprenante à en éliminer un. Quoi qu'il en soit, le vainqueur final sera l'un des deux "**présélectionnés**" qui s'empressera, une fois en place, de s'entourer de quelques amis afin de consolider la place conquise, tout en poursuivant la même politique de pouvoirs centralisés au niveau d'un État de plus en plus incapable de les assumer. Le seul "**vote utile**" des abstentionnistes, éventuellement rejoint par celui des déçus du premier tour, sera alors le "**vote blanc**" cher à Gérard Gautier. Mais, alors que Gérard Gautier n'en a pas donné la recette complète, je suggère un vote véritablement blanc, à savoir la mise dans l'enveloppe d'un morceau de papier vierge préalablement découpé chez soi à la taille du bulletin. L' élu final, même avec un score affiché officiellement de 51 % des voix n'aura guère de raison de se prévaloir d'une majorité si le pourcentage réel par rapport à la population en âge de voter dépasse à peine les 15 ou 18 %.

Ce vote **abstentionniste**, s'il est massif, démontrera par l'absurde (comme en mathématiques) combien l'élection au suffrage direct, d'un Président, investi de tant de pouvoirs dans un pays comme la France, si profondément divisé par l'imbécile clivage gauche/droite, est

**un non-sens et un véritable déni de démocratie.**

Paul Chérel

### Au sommaire de ce N° 54

p. 2 : Les promesses prolifèrent

p. 3 : Centrale à gaz

p. 4 : BZH New York

### Et via Internet

p. 5 : Poutine le Grand

p. 8 : Archives sonores et Internet

p. 8 : Le coin de la poésie

**Lu dans la presse minorisée**

( mars 2012 )

**«Parachutages» en Bretagne comme ailleurs ? :**

« Le "parachutage politique" est une pratique largement répandue depuis très longtemps dans tout l'hexagone. Pourquoi alors lui consacrer une étude spécifique à la Bretagne à cinq départements ? » *C'est à cette question que répond Jean Guiffan ( in "Peuple breton" N° 578 ) auteur d'un ouvrage en souscription sur ce thème avec illustrations de Nono. On peut, dans l'article lire ceci :* « basculement politique : Mais depuis la fin des années 1970, la gauche a assez rapidement progressé en Bretagne, jusqu'à y devenir majoritaire au début du XXI<sup>e</sup> siècle. De ce fait, les parachutages de droite, moins nombreux, sont aussi moins assurés sur des terrains d'atterrissage de plus en plus difficiles, comme l'a montré en 2010 le cuisant échec de Bernadette Malgorn à l'élection régionale.

**Un président de la République ?**

« **Pour le Peuple, rien de bon !** Le dilemme est tranchant : la mort du Peuple Corse ou la défaite des Jacobins. Notre mission historique est donc de chasser leur emprise sur l'Île. L'éradication doit être complète. L'exception insulaire est possible à l'exemple peu ou prou des confettis restant de l'Empire colonial. Polynésie, Nouvelle Calédonie, Seychelles... Le système jacobin ne peut pas se réformer dans un sens favorable pour le Peuple Corse. C'est pour lui contre nature et même suicidaire. Par contre, il s'adaptera cyniquement à la marge pour continuer son œuvre funeste. Promesses, effets d'annonce, mesures partielles, dérogations provisoires qui seront sans lendemain et qui ne modifieront en rien le cours vers la sortie de l'Histoire, la fin du Peuple Corse. » ( Max Simeoni in "Arritti" N° 2269 )

**Indépendance or Europe :**

« Independence **IN** Europe is an oxymoron. It's Independence **OR** (*c'est nous qui soulignons*) Europe. Scots, a most international people, have extensive blood ties with America, Canada and many other countries which it does not have, to the same extent, with the Continent. Certainly work closely with Europeans, but also work toward economic developments of Scotland's "people connections" around the World. **Referendum** : To simplify the Referendum, renegotiate the existing Union to clearly establish (re-establish) Scotland and England as equal parties. It may make sense for Scotland and England to have some form of Union, but not the lopsided one which now exists. » ( Harry McAlister, *lecteur de l'Etat de Washington*, in "Scots Independent" N° 997 ) *A méditer par les Bretons !*

**Influence disproportionnée des media :**

« Il me faut dire un mot des media, le quatrième pouvoir, à gauche à 90% et qui dicte sa loi en raison de son influence disproportionnée. Naturellement, Internet est, à ce jour (et pour combien de temps encore ?) un espace de liberté surveillée mais son influence est loin d'être celle des grands media. Ces derniers jouent sur deux registres : l'opinion publique et les sondages. Ils dictent à "l'homme de la rue" ce qu'il doit penser, ce qu'il doit dire et faire. Ce n'est plus de l'information mais de la pensée dirigée, orientée, faussée, tronquée, au besoin falsifiée ou déformée. » ( Olivier Destouches in Lectures françaises N° 659 ) *dans un dossier intitulé "Quelques réflexions sur l'élection présidentielle".*

**Réunification à petits pas ?**

« C'est en tout cas une perspective rendue envisageable par l'adoption récente, à l'Assemblée nationale, d'un amendement visant à rendre la Loire-Atlantique libre de s'autodéterminer. Le département pourrait alors décider, à l'issue d'un référendum local, de rejoindre ou non la Bretagne (avec l'accord de celle-ci). Et ce indépendamment des souhaits de la région Pays de la Loire. Mais avant d'en arriver là, le projet de " loi sur le référendum d'initiative partagée " et sa déclinaison régionale, devront d'abord convaincre le Sénat, puis le Conseil Constitutionnel. En attendant les débats vont bon train... » ( in "Bretagne magazine" N° 64 ) *Le titre exact de cet entrefilet dans le magazine est « Une Bretagne bientôt réunifiée ? ». En tout cas, les candidats à la présidence ne se précipitent pas pour en parler. Il faut dire qu'ils sont bien occupés par leurs petites passes d'armes d'opérette.*

*suite page 3*

**POLITIQUE**

**Parrainages :**

La question de leur absurdité revient avant chaque élection présidentielle et est vite oubliée au lendemain des résultats. Voici ce que l'on pouvait lire dans "Le courrier des Maires" du 29 février : « Le système du "parrainage", ou présentation des candidats par les maires, est critiqué de toutes parts. Élus locaux, candidats, juristes, tous dénoncent l'inefficacité et les effets pervers du système. Mais après l'élection, l'urgence d'une réforme disparaît. Jusqu'à la prochaine élection présidentielle. Pourtant, l'enjeu est d'importance : le système du "parrainage" perturbe les maires, soumis à des pressions, et complique l'exercice du mandat. Au-delà, c'est peut-être un lent poison pour la démocratie. » Ne pas compter sur "l'heureux" élu pour changer quoi que ce soit !

**Un traité européen sans la France ?**

C'est le titre de l'éditorial signé Jean-Dominique Giuliani dans la lettre de Robert Schuman du 19 mars qui commence par ces mots « L'élection présidentielle française pèse sur l'Union européenne. L'un des candidats veut renégocier le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'Union économique et monétaire et tente d'entraîner avec lui certains de ses amis politiques. » On remarquera le soin apporté à ne pas indiquer le nom du candidat en question. Rappelons quand même que ce traité élaboré et signé, un peu à la hâte, (*période de crise oblige*) est tout simplement destiné à bannir les déficits et les dettes publiques au nom de la coordination des politiques économiques.

**De l'Europe des États à l'Europe des citoyens :**

Dans la lettre de Robert Schuman précédente, (12 mars) ce sont plusieurs "militants" européens affiliés à des mouvements divers qui appelaient à un « rééquilibre entre les deux légitimités qui fondent l'Union européenne, celle des États et celle des citoyens, notamment au moyen d'une élection directe ou indirecte du président de la Commission, des commissaires nommés par des représentants du peuple (*et non comme maintenant par les États*) et une représentation plus proportionnelle du Parlement européen. Au lieu de faciliter la résorption des divergences économiques entre États membres, la fragmentation politique de l'Europe les a plutôt accentuées. Seul le fédéralisme peut permettre de décider au niveau requis.

**Les promesses prolifèrent :**

A défaut d'un programme bien construit, solide, cohérent, profitable à l'intérêt général, les candidats à l'élection présidentielle ne manquent évidemment pas d'imaginer et énoncer des promesses qui, comme on dit, n'engagent que ceux qui les écoutent. En voici une qui émane du représentant d'un parti (PS) qui a déjà eu maintes occasions de faire ses preuves : confier aux régions le pouvoir d'adapter les lois, et de gérer directement les fonds structurels européens.

**Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.**

**La France et ses manies cardinales :**

« **Sud-Ouest France** : Non, il ne s'agit pas du nouveau titre du quotidien régional de Bordeaux, mais de la nouvelle bannière brandie par les Conseils régionaux d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Une bannière qui doit porter au firmament les produits gastronomiques régionaux tels que le foie gras du Sud-Ouest, les fromages ou encore le pruneau d'Agen. Et c'est le salon de l'agriculture de Paris qui a été choisi pour le baptême (républicain !) de la nouvelle bannière. Reste à savoir précisément ce qu'il y aura derrière : des produits d'appellation uniquement ? des produits fabriqués dans le Sud-Ouest ou qui y sont transformés ? Et en définitive, la nouvelle bannière sera-t-elle synonyme de qualité ou servira-t-elle juste d'indication géographique ? Concernant les produits du Pays Basque, on peut s'interroger sur le besoin réel de cette bannière : achètera-t-on bientôt du piment du Sud-Ouest, du poulet sud-ouestais ou de la piperade sud-ouestaise ? » ( in "Lema" N° 165 )

**303,75 metrad karrez :**

« 22,5 m hed ha 13,5 m led. Sed aze ment ar brasañ banniel Gwennha-du bet gwriet biskoazh. Gant ar stal Atelier Le Mée eo bet savet e miz C'hwevrer evit ar gevredigezh "La nuit des étoiles". Dispaket e vo d'an 11 a viz Eost e Trelez. » ( in "Bremañ" N° 365 )

**Ça se passe en Suisse :**

« Jeux d'argent : **en faveur de l'utilité publique.** Le gouvernement jurassien soutient l'arrêté **fédéral** (*c'est nous qui soulignons*) concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (votation fédérale du 11 mars). Le nouvel article constitutionnel garantit que les bénéfices des jeux d'argent continuent à être versés aux cantons à des fins d'utilité publique ainsi qu'à l'AVS (*Assurance-Vieillesse et Survivants*) et à l'AI (*Assurance Invalidité*). Pour le canton du Jura, ce sont quelque 6 millions de francs (*suisses : environ 5 millions d'euros*) par an qui bénéficient aux domaines culturel, social et sportif et qui permettent de soutenir des projets déployés dans la région. » ( in "Le Jura Libre" N° 2805 )

**Les prothèses s'humanisent :**

« Avec de nouvelles formes et de nouveaux matériaux, les prothèses s'intègrent de mieux en mieux dans notre corps. De la carlingue d'un avion à une prothèse de hanche, n'y aurait-il que la forme qui change ? Presque, car les alliages utilisés dans l'univers médical ont souvent été inspirés par l'aéronautique ! Des alliages à base de titane pour la plupart, un métal sélectionné pour sa solidité justement et surtout sa biocompatibilité. À Bruz, sur le campus de Ker Lann, Mémométal, entreprise bretonne intégrée au groupe américain Strycker, cherche de nouvelles façons d'utiliser ces matériaux, pour réparer des parties un peu délaissées de notre corps : nos pieds et nos mains. » ( in "Sciences-Ouest" N° 296 ) *En dépit des scandales qui fleurissent en ce moment à propos de certaines prothèses chirurgicales, ce numéro de Sciences-Ouest accorde une large place aux recherches et à l'innovation bretonnes dans ce domaine.*

**10 engagements pour les retraites :**

L'association "Sauvegarde retraites" a adressé en février une demande en 10 points d'engagements à chacun des candidats à la présidentielle. L'engagement N° 7 nous a paru le plus révélateur des politiques malsaines suivies par tous les gouvernements de quelque tendance qu'ils soient. « Engagement 7 : en finir avec le "siphonnage" des caisses du privé. Chaque année, plusieurs milliards d'euros sont extraits des caisses de retraite du privé pour financer d'autres régimes, notamment des régimes spéciaux souvent plus avantageux : c'est inacceptable. Ces "siphonnages" répétés sont le fruit d'une lente dérive qui se développe au fil des exercices budgétaires, à mesure que les régimes spéciaux, non financés, accumulent les déficits. » ( brochure d'une vingtaine de pages intitulée "Sauvegarde retraites - février 2012 )

suite page 4

**Energie électrique :**

L'hiver s'achève sans que la Bretagne ni la région PACA aient connu de coupures de courant électriques, dites de délestage, pour insuffisance de production endogène. Pas de quoi réjouir cependant les fanatiques opposants à toute installation de production d'énergie autre que celles qualifiées par eux de "durables" ou "renouvelables" ! C'est grâce au réseau européen d'interconnexion Coreso (Coordination of electricity system operators) qu'un tel résultat a été obtenu. Comme le disait brièvement la précédente édition de ce journal, la France, généralement exportatrice d'énergie électrique, s'est vue dans l'obligation d'importer quelques milliers de MegaWatts en provenance d'Allemagne et d'Angleterre - le Nord producteur alimente le Sud consommateur -. Il n'empêche qu'indépendamment de ces centrales de secours nordistes, les réseaux de lignes eux-mêmes arrivent à saturation et selon l'association de gestionnaires ENTSO-E (european network of transmission system operators for electricity), il faudrait réaliser dans les dix prochaines années des investissements à hauteur de 104 milliards d'euros pour rénover ou construire des lignes à haute et très haute tension, au total 51 500 kilomètres. L'association regrette au passage que de nombreux projets soient retardés à cause de processus d'autorisation trop longs.

**Centrale à gaz de Bretagne :**

On sait qu'après de multiples conférences et réunions organisées par porteurs de projet et autorités locales dans différentes localités bretonnes offrant des possibilités pour l'installation d'une centrale électrique de secours fonctionnant au gaz, c'est le site de Landivisiau qui a été finalement retenu. Il s'agit d'une centrale de capacité 422 MW dite à cycle combiné, c'est à dire comportant deux turbines, l'une fonctionnant au gaz de combustion, l'autre à la vapeur obtenue par récupération de chaleur dans les fumées. Le projet sera réalisé par un consortium associant Direct-énergie et Siemens. Bien entendu, il a suscité aussitôt une manifestation réunissant 1000 à 1500 personnes selon policiers ou organisateurs avec renfort de "militants" bretons entichés d'écologie politique primaire. Tout ceci a été amplement commenté dans la grande presse. Ce qui l'a été nettement moins cependant, et qui a intrigué Dihunomp, c'est le côté économique de la question. Ploufragan avait capoté principalement parce que EdF voulait limiter à 2000 heures par an la production par Poweo de la centrale alors qu'une année "normale" de fonctionnement compte 8000 heures. Il semble que cette fois-ci, EdF a accepté et garanti une durée minimale de 4000 heures. Autre inconnue, le tarif de rachat du KWh par EdF alors que cette entreprise est obligée de racheter à des prix faramineux le KWh produit par l'éolien ou le photovoltaïque. Enfin, troisième inconnue, quelles sont les retombées financières pour la commune accueillante ?

**Nucléaire :**

La lettre quotidienne d'Enviro 2B nous apprend le 12 mars qu'EdF figure désormais parmi les 5 opérateurs nucléaires mondiaux qui répondent aux critères sociaux, environnementaux et de sûreté nucléaire édictés, via son index de performance FTSE4Good, par le groupe FTSE (Financial Times Stock Exchange). Cet index qui s'apparente un peu aux Agences de notation qui ont tant fait parler d'elles ces temps-ci, « vise à promouvoir les investissements dans les entreprises qui respectent des objectifs ambitieux en matière sociale et environnementale. Pour le secteur nucléaire, des critères spécifiques ont été développés concernant sûreté d'exploitation et gestion des déchets. »

**1, 2, 3, comptage des oiseaux du jardin :**

La SEPNB ( *Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne dont le siège est à Brest* ) publie tous les trois mois un petit journal sur un thème - différent à chaque fois - dont le but est de faire découvrir et aimer la nature en Bretagne. En principe, cette publication s'adresse en priorité aux enfants à partir de 8 ans mais on peut dire que le dernier numéro s'adresse aussi bien à une population de 8 à 88 ans, car il s'agit d'observer, de déterminer, de compter, voire de photographier les oiseaux de nos jardins en les comparant aux nombreuses illustrations graphiques en couleurs qui y sont présentées. ( in "L'Hermine vagabonde" N° 46 )

**Immigration/invasion :**

« **Les espèces invasives**, un défi pour l'écosystème. La nature est en perpétuelle évolution et il est donc fréquent que les espèces traversent les continents ou les océans. De nombreux animaux se sont ainsi acclimatés en Bretagne, ce qui pose parfois problème. En témoignent les exemples de l'ibis égyptien et de l'écrevisse de Louisiane. Les mesures expérimentales pour réguler l'écrevisse de Louisiane et éradiquer l'ibis sacré dans l'estuaire de la Loire peuvent augurer d'une nouvelle pratique réglementaire. La prolifération de ces espèces exogènes dues à un flou juridique (*sic*) va-t-elle servir d'exemple pour initier des mesures radicales à l'encontre de la grenouille-taureau qui remonte du sud-ouest de la France ? » ( Bernard Rio in "ArMen" N°187 )

**Financement de quelques théâtres :**

« **Théâtre de la Ville** (Paris) . En 2007, le théâtre de la Ville a compté 220 000 spectateurs dont environ 14 000 abonnés, couvrant environ 60% du budget artistique annuel qui représente 4,5 millions d'euros sur un budget total de fonctionnement de 13 millions, la municipalité de Paris subventionnant à la hauteur de 10,7 millions d'euros.

**Le Centquatre** (104) (Paris). Douze millions d'euros de budget de fonctionnement annuel (trois quarts apportés par la ville, un quart provenant de financements privés). 39 000 m2, quelque cent millions d'euros de travaux, deux directeurs, une trentaine d'artistes en résidence chaque année.

**Le TNB (Rennes)**. Doté d'un statut de Société d'économie mixte, le Théâtre National de Bretagne dispose d'un budget annuel de 11 millions d'euros, financé à hauteur de 3,1 millions par l'État, 2,9 millions par la ville de Rennes, et 3 millions issus des recettes propres. (Source : wikipedia)

Au vu de ces chiffres, plusieurs questions se posent : Pourquoi attribuer tant de fonds publics à des établissements fréquentés par quelques bobos entichés de contre-culture et ne proposant que des spectacles insipides ou blasphématoires ? » ( in "La Blanche Hermine" N° 84 )

**Ar brezhoneg :**

« La langue bretonne peut toujours être remise en question : Le 31 mars se déroulera une manifestation inédite. Des rassemblements réclamant un statut et des droits pour les langues régionales auront lieu au même moment dans six régions de France : Alsace, Catalogne, Corse, Occitanie, Pays Basque et bien sûr Bretagne. A Quimper, elle sera aussi l'occasion de revendiquer des droits élargis pour la région. Gweltaz ar Fur, coordinateur de la manifestation, en explique les mots d'ordre et le déroulé. » ( interview réalisée par Maiwenn Raynaudon-Kerzhero in "Bretons" N° 74 )  
Et Gweltas de rappeler « Quand, en Occitanie, ils ont essayé à Villeneuve près de Montpellier, de placer un panneau bilingue, le tribunal administratif a statué qu'ils n'avaient pas le droit de le faire. »

**BZH NY :**

« Since 2006 this community of Bretons and friends based in New York City has organized a number of social and cultural events. And their support has extended to support the Breton language. ... On the music front, BZH NY has organized some events to take advantage of a visit to New York City from the Bagad and Cercle of Plougastel for the St Patrick's Day parade. ... **March 17th**, Bagad Plougastel and Cercle Celtic Bleuniou Sivy will be participating in the 251st St Patrick's Day Parade on 5th avenue at 12pm followed by participation in the Chieftan's 50th anniversary concert at Carnegie Hall at 8pm. **March 19th**, Concert in Tompkins Square Park in the heart of the East Village with Bagad Plougastel and Cercle Celtic Bleuniou Sivy at 1pm. ... Keep an eye on the BZH NY website for events in May for Sant Erwan. » ( in "Bro Nevez" N° 121 ) Lois Kuter, toujours très au courant de l'actualité en Bretagne, reproduit à la Une de cette édition N° 121, l'affiche de la manifestation du 31 mars à Quimper.

Ar gaerell-vras 3/12

**Kounlevr miz Ebrel:** 7 Avril 1725 - Sant Brenac'h - Mort en l'abbaye de Marmoutier, près de Tours, du Bénédictin érudit Jean-Maur **AUDREN de KERDREL** qui était né en 1650 à Landunvez ( 29840 Landunvez ). Prieur successivement de plusieurs abbayes, il visite et fait visiter par ses collaborateurs, les archives des églises et des monastères de Bretagne, Anjou et Touraine. Il rassemble les matériaux pour la monumentale " Histoire de Bretagne " publiée par Dom Alexis Lobineau en 1707.

Expression recueillie par  
**Ofis ar brezhoneg.**

**Terriñ ur bilhed**

C'est payer un petit achat avec un gros billet afin de faire de la monnaie. On " casse " un billet, on le réduit en pièces.

~~~~~

**Domaine «.bzh» :**

Relevé dans la gazette des communes du 15 mars : La région Bretagne a adressé le 14 mars 2012 à l'Internet corporation for assigned named and numbers (Icann) un courrier de soutien à la création du domaine internet de premier niveau ".bzh" -projet porté par l'association www.bzh- et a décidé de financer le dépôt du dossier.

**Interface bretonne sur Facebook :**

A l'initiative de l'"Ofis ar brezhoneg" et d'Yves-Marie Derbré, étudiant au lycée Diwan, une campagne a été lancée le 4 mars auprès de Facebook pour sensibiliser les dirigeants de ce "réseau" à la nécessité de rajouter le breton aux langues déjà proposées. Même s'il convient de rester prudent sur la suite qui sera donnée, cette initiative semble avoir recueilli un écho rapide et favorable.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel  
Mail: Keruhel@gmail.com

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

## NOUS AVONS REÇU : SUJETS DIVERS

Comme son nom l'indique, *Polemia se soucie peu du "politiquement correct" qui n'est pas pour déplaire à Dihunomp. Nous avons entendu tellement de commentaires anti-Poutine au moment de sa récente réélection en Russie qu'un écho contraire n'est pas superflu. Polemia a déjà publié deux analyses se présentant comme un contre-feu à ce tintamarre médiatique, en voici un troisième dans son édition du mois de mars.*

### Poutine le Grand est de retour

#### Et il a tiré les leçons de l'hostilité occidentale

Dans Lucky Luke, la condamnation du prévenu, dans l'Ouest lointain, est annoncée par la presse avant même l'ouverture du procès. Il en a été de même pour l'élection présidentielle russe. L'élection de Vladimir Poutine a été annoncée avant le vote. Ce qui est peu surprenant car, fraude ou pas, il était assuré de la victoire. Ce qui est plus surprenant, c'est l'annonce d'une manifestation le lendemain du vote. Comme d'habitude, les observateurs indépendants – indépendants de qui ? Certainement pas des ONG et médias anti-Poutine – ont dénoncé les fraudes.

Ainsi, «on» avait décidé qu'il y aurait des fraudes et qu'«on» les dénoncerait. Nous nous trouvons bien face à une stratégie consistant, pour le «système atlantiste», à dénoncer les élections chez les dirigeants qui lui déplaisent. Or, tout cela est cousu de fil blanc car, s'il y a eu des fraudes en Russie, il y a eu, aussi, des ingérences et une campagne médiatique internationale à l'encontre d'un dirigeant à abattre. L'élection, indiscutable, est donc contestée pour délégitimer le vainqueur.

Mais cela est connu de Vladimir Poutine qui y a fait face par un discours nationaliste, par la dénonciation des ingérences étrangères et par des propos conciliants envers l'opposition. Les médias, qui appelaient presque à la contestation du vote dans la rue, ont passé sous silence les hommages des vaincus au vainqueur. Le nationaliste, Vladimir Jirinovski, et le social-démocrate, Sergueï Mironov, ont félicité le premier ministre pour sa victoire.

«Nous avons réalisé beaucoup de propositions que vous avez faites», a dit M. Poutine à M. Jirinovski, lors d'un entretien téléphonique, avant d'indiquer que beaucoup restait à faire et qu'«une consolidation du Parlement et de l'ensemble de la société était nécessaire». Lors d'un entretien téléphonique avec M. Mironov, le vainqueur de la présidentielle a notamment indiqué : «Là où nos objectifs et nos programmes coïncident, nous compterons sur votre soutien».

En fait, le fond du problème est ailleurs. La Russie est certainement le plus gros obstacle au contrôle des ressources énergétiques mondiales par une démocratie militante, au service des USA et de leurs clients ou alliés. La route du Kremlin a été encombrée par les mobilisations et les arrière-pensées de certains pays, derrière les bons sentiments et les grands principes.

Vladimir Poutine est un dirigeant autoritaire et un démocrate très tempéré. Il se pense cependant en phase avec son peuple et son objectif : rendre à la Russie sa grandeur et son rôle international, en assumant tout le passé, impérial et soviétique. Il sait que le «nationalisme» et la défense des spécificités historiques sont la bête noire du mondialisme. Il sait où et qui sont ses ennemis, qu'ils veulent sa peau, au moins politiquement, et peut-être pas seulement.

Le tsar en colère et le cauchemar de l'atlantisme

On a vu l'homme fort de Russie, devant ses partisans, les larmes aux yeux. Il avait du mal à contenir son émotion. Ce qui veut dire qu'il a été sensible aux critiques et tentatives de déstabilisation. Mais quid derrière les larmes ? Soyons sûrs que sa volonté de puissance sera encore plus assumée sur le plan diplomatique comme sur le plan du réarmement de la Russie.

En réalité, Poutine a, pendant des mois, ruminé sa rancœur. Blessé, il sera plus imprévisible que jamais. Son retour au Kremlin risque de compliquer les relations entre Moscou et l'Occident, estiment les journalistes et experts britanniques.

«Pour l'Occident, le retour de Poutine signifie que Moscou va redevenir un partenaire difficile et souvent paranoïaque (...). Avec sa réapparition sur la scène internationale, le "redémarrage" de Dimitri Medvedev et Barack Obama va se retrouver à la poubelle», écrit le journaliste du quotidien Guardian, Luke Harding.

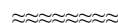
John Lough, expert de l'institut Chatham House, se montre également pessimiste sur la perspective de développement des relations entre la Russie et le monde extérieur, évoquant le début d'une «période d'imprévisibilité». Selon lui, Vladimir Poutine pourrait profiter de cette situation, propice à la promotion de l'image d'«ennemi extérieur». L'«ennemi extérieur» l'aura tout de même bien cherché par son hostilité viscérale, par ses ingérences indiscutables, sa stratégie de déstabilisation démocratique, bien rodée mais mise en échec. Poutine est de retour, une certaine Russie aussi. Cela ne plaît pas à tout le monde. On en fait le pari.

Jean Bonnevey



Pierre Le Moine a décidé de rééditer sous forme de carte postale, cette «carte des traites» qui avait été établie en 1732 par l'administration royale pour représenter les traites, c'est à dire les zones disposant de statuts fiscaux en termes de barrières douanières. En blanc, les cinq grosses «fermes» où le commerce était libre de droits de douane internes et droits

uniformisés avec les autres. En vert, les provinces réputées étrangères, en rouge, les provinces à l'instar de l'étranger effectif (Pays Basque, Alsace, Lorraine et Comtat Venaissin). Une carte postale que l'on peut donc adresser à son député, à son sénateur, à son maire, à son président d'association professionnelle, voire à son voisin pour lui rappeler que la Bretagne n'est pas, n'a jamais été, ce petit territoire ratatiné administrativement dans lequel on veut l'enfermer aujourd'hui. On pourra commander cette carte par lots de 6 minimum au prix unitaire de 5 euros port compris à l'adresse : ABC - BP3 - 56770 - Plouray



### De tout un peu Noble et généreux :

Par la voix de son préfet local, l'État a «donné son feu vert» (*sic*) le 9 mars à la création du Conseil unique d'Alsace. Merci, Monsieur l'État ! Mais ceci ne relève-t-il pas du plus haut comique à l'heure où la fameuse réforme territoriale est déjà censée aller dans cette voie ? Qu'a-t-on besoin de l'État pour entériner une telle décision unanime d'élus locaux ? Et ce, d'autant plus qu'il faudra au préalable un référendum populaire prévu fin 2012 ou début 2013 qui sera alors suivi d'une loi pour acter au Parlement et que, cerise sur le gâteau, le challenger à la présidentielle, que tous les media (ou presque) semblent appeler de leurs vœux, a clairement laissé entendre qu'il s'opposerait à la dite réforme territoriale.

### Taxe carbone :

L'Europe souhaite appliquer à toutes les compagnies aériennes qui empruntent son espace aérien, une taxe carbone, entrée en vigueur le 1er janvier et basée sur la production estimée de CO2 au cours de ce passage. Il s'agit de lutter contre le fameux «réchauffement climatique» dénoncé par le protocole de Kyoto. La taxe est payable dès avril 2013 et son non-paiement est passible d'une amende de 100 euros par tonne de CO2 émise, éventuellement assortie d'une interdiction de survol su territoire. Mais après refus d'honorer ce paiement par les compagnies aériennes de la Chine, de la Russie et des USA, voici que c'est au tour de l'Allemagne d'émettre quelques réserves en ce mois de mars. Mieux encore, une filiale de Hong-Kong Airlines menace d'annuler une commande de dix Airbus A 380. Un peu plus tard, 12 mars, une coalition Airbus et 6 compagnies aériennes européennes dont Air-France se forme pour protester. La taxe pourrait rapporter 250 millions d'euros en 2012, mais provoquer un manque à gagner dépassant les 12 milliards. Folle hypocrisie ou incompétence collective de 27 États-membres ? *suite en page 6*

*A défaut d'idées, de courage et de volonté pour réduire les dépenses publiques de l'Etat, de ses collectivités et de ses innombrables "opérateurs", les candidats à la présidentielle rivalisent de génie pour inventer de nouvelles taxes ou augmenter les taux de celles qui existent. Dans ce contexte, quoi de mieux que s'attaquer "aux riches" ? Cela ne peut être que bénéfique en nombre de voix, cela ne concerne finalement que très peu de gens et si cela a des répercussions désastreuses sur la santé économique du pays, on verra bien mais de toutes façons la victoire aura été acquise. Ce sujet a inspiré un article dans la lettre de l'iFRAP du 22 mars que nous nous faisons un plaisir de reproduire en grande partie ci-dessous. Il est intitulé :*

#### **Les riches d'aujourd'hui sont-ils moins (ou plus) riches que ceux d'hier ?**

Malheur du temps, la campagne présidentielle en France a très rapidement tourné à la politique fiscale fiction. Les assauts de droite comme de gauche sur la taxation des plus riches semblent trouver un certain écho auprès de Français prompts à dénoncer les revenus des plus fortunés qu'eux, tout en cherchant à rester discrets sur les leurs. Qu'on en juge : côté PS, imposition à 75% sur les revenus supérieurs à un million d'euros ; côté UMP, taxation des exilés fiscaux sur leurs revenus mobiliers à raison de leur nationalité française. Pourtant, à voir ce qu'il se passe ailleurs en Europe, l'heure n'est pas à la surenchère fiscale...

Malgré la rigueur, la concurrence fiscale européenne s'aigüise et lorsqu'ils en ont les moyens, nos voisins ajustent leur stratégie fiscale : les Anglais viennent de baisser leur taux marginal d'imposition de 50% à 45% pour les revenus au-dessus de 150.000 £ et annoncent d'emblée leur volonté de se montrer compétitifs sur le plan fiscal. Les Allemands, eux, s'interrogent sur une baisse de leur fiscalité face à un possible équilibre budgétaire anticipé pour 2014. Les autres « pays du Sud » qui adoptent des plans de rigueur sérieux (Espagne et Italie), ont désormais une fiscalité comparable ou légèrement supérieure à la nôtre : 52% de taux marginal à l'IR pour l'Italie contre 43% en Espagne (Note : mais ces deux pays n'ont pas d'ISF) ... on est donc bien loin du « Grand soir fiscal ».

Il n'en demeure pas moins qu'en France, ce qui semble focaliser l'attention des candidats repose sur la taxation des « riches ». L'inégalité des revenus aurait paraît-il augmenté entre les 1% les plus aisés et les 99% du reste de la population. Sur longue période l'argument est totalement faux : en un siècle, le revenu de la population française a été multiplié par 4,5 tandis que les plus fortunés ont vu leurs revenus décroître de près de 17%. Dans une étude suédoise de 2006, les économistes Jesper Roine et Daniel Waldenström comparent précisément dans sept pays (Suède, États-Unis, Canada, Australie, Royaume-Uni, Pays-Bas et France) la part de richesse détenue par ces fameux 1% disposant des plus hauts revenus. Ils montrent que quelle que soit la politique fiscale retenue par le pays concerné sur une très longue période (101 ans), l'évolution reste globalement similaire. ... Leur constatation est d'autant plus intéressante que la Suède est connue pour son niveau de taxation élevé et son système redistributif notoirement fort. Si l'indifférence des politiques de redistribution fiscale prévalait quel que soit le pays développé choisi, cette insensibilisation est à trouver dans les lois du marché du travail international :

Pour les emplois faiblement et moyennement qualifiés, la concurrence mondiale s'impose, les nouveaux entrants chinois et indiens pesant à la baisse sur le niveau des salaires du reste du monde. En conséquence la progression des revenus est réelle mais freinée par cette main-d'œuvre meilleur marché. Une tendance encore accrue par la progression des jeunes qualifiés dans les entreprises occidentales, conséquence logique de l'accroissement du nombre de diplômés dans le cadre d'un enseignement universitaire de masse. A qualification équivalente, le salaire évolue tendanciellement à la baisse à l'entrée dans les entreprises par rapport aux générations antérieures.

Au contraire pour les 1% les plus riches : créateurs d'entreprises, grands patrons de groupes mondiaux, financiers, artistes et sportifs, c'est encore la rareté de leurs talents qui fonde leurs rémunérations. Pour eux la mondialisation représente une opportunité historique grâce à la croissance du marché et de la demande potentielle.

Conclusion : Lorsque l'on sait que les 10 premières fortunes de France représentent 150.000 emplois en France, que seulement 2,9% de la population française dispose de revenus supérieurs à 4.500 €/mois, que seulement 250.000 foyers fiscaux disposeraient de revenus dépassant les 9.000 €/mois, et surtout que les 200 foyers fiscaux les plus fortunés n'encaissent plus que 0,5% de l'ensemble des revenus contre encore 4% en 1919, l'acharnement égalitariste actuel devrait être pour le moins sensiblement révisé. Lorsqu'en outre il est possible de montrer que globalement dans l'ensemble des grandes économies développées occidentales, la répartition des revenus suit une tendance similaire quelle que soit la politique de redistribution fiscale choisie, il serait temps que les questions de stigmatisation des hauts patrimoines cessent sur un plan de la stricte politique intérieure...

**Samuel-Frédéric Servière et Serge de Tourdonnet**

#### **De tout un peu**

*suite de la page 5*

#### **Terres rares :**

Pour ceux qui ont conservé quelques notions des sciences apprises à l'école, cette expression s'applique à certains métaux qui ne sont pas aussi rares qu'elle l'indique, mais dont les qualités n'avaient pas été aussi appréciées que de nos jours. De la lettre quotidienne "the daily bell" du 13 mars, nous extrayons le passage suivant : «China slapped with rare earth trade dispute ... The European Union, United States and Japan formally asked the World Trade Organization on Tuesday to settle a dispute with China over Beijing's restriction on exports of raw materials, including rare earth elements critical to major industries». En français, dans la lettre de Actu-environnement du 15 mars ; «Etats-Unis, Europe et Japon contestent devant l'OMC la mise en place des quotas chinois à l'exportation de terres rares». En fait ces "terres rares" deviennent de plus en plus indispensables dans certaines technologies de pointe comme la miniaturisation dans les écrans plats ou encore la réduction des frottements d'aimants dans les moteurs. Leur inconvénient est leur difficulté d'exploitation due à leur infime pourcentage dans les roches qui les renferment. La Chine en est le premier producteur mondial car elle se soucie nettement moins que les pays occidentaux des conditions de travail sociales et sécuritaires qu'elles impliquent pour leur extraction, d'où de nombreuses réserves des milieux écologistes et, pour certains autres, quelque hypocrisie de la part des "Occidentaux".

#### **Sables bitumineux :**

Dans la même ligne de valse-hésitation des Européens, on pouvait lire ceci le 24 février dans la lettre quotidienne de Enviro 2 B : « Réunis hier à Bruxelles, les représentants des gouvernements européens n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la directive liée à la qualité des carburants. La France mais aussi le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne ont finalement décidé de s'abstenir, l'Italie, l'Espagne et la Pologne entre autres ayant voté contre; » La directive concernait la possibilité d'incorporer une certaine proportion de pétrole issu de ces sables bitumineux dont le Canada détient d'immenses réserves dans les produits pétroliers dits conventionnels.

#### **Trafic aérien en hausse :**

Tandis que les opposants au projet d'aéroport dit de Notre-Dame des Landes continuent de s'agiter un peu partout au mépris de ceux qui voient dans ce nouvel outil un réel espoir de développement économique pour la péninsule bretonne, l'Union des aéroports français (UAF) publie un rapport annonçant un nouveau record du nombre de passagers (+6,3 % par rapport à 2010) avec un total de 163,6 millions, une croissance qu'enregistre à peu près à l'identique l'ensemble des aéroports européens. La croissance est particulièrement forte dans le trafic "low cost" des aéroports régionaux mais la capitale parisienne continue de monopoliser 57,6 % des passagers. Triste reflet de la centralisation française ! La "province" qui compte un peu s'appelle Nice, Lyon, Marseille, Toulouse et Bâle. Avis aux manifestants !

## La potion magique de l'inflation

L'inflation est une vraie folie mais elle est bien commode. Elle n'est douce qu'en apparence. Elle s'apparente à un véritable vol et est immorale de ce fait. Voici qu'elle revient en force et avec l'aide surprenante de la BCE.

### Les faits

La BCE, sous l'ère Trichet, était perçue comme le bouclier « anti-inflatoire » ce qui sur la longue durée n'était que partiellement vrai. Avec son nouveau directeur, l'italien Mario Dragui, elle a jeté aux orties tous les beaux principes. Elle vient de prêter, pour trois ans, 1 000 milliards d'euros, au taux record de 1 %, à 800 banques ; cette pluie bienfaisante a été reçue avec joie. La BCE va donc avoir à son actif des créances dont certaines sont pourries par avance. Son propre bilan est-il déjà faux de ce fait ? Mystère. Parallèlement, et sans désemparer, le même torrent d'argent continue à se déverser sur le peuple grec. Il est surprenant qu'à chaque moment où, au hasard des négociations, la Grèce semble « sauvée », les marchés saluent l'opération par une hausse : ignorent-ils ou feignent-ils seulement d'ignorer que cet argent tiré de nulle part va enfoncer davantage les économies européennes ? Cette réaction à chaud ne fait que conforter les politiques européens dans leur erreur fatale. Un dernier fait est la glissade de l'euro organisée par le même nouveau directeur de la BCE et qui ressemble à une lente dévaluation.

### L'endettement public

L'endettement public est la pièce maîtresse du puzzle. Nous ne citerons pas de chiffres car tous les chiffres officiels sont faux, minorés sciemment le plus souvent. D'énormes masses sont cachées sous le tapis, telles les cautions étatiques et les dettes des dinosaures publics du type SNCF ou SECU. La référence au PIB est aussi mensongère étant donné la fragilité bien connue de cet amalgame et les nombreuses manipulations dont il est l'objet. Il demeure que dans toute l'Europe l'endettement public est abyssal. De tous temps l'endettement public s'est trouvé payé par l'inflation et nous y voilà.

### Gribouille à la manœuvre

Pour se justifier vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur public, les politiques ont besoin d'arguments qui, en l'espèce, sont faux. A la base, se trouve l'idée qu'en « sauvant » la Grèce, l'euro serait sauvé et l'Europe par-dessus le marché. En même temps tout le monde pense à l'Espagne, à l'Italie, en attendant les autres... Quel que soit le jugement incertain mérité par ces objectifs, on peut penser que l'euro risque d'éclater. L'idée qu'une pluie d'argent venant de nulle part lubrifierait les économies et relancerait la machine en panne peut effectivement faire illusion un moment.

Le projet de faciliter la compétitivité par une dévaluation, qualifiée de compétitive, est une nouvelle illusion. Dans l'immédiat l'économie reçoit une bouffée d'air, mais cela ne sert qu'à alimenter un feu de paille. Une monnaie faible n'est une source de prospérité que très provisoirement. La Suisse nous le montre. L'intérêt d'une monnaie forte est double. D'abord, dans la compétition mondiale, que la Suisse ne refuse pas, bien au contraire, les entrepreneurs sont conduits à l'excellence, à la fois dans les décisions et dans les investissements : c'est cette course à l'excellence qui crée la vraie richesse. Si le petit pays peut s'honorer de firmes prestigieuses dans le domaine pharmaceutique, dans la haute technologie ou dans d'autres domaines : ce n'est pas un hasard. Un autre avantage est de donner aux acteurs économiques la possibilité de faire des investissements à l'étranger dans des conditions perpétuellement favorables et de permettre aux firmes suisses de devenir des géants mondiaux sans payer trop cher la place à conquérir.

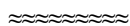
### Les conséquences

L'inflation est une pluie de billets qui se répandent partout. Il est question officiellement d'un total de trois mille milliards d'euros déversés sur le continent. Cet argent quasi gratuit, provoque certes une euphorie passagère mais comme une sorte de drogue. Un effet négatif grave se produit sans que personne apparemment ne s'en rende vraiment compte ; les décisions de tous les acteurs sous l'influence de cette drogue sont mal orientées. Ce peut être de modestes acteurs pour leur achat de logement ou leurs petits placements : gare aux bulles futures et à leurs déboires habituels quand la bulle éclatera. Il en va de même pour les investissements d'entreprises. Une économie bâtie sans capitaux payés à leur juste valeur est construite sur le sable.

Avons-nous des chances d'échapper à l'inflation ? Probablement pas, car à l'horizon visible on ne voit pas les politiques revenir en groupe sur leur erreur.

Errare humanum est, perseverare diabolicum.

*Un point de vue de Michel de Poncins - Flash de Tocqueville du 13 mars*



**Le chiffre du mois** ( de la lettre Polemia de mars ) **400** - C'est le nombre de députés prévu par une loi cadre que prendrait François Bayrou s'il était élu président de la République. Un quart serait issu de la proportionnelle. Par cette même loi, le gouvernement serait limité à vingt membres. (SOURCE : Bulletin de la réinformation du 27/02/2012.) Réduction notoirement insuffisante. Il faut diviser par deux le nombre actuel de députés, soit 298 au maximum dont 2 ou 3 délégués directement par chacune des "régions".

## Chronique nantaise

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*La Loire-Atlantique rêve à 2030 ; c'est le Conseil de Développement qui explore les futurs possibles ou souhaitables. Parmi ceux-ci un développement du ferroviaire vers le reste de la Bretagne et même, en cas de réchauffement climatique avéré, une production de Muscadet en Grande-Bretagne.*

*La coopération, ça ne suffit pas ! On connaît la tendance, observée surtout chez les socialistes, de vouloir régler les nombreux problèmes de découpages régionaux réalisés à l'emporte-pièce, au moyen de coopérations interrégionales, commissions mixtes, etc. Pour l'association Bretagne Réunion, cela aboutit à des échecs dans l'organisation et les investissements des territoires, à la désorganisation universitaire entre Rennes et Nantes, à la désarticulation des relations maritimes et portuaires, etc.*

*Dans la chronique précédente, il était question du référendum pornichétain qui annonçait une tendance de la population pour rejoindre l'intercommunalité de Cap Atlantique et abandonner celle de La Carène. Il semble qu'à Cap Atlantique, l'accueil de cette nouvelle commune, suscite des points de vue très partagés. N'y aurait-il pas là-dessous quelques méfiances issues du clivage gauche/droite ?*

*Le palais des Congrès de La Baule avait été lourdement sinistré au moment de la tempête Xynthia. Avec plus de 11 millions d'euros de travaux pour reconstitution des structures et mises aux nouvelles normes, il devrait retrouver sa précédente renommée et sa vocation d'origine, congrès, séminaires, conférences...*

*L'École des Mines de Nantes a annoncé la création d'une nouvelle chaire dénommée RESOH (REcherche en Sûreté Organisation Hommes) dédiée au management de la sûreté industrielle, prévention et gestion des accidents.*

*Le 19 mars a été inaugurée sur le site du Carnet près de Saint-Nazaire, la première éolienne offshore de fabrication française Alstom.*

*Le Sel de Guérande a obtenu le 20 mars de la Commission européenne son IGP (Indication Géographique Protégée) qui est attribuée aux produits alimentaires ayant un nom géographique. L'IGP évite que le nom de Guérande apparaisse sur un autre paquet contenant du sel d'une autre provenance.*

*Michelin et ses guides touristiques diversement colorés ont constaté qu'il n'existait pas de "guide vert" pour la région PdL. C'est vrai ! Jusqu'ici, on parlait de Nantes dans le guide Bretagne ou dans celui des "Châteaux de la Loire" et même on trouvait quelques références dans le "Normandie-Cotentin, et le "Poitou-Charentes-Vendée". C'est dire combien le Conseil régional, dirigé comme chacun sait par un certain Auxiette, a accueilli avec empressement l'idée de Michelin de réaliser un "guide vert" spécifique PdL ; il a même sorti de sa poche 10 000 euros pour participer à l'opération.*

*Un Office du Tourisme spécifique au "Vignoble nantais" a été créé en mars. Son ouverture officielle aura lieu le 1er Avril à Clisson.*

### Archives sonores et Internet

En 1998, Dastum lançait son plan de numérisation des archives sonores. Le programme de numérisation avait pour principal objectif de pallier la détérioration physique des bandes analogiques et d'offrir ainsi un support, souvent idéalisé, de sauvegarde des archives sonores. Le numérique devait offrir un support de conservation pérenne qui fasse que, quelques décennies plus tard, nos précieuses archives soient toujours accessibles avec une qualité acoustique quasi égale à celle offerte par le support original. Nous n'aborderons pas ici les avatars de cette sauvegarde pérenne qui demeure en fait très complexe et dépasse très certainement, du fait des moyens qu'elle requiert, les missions de Dastum.

Rappelons simplement, pour l'anecdote, qu'au départ on a cru que le CD offrait un support de sauvegarde adéquat. Aujourd'hui, une convention de dépôt de nos archives numériques est en discussion avec la BnF (*Bibliothèque Nationale de France*) afin que celle-ci gère cette question. Le numérique ne permet pas simplement de sauvegarder le contenu de nos archives, il révolutionne totalement les possibilités d'accès à celles-ci. Grâce à Internet et à l'évolution des technologies, l'accès à l'information est totalement indépendant de l'accès au support original ou au lieu qui la produit ou la conserve.

Aujourd'hui, tout un chacun, de chez soi, a accès aux données numérisées ; il suffit pour cela d'un ordinateur et d'un abonnement à Internet. Ceci a profondément modifié l'attitude du public vis-à-vis de cette information, encore plus, évidemment, chez les jeunes générations.

Ainsi la mise en ligne des registres paroissiaux et de l'état civil, conservés par les Archives départementales, a eu comme conséquence immédiate une transformation de leur public, auparavant constitué principalement de généalogistes, qui peuvent mener désormais leurs recherches de chez eux. On peut bien sûr s'en plaindre, regretter ce changement, mais c'est un peu comme refuser la voiture, le train ou l'avion pour n'avoir recours qu'à la marche à pied. Le parallèle n'est pas si anecdotique qu'il n'y paraît car l'arrivée de ces nouveaux moyens de transport a réduit considérablement les distances, accentué l'influence des villes et accompagné de profonds bouleversements de société.

Lorsque nous voulions qu'une antenne Dastum puisse offrir un fonds d'archives locales en écoute, il nous fallait copier les cassettes et les transporter physiquement. Le consultant devait se déplacer et lui-même copier les éléments qui l'intéressaient. Il s'agit déjà d'un autre temps et les jeunes générations regardent la cassette audio comme l'on pouvait regarder le rouleau de cire dans les années 1970 - quand ils en connaissent l'existence.

Aujourd'hui, Dastum accroche les fichiers numérisés à une base de données consultable sur Internet et il suffirait de quelques clics pour que l'ensemble du contenu soit disponible, sans autre formalité, sur l'ensemble de la Toile. Cela est possible techniquement, est-ce pour autant souhaitable ? La question ne cesse de hanter les réunions au sein de Dastum et nous allons faire part ici de nos dernières décisions.

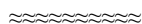
#### Consultation et copie des fonds

Dastum est née de la volonté d'une poignée de personnes - musiciens et collecteurs - de rendre accessible à tous le patrimoine oral de Bretagne, principalement musical et chanté au départ. Ce projet généreux répondait à deux enjeux primordiaux dans les années 1970 : l'un traduisait la volonté des jeunes praticiens de se constituer un répertoire au plus près des personnes, chanteurs et musiciens traditionnels, l'autre palliait la difficulté, voire l'impossibilité, toute administrative, d'accéder à des collections déposées dans des musées ou institutions nationales.

Cette naissance coïncide avec la vulgarisation du collectage, rendue possible avec l'arrivée des premiers magnétophones. D'une manière générale, nous l'avons déjà abordé, le collectage répond ici à la volonté de s'approcher des porteurs de savoir lorsque la transmission, pour des raisons sociologiques diverses, ne se fait plus. Il s'agit de sauver de l'oubli une esthétique musicale, de redonner aux Bretons la couleur de leur musique traditionnelle. De nombreuses personnes ont déjà souligné l'importance de la diffusion des enregistrements de Mme Bertrand, ou plus généralement des cahiers Dastum dans le renouveau de cette musique.

**Charles Quimbert, directeur**

*On pourra lire la suite de cet article dans le numéro 230 de Musique bretonne avec notamment les questions de protection que cet archivage posait et la façon de consulter. 2012 est donc l'année de mise à disposition sur Internet de ces archives et coïncide précisément avec le quarantième anniversaire de la création de Dastum.*



### E berr gomzou

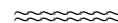
**Point de départ de la navette du Mont Saint-Michel** : La distance de 900 mètres à parcourir à pied entre parking et point de départ des navettes continue de provoquer bien des remous non exempts de petite politique politicienne au sein de la mairie, mais c'est au tour des cyclistes d'être inquiets de se voir refuser l'accès au pied du mont comme précédemment. **Wikis** : Brest s'est lancé dans la création d'un portail de wikis, petits sites web inspirés de l'idée encyclopédique Wikipedia qui permet à tout un chacun de s'exprimer sur des sujets qu'il estime bien connaître. **Chasse et écolos** : Fin février, les députés ont adopté un projet de loi qui, selon les écolos aboutit à la confiscation de la faune sauvage par les chasseurs qui devienent seuls gestionnaires de la biodiversité. Avant, c'était effectivement le contraire avec des résultats pas toujours convaincants (ours, loups mais aussi prolifération de goélands...).

**Éolien** : la facture de l'éolien offshore commence à inquiéter les Anglais surtout pour les subventions accordées inconsidérément.

### ÉTONNANTS LÉONARDS

Auteur : Claude le Menn. Éditions des Montagnes Noires (Gourin). Ouvrage préfacé par Hervé Lossec.

Un deuxième tome, paru en début d'année propose une nouvelle galerie de portraits de personnages, souvent hauts en couleur, qui se sont distingués, du VI<sup>e</sup> siècle à nos jours, dans des domaines aussi divers que la politique, l'armée, le clergé, la marine, la science, la littérature, la musique, l'économie, le journalisme, le droit, la gastronomie, le sport... Plus qu'une simple succession de biographies, l'ouvrage tente de cerner cette mentalité léonarde si particulière quitte, au passage, à bouleverser quelques idées reçues...



#### Un p'tit coin d'poésie



**Marie Josée Chistien**, publie son 16<sup>ème</sup> ouvrage, illustré par Laëtitia-May Le Guélaiff, dans la collection "Askell" de Éditions sauvages. L'attente du chat est un recueil de poèmes courts où elle se glisse dans les pas de son chat à la rencontre de son énigme.



#### SAKURA

Soudain  
Le ciel se fit démon  
Plus cruel que le néant  
Aujourd'hui n'existe déjà plus  
Demain ne viendra pas  
La monstrueuse vague est survenue  
Emportant  
L'inconnu  
Qui passait dans la rue  
La petite Akiko endormie  
Sa poupée Kokeshi  
Sa maman  
Tous disparus  
Comme les amours d'Hiroshima  
Comme les enfants de Nagasaki  
Reverrons-nous un jour  
Les cerisiers en fleurs ?  
Et toi, toi, mon amour de Sendai  
Qu'es-tu devenue ?  
Je prie Dieu afin que tu puisses bientôt  
Cresser les pétales  
Lors de l'hanami " regarder les fleurs "  
Et moi, j'ai si fol espoir de revoir  
Tes yeux couleur de lune noire  
Dans le soleil levant



Ce poème, inspiré par le drame de Fukushima, a valu à l'auteur **Yann Morel**, le prix Arthur Rimbaud 2012. Le 16 mars, lui était remis à Vannes le prix Blaise Cendrars 2012. Sakura en japonais désigne la saison des cerisiers en fleurs ; Hanami, la fête des cerisiers.



# L'heure du réveil

# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Mai 2012 - N° 55



## Éditorial

### Alea jacta est

Ça y est ! La frivolité et le laxisme - règles d'or des Français et surtout de leurs dirigeants depuis 1968 et la disparition de Charles de Gaulle - ont triomphé. En ce soir mémorable du 22 avril 2012, qui marque l'achèvement du premier tour d'une élection présidentielle sans attrait, les électeurs n'ont plus d'autre choix pour le second tour fixé au 6 mai que la faillite de la France, que les agences de notation, tapies dans l'ombre, annoncent et attendent en se frottant les mains.

En effet, quel que soit le candidat qui sortira vainqueur du deuxième tour, les deux sélectionnés ont soigneusement évité d'aborder durant leur campagne - froidement, méthodiquement et sérieusement - la situation désastreuse dans laquelle se trouve l'économie française. Tout juste ont-ils parlé d'augmenter quelques impôts ici ou là ou d'en créer de nouveaux, mais quant à la réduction des dépenses publiques, absolument nécessaire bien qu'impopulaire, quant à un changement de système de gouvernement et de structures administratives obsolètes, motus et bouche cousue ! La victoire appartiendra donc le 6 mai à celui qui aura fait les plus belles promesses à un peuple médusé et berné.

Or, les trente glorieuses, c'est aujourd'hui du lointain passé. La France n'a plus de réserves, a perdu une grande partie de sa puissance industrielle, seule créatrice de vrais emplois (donc de PIB), et les deux gladiateurs qui restent en lice en sont encore à se demander, à l'heure où j'écris, s'il est bien utile qu'ils se rencontrent, une fois, trois fois ou pas du tout, pour débattre des vrais problèmes de l'heure alors qu'ils sont parfaitement d'accord pour appliquer des cautères sur les jambes de bois du chômage, du pouvoir d'achat et de l'emploi, déclarées priorités numéro 1 du bon peuple à grands renforts médiatiques. N'est-il pas notoire d'ailleurs que, partout dans le monde, les interventions au niveau de l'État dans ces questions sociales sont le plus souvent plus néfastes qu'utiles ?

Il est donc inéluctable que la France aille tout droit à la faillite déjà bien amorcée au cours des deux ou trois dernières années. L'un des candidats, celui qui est ostensiblement le favori de la grande majorité des media - mais pas forcément de la population si l'on examine attentivement abstentions et votes recueillis par "les autres" - ne mettra certainement pas longtemps à s'apercevoir que ce qu'il avait proposé est, soit irréalisable, soit préjudiciable à un prompt rétablissement de la santé française. Il lui sera alors difficile de se déjuger sous peine de voir éclater sa belle majorité réunie de bric et de broc sous son nom. Quant à l'autre, faiblesse du score obtenu en cas douteux de victoire, obtenu de surcroît de façon inattendue par les dits media et instituts de sondages fantaisistes, fera que la moindre réforme envisagée, même timide, provoquera des mouvements de rue comparables à ceux qui ont fait la renommée de la Grèce ces derniers temps.

Augmentation du déficit annuel, incapacité de remboursement de la dette publique, fuite des "riches", fuite des capitaux, fuite des investisseurs, fuite des entreprises qui arrivaient encore un peu à se maintenir contre vents et marées, voilà très probablement le scénario qui guette une France à la dérive après un vote essentiellement basé sur des haines issues de ce clivage imbécile gauche/droite que la présente lettre ne cesse de dénoncer.

Scénario catastrophe ? Même pas ! La France n'a plus de ressort. Elle se laisse vivre sur une grandeur passée. Elle n'a rien compris à l'évolution du monde qui l'entoure. Elle en a même peur et entretient ce même sentiment au sein d'une population attardée par une éducation nationalisée, standardisée, déphasée et obligatoire. Sa faillite n'est pas seulement financière ; elle est physique, morale, spirituelle et culturelle. Elle ne s'en relèvera pas.

Sa "grandeur" a vécu en ce mois d'avril 2012.

Paul Chérel

Copyright libre le 6 mai 2012



Rayures blanches sur fond blanc  
Anonyme - art contemporain  
Dim : 149 x 105 mm



#### Au sommaire de ce N° 55

p. 2 : Cumul de mandats

p. 3 : Taxes, taxes, encore taxes

#### Et via Internet

p. 5 : Acte I, Acte II, Acte III...

p. 6 : Facteurs-clé de la décadence

p. 8 : Transparence

**Le temps s'est arrêté :**

« War meur a dachenn er gevredigezh e seblant an amzer bezañ chomet a-sav, war-c'hed a zisoc'hoù mouezhiadeg prezidant ar republik (22 Ebrel - 6 Mae) ha war-c'hed ivez a vouezhiadegoù ar gannaded a vo dalc'het da heul (10 ha 17 Mezheven). Kaoz vras gant ar C'hallaoued evel boaz diwar-benn demokratiezh ha votadegoù, ar 500 sinadur da gaout da vont war ar renk, an doare kenfeurel da votiñ a vefe reishoc'h hag a ya seul daol d'ar voest-lastez goude an dilennadegoù... Ar pezh na gemm ket kennebeut eo unpezhegezh, unvioc'hegezh ar Republik pellurzhiat he folitikerezh kreizennour jakobin a Bariz, eiled gant gallout he frefeded er proviñsoù, digarezit, er rannvroioù hag en departamantoù, hag ar yev melestradurel lakaet war hor choug gant reolennadur ar Stad trouzkaset gant ar skol, an arme ha kement galloud kreizennour politikel, armerzhel, sevenadurel kadoriet e Pariz... An dañjer bras evito, ar spouron meur, kumuniezhouriezh ha kevreadelouriezh ! » (pennad-stur in "Al Lañv" N° 126 )

**Mais où est passé Bruxelles ?**

« Presque tous les candidats, du président sortant à son challenger en passant par les trois extrémistes de gauche, ceux du centre et de droite, tous parlent de redresser la France pour redresser l'Europe. Ces candidats défendent « la grandeur de la France » : quoi de plus normal pour une élection française, à fortiori pour des présidentielles, me direz-vous. En réalité, la vérité est plus proche de l'équation inverse car la France, seule, est trop petite et trop faible pour pouvoir peser dans le concert des nations. La France a principalement été construite dans la violence des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et répondait à un besoin de contrôler et sécuriser un territoire, en y imposant un pouvoir centralisé à une époque où les moyens de communication et de déplacement étaient ce qu'ils étaient. Aujourd'hui, le monde a changé, le droit des peuples est une pierre angulaire des droits de l'Homme et la mondialisation, qu'on l'aime ou pas, a considérablement modifié les moyens de communication et de transport. » (Roccu Garoby in "Arritti" N° 2274 )

**Retour en force du jacobinisme :**

« A la veille de l'élection présidentielle, *Le Peuple Breton* a souhaité mettre son grain de sel et alerter ses lecteurs sur les dangers de la recentralisation en France. Alors que l'on croyait entérinées les lois de décembre de 1982 (*ndlr* : dites lois Defferre), il apparaît que de nombreux candidats à l'élection présidentielle ne sont pas favorables à un prolongement de ces lois, mais pire, qu'ils souhaitent un retour à un pouvoir central absolu. « Jacobins » : c'est ainsi que l'on nomme aujourd'hui les partisans d'une organisation administrative ultracentralisée. Le jacobinisme est cette doctrine qui défend d'abord l'indivisibilité de la République française et préconise la centralisation de l'État comme moyen prioritaire de gouvernement. » (G.B. (*Gaël Briand* ?) in "Peuple breton" N° 579 ) .

**L'écologie à la trappe... :**

*C'est le titre de l'édition* : « Nicolas Hulot s'en est attristé cet hiver. L'écologie, et plus largement le développement durable, sont les grands oubliés de la campagne présidentielle. Seul le débat autour de l'énergie nucléaire est revenu sur le devant de la scène un après Fukushima, le 11 mars 2011. Mais la dimension énergétique, bien qu'essentielle pour l'avenir, ne résume en rien la pensée écologiste. Le bouleversement climatique ? La préservation de la biodiversité ? On verra plus tard... » (Magali Chouvion et Julien Dezécot in "Bretagne durable" N° 3 )

**Visites présidentielles en Bretagne :**

« Au XIX<sup>e</sup> siècle et pendant une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècle, les visites présidentielles en Bretagne ont été des moments de rencontre entre le pouvoir central et la population locale, invitée à exprimer son enthousiasme, notamment à travers des manifestations folkloriques. A partir des années 1960, les présidents ont aussi affaire à des actions de contestation publique ou de revendication qu'ils tentent de contrôler. » *Relevé en particulier dans le dossier d'une dizaine de pages, la phrase suivante* : « les discours officiels décrivent ainsi une Bretagne de carte postale : une bretonnité botrelisée. » (Patrick Gourlay in "ArMen" N°187 ) *Je n'ai pas trouvé trace dans l'article, de la visite projetée de Édouard Herriot en 1932 : il faut dire que le train présidentiel avait été stoppé à la frontière entre Ingrandes et Varades.* P.C.

**L'Europe essaie de faire le ménage :**

Pressée par sa Cour des Comptes, l'Union Européenne souhaite faire un tri parmi la trentaine d'agences (*en France, on les appelle "opérateurs de l'État"*) créées au fil des années depuis 1975 pour répondre aux "défis techniques" que les États-membres ne peuvent pas (ou ne veulent pas) régler chez eux, souvent pour de basses raisons électoralistes : personnel trop nombreux, budgets pléthoriques, manque de contrôle, doublons, etc. Il s'agit d'agences spécialisées dans le médicament, la sécurité alimentaire, la pêche, la police ou l'espace. Mais ce "coup de balai" risque fort de ne pas se réaliser, face à la fronde des 17 États qui hébergent une ou plusieurs de ces agences et en tirent grand profit.

**Cumul des mandats :**

On peut en penser ce que l'on veut : est-ce un bien ? est-ce un mal ? On sait que les plus ardents partisans de l'interdiction du cumul de mandats électifs se situent chez les socialistes, vertueux dans l'âme comme ils ne manquent pas de le prétendre. On projette même d'inscrire cette interdiction dans les statuts du parti. Mais, pas tout de suite ! Les députés qui seront élus au mois de juin ne seront pas astreints à cette règle plus morale qu'autre chose aujourd'hui. Le "futur" président de la république, enfin celui qui se voit déjà sur ce fauteuil, pense, contrairement à ses camarades, que cette interdiction devrait faire l'objet d'une loi et non d'une simple obligation infligée aux socialistes. Que le monde est petit !

**L'Écosse dans la zone euro :**

L'Écosse devrait intégrer la zone Euro à l'issue du référendum d'indépendance projeté par le SNP (Scottish National Party ; c'est ce que suggère le Professeur Stéphane Garelli, ancien directeur du "World Economic Forum", directeur actuel du World Competitiveness Center". Cette suggestion de sortie de la zone sterling fait toutefois polémique au sein même du parti qui étudie les avantages ou inconvénients, notamment au sujet des ventes de pétrole.

**Le chiffre du mois : relevés dans la lettre Polemia d'Avril.**

2,7 millions d'euros, c'est selon Benjamin Dormann, dans son livre "Ils ont acheté la presse", la subvention qu'aurait reçue France-Soir pour réaliser sa nouvelle maquette. (*ndlr* : édition purement numérique depuis le 1er Janvier)

Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.

**To change our nation for good :**

*Extrait du discours-anniversaire de Alex Salmond, premier ministre écossais, lors du congrès traditionnel du printemps* « Almost a year ago to the day I stood on this very stage and spoke to you about Scotland's future. "We were behind in the polls. The press (*même s'il ne s'agit pas ici de presse française, mais c'est tout comme*) did not give us a chance but we believe in our cause. "I said that if we worked hard, if we earned the trust and support of the Scottish people, then together we would make the nation a stronger, fairer and better place. "Just a few short weeks later, in the Scottish election, the people of Scotland placed their trust in us. » ( in "Scots Independent" N° 998 )

**Par-delà les frontières obsolètes :**

« Bilbao et Biarritz ensemble. Les maires de Bilbao et de Biarritz, Iñaki Azkuna et Didier Borotra ont paraphé un accord de coopération concernant la promotion touristique, culturelle et de loisir, en profitant des synergies entre ces deux villes pour favoriser leur positionnement international et la relance de l'Arc Atlantique. ... Les deux cités basques échangeront par exemple de l'information sur les événements culturels, sportifs et de loisirs. Elles faciliteront l'achat d'entrée pour les spectacles. Les centres d'information touristique disposeront de calendriers d'activités de l'autre ville à destination des voyageurs. » ( in "Lema" N° 166 )

**Aides sélectives en France :**

« **Le rafale**, c'est l'avion de combat de Dassault qui équipe l'armée de l'air française. Mais aucune autre armée, puisqu'il ne s'est jamais exporté, alors que ses caractéristiques techniques sont excellentes (*ndlr : c'est en tout cas ce qui se dit*). Mais il est cher, très cher. Il coûte 30 à 40% de plus que ses concurrents. ... L'avion de combat Eurofighter s'est déjà vendu à 702 exemplaires. ... L'État vole (*donc*) au secours de cet avionneur qui ne sait pas vendre son avion de combat. Mais quel rapport avec la langue ? Simplement, nous sommes en présence du syndrome qui a sévi pour le paquebot France, le Concorde et par certains côtés pour le TGV ou la filière nucléaire. La grandeur nationale demande des sacrifices et des cocoricos. Dans cette optique, les langues de France sont de la roupie de sansonnet. » ( in "Land un Sproch" N° 179 )

**La ville rayonne :**

« Dans la plupart des États, la ville impose ses valeurs à la campagne. La capitale qui est LA ville par excellence, envoie aux ploucs de province ses rayons bienfaisants, sa culture, son parler, ses modes, ses inspecteurs du fisc. Que seraient la France sans Paris, la Grèce sans Athènes, l'Italie sans Rome, l'Autriche sans Vienne, le Liechstentein sans Vaduz ? On ne parvient même pas à l'imaginer. On connaît pourtant une exception : la Suisse, où les Alpes ont fourni mythes fondateurs et imagerie collective. Même le plus snob des banquiers zurichois, le plus mondain des intellectuels de gauche, le plus cosmopolite des industriels se targuent de savoir yodler (surtout avec un verre dans le nez). Dans le placard contenant l'attirail de golf repose aussi l'humble et fidèle rouquesac (*le sac à dos*) couleur de lichen, au pelage évoquant une marmotte galeuse. » ( Alain Charpillon in "Le Jura Libre" N° 2806 )

**Algues vertes ? il faut les ramasser en mer :**

« Un prototype ramasse les algues vertes : Le ramassage des algues vertes en mer ouvre de nouvelles perspectives de valorisation de ces végétaux mal considérés. Pas vendeuse la crème pour le visage aux algues vertes ? Pourtant, avant de s'échouer sur les plages, de se transformer en tas nauséabonds gênants pour les riverains et repoussants pour les baigneurs, jusqu'à devenir un danger pour la santé dans certaines conditions, les algues vertes sont des végétaux. Et même des végétaux chimiquement intéressants. Cela ne fait plus aucun doute : il faut les ramasser avant qu'elles ne s'échouent. La recherche de techniques efficaces de ramassage a été relancée dans le cadre du Plan algues vertes et des tests ont déjà eu lieu à Saint-Michel-en-Grève. ... Une fois que ce verrou (*ndlr : techniques de ramassage en mer*) aura sauté, les pistes de valorisation d'algues vertes fraîches sont nombreuses, dont une biomasse. Une bonne façon d'exporter un peu d'azote breton ! » ( in "Sciences-Ouest" N° 297 )

**Taxes, taxes, encore taxes :**

« Question : **On vous sent très remonté contre le projet de versement transport** (*ndlr : pour compenser la hausse de son budget -dépenses- directement liée à la réalisation de la LGV*) **annoncé par le Conseil Régional de Bretagne** : Réponse : Il n'a échappé à personne que la situation a changé en 2008 : l'économie est globalement atone, nos entreprises se battent pour rester concurrentielles malgré des impôts, taxes, et cotisations sociales qui dégradent sans cesse leur compétitivité. Nous avons perdu de l'ordre de 700 000 emplois dans l'industrie française dans les 10 dernières années et on voudrait créer une nouvelle taxe sur les salaires en prélevant 40 millions d'euros de plus sur les entreprises bretonnes qui se battent pour maintenir l'emploi en cette période de hausse du chômage. » ( Patrich Caré, président du Medef Bretagne, interviewé in "Bretagne économique" N° 213 )

**ÉCONOMIE ET SOCIAL**

**Production de CO2 en hausse :**

Derrière chaque candidat à l'Élysée, des milliers de tonnes de CO2, c'est ce que dévoile la gazette des communes, via l'AFP le 17 avril. Si leur temps de parole et leur budget de campagne sont limités, la production de CO2 engendrée par les déplacements et les publications des candidats ne l'est pas. On apprend donc ainsi que les émissions du candidat PS équivalent à peu près à quelque 300 tours du monde en voiture, le candidat UMP, *seulement* 268 tours, talonné de très près par le candidat Mélenchon, respectivement 3 098 tonnes de CO2 pour le premier, 2745 tonnes et 2105 tonnes. *Le "réchauffement climatique" constaté en avril ne semble pas toutefois avoir été affecté outre mesure.*

**Conseil d'Alsace :**

Dans une édition antérieure, la même gazette des communes annonçait que la route était désormais ouverte pour un référendum en Alsace à la suite de la décision de fusionner du Conseil régional et des deux Conseils départementaux. Monsieur Hollande avait déclaré qu'il ne « mettrait pas de bâton dans les roues » au processus « expérimental » engagé s'il était élu, et le préfet de région avait « entériné l'avis de l'administration d'État estimant que les deux départements et la région avaient voté des "délibérations concordantes" ». Que tout cela est bien dit ! Il reste quand même un tas de questions à régler dans un pays aussi dirigiste que la France : participation des agglomérations jusqu'alors écartées du dossier, métropole strasbourgeoise, mode de gouvernance nouveau à inventer entièrement. *Et là, les "bâtons dans les roues" administratifs ne vont certainement pas manquer.*

**Préfets gloutons :**

Ce qui précède est d'ailleurs illustré par un décret assez ahurissant qui a été pris le 18 avril donnant à certains préfets de région, autorité sur 6 établissements publics dont l'ADEME. Il est confié à ces préfets un rôle de délégué territorial, ce qui suscite quelques récriminations au niveau syndical mais aussi au niveau des régions (ARF). En plus de l'Ademe, sont concernés par ce décret : L'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), France Agri Mer qui s'occupe de l'agriculture et de la mer, Le CNDS développement du sport, l'Anah habitat, et l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

**Une association fait la loi :**

La SICA de Saint-Pol-de-Leon, première coopérative légumière de France et de Bretagne, avec notamment sa marque "Prince de Bretagne" vient de voir annulé, par le tribunal de Rennes, son permis de construire d'une plate-forme logistique de plusieurs hectares, suite au recours d'une association mettant en avant la proximité d'un manoir en cours de classement historique. *Une délocalisation en perspective ?*

**L'épuration scolaire se poursuit :**

« Je ne parle pas de celle des professeurs considérés comme mal-pensants, ... Non, il s'agit à nouveau de la traque des patronymes choisis pour les rues et les collèges. La condamnation *post mortem* des défunts. J'avais signalé en son temps la tentative (avortée) de nommer un collège du Morbihan du nom de Georges Cadoudal. Le morceau fut trop gros à avaler pour les autorités républicaines. Néanmoins, dans les communes de l'Ouest, on peut encore trouver des plaques de rues indiquant que l'on a parfois préféré La Rochejacquelin, Charette ou Bonchamps à Paul Langevin, Carnot ou Aristide Breiand. ... revenons aux "vrais" républicains. En France, en 2012, la *fédération des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP)* a officiellement demandé que soient débaptisés deux collèges de Dinan et du Mans, portant le nom de Roger Vercelet (1854-1957) en dénonçant « le passé » de cet écrivain auteur très apprécié depuis les années trente pour ses romans maritimes et militaires. » ( Pierre Romain in Lectures françaises N° 660 )

**La passion et la résurrection :**

*Yves Le Berre, professeur de breton à l'UBO (Université Bretagne Ouest) publie des commentaires sur un livre daté 1530, premier texte jamais imprimé intégralement en breton, intitulé "La Passion et la Résurrection. « Un seul exemplaire original étant conservé, il me semblait important de le mettre à la portée de tous. ... Certains s'étonneront sans doute de constater la capacité de cette langue littéraire à atteindre les plus hauts niveaux de rhétorique et de complexité. Nous avons une vision très déformée de la langue bretonne. Parce qu'entre temps, le breton est devenu une langue exclusivement de paysans. On en oublie qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, c'était aussi la langue de l'aristocratie, de la bourgeoisie, et, bien sûr, elle était connue des clercs. De nouveaux lecteurs apparaissent alors, des marchands, par exemple, qui ont les moyens de s'offrir un livre, ce qui n'est pas rien. Il faut savoir que François II, le père d'Anne de Bretagne, possédait une bibliothèque de trente huit ouvrages qui valait, disait-on, autant que son château. » ( in "Bretagne magazine" N° 65 )*

**Réseau social :**

*La mode est aux réseaux sociaux, on le sait et l'on connaît les Facebook, Myspace, etc. Il s'agit de liens d'échanges d'idées ou affinités d'idées entre individus ou groupes d'individus « Un réseau social breton : Breizhbook est un réseau social, destiné aux Bretons et aux amis de la Bretagne. Lancé en septembre dernier par Corentin Biette, originaire de Plougasnou, il réunit désormais 6 000 membres qui échangent recettes de kig-ha-farz, infos météo, vidéos et photos rigolotes... Breizhbook propose aussi des concours. Le dernier en date : un concours de vidéo-clips en partenariat avec Hit West. » ( in "Bretons" N° 75 )*

**Atlas des mammifères :**

« Depuis deux ans, les mammalogistes bretons se sont lancés dans (l'élaboration d') un *Atlas des mammifères terrestres de Bretagne*, destiné à dresser un inventaire précis et actuel de notre patrimoine naturel. ... Vous pouvez participer ! Les observations de mammifères (68 espèces en Bretagne) sont récoltées dans les 5 départements bretons jusqu'en 2014. Tout est bon : observation d'un hérisson ou d'un chevreuil, lots de noisettes rongées, pelotes de réjection de chouette effraie, etc. (ndlr : même si la chouette n'est pas très représentative du monde des mammifères, mais sa présence est très instructive) » ( in "Les mémoires du Kreiz Breizh" N° 19 )  
Contacts : MKB - rue Brizeux- BP 50151 - 29833 Carhaix - 02 98 99 38 14 ou contact@kreizbreizh.org

Ar gaerell-vas 4/12

**Kounlevr miz Mae : 14 Mai 1872 - Sant Servez - Naissance au Bois-de-la-Salle à Pléguien (22290 Pliant) de la comtesse Vêfa Méhérenc de SAINT-PIERRE.** Trois passions dans sa vie : les voyages, la chasse et la Bretagne. Au titre de la première, elle voyage au Canada et parcourt l'Équateur à cheval en 1899. Au titre de la seconde, elle acquiert en 1914 le domaine de Menez Camm pour s'y adonner à la chasse au sanglier. Mais elle fit beaucoup pour le mouvement breton en donnant son soutien moral et financier à tous ceux, toutes tendances confondues, qui favorisaient la langue et la littérature bretonnes. Admise au Gorsedd sous le nom de " Brug ar Menez Du ".

Expression recueillie par  
**Ofis ar brezhoneg.**

**Ar c'hi-dour**

La loutre, mammifère aquatique de plus en plus rare en Bretagne qui se nourrit de poissons et de gibier d'eau. Autre mot mais de construction plus ancienne **an dourgi** le mot **ki** (chien) étant placé après le mot **dour** (eau). Dans certains pays de Bretagne on utilise le mot chat pour désigner le même mammifère **kazh-dour** ou encore **kazh-mor** car la loutre peut s'aventurer aussi le long des côtes.

**On n'a pas fini d'en parler :**

Le retour à l'insularité du Mont Saint-Michel, que les fantaisies du Couesnon ont placé en Normandie selon les manuels de géographie, fait l'objet, on le sait - en plus de budgets faramineux dépassant les estimations initiales - de nombreuses critiques sur la façon dont les technocrates de l'État, avec la complicité des élus locaux, traitent le projet. Ce mois-ci, c'est le terre-plein en béton débouchant de la passerelle sur le continent qui, selon les riverains, défigurent le "joyau". L'État maintient sa position pour des raisons de sécurité.

**Qui n'a pas son réseau social ?**

A l'opposé, le mensuel "Bretons" nous parle de Breizbook mais la ville de Rennes (Rennes-Métropole) ne veut pas être en reste : elle a lancé en mars son propre réseau sous le nom de "Novosphère" qui se veut être un « outil de développement économique, encourageant plus spécialement des projets innovants dans tous les domaines ». Comme il se doit, les projets retenus le seront en priorité pour leur utilité sociale et les services rendus aux habitants. Budget annuel prévu au démarrage : 400 000 euros.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

*Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel*

*Mail: Keruhel@gmail.com*

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

## NOUS AVONS REÇU : SUJETS DIVERS

### Acte I, Acte II, Acte III, Acte ...

*Bien que de façon très discrète - disons-même marginale, juste de quoi "faire" quelques voix de plus lors des élections - le thème "décentralisation" revient périodiquement, à chaque scrutin, comme une espèce d'incantation liturgique. Mais aucun candidat ne dira précisément ce qu'il fera et d'ailleurs, le sait-il ? La France, "une et indivisible" comme l'écrit sa constitution républicaine, ne voit qu'un seul système de gouvernance possible, celui de la centralisation en un seul lieu de tous les pouvoirs. Partant de ce principe, dont l'origine remonte à plus de deux siècles, certains dirigeants, au cours de ces deux siècles, sont allés jusqu'à concentrer tous ces pouvoirs en une seule main, et même en ont ajouté d'autres au fur et à mesure des problèmes que posaient une société et un monde en constante évolution. Cette concentration excessive, quasi unique pour un pays qui se prétend démocratique, aboutit non seulement à une incompétence généralisée des détenteurs de pouvoirs, mais à une impossibilité grandissante de les répartir: lesquels ? comment ? à quel niveau ? etc. En outre, il n'y a aucune vraie volonté de modifier quoi que ce soit à un système dont ces détenteurs sont les premiers bénéficiaires. On se garde bien alors d'expliquer au bon peuple la signification exacte des mots décentralisation, déconcentration, autonomie, etc. qui lui sont présentés diaboliquement sous le nom de communautarismes. C'est pourquoi, nous avons jugé utile de reproduire ci-dessous, avec son aimable autorisation, une bonne partie de l'éditorial, signé Guillaume Lenoir, dans l'édition N° 323 de la publication "L'Unité Normande".*

### Déconcentration, décentralisation, régionalisation

Le Mouvement Normand est un mouvement régionaliste : à ce titre, il est particulièrement attentif à l'évolution du système institutionnel de gouvernement de la France par le truchement de son État. Celui-ci est issu d'une longue tradition centralisatrice. Jacobine, comme l'on dit. Mais, depuis 1969, la tendance est à la décentralisation. Nous nous inscrivons dans cette évolution. Une évolution qui se fait par à-coups plus que par étapes. Les résistances jacobines ne sont jamais loin. D'où des politiques jamais clairement définies. L'Etat accepte-t-il de se déconcentrer par la dispersion de ses organes de commandement ? Et à quel niveau ? A l'échelon départemental ? A l'échelon régional ? Ou même à l'échelon suprarégional ? La doctrine de l'Etat n'est toujours pas fixée. (à quoi s'ajoutent les abandons de souveraineté qu'il consent dans le cadre des institutions européennes) L'Etat accepte-t-il de se décentraliser, c'est-à-dire d'abandonner certaines de ses prérogatives qu'il confie à des pouvoirs élus au niveau des collectivités territoriales. Lesquelles ? Et selon quelles modalités, notamment financières ?

La situation présente est loin de correspondre à ce que nous, au Mouvement Normand, nous souhaiterions.

L'acte I de la décentralisation (les lois Defferre de 1982) a réellement entamé le processus de décentralisation, mais n'a pas clairement fait le choix de la régionalisation : le département et la région sont placés sur un même pied d'égalité avec des compétences réciproques souvent identiques et concurrentes... ce qui a permis à l'Etat - arbitre de rester maître du jeu.

L'acte II de la décentralisation (Lois Raffarin) a élargi les compétences des collectivités territoriales... sans leur confier la compétence économique. dans le même temps, l'indépendance (donc la responsabilité) financière des collectivités territoriales s'est trouvée réduite puisque, aujourd'hui, à près de 90 %, les ressources financières des collectivités dépendent des dotations de l'Etat. Bien entendu, les compétences dévolues aux départements et aux régions restent imbriquées. On est loin de la régionalisation, qui ferait de la région le chef de file d'une authentique décentralisation. D'où une impression d'inachèvement d'un processus et de complexité du «mille-feuille» institutionnel : communes, communautés de communes, agglos, pays, départements, régions.

Le quinquennat finissant a suscité, notamment par les travaux de la commission Balladur, des espoirs de clarification... qui se sont traduits par la Loi de réforme des collectivités territoriales. Décevante. Elle ne résout pas grand-chose en matière de simplification (on a même ajouté un nouvel acteur : le pôle métropolitain, les métropoles). La dépendance financière des collectivités territoriales reste toujours prégnante. La création de conseiller territorial, qui pourrait être une avancée intéressante (c'est notre point de vue) en ce qu'elle légitimerait davantage la position de cet élu s'appuyant sur un territoire reconnu et permettrait une meilleure convergence entre la région et les départements, a suscité des oppositions rabiquées chez les notables. Notables qui, d'ailleurs, freinent toutes les initiatives de regroupements des communautés de communes pourtant jugées nécessaires...

La Mouvement Normand considère que tous les conservatismes - de droite comme de gauche - ont torpillé la volonté de réforme des collectivités territoriales.

Si la gauche l'emporte, elle remettra en cause la Loi du 16 décembre 2010. Si la droite gagne, on peut s'attendre à ce que la dite loi soit appliquée... et certainement complétée : la question de la décentralisation est loin d'être résolue et il n'y a pas que les socialistes pour réclamer un acte III de la décentralisation

### De tout un peu

#### Fonction publique territoriale (FTP) :

Selon une étude de l'INSEE publiée fin mars, le salaire mensuel net (c'est nous qui soulignons) en équivalent temps plein (EQTP) d'un agent travaillant dans la fonction publique est en moyenne de 1.774 euros. ... Au 31 décembre 2009, il y avait 1,806 million d'agents travaillant dans les collectivités territoriales. ... La moyenne ci-dessus varie de 1.582 euros pour les agents de la CCAS à 2.397 euros pour les salariés d'un départemental d'incendie et de secours.

#### Grenelle de l'environnement :

Après l'enthousiasme, qualifié de général par les media, à l'issue du premier "Grenelle de l'environnement" en Octobre 2007, il semble que le soufflé a singulièrement perdu de son ampleur quelques années après. C'est ce que constate le Conseil Économique, Social et Environnemental (anciennement CES tout court). Pour Nathalie Kosciusko-Morizet, il ne s'agit pas d'essoufflement, comme le dit le CESR mais d'un «passage du Grenelle à l'âge adulte» (?). Les ONG, porteuses du projet dès l'origine, ne partagent pas cet avis. Le résultat du scrutin du 22 avril pourrait peut-être leur apporter un souci de réflexion sur ce que doit être l'écologie. Arrivera-t-on un jour à dresser un bilan exact des conséquences de ce Grenelle ? Il semble d'ailleurs que cette lubie des "Grenelle", depuis celui mémorable de 1969, n'aboutisse guère aux résultats que l'on attend d'eux.

#### Eco-activités :

Relevée dans l'édition du 29 mars de Maire-info, cette information sidérante : « En 2010, les effectifs des éco-activités ont augmenté de 4,5 % contre 0,1 % pour le reste de l'économie ». C'est le constat du Commissariat Général au Développement Durable ( CGDD ) publié dans le N° 301 "de "Chiffres et statistiques". Ces éco-activités regroupent les entreprises et services publics produisant des biens et services liés à la protection de l'environnement. Leur croissance est particulièrement portée par le domaine des énergies renouvelables (+ 19 % entre 2009 et 2010), arrivant en tête, le secteur photovoltaïque, alors que les pays voisins de la France, et même cette dernière, commencent à s'interroger sur son bilan énergétique réel. Le président de SolaireDirect annonce le 3 avril dans Actu environnement qu'il convient de revenir à une logique de marché, le géant allemand Q-cells dépose son bilan après Photowatt en France, Solar hybrid, etc. Selon Thierry Lepercq, « La « dette solaire » européenne, c'est-à-dire les surcoûts déjà contractés (sur 20 ans en général) pour les installations photovoltaïques existantes, dépasse aujourd'hui les 300 milliards d'euros (dont 180 milliards pour l'Allemagne et 20 milliards pour la France) pour à peine plus de 1% de l'électricité générée dans l'Union : le système est arrivé à son terme. »

suite en page 6

Dans la lettre Polemia de ce mois d'avril :

### 3 facteurs clés de notre décadence pas clairement abordés par les candidats

La campagne pour l'élection présidentielle provoque dans la grande presse étrangère, et notamment chez nos voisins les plus proches, sarcasmes et leçons. Outre-Manche : « La France est dans le déni. », titrait The Economist daté du 31 mars 2012. « La plus frivole des élections occidentales ». Le Financial Times, plus courtois, n'en demeure pas moins sévère. Outre-Rhin, les éditorialistes se montrent tout aussi acerbes. A Munich, la Süddeutsche Zeitung, de tendance libérale de gauche, s'interroge sur les véritables enjeux qui devraient être ceux de cette prochaine élection. Marc Rousset énonce pour Polemia les risques qui ne manqueront pas d'être engendrés quel que soit l'élu et rappelle quelques données de la situation française qui ne semblent pas être prises en compte par les candidats.

Polemia

*Faute de place, nous ne reproduisons ici que quelques passages de l'article signé Marc Rousset :*

L'hebdomadaire britannique The Economist a le mérite d'attirer notre attention sur le caractère peu sérieuse en France de la campagne présidentielle en cours. Le titre de son dernier numéro s'intitule : « La France en déni. L'élection la plus frivole d'Occident » ... Malheureusement le réquisitoire de l'hebdomadaire ne porte que sur le thème de notre compétitivité déficiente et l'hypertrophie paralysante de nos dépenses publiques qui sont pratiquement passés sous silence par tous les candidats ! Mais The Economist oublie les deux autres facteurs clés de la décadence morale, sociale et économique française, à savoir le libre échange mondialiste à la source de notre désindustrialisation et l'immigration avec son coût économique annuel monstrueux, soit 73 milliards d'euros, pratiquement le déficit budgétaire de la France !

### Hypertrophie des dépenses publiques françaises

Le Président Sarkozy illusionne avec ses rodomontades et François Hollande nous prépare le sort de la Grèce tandis que Mario Monti réforme l'Italie pour de bon ! L'Espagne, l'Italie adoptent des politiques et des attitudes envers les réformes et la dépense publique infiniment plus courageuses que ce qu'envisagent les candidats actuels. La France détient cependant déjà le record d'Europe pour les dépenses publiques (État, Collectivités locales, Sécurité Sociale) qui s'élèvent en 2011 à 55,9% du PIB ! Les mesures adoptées jusqu'à présent, même pour les retraites, relèvent beaucoup plus de la démagogie et de la poudre aux yeux que de réformes structurelles sérieuses à long terme redressant effectivement la situation. Quant à la croissance, elle doit venir de l'offre nouvelle de nouvelles entreprises compétitives avec la retraite à 65 ans, la suppression effective des scandaleux régimes spéciaux publics de retraite et non pas de l'entretien illusoire d'un trop grand nombre de fonctionnaires ainsi que d'un laxisme social ou de gestion. Il est facile pour l'oligarchie politique de se donner bonne conscience en ne faisant rien pour réduire les dépenses et en prenant pour prétexte que l'on entretient la consommation et donc la croissance ! Depuis le temps qu'elle pratique cette folie démagogique, la France devrait avoir aujourd'hui le PIB par tête le plus élevé du monde ! ... Nous ne répétons jamais assez que de 1991 à 2008, le nombre de fonctionnaires en Allemagne qui faisait face au problème des fonctionnaires trop nombreux de l'ancienne DDR a baissé de 6 737 000 à 4 505 000. Dans le même temps, la France passait de 4 258 000 à 5 200 000 fonctionnaires. Avec près de 20 millions d'habitants de moins, la France a réussi la triste performance de dépasser l'Allemagne en 2002. Compte tenu de la différence des populations de l'ordre de 3 pour 4 entre la France et l'Allemagne, le nombre de fonctionnaires français, en partant du chiffre allemand de 4 505 000 devrait donc être de 3 millions ! Puisqu'il est de 5 200 000, il y a donc bien en France 2 000 000 de fonctionnaires en trop ! ...

*Marc Rousset développe ensuite sa thèse selon laquelle la désindustrialisation française est due au libre-échange imposé par Bruxelles, point de vue que nous ne partageons guère :* Le résultat à ce jour, avant la désertification industrielle totale si rien ne change, c'est que, selon une étude de COE-Rexecode de mars 2012, la France est désormais le pays de la zone euro dont la part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans le PIB est la plus faible (9,33% en 2010). A titre de comparaison, le poids de l'industrie atteint 12,1% en Espagne et 11,8% au Portugal, 13,1% en Belgique et 11,9% aux Pays Bas. Quant à l'Allemagne, elle fait la course en tête avec une industrie qui représente 18,7% de son PIB. Cela, c'est bien vrai et se reflète parfaitement dans les courbes de consommations d'énergie électrique journalières.

*Dans la partie immigration, nous relevons en particulier ceci :* la folle immigration extra-européenne : « L'immigration tout à fait excessive qui s'est constatée en France depuis les années soixante a constitué par ses conséquences de toutes sortes un intolérable fardeau dont le seul résultat tangible a été de déprimer profondément les salaires réels français. » ... Selon Yves Marie Laulan, dans son étude du 19 Février 2012, publiée par Polemia le 16 février, les coûts nets directs ou indirects de l'immigration s'élèvent à 73,3 milliards d'euros. Ils sont donc non financés par un déficit budgétaire de 85 milliards d'euros qui alimentent l'endettement actuel de la France de 1717 milliards d'euros. L'immigration en France peut être évaluée à 250 000 personnes par an dont 50 000 clandestins, soit une agglomération lilloise tous les 3 ans !

Marc Rousset

*suite de la page 5*

### Gaz de schiste :

La valse-hésitation française continue. Comme toujours en France, on commence par nommer une Commission. Un décret est paru à cette fin le 21 mars et la Commission a déjà un nom : « **Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux** » Difficile de faire plus court ! Il s'agit surtout d'interdire l'exploration et l'exploitation, sur le territoire national, des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique et même d'abroger les permis exclusifs de recherches ayant recours à cette technique, tout en évaluant les recherches et avancées acquises par les autres pays, notamment les États-Unis. Bien entendu, une dizaine d'ONG manifestent leur opposition à la création de cette commission "d'évaluation", ce qui, pour eux, est une façon de contourner la loi promulguée en 2011. La Chine est moins regardante à ce sujet et entend la développer sur son sol. Les deux groupes pétroliers, le français Total et l'anglo-néerlandais Shell ont répondu à l'appel et ont signé des contrats. Au moins, ils pourront acquérir de l'expérience dans cette technique et la Chine pourra bientôt vendre en Europe des produits pétroliers tandis que la France se contentera de savoir qu'elle possède d'intéressantes réserves sur son territoire, notamment dans le bassin parisien et dans le sud.

### Chasseurs et agriculteurs, nuit verte :

On sait que la FNSEA Nord Bassin Parisien a organisé une "nuit verte" à Paris, dans les jardins du Trocadéro, le 13 avril de 19 heures à 2 heures du matin. Selon les estimations, cette manifestation ayant pour thème "l'eau" a attiré près de 100 000 personnes. Ce qui est intéressant à noter, c'est la participation aux côtés des agriculteurs, de la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs) et de l'ANJC (Association Nationale des Jeunes Chasseurs). Le communiqué d'invitation insistait d'ailleurs sur le rôle conjoint des chasseurs et agriculteurs dans la préservation de la nature. En voici un extrait : « A de nombreux titres, chasseurs et agriculteurs partagent une même culture. Les agriculteurs détenant les territoires sur lesquels les chasseurs exercent leur passion, en même temps qu'ils façonnent la mosaïque de paysages, Ils sont aussi avec les chasseurs garants de la sauvegarde des milieux, de la préservation de la biodiversité, comme de la résistance à l'urbanisation galopante. Ils ont aussi en commun une image parfois brouillée et injuste, alors qu'aucun groupe socioéconomique n'est plus conscient de sa responsabilité vis-à-vis du développement durable ni impliqué dans la défense du patrimoine naturel.

### Compétence "eau"

*On sait que le Conseil régional, dit de Bretagne, réclame à grands cris le transfert à la région de la compétence "eau". Il ne peut avoir échappé à personne que ce souhait concerne principalement la qualité ("déplorable" selon les media) et d'un prix beaucoup trop élevé (selon les consommateurs et leurs associations), de ce produit de consommation courante à des fins donc non dépourvues de visées électorales. Côté ressources disponibles, aménagements structurels pour les augmenter, technologies pour les traiter, etc. il va sans dire que les compétences nécessaires échappent quelque peu à la majorité des élus. Côté administratif, il ne manque pas non plus d'organismes, d'agences, d'observatoires, comme sait si bien en créer à foison le centralisme parisien. En ce qui concerne la Bretagne, ses "eaux" sont "gérées" par une agence dénommée "Agence de l'eau Loire-Bretagne", dont le siège est à Orléans, même si la grande majorité des eaux bretonnes ne contribuent en rien au fleuve appelé Loire. Comme tout organisme "opérateur de l'Etat", cette agence fait de la communication, notamment au moyen d'une lettre périodique. C'est l'une de ces lettres qui a inspirée celle que nous reproduisons ci-dessous, qui pourrait peut-être apporter quelques idées au Conseil régional cité plus haut.*

Le 14 avril 2012

Monsieur Noël Mathieu  
directeur général  
Agence de l'eau et publication  
Avenue Buffon - BP 6339  
45063 Orléans cedex 2

Monsieur,

Je reçois régulièrement votre "LETTRE" et vous en remercie ; beau papier, bien couché, joliment illustré et je ne vous demanderai pas combien elle coûte pour son élaboration et sa distribution.

Il manquait d'ailleurs un élément d'information dans celle du mois d'avril 2012 qui, précisément, aurait pu donner une indication à ce sujet ainsi que sur les coûts de fonctionnement de votre agence "Loire-Bretagne" dans leur ensemble.

Dans un petit encart votre lettre mentionne dans le détail la provenance des multiples redevances auxquelles sont assujettis les consommateurs, usagers, industriels et autres ; un autre article se consacre à la répartition de vos interventions et aides diverses. Tout cela en découpant minutieusement les recettes et dépenses au centime d'euro près pour 100 euros.

Mais si le global des ressources est bien indiqué en millions d'euros ( 339 M€ ), je n'ai pas trouvé d'indication du global des dépenses. Peut-être la différence entre ces deux chiffres est-elle trop importante pour qu'elle soit communiquée au grand public, ce qui l'inciterait à se demander si le pays a vraiment besoin d'agences de l'eau dont l'utilité première serait de collecter des redevances ?

Par ailleurs, l'intitulé de votre agence englobe le nom de la Bretagne. Comme tout organisme officiel dont la création et l'existence dépendent de Paris, je pense que vous vous référez à la région administrative appelée abusivement Bretagne qui ne comprend plus son cinquième département de Loire-Atlantique depuis 1962. Cette région, ainsi amputée, n'est donc plus concernée en quoi que ce soit par vos interventions. Il serait donc normal que les redevances que vous percevez en Bretagne restent en Bretagne et ne servent qu'à gérer les eaux bretonnes.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Paul Chérel

~~~~~

### L'ONU, totalitarisme, ruine et idéologie

*C'est le titre du flash de Tocqueville du 11 avril dont nous extrayons le préambule.*

La taxe Tobin revient dans l'actualité. L'idée de taxer les transactions financières est née à L'ONU. Il fallait « terrasser » la pauvreté en amassant de l'argent pour le redistribuer.

Si, un jour, le projet se réalise, malgré de fabuleuses oppositions, l'argent ne parviendra pas aux pauvres et se perdra dans les bureaucraties intermédiaires.

La crise aide à comprendre ce qu'est l'ONU. Cette crise, même si certains semblent y échapper, se traduit par l'écroulement de la croissance en Europe avec des taux de chômage inhabituels. Par contre, là où la croissance se manifeste, comme dans certains pays d'Asie et d'Afrique, le effluves du malaise européen se font sentir.

Les politiques et les prédateurs publics font croire que la crise est une donnée exogène venue là par hasard ou par l'effet d'un libéralisme « sauvage » encouragé par de « méchants » capitalistes. Personne n'y pourrait rien ! Les vrais responsables espèrent ainsi garder la main, en continuant à exercer un pouvoir quasi totalitaire d'où ils tirent la richesse insolente qui, précisément, est une des racines de la crise.

Michel de Poncins

### Chronique nantaise

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*L'opposition au projet de l'aéroport de Notre-Dame des Landes continue de se manifester. Après l'occupation par tracteurs, caravanes et bétail d'un espace situé en face de la préfecture où se trouve le bâtiment des 50 otages, d'où ils ont été délogés avec force PV, les agriculteurs récalcitrants se sont installés sur une pelouse près de la place du commerce. Deux agriculteurs ayant reçu leur avis d'expropriation ont entamé une "grève de la faim". Bien entendu Eva Joly a soutenu leur mouvement.*

*Précisons que c'est dans le département de la Loire-Atlantique, confisqué à la Bretagne, que Eva Joly a obtenu le plus grand nombre de parrainages pour la présidentielle. De quoi énerver Jean-Marc Ayrault et Philippe Grosvalet ! A ce sujet, il est intéressant de noter, maintenant qu'ils sont connus, le nombre de parrainages obtenus dans le 44 par les 10 candidats : Eva Joly (10), Nicolas Sarkozy (7), François Bayrou (7) François Hollande (7), Jean-Luc Mélenchon (3), Philippe Poutou (1), Nathalie Artaud (1). Les trois autres candidats, Marine Le Pen, Jacques Cheminade et Nicolas Dupont-Aignan n'ont pas obtenu un seul parrainage. Belle démocratie !*

*Le sel de Guérande est désormais protégé au sein de toute l'Union européenne par le label IGP (indication géographique protégée). A la différence des sels industriels, celui de Guérande ne subit aucun traitement et le label IGP le met en outre à l'abri des imitations et usurpations.*

*Restons à Guérande avec sa fête médiévale qui célèbre "le mystère de Saint-Aubin", cette année illustré par le débarquement d'un drakkar à Piriac et une pénétration viking jusqu'à Mesquer. La fête se déroulera du 12 au 13 mai.*

*Nantes perd peu à peu son important commerce de bois ; les bois bruts préfèrent La Pallice et la dernière scierie nantaise vient de fermer. Les tonnages de bois exotiques arrivés à Cheviré ont été divisés par trois depuis 2005 et les produits finis ou semi-finis débarquent en conteneurs à Montoir de Bretagne.*

*Le BNI - vous ne savez pas ce que c'est ? -, c'est le Business Network International. Il s'agit d'un réseau international né aux États-Unis en 1985 qui entend regrouper des personnes (réseau intéressées à un développement de chiffre d'affaires par recommandation (mises en relations professionnelles), en utilisant la méthode du marketing "de bouche à oreille". Il a commencé à s'implanter en France en 2004 où il compte déjà plus de 160 groupes. En Loire-Atlantique, son premier groupe a été créé en 2008 mais il commence à essaimer un peu partout dans le département. En ce qui concerne la Bretagne dans son ensemble, on lui reprochera cependant d'avoir choisi pour nom de domaine d'action "BNI - Bretagne- Pays de la Loire". Quelle idée ! Bretagne tout court aurait été suffisant et les Bretons lui auraient décerné un bon point. En tout cas, il vaut mieux saluer cette initiative certainement plus efficace que le "machin" administratif "Novosphère" évoqué en page 4.*

### Transparence

*Autant le monde politique et les media complices s'empressent de chercher et publier tout ce qui peut nuire au secteur privé (lobbies, patrons voyous et trop payés, délocalisations, licenciements, etc.), autant, malgré une volonté affichée de "transparence", la discrétion et le secret professionnel règnent en maîtres lorsqu'il s'agit d'affaires de l'Etat ou contrôlées par l'Etat. Un exemple nous est fourni ce mois-ci par l'iFRAP dans une de ses lettres hebdomadaires, celle datée du 20 avril, qui traite des CE cachés de l'Etat et des collectivités locales.*

#### Les CE cachés de l'Etat et des collectivités passés au crible

La politique d'action sociale de l'Etat et des collectivités locales en direction de leurs propres fonctionnaires constitue encore actuellement un angle mort du suivi de la dépense publique. Alors même que la récente proposition de loi « Perruchot » adoptée à l'Assemblée nationale a tenté d'accroître la transparence des comités d'entreprises, rien n'a en revanche été mené pour le moment s'agissant des « comités d'entreprises publiques » et de leurs activités sociales. Si certains sont bien connus comme la Fondation d'Aguesseau pour le ministère de la Justice, la plupart demeurent discrets, voire occultes... et se rencontrent au détour du Journal Officiel ou au milieu des financements associatifs en provenance des ministères (sans aucune exhaustivité). Pourtant les montants des fonds publics accordés sont très importants : il apparaît que l'Etat finance l'Action sociale envers ses propres fonctionnaires à hauteur de 931,2 millions d'euros, ce qui représente tout de même un prélèvement de l'ordre de 1,32% de la masse salariale de la FPE, tandis que les collectivités locales, pour autant qu'on le sache, accordent des subventions de l'ordre des 400 millions d'euros au bas mot. Ces transferts financiers, il serait judicieux de précisément les retracer avec publication de bilans et de comptes de résultat systématiquement concurremment aux exigences que l'on se propose de demander aux CE du privé. Malheureusement, s'agissant des CE et œuvres sociales publiques, les données sont tout à la fois éparses et lacunaires :

Au niveau de l'Etat, les dépenses se répartissent entre dépenses d'action sociale ministérielles, qui résulte des compromis accordés par chaque administration pour ses agents, et l'action sociale directement impulsée par la DGAFP de nature interministérielle (donc commune à l'ensemble des agents de la Fonction publique d'Etat). Longtemps issue d'une interprétation purement interne (circulaires), contrairement au secteur privé, le principe de l'action sociale a été reconnu en deux temps : légalisation de principe par l'intermédiaire de la loi 2001-2 du 3 janvier 2001, puis une définition concrète par l'article 26 de la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la Fonction publique.

Au niveau des collectivités territoriales, les dépenses d'action sociale au bénéfice des fonctionnaires locaux ont été appliquées par extension de celles accordées aux fonctionnaires d'Etat, sans base légale et donc avec un caractère facultatif jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale (art.70 et 71) qui les a transformées en dépenses obligatoires.

A l'heure actuelle la situation concernant la fonction publique est donc contrastée :

les dépenses d'action sociale au niveau de l'Etat sont légales mais non obligatoires, contrairement aux dépenses d'action sociale des collectivités locales (qui doivent absolument les inscrire à leur budget).

Aucune obligation légale n'existe quant à la nature précise des prestations offertes, le montant des dépenses à y consacrer et le mode de gestion de ces prestations.

Il n'y a donc pas de séparation comptable claire entre les « CE publics » financés par l'intermédiaire des subventions aux associations (Etat, collectivités locales, établissements publics), ce qui devrait correspondre au budget de fonctionnement (au sens du droit du travail) des CE du secteur privé, et les crédits réservés aux budgets des activités sociales et culturelles... et ceci pour une raison assez claire, les modes de gestion sont libres : l'entité publique peut gérer l'action sociale pour toute ou partie via son propre pôle DRH, par l'intermédiaire d'une association ou d'une fondation (CAS, COS (comité d'action sociale, comité des œuvres sociales)), en faisant appel à un organisme de portée nationale (FIPHP pour l'insertion des handicapés, Centre de gestion de la Fonction publique Territoriale, CNAS (centre national d'action sociales des personnels territoriaux) etc...).

Il est donc nécessaire, à l'instar du travail de clarification de l'activité des CE du secteur privé engagé par la proposition de loi « Perruchot » concernant le financement des comités d'entreprise, d'effectuer une démarche comparable s'agissant du secteur public, ne serait-ce que pour permettre une appréciation transparente des flux financiers et une « traçabilité » des organismes (associatifs ou non) concernés. En attendant qu'il soit véritablement possible de dégager une analyse consolidée du financement de l'action sociale du secteur public envers ses propres agents, il est tout de même possible de dégager quelques grandes tendances.

*Nous rejoignons ici l'absence de comptabilité analytique propre aux finances de l'Etat, que nous ne cessons de dénoncer dans cette lettre "Dihunomp)".*

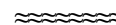
### E berr gomzou

**Culture 2020** : 200 fonctionnaires de son administration centrale, en plus court, la rue de Valois, se sont penchés sur l'avenir d'un ministère créé pour et par André Malraux. Leur conclusion : il faut « modifier en profondeur ses modes de gouvernance », en instaurant des « politiques plus horizontales, davantage déconcentrées et décentralisées, moins hiérarchiques et plus partenariales, établies davantage en connexion avec les réseaux artistiques, culturels, sociaux et économiques ». Ah ! s'ils avaient seulement écouté les peuples français, ils auraient pu faire l'économie de cet "immense" travail !

### Nos amis bretons publient

Aux éditions CRBC, "La passion et la résurrection bretonnes" une étude de Yves Le Berre (voir article en page 4)

Aux éditions "Label L.N" à Ploudalmezeau, Yvan Guéhennec, son plus récent ouvrage "Les langues celtiques et leur début dans la littérature".

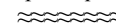


*A partir d'un rapport sur l'avenir de la zone euro écrit par Jean Arthuis, la Fondation Robert Schuman édite le livre de 107 pages illustré ci-contre.*

#### L'intégration politique ou le chaos

La crise des dettes souveraines qui parcourt l'Europe sonne l'heure, pour la zone Euro, de la fin des illusions, jusqu'à présent entretenues par une gouvernance publique qui s'est condamnée à l'impuissance. Nous avons cru que l'Europe et sa monnaie unique, l'euro, apporteraient les réponses à toutes nos préoccupations nationales : la compétitivité, la croissance, le plein emploi. Mais l'euro a connu sa décennie des « années folles », nous renvoyant l'image de toutes les insuffisances de notre gouvernance nationale et locale. Il est grand temps de tirer les conséquences de l'union monétaire et d'assumer, enfin, l'intégration politique et le partage de souveraineté. Nous aurons besoin de cohérence mais aussi, et surtout, d'une démocratie plus aboutie et plus effective. Tel est l'esprit des grandes orientations que Jean Arthuis livre au débat public. Désormais, le choix est simple :

l'intégration politique ou le chaos.



Ci-dessus l'affiche d'une exposition qui se tient du 29 avril au 6 mai à l'hippodrome de Pornichet. La plus grande tapisserie du monde : 104 m. sur 1 m. de hauteur, réalisée en 2010 par plus de 200 brodeurs écossais y est exposée. La tapisserie retrace l'épopée du prince Charles Edouard Stuart qui, en juin 1745, prend la mer à Saint-Nazaire, plage de Bonne-Anse pour tenter de reconquérir le trône d'Ecosse. Il embarque à bord d'une frégate corsaire de dix-huit canons construite à Nantes par un armateur irlandais.



# L'heure du réveil



# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Juin 2012 - N° 56



## Éditorial

### Le plus mal élu

Le dimanche 6 mai 2012 restera dans les mémoires. C'était la "dernière séance" de cette interminable comédie théâtrale qui se déroulait depuis plus d'un an en tenant le devant de la scène médiatique sous le nom de "présidentielle"; François Hollande remplaçait Nicolas Sarkozy à la tête de la République Française. Bien entendu, ce dénouement n'avait rien d'inattendu, tant avait été forte la pression sur l'opinion publique pour assurer que le vainqueur serait celui-là.

Pourtant, les résultats définitifs et officiels de cette élection sont assez loin de correspondre au matraquage médiatique en faveur du vainqueur et en défaveur du vaincu qui l'avait précédé avec sondages douteux à l'appui. Souvenons-nous ! « La victoire du champion prédésigné serait écrasante et l'on n'hésitait pas à claironner un 58/42, tout juste un peu resserré dans les dernières heures de la campagne à un 56/44 »

La vérité est tout autre ! Au final, les scores obtenus, officiels et définitifs, sont respectivement de 51,63 % pour le vainqueur et 48,37 % pour le perdant, mais conformément à l'habitude pernicieuse des media, ils ne se rapportent qu'aux seuls votes qualifiés d'exprimés, c'est à dire en négligeant les bulletins nuls et blancs, qui appartiennent pourtant à des électeurs ayant fait l'effort de se déplacer. Or le nombre de ces bulletins atteint cette fois-ci, le chiffre impressionnant de 2.146.408 soit un pourcentage jusqu'ici inégalé de 5,8 % du nombre total de votants. En toute honnêteté, il conviendrait alors d'appliquer une réduction de 5,8 % à chacun des deux scores indiqués ci-dessus. Le score du vainqueur tomberait ainsi à 48,9 %, celui du vaincu à 45,6 %. Non seulement le vainqueur n'a pas obtenu dans ces conditions la majorité absolue des suffrages, mais il est le plus mal élu de tous les présidents qui l'ont précédé. Ne perdons pas non plus de vue les 20% d'abstentions, ni le fait qu'un certain nombre de voix obtenues par ce nouveau président étaient fondées sur un rejet de l'ancien.

Tout ceci devrait donc inciter le président élu et ceux qui lui ont forgé la "victoire" à garder un triomphe modeste. Mais voyons maintenant la suite des événements. Un nouveau gouvernement a vu le jour le 16 mai et le mot d'ordre de rigueur est "le changement". Qu'est-ce que ce "changement" pourrait apporter à la Bretagne et aux Bretons dont le vote dans les cinq départements s'est assez largement différencié, en faveur du candidat élu, de celui des départements voisins ?

Le Sarthois François Fillon, qui n'avait que faire de la réunification du territoire breton, a cédé la place de premier ministre à Jean-Marc Ayrault, le maire de Nantes, qui, lui, avait nettement pris position contre cette réunification. Seul intérêt pour la Bretagne, le nouveau est assez favorable à la poursuite du projet d'aéroport à ND des Landes qui pourrait donc être opérationnel sous deux ou trois ans et même devenir une véritable ouverture aérienne, internationale et intercontinentale, pour la Bretagne, si la France et ses aéroports parisiens ne mettent pas trop de bâtons dans les roues.

Dans l'équipe ministérielle, on aura noté la présence de quatre personnages au nom breton. Examinons, cas par cas, en quoi cette présence pourrait être d'un bénéfice quelconque pour la Bretagne !

Un Breton à la Défense ? Il paraît que Jean-Yves Le Drian, actuel président de la région B4 correspond très bien au profil demandé. En tout cas, on peut dire que comme défenseur de la langue bretonne, son bilan à la tête de la région B4 aura été assez maigre; ayant surtout voulu mettre sur un pied d'égalité le "brezhoneg" et les gallos de l'Est breton.

Benoît Hamon, d'origine finistérienne, a conquis un siège au parlement européen en se présentant sur la liste hexagonale "Circonscription de l'Est" ; le Grand Est en quelque sorte. Il devient ministre de "l'Économie sociale et solidaire". Dans quel sens s'exercera la solidarité, tout est là !

*suite et fin en page 2*

### Le Chiffre du mois : 2.125.000

(Relevé dans la lettre Polemia du 16 mai. Voir ci-contre un chiffre affiné encore plus "définitif") C'est le nombre de votes blancs et nuls exprimés le 6 mai, au deuxième tour des présidentielles. Le 22 avril, lors du premier tour, il n'était que de 701.000. Le gain égale 1.400.000 suffrages. Il se révèle supérieur à l'écart des deux candidats. Il permet de mieux mesurer le nombre d'électeurs qui se sentent effectivement rejetés par une partie des droites sans vouloir adhérer à la gauche. (Source : *L'Insolent*, 5/05/2012.)

### Au sommaire de ce N° 56

p. 2 : Parité

p. 4 : Jacques Le Maho nous a quittés

### Et via Internet

p. 5 : Hollande, vu de Bavière

p. 7 : Quelle croissance ?

p. 8 : An tiegezh da gentañ

**Lu dans la presse minorisée**

( mai 2012 )

**La présidentielle française vue par les Helvètes :**

« Les récentes élections présidentielles françaises nous ont fourni l'occasion de savourer un mélange de promesses plus fumeuses les unes que les autres et quelques envolées lyriques parfois brillantes mais trop souvent caractérisées par une absolue vacuité intellectuelle. Il nous a aussi été donné de goûter à un salmigondis de propos mensongers et d'attaques verbales acerbes et pitoyables. Ce n'est finalement rien d'autre que le lot d'une élection présidentielle ! Avec toutefois cette propension toujours plus marquée qu'ont les politiciens à ne pas aborder les thèmes les plus importants pour l'avenir de leur pays. On préfère occulter certains sujets primordiaux, évitant ainsi de se fourvoyer dans ses analyses, et se concentrer sur quelques idées populistes dictées par la loi réductrice des sondages d'opinion. » ( Laurent Girardin in "Le Jura Libre" N° 2812 )

**Vous avez dit changement ? Comme c'est bizarre :**

« La série "Président de la République", une et indivisible, continue. En aucun cas les élections faites par le système pour lui-même ne peuvent être le seul angle d'attaque pertinent. Si la personnalité, le style du Président peuvent varier, il n'en reste pas moins qu'il est le Président d'une République sacralisée décriée « universelle ». Il officie en son Palais et ses servants dans les leurs. Il incarne cette République. Il est un « Roi élu ». A son gré il peut laisser un peu d'espace aux contre-pouvoirs mais il tient tout son monde entravé dans l'enclos en laisse courte. ... Les "nations" tournent dans ce cirque pour jouer les faire-valoir en courant après un des quatre sièges de députés. Quatre c'est beaucoup pour 220 000 électeurs mais c'est sans risque pour le "système" puisque, élus, ils seront les représentants de la Nation Française et donc pas en mesure de s'attaquer au problème spécifique de la Corse et de son Peuple. ... L'Assemblée de Corse peut pondre de temps à autre des motions pour la langue corse et même le Peuple Corse, les élus non "nations" peuvent leur tendre les bouts des doigts et les retirer de même selon l'humeur du pouvoir parisien ou selon la configuration médiatico électorale locale, mais jamais les élus du "système" ne prendront de risque sur ces sujets vitaux pour le Peuple corse. » ( Max Simeoni in "Arritti" N° 2279 )

**La désunion française :**

« Avec ce numéro ArMen poursuit son tour d'horizon des pays et des peuples qui ont ceci de commun avec la Bretagne de revendiquer les moyens et les institutions nécessaires pour assurer leur développement et promouvoir leur identité, leur langue et leur culture. ... ArMen partage, avec bien des Bretons, cette double volonté de bâtir un modèle de société qui tienne compte de leurs différences et de s'ouvrir au monde pour y trouver des idées et des solutions nouvelles, pour rompre l'isolement relatif dans lequel nous maintient un pouvoir, politique et médiatique centralisé et de plus en plus tenté par le repli. C'est de la nature de ce pouvoir dont nous nous entretenons dans ce numéro avec Yvon Ollivier, auteur de *La désunion française*, un ouvrage remarquable que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, qu'ils partagent ou non ses analyses, car la réflexion est passionnante. » ( Yann Rivallain, éditorial, in "ArMen" N°188 )

**Oui à une collectivité territoriale spécifique :**

« Pour de multiples motifs, notre dispositif a atteint ses limites et doit évoluer afin de répondre aux besoins du territoire. Le projet de territoire doit impérativement s'appuyer sur une structure juridique territoriale assurant la reconnaissance identitaire et disposant de compétences propres. Au terme de plusieurs mois de réflexion sur les missions d'action publique qu'il serait souhaitable de porter à l'échelle du Pays Basque et d'une expertise juridique sur les formes d'organisation les plus adaptées, le Conseil de développement conclut sur la nécessité d'évoluer vers une collectivité territoriale à statut particulier » ... L'avis du Conseil de Développement (*dont un extrait est reproduit ci-dessus*) reprend l'historique de la démarche et les différentes étapes de ce processus. Face au besoin ressenti d'une gouvernance forte à l'échelle du Pays Basque, seule la Collectivité Territoriale à statut particulier est à la hauteur de cet enjeu. ... EAJ-PNB est satisfait de cet avis adopté par le Conseil de Développement. » ( in "Lema" N° 167 ) *A noter que ce Conseil, créé en juillet 1994, représente l'ensemble des forces vives du Pays Basque, il constitue à la fois un lieu de débat, un laboratoire d'idées et un organe de propositions à soumettre à la décision du Conseil des Élus. Un bon exemple dont pourraient s'inspirer les bretons.*

suite page 3

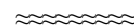
**Éditorial (suite de la page 1)**

A l'Agriculture, Stéphane le Foll. D'origine bretonne par ses parents mais né au Mans, Stéphane Le Foll, député européen, a en tête de réconcilier écologie et économie à l'intérieur de la PAC. Vaste programme typiquement techno-européen !

Un petit lot de consolation toutefois avec Marylise Lebranchu qui se voit confier un "Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation (*avec un "d" minuscule*) et de la Fonction publique. Non pas qu'il faille attendre du gouvernement Hollande quelque chose de mieux que de simples déclarations d'intention sur ces trois sujets mais Marylise Lebranchu peut peut-être mieux faire entendre la voix de la Bretagne dans ce méli-mélo. On peut en tout cas y rêver quand on conserve en mémoire le soutien qu'elle a accordé, parfois, aux amendements présentés par le député UMP Marc Le Fur en faveur des langues régionales.

Une chose est certaine cependant ; ce n'est pas au cours de ce quinquennat qui commence que l'on remettra en cause ce système absurde d'une élection présidentielle au suffrage universel, avant même que s'exprime la diversité du choix populaire par l'élection des assemblées délibérantes dont le premier rôle devrait justement être d'élire le meilleur d'entre leurs membres. Que va-t-il sortir des urnes les 10 et 17 juin prochains ? Une dictature socialiste ou un gouvernement dans l'incapacité de gouverner ?

Paul Chérel

**Parité :**

Premier acte du "changement" claironné par le nouveau président de la République Française, l'application "stricte" du principe de la parité ; 34 ministres et sous-ministres, 17 hommes, 17 femmes. Ce décompte ne concerne toutefois pas le président ni son premier ministre qui sont tous deux des hommes. Mais, quelques jours après, on dévoilait les listes des membres de cabinets. Et là, adieu la parité ! A l'Élysée, les 5 pôles "missionnés" comprennent 17 hommes, 5 femmes, à Matignon, 8 hommes, 2 femmes, et ce n'est pas fini, chaque ministre ayant droit à 15 conseillers. Mais qui n'a pas compris que ce principe de la "parité" avait été inventé par les Hommes uniquement pour empêcher les Femmes d'accéder un jour à une majorité dans les assemblées élues ?

Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g, 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.

### L'histoire des 2 vaches :

*On la connaît en français, la voici mise à jour en breton :* « **Sokialouriezh** : 2 vuoc'h ac'h eus. Gant ar Stad out rediet da reiñ 1 anezho da'z amezeg. **Komunouriezh** : 2 vuoc'h ac'h eus. Tennet it digant gant ar Stad a ro dit ur banne laez bennak. **Faskouriezh** : 2 vuoc'h ac'h eus. Tennet int digant gant ar Stad a werzh dit ur banne laez bennak. **Burokratizezh** : 2 vuoc'h ac'h eus. Unan a zo kollet dit gant ar Stad, goroet e vez an hini all ha fennet he laezh war an douar goude. **Kevalaouriezh henvoazel** : 2 vuoc'h ac'h eus. Gwerzhañ a vez unan ha prenañ un tarv. Bez ac'h eus saout ouzpen. Gwerzhañ a rez ar saout hag e c'hounezez arc'hant. Pinvidik out deuet da vezañ pa'z ez war da leve. **Kevalaouriezh a-vremañ** : 2 vuoc'h ac'h eus. Gwerzhañ a rez 3 da saout da'z embregerezh a bae skodenn er yalc'h dre lizhiri kred digoret da vreur-kaer er bank ... » ( à lire la suite in "Al Lañv" N° 126, article intitulé "An teoriennou armezhel pennañ displeget gant saout", signé Padrig an Habask )

### Taxer l'utilisation de la nature :

« Dans les programmes qui sont supposés remettre nos économies sur les rails de la croissance, il n'est peu, voire pas, fait mention des écosystèmes et des ressources vivantes. Pourtant, il serait nécessaire que la richesse que créent nos économies puisse reposer sur l'entretien ou l'amélioration des écosystèmes. Et ce alors que c'est leur dégradation qui crée aujourd'hui la richesse. Aujourd'hui, l'ensemble des ressources des États ainsi que le financement du système social reposent sur des charges pesant d'une part sur l'outil de travail et d'autre part sur le travail lui-même. Les consommations de nature sont libres de toutes charges. Pis, la nature ne coûte rien, ce qui autorise et encourage sa dégradation : la vie est sans intérêt pour les marchés. » ( Jacques Weber, économiste et anthropologue in "Peuple breton" N° 580 ) .

### Pourquoi les partis anglais veulent-ils maintenir l'Ecosse dans l'Union ?

« Why do the Westminster parties want to keep Scotland in the Union ? There is at least one subject on which the Tories, Labour and Libdems all agree. They desperately try to persuade us that the Union is to our advantage. The facts of course are that it deprives us of the income from the oil in Scottish waters and imposes on us the risks and a share in the heavy cost of the submarines with nuclear weapons on the Clyde, close to our major center of population. Probably these heavy burdens on us are the major reasons why the Union seems desirable to these three parties, but obviously, they cannot admit it. » ( Paul Henderson Scott in "Scots Independent" N° 999 )

### La Bretagne sera-t-elle bientôt à sec ?

« Les travaux d'une doctorante en géographie (*Céline Duguey*) mesurent l'impact du changement climatique sur les sécheresses bretonnes. Cet hiver encore, les parapluies n'ont pas été souvent de sortie. Comme l'année dernière, et celle d'avant, les épisodes de pluie sont de plus en plus distants les uns des autres, et les sols ne se rechargent jamais totalement. « Le problème en Bretagne, c'est que nous n'avons pas de ressources extérieures pour compenser, explique Philippe Mérot, agronome à l'Inra et responsable du projet Climaster, nous n'avons pas les Alpes à côté de chez nous. » ( in "Sciences-Ouest" N° 298 ) *Comme un lecteur s'étonne du fait que l'article est accompagné de deux cartes de la Bretagne-croupion amputée de toute la région nantaise, l'auteure du dossier répond :* « La raison pour laquelle les cartes présentées ici ne montrent que la Bretagne administrative, est due à l'utilisation d'une carte des sols limitée à la Bretagne administrative. Les cartes des sols du territoire français sont gérées régionalement et je n'ai accès qu'aux 4 départements bretons. Mes résultats purement climatiques couvrent une région encore plus étendue que la Bretagne historique, puisque ma zone d'étude va jusqu'en Normandie à l'est et en Vendée au sud. Par contre dès que je fais interagir les données climatiques avec les données du sol (occupation et taille de la réserve utile), je suis limitée à la Bretagne administrative. » *No comment ! Voilà donc comment l'on apprend à l'école l'histoire et la géographie.*

### Sifroù ar miz :

« 105 bloaz zo, d'an 30 a viz Ebrel 2007, e oa bet lakaet e Pouldreuzic kentañ maen o labouradeg-boued-mir (*usine de conserves*) gant Jean Henaff hag e zaou genlabourer Aristide Gantier ha Hoseph Stanislas Moreau de Lizoreux. Pell emeur bremañ diouzh 200 kilo piz-bihan an deroù dre ma vez produet 35 000 000 boestad c'hlas ha melen ar fourmaj-kig (*pâté*) mil vrudet bep bloaz. - 11 523 den o deus disklêriet e oa mat dezho kaout ur stumm brezhonek eus *Facebook*, ar rouedad sokial war Internet. Miliadoù a dud o deus lakaet o anv, dindan un dornad devezhioù er bajenn savet a-ratozh evit ar goulenn-se. N'eus ket respont sklaer ebet digant renerien al lec'hienn evit poent. » ( in "Bremañ" N° 366 )

*suite page 4*

### Un ministre de la production :

Jusqu'à présent, il n'y avait que dans les régimes dirigistes s'inspirant des théories marxistes (URSS, anciens pays dits de l'Est, Cuba, etc.) que la production, dans son sens le plus général, était sous contrôle de l'État. La France vient de s'inscrire dans ce club en nommant dans son gouvernement un ministre en charge du "Redressement productif". Bien sûr, le nom est un peu différent de "production tout court" mais il est quand même permis de se demander ce que ce ministre va vouloir et pouvoir redresser et au nom de quel(s) principe(s). Le 23 mai, le premier ministre a vaguement fixé les "périmètres" de chaque ministère, mais il semble que celui attribué à Arnaud Montebourg pose quelques problèmes entre collègues.

### Vendre même s'il n'y a pas d'acheteur :

Dans le même esprit que ci-dessus, celui qui n'était pas encore premier ministre n'avait-il pas déclaré le 24 avril : « Nous ferons voter par la future majorité parlementaire de gauche une loi obligeant les groupes industriels à céder les usines "rentables" qu'elles voudraient fermer en France sans pourtant accepter de les vendre »

### Relocalisation compromise :

« Le bonheur des uns... » Il est toujours très divertissant de voir combien le Français a le sens de l'intérêt général. On connaît l'affaire de l'aéroport de ND des Landes mais voici l'affaire de Bazainville, petite commune des Yvelines située près de Houdan. La société d'optique Krys voudrait agrandir son usine existante pour relocaliser en France une partie de sa production thaïlandaise de Bangkok. Il faut évidemment un accord de la mairie et une mise en conformité de son POS. Le conseil municipal de Bazainville a voté : 7 voix pour dont celle du maire, 8 voix contre. Les opposants veulent "sauvegarder leur cadre de vie". Cette extension productrice d'emplois verra-t-elle le jour ?

### Extraction de sable en mer :

On se souvient des manifestations organisées à Erdeven par l'association "Peuple des Dunes" contre le projet d'extraction de sable présenté par Lafarge pour production de granulats. La même chose vient de se produire à Trebeurden au sujet d'un projet d'extraction de sable coquillier dans la baie de Lannion. Comme toujours, les arguments des opposants se conjuguent au conditionnel : « cela pourrait, risquerait, mettrait en danger, etc. ». Le porte-parole du collectif Alain Bidal n'est cependant pas opposé au projet mais souhaiterait l'éloigner de la côte, la zone envisagée de 4 km<sup>2</sup> étant à 7 km du rivage. Le projet présenté par la Compagnie armoricaine de navigation consiste à fournir aux agriculteurs et aux maraîchers des amendements en calcaires marins moins nocifs évidemment que les engrais chimiques. Là encore « Le bonheur des uns... »

**Reflet de Bretagne : 29 juin 2012 - 6 janvier 2013 :**

*Le musée de Bretagne et avant lui son prédécesseur la musée des beaux-arts et d'archéologie, collecte des photographies depuis la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Évaluées à 400 000 négatifs sur verre et film souples et à au moins 13 000 tirages, ces collections sont numériquement les plus conséquentes (importantes) du musée. L'exposition ne prétend pas à l'exhaustivité, elle ne sera pas l'exact reflet de l'histoire de la photographie en Bretagne, mais bien celui des collections constituées par le musée de Bretagne au cours de toutes ces années. A cette occasion, Bretagne magazine publie le commentaire suivant : « Les prix flambent. Si les musées freinent leurs acquisitions, c'est très souvent pour des raisons économiques. Là comme ailleurs, les prix flambent et les budgets publics ne peuvent plus suivre. En 2002 le musée de Bretagne avait pu s'offrir un daguerréotype pour la somme de 15 000 euros. Dernièrement, le même type d'objet a été enlevé après une enchère de 130 000 euros ! L'acheteur ? Un émirat arabe. Même les Américains sont dépassés. » (in "Bretagne magazine" N° 65 )*

**Dastum :**

*Dastum fête en 2012 ses 40 ans et Dastum 44 fête ses 20 ans. « Dastum 44 a vingt ans ! Un anniversaire dont l'association souhaite profiter pour faire découvrir les fabuleux documents sonores qu'elle a réunis en deux décennies sur le patrimoine oral de Loire-Atlantique. ... Une journée festive "spéciale 20 ans" prendra place le samedi 9 juin sur les bords de l'étang de Gruellan à Treffieux, repas chanté et fest-noz au programme. » (in "Musique bretonne" N° 231 )*

**Le Morbihan e brezhoneg :**

*« Petite surprise pour les habitants du Morbihan. Au mois de mars dernier, ils ont reçu le magazine du conseil général du Morbihan, rédigé en français et en breton. Une première pour le magazine d'une collectivité. Et ce numéro fait écho à la fois à la manifestation pour la défense des langues régionales ( ndlr : qui s'est déroulée le 30 avril dans tout l'hexagone ) mais aussi à la volonté de réunifier la Bretagne initiée notamment par le président du département, François Boulard. » (in "Bretons" N° 76 )*

**Chom bev e brezhoneg :**

*Il s'agit d'un petit recueil, publié sous ce titre, de 23 fiches, chacune traitant d'une notion particulière de la vie courante, ou vous trouverez tournures, phrases usuelles avec un CD d'accompagnement. Prix 8 euros. « Vous pouvez vous le procurer à la salle Sten Kidna, - 6 rue Joseph Rollo à Auray, l'après-midi de 13h à 17h30. Contact 02 97 29 16 58 ou stenkidna@wanadoo.fr. » (in "An Dason" N° 75 )*

Ar gaerell-vras 5/2012

**In Memoriam**

Le bandeau du dernier "Gwenn ha Du" édité par Jacques Le Maho

**LE PIÈGE DE L'AUTONOMIE****Jacques Le Maho**

Jacques Le Maho nous a quittés le 30 avril 2012, il venait d'avoir 87 ans. Nantais d'origine, il s'était établi à Chinon après avoir quitté Paris où il vivait depuis très longtemps. Très affecté par les décès successifs de son fils Jean-Jacques (en 2000) et de sa fille Yseult (en 2003), il devait ensuite perdre son épouse à la fin de l'année 2008 ; une fin de vie rendue donc difficile par cet isolement loin de sa Bretagne et des séquelles de blessures de guerre pour ce militant breton très actif de toutes les époques, même les plus difficiles pour le mouvement breton. Il avait dirigé pendant trente ans le bimestriel "Gwenn ha Du" dont on trouve ci-contre copie de la couverture

illustrée (décembre 2005) du dernier numéro. Il est à l'origine, avec les amis Pierre Le Moine et Jean Kergren, de l'idée de lancement de Dihunomp fin 2007 dont il était l'un des plus forts soutiens. Il avait dû en effet cesser la parution de "Gwenn ha Du" à la suite de défaillances du matériel informatique qu'il utilisait. Un de nos grands amis qui disparaît. Ses obsèques ont eu lieu le 5 mai 2012 à Chinon.

Diwan, la croissance s'accélère :

Relevé dans le Télégramme, édition du 7 mai : « Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue il y a quelques jours, les responsables du réseau Diwan ont annoncé, ce lundi, une prévision de hausse de plus de 5 % de ses effectifs à la rentrée de septembre. Une nouvelle école ouvrira à Pornic (44). Et le conseil d'administration se prononcera en juin sur l'ouverture d'autres écoles maternelles à Landivisiau et Nantes (deuxième site). Des projets sont, par ailleurs, à l'étude à Plescop (56), dans les environs de Saint-Brieuc et le Pays de Fouesnant, ainsi qu'à Bourbriac (22) et dans le Pays de Rennes. A noter que le bilan financier présenté à l'assemblée générale est équilibré (très léger solde positif).

Expression recueillie par **Ofis ar brezhoneg.**

~~~~~  
**N'eo ket****un devezh kaer a ra an hañv**

Autre expression similaire : **n'eo ket un devezh heol tomm a ra an hañv**. En français, on utilise une hirondelle pour dire qu'elle ne fait pas le printemps. En breton, ces deux expressions sont équivalentes, on utilise un beau jour ou un jour de soleil chaud et **an hañv** qui désigne généralement l'été peut avoir le sens plus général de « belle saison » s'étendant de Pâques à Octobre.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel

Mail: Keruhel@gmail.com

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

### **Europe : Hollande, vu de Bavière**

*Dans la revue de presse mondiale LEAP de ce mois de mai, nous avons relevé le texte ci-dessous, traduction par Jean-Baptiste Bor d'un article publié le 16 mai par le quotidien édité à Munich " Süddeutsche Zeitung "*

#### **La grande coalition européenne :**

Jusqu'à présent, il n'y avait guère de discussions idéologiques en Europe, par manque de vraie culture du débat. Avec un président français et une chancelière allemande politiquement opposés, l'UE pourrait apprendre à discuter, et ranimer l'intérêt des citoyens.

Arriver dans la ronde des chefs d'État et de gouvernements européens permet de souffler. Une fois qu'on est là, au milieu des présidents, des chanceliers et des premiers ministres, on est dans la place, on a réussi, on peut regarder de haut l'opposition de son pays, son petit esprit, et les critiques. Ici, on se partage le copieux gâteau du pouvoir. En l'absence de véritable concurrence sur l'échiquier européen, les chefs de gouvernement surplombent les parlements et les partis. C'est ce qui rend le Conseil européen si unique - et aussi si prévisible.

Car rien ne priverait plus vite le Conseil de son pouvoir que le conflit et un retour en arrière. Quand on est homme ou femme d'État, on est au-dessus des idéologues. C'est pourquoi le Conseil a réagi avec autant de perplexité lorsqu'il a été fait trivialement mention, lors des campagnes électorales grecque et française, des alternatives fâcheuses devant lesquelles se trouvait la politique européenne, lorsque le nationalisme et le populisme ont été érigés en remèdes universels : bouter la Grèce hors de l'euro ou l'y laisser ; distribuer des aides ou se serrer la ceinture ; augmenter les impôts pour les plus riches ou les revoir à la baisse.

**L'immaturation d'un continent :** Mais alors, qui décide pour l'Europe ? Un appareil institutionnel inachevé ? S'il fonctionnait mieux, celui-ci jouirait d'une plus grande confiance. Les questions véritablement centrales - la légitimité démocratique, la surveillance et le contrôle - demeurent en suspens. Autant de preuves de l'immaturation d'un continent.

Les institutions nationales sont, elles aussi, trop faibles pour porter à elles seules le poids de l'Europe entière. L'État-nation est devenu trop étrié pour cette Europe qui, sur le plan commercial, est depuis longtemps tributaire des forces de la mondialisation, et qui ne peut faire valoir son rang dans le concert des puissances mondiales autrement qu'unie.

Voilà au moins dix ans que l'Europe est aux prises avec la mondialisation. Sa première réaction immature a été de créer l'euro et de se doter, sans conviction, d'un protocole additionnel - le traité de Lisbonne. Le continent ne s'est vraiment pas accommodé des courbes montantes et descendantes de la mondialisation, du marché libre, des capitaux nomades et du libre accès à l'information. C'est pourquoi la tentation est de plus en plus grande d'enfiler la camisole du patriotisme et d'assouvir sa nostalgie du confort douillet de la nation. Mais quid de la stabilité et de la prévisibilité démocratique ? Ce n'est guère plus brillant - comme en témoigne un pacte budgétaire boiteux. Celui-ci entend certes respecter toutes les souverainetés (afin que les Irlandais ne disent pas non au référendum), mais prévoit en même temps de conférer davantage de pouvoir à l'Europe.

**La passion fait défaut à l'Europe :** Voyons-nous le bout de la capacité de consensus de l'Union ? L'Europe a-t-elle besoin d'alternatives, de confrontations, d'idéologies ? Lorsque François Hollande s'est jeté dans la campagne électorale avec ses chevaux de bataille socialistes, la chancelière n'a pas été la seule à faire la grimace. Fallait-il que la crise dérive vers une confrontation autour du credo politique de la droite ? Faisaient-ils une fois de plus leur retour, les "camarades" et leurs idéologies poussiéreuses : les socialistes, les néolibéraux, les étatistes et les partisans de la redistribution des richesses ?

En réveillant les envies d'idéologie, le nouveau président a involontairement mis le doigt sur ce qui faisait défaut à l'Europe : la liberté de choix, la polarisation, le débat démocratique - et donc la passion, celle qui pousse les gens à s'engager dans la politique. L'instinct de François Hollande a montré que la passion permettait de remporter des élections.

Prudence toutefois : L'Europe n'est pas suffisamment forte pour encaisser cette confrontation. Pas encore. François Hollande se rendra vite compte, au sein du club des puissants, que les grands problèmes auxquels est confronté le continent appellent de grandes coalitions. Le réaliste qu'il est deviendra vite un maître du consensus, aux côtés de la chancelière allemande. Mais l'idéaliste français qu'il est aussi ne devrait pas délaissé sa fibre idéologique. Si elles étaient assez fortes, l'Europe et ses institutions seraient capables de supporter la virulence politique.

### **De tout un peu**

#### **Évasion fiscale :**

Haro sur l'évasion fiscale ! C'est le leitmotiv de tous ceux qui veulent conquérir des voix lors d'élections. Dans le Newropmag du 23 avril on pouvait lire ceci sous la plume de Gilles Bridier : « L'Union européenne paie sa complaisance envers l'évasion fiscale, favorisée par l'absence de coordination. La perte pour l'ensemble des 27 États-membres atteindrait 1000 milliards d'euros par an. ... D'une certaine façon les États européens organisent eux-mêmes une partie de cette évasion. Comment ? On peut bien sûr pointer du doigt des paradis fiscaux confortablement logés à l'intérieur des frontières de l'Union, comme les îles anglo-normandes, Andorre, Monaco, le Lichtenstein... Ces confettis sur la carte ne doivent leur statut qu'à la protection bienveillante dont ils jouissent de la part des plus grands États. Mais il faut surtout relever les différentiels énormes d'un pays à l'autre à l'intérieur de l'Union en matière de politique fiscale, qui incitent les entreprises et les grosses fortunes à « optimiser » leurs impôts. En clair, les États se livrent une concurrence fiscale avec en tête le Luxembourg et la Belgique pour ce qui concerne plus spécifiquement la France, mais aussi les Pays-Bas, l'Irlande et le Royaume-Uni, et la Suisse, aux marches de l'Union, énumère l'ONG spécialisée CCFD-Terre solidaire. » La TTF, taxe sur les transactions financières, extension de la taxe Tobin qui concernait seulement le domaine monétaire, n'arrive pas à faire l'unanimité et s'avère plus dangereuse que bénéfique pour les pays qui l'adopteraient de façon unilatérale.

#### **Le mercato des conseillers :**

Ce terme, qui signifie "marché" en italien, s'est d'abord appliqué aux transactions de joueurs dans le monde footballistique, puis ensuite aux présentateurs de journaux dans les media audiovisuels, le voici maintenant qui fait furer dans le monde de la politique à la suite des changements de têtes au gré des alternances. Comme nous l'a dit Acteurs publics le 2 mai - entre les deux tours de la présidentielle - "Le "Mercato" des conseillers ministériels battait son plein." « Selon le recensement effectué par Acteurs publics, 118 collaborateurs de cabinets ministériels ou de l'Élysée se sont "recasés" depuis le début de l'année, avec une forte accélération en avril. Neuf sur dix étaient issus du secteur public et y sont retournés, souvent à de meilleurs postes. » Il restait encore à cette date environ 430 autres collaborateurs officiels à la recherche d'une nouvelle place mais la plupart retrouveront leur poste sans difficulté s'ils sont issus de la fonction publique. Nul doute que les autres n'auront guère besoin de recourir à Pôle Emploi, pas plus que les collaborateurs officieux régularisés vite fait dans les derniers mois, la fraternité entre "copains" d'écoles s'exercera et il ne faudra pas perdre de vue la prochaine alternance et le besoin de garder bien au chaud les plus fidèles.

*Il n'est pas d'usage, dans ces colonnes de Dihunomp, de faire de la publicité pour un quotidien (confrère) de la taille du "Monde" qui a bien les moyens pour faire sa propre propagande, avec l'aide d'ailleurs de ses "fidèles" lecteurs et courtisans, mais ce mois-ci, nous avons relevé un texte publié par Polemia dans sa lettre mensuelle de mai qui nous a paru d'intérêt pour nos propres lecteurs : en voici quelques extraits !*

### **Oui, les sondages influencent l'attitude des électeurs**

Les sondages ne photographient pas la réalité. Ils la fabriquent en structurant l'opinion, notamment par la manière dont ils posent (et répètent) les questions. Faut-il croire les sondages ? Oui, dans la mesure où ils changent les faits. Les sondages sont un moyen d'imposer un rapport de force. Ils pèsent dans le sens d'un « vote utile » au détriment d'un « vote de conviction ». Telle est l'opinion développée dans une tribune libre du Monde par Alain Garrigou, président de l'observatoire des sondages.

Polémia

Depuis 1936 aux États Unis et 1965 en France, l'élection présidentielle est l'étalon de fiabilité des sondages. Les succès sont comptabilisés et les échecs oubliés. En apparence, l'élection présidentielle de 2012 n'échappe pas à la règle. On se demande donc si les sondages se sont trompés. ...

Les sondages se sont-ils trompés à l'occasion de l'élection présidentielle française de 2012 ? En matière de sondages, le premier critère (*sic* : *c'est l'opinion du rédacteur*) est celui de l'ordre d'arrivée. Il n'y a pas eu d'erreur majeure sur ce point, l'ordre d'arrivée est conforme aux pronostics. ...

### **Un instrument banal**

Sur les scores des candidats, la réussite est moins assurée. Il faut même être bienveillant pour considérer comme une réussite les scores annoncés. Passons sur les deux qualifiés pour le second tour. Même si l'avance de François Hollande n'était pas si facile à pronostiquer étant donné le biais légitimiste des sondages avantageant le candidat sortant (*sic* : *le Monde avait en effet bien clairement annoncé sa préférence allant dans le sens de sa préférence au sortant, n'est-ce pas ?*). Le problème était essentiellement celui des candidats pour lesquels il n'y avait pas d'offre complètement équivalente en 2007, ce qui, au regard des clés de redressement des intentions de vote, introduisait une importante incertitude sur les résultats de Marine Le Pen et de Jean-Luc Mélenchon. Fallait-il « redresser » le résultat de Marine Le Pen autant que celui de son père alors que le FN était censé être « banalisé ». Bien entendu non. Quant aux chiffres accordés à Jean-Luc Mélenchon, outre la progression inédite accordée par les sondages, elle s'est avérée à la fois juste et excessive, faisant passer le candidat de moins de 5 % à plus de 15 % à son maximum. (*pour terminer à 10 ou 11 %*) Et ce candidat, demandant à la commission des sondages quelles étaient les clés de son « redressement », n'a pas obtenu de réponse.

Faut-il donc croire les sondages ? Sans doute comme on croit à quelque chose qui change les faits. Il est bien clair que le public - électeurs ou citoyens -, n'est pas passivement exposé aux sondages depuis tant de décennies sans effets. Les questions sur les intentions de vote posées six mois avant ou plus aux sondés, selon cet énoncé qui devrait prêter à sourire - « si l'élection présidentielle avait lieu dimanche prochain... » -, sont-elles toujours les mêmes quand l'élection a bien lieu « dimanche prochain » ? Mais peut-on alors en vouloir aux sondages de s'être trompés ou d'avoir bien pronostiqué ? Car en devenant un instrument de plus en plus banal du choix électoral, il est fatal qu'ils interviennent de plus en plus dans le choix. Les électeurs conçoivent d'autant moins un choix de conviction qu'ils sont systématiquement conditionnés par les chiffres qui leur annoncent un ordre d'arrivée et les incitent à devenir calculateurs, c'est-à-dire à moins ajuster leur vote en fonction de leur préférence qu'en fonction de la probabilité de la victoire. C'est le ressort du vote utile. ...

On ne peut reprocher à personne d'en prendre acte. On a vu dans cette campagne électorale tout le monde prendre acte de ce que la représentation de la réalité déterminait la réalité, ou encore de ce que les sondages servaient moins à dépeindre un moment précis de la réalité, que de moyen pour imposer un rapport de forces. La façon la plus positive de percevoir le changement est alors de s'en servir comme d'un vote indicatif que certains groupes utilisent pour évaluer avant le scrutin l'état du rapport des forces et ainsi ajuster leur vote. Non sans risques. Simplement, il ne faut alors pas demander aux sondages d'être exacts puisqu'ils contribuent à changer les scores.

**Alain Garrigou (25/4/2012)**

*La question à se poser plutôt est de savoir s'il s'agit de faire un constat de l'opinion, d'où le nom de "sondage", ou s'il s'agit de "former" (formater est plus à la mode) l'opinion. Dans ce dernier cas, on peut alors s'interroger, à la fois sur la liberté d'expression et sur la maturité politique des sondés.*

### **Eolien offshore :**

L'éolien offshore est une satisfaction de l'esprit bien propre à attirer l'intérêt de ceux qui, à la tête des instances élues, cherchent à maintenir leur capital de sympathie auprès de leurs électeurs tout en se gardant bien de leur parler de l'aspect économique de la question. Peut-être d'ailleurs s'en soucient-ils fort peu ! Pourtant, ils feraient bien de prendre connaissance de l'étude effectuée par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) que la gazette des communes évoque dans son édition du 4 mai. Cette Commission a chiffré à 1,1 milliard d'euros par an, à compter de 2020, le surcoût qu'entraînera pour le consommateur, la production d'électricité à partir des parcs éoliens installés au large des côtes françaises. C'est à partir de la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité), prélevée sur les factures d'électricité, que s'effectuera cette répercussion sur le consommateur à raison de 160 euros par MWh consommé. La CSPE a déjà fortement grimpé ces dernières années en raison de l'essor des énergies renouvelables (éoliennes terrestres et solaire)

### **Le réchauffement climatique va-t-il survivre ?**

On sait que ce fameux « réchauffement climatique » a fait l'objet de maintes controverses sur sa véritable et durable existence mais un nouveau coup vient de lui être porté par des climatologues américains (*toujours eux !*) qui viennent de publier une étude selon laquelle les particules fines présentes dans l'atmosphère auraient l'effet inverse du dioxyde de carbone sur le phénomène. L'étude, due à des chercheurs de la Harvard School of Engineering and Applied Sciences (SEAS) a été publiée dans « Atmospheric Chemistry and Physics » et conclut que la pollution aux fines particules a contribué au ralentissement du réchauffement de l'Est des États-Unis à la fin du XXème siècle. Ceci n'enlève rien toutefois au fait que l'émission de fines particules peut se révéler dangereuse pour la santé des personnes les plus sensibles.

### **Transition écologique :**

Il semblerait que l'écologie, ou tout au moins ses représentants et ses multiples facettes idéologiques, ne se soient guère sortis indemnes de l'interminable bataille pour la « présidentielle ». Non seulement, la candidate n'a pas obtenu un score à la hauteur de ses espérances mais l'attribution du « maroquin » ministériel de « l'écologie » à Nicole Bricq a surpris tout le monde tandis que Cécile Duflot se voyait chargée d'égalité des territoires et logement. Les écologistes, notamment EELV, comptent donc sur les prochaines législatives pour retrouver quelque santé et surtout disposer d'un groupe à l'assemblée conformément aux espoirs suscités par les accords PS/Verts en début de campagne. Mais, l'atmosphère a quand même changé ; Marie-Hélène Aubert, conseillère du candidat élu, et désormais conseillère du président élu, s'en est ouverte dans quelques organes de presse. Le ou les Grenelle pourraient bien laisser la place à une « Conférence environnementale » aux contours plus ou moins flous et à des dates indéterminées mais en tout cas bien en mains du pouvoir central et non sujet aux interminables dissensions idéologiques internes auxquelles nous avions habitués les « ecolos ».

### Croissance oui, mais quelle croissance ?

*La croissance " par la consommation", si chère aux socialistes, a déjà fait les preuves de son inadaptation à un pays comme la France qui produit de moins en moins et doit de plus en plus importer pour satisfaire ses besoins (cf.: ses balances commerciales). Le nouveau président a donc abandonné cette précision pour prôner la "croissance tout court" ce qui a immédiatement provoqué quelques réactions d'économistes qui prétendent que la croissance ne s'obtient pas uniquement en claquant des doigts. Ce thème a inspiré une réflexion de Agnès Verdier-Molinié dans la lettre iFRAP du 5 mai (entre les deux tours) dont nous reproduisons de larges extraits :*

Croissance, nous n'avons plus que ce mot à la bouche, et à juste titre. Nous rêvons tous de la croissance et du recul du chômage. Oui, mais quelle croissance ? Une croissance durable ou une croissance illusoire ? Nous avons déjà tenté la relance de la croissance par la dépense publique au niveau des États, et ce, depuis de nombreuses années. Il est clair que cela a échoué, et nous a même entraînés dans une spirale de l'endettement public très négative pour les marges de manœuvre budgétaires. Maintenant, il faut réformer en profondeur. Quelle que soit l'issue du scrutin dimanche, le vainqueur de l'élection sera contraint de réduire les dépenses publiques et de bousculer les vieux dogmes pour aller chercher la croissance. Il y sera d'ailleurs aidé par nos partenaires et les instances européennes qui ont intérêt à ce que la France se réforme.

Il est illusoire de croire que la croissance pourrait venir de plus de dépenses publiques, que ce soit au niveau des États ou au niveau européen, sans passer au préalable ou en parallèle par les réformes de structures qui s'imposent absolument aujourd'hui, notamment à la France. Ceux qui pensent qu'avec un pacte de croissance, la France pourra faire fi de la rigueur budgétaire et des réformes de notre modèle social, de notre marché du travail, de notre fiscalité, font erreur. Il est d'ailleurs certain que nos partenaires européens exigent des réformes immédiates et visent particulièrement la France dont la campagne électorale, même entre les deux tours, n'a quasiment pas abordé la question de la baisse des dépenses publiques.

Nous avons déjà souligné que Mario Draghi, le Président de la Banque Centrale Européenne, quand il parle du pacte de croissance, a pour objectif premier de « faciliter l'activité entrepreneuriale, la création de nouvelles entreprises et d'emplois ». Il a précisé cette semaine sa pensée en expliquant qu'il n'y a aucune contradiction entre « pacte de croissance » et « pacte budgétaire ». Ajoutant que « même si les ajustements budgétaires nécessaires pèsent sur la croissance à court terme, ils contribueront à la tenue des finances publiques et de ce fait à l'abaissement des primes de risque ». Il ajoute d'ailleurs qu'il faudrait éviter les hausses d'impôts.

Le président de la BCE évoque trois maîtres-mots pour la croissance : « flexibilité, mobilité, équité », surtout en matière de marché du travail. Reprochant la surprotection dont bénéficient certains salariés de manière inéquitable par rapport aux autres (statuts publics, CDI...) Mario Draghi explique aussi qu'il faut, non pas couper les dépenses publiques d'investissement, mais aller « sur une diminution des dépenses courantes ». Qu'entend-il par là ? Tout simplement ce qui crève les yeux : réduire les doublons locaux, maîtriser les dépenses hospitalières et de santé, élargir la politique de la révision générale des politiques publiques et du remplacement partiel des postes publics...

#### **Voici quelques extraits éclairants du rapport 2011 de l'OCDE sur la France :**

« L'effort de réduction du déficit devra porter en priorité sur les dépenses, en rendant les administrations publiques plus efficaces et en maîtrisant mieux les dépenses liées au vieillissement. » « L'État devrait mettre en place une partie incitative dans les transferts aux collectivités territoriales pour atteindre des objectifs précis en termes d'efficacité et assurer un meilleur contrôle de leurs dépenses. » ...

Une récente étude de l'OIT vient de souligner le « piège » de l'austérité qui vient empêcher la croissance et entraîner le chômage. Il ne faut pas confondre. En France nous n'avons pas encore connu l'austérité, et par exemple le Smic n'a pas cessé d'augmenter, pour aboutir à des niveaux comparativement très élevés. La baisse des dépenses publiques est parfaitement réalisable sans pour autant accroître le chômage, il faut seulement savoir choisir quelles sont les bonnes mesures, et la crainte que provoque continuer à accroître ces dépenses publiques.

Aujourd'hui, il y a une communauté de pensée entre Mario Draghi, David Cameron et Mario Monti sur ces sujets, tous trois veulent agir pour la croissance rapide des entreprises et des petites entreprises, flexibiliser les marchés du travail en Europe, baisser les dépenses publiques de fonctionnement... La route est déjà tracée et il n'y en a qu'une seule possible. La question est : est-ce que les Français l'ont compris à l'issue de cette campagne ? Rien n'est moins sûr.

A notre modeste niveau de fondation qui œuvre à préparer les réformes de demain, nous ferons tout pour que les bonnes décisions soient prises, au-delà des idéologies. Nous pousserons le gouvernement à écouter davantage les entrepreneurs et la Société civile. Quelque chose nous dit qu'aussi bien pour la droite que pour la gauche, ces sujets sur lesquels nous travaillons depuis 1985 seront plus que jamais incontournables.

### Chronique nantaise

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*Comme les 4 autres départements bretons et à l'inverse de ses voisins immédiats de l'Est et du Sud, la Loire-Atlantique a porté François Hollande au pouvoir. Entre les deux tours, celui-ci avait annoncé, au sujet du projet d'aéroport, « l'arrêt des expulsions tant que les recours devant le Conseil d'État, la Cour de Cassation et le Conseil constitutionnel n'auraient pas été épuisés ». C'est peut-être, malgré l'ambiguïté de cette déclaration, ce qui a conduit les opposants, toujours très actifs, à crier victoire et cesser une grève de la faim qu'ils avaient entreprise une bonne quinzaine de jours auparavant. Peu après, le nouveau président nommait J.M. Ayrault premier ministre. Le maire de Nantes déclarait à son tour qu'il souhaitait que son successeur à la tête du Conseil municipal de Nantes soit son premier-adjoint, Patrick Rimbart qui est à la fois vice-président de Nantes métropole. C'est le maire de Rezé, Gilles Retière, qui devrait prendre la présidence de Nantes-métropole. Tout ceci devrait se concrétiser lors d'un conseil à tenir vers la fin juin, c'est à dire après les législatives. J.M. Ayrault a quand même confirmé qu'il resterait conseiller - mais simple conseiller - municipal. Il va donc être bien occupé. Occupé à un tel point que les opposants à l'aéroport ont pensé (espéré) que ses nouvelles fonctions vont le détourner un peu de ce projet qu'il considérait comme prioritaire. Va-t-on repartir sur 40 nouvelles années de discussions oiseuses sur cet aéroport qui serait bien utile à la Bretagne tout entière ?*

*Car Nantes, beaucoup mieux qu'un "machin" à la mode dénommé Nantes Métropole, a besoin de sortir de son confinement dans une région totalement artificielle baptisée "Pays de la Loire" qui ne lui apporte rien tant elle est attirée par Paris. Un vrai aéroport, à vocation internationale et intercontinentale, lui redonnerait une bonne partie de sa renommée d'antan. Il en va de même de sa vocation maritime. Le GPM (Grand Port Maritime) a perdu en grande partie sa vitalité d'autrefois. Commerce du bois, des produits exotiques, activités industrielles, mais aussi escales de croisières (7 escales en 2011, seulement 4 cette année ; à comparer avec les 111 escales au Havre, en constante progression ). De nombreuses voix commencent à s'élever contre une activité maritime moribonde, un dragage de l'estuaire insuffisant, une zone d'accueil peu accueillante, une zone d'évitage (là où les grandes unités peuvent faire demi-tour) à élargir, etc. Grâce au développement de ces deux activités, aérienne et maritime, Nantes trouverait alors naturellement le besoin de renouer ses relations sociales et économique avec son vrai pays "La Bretagne" au moyen de liaisons terrestres, ferroviaires et routières facilitant les transports de personnes et marchandises. Nantes pourrait alors mettre en avant, aux yeux du monde, son appartenance à la Bretagne qui que disent ou fassent "aménageurs de territoire" parisiens.*

### An tiegezh da gentañ

Gant 65vet deiz-ha-bloaz Emglev An Tiegezhioù en em gavomp gant birvilh ar mouezhiadegoù da envel adarre ur roue evit Bro-C'hall, evel bep pemp bloaz. Er c'hentañ tro ez eus bet tud o c'hervel da chom hep mouezhiañ da ziskouez o diskred war an tebet demokratiezh a ren e Frañs.

Padal, an Iliz a lavar deomp kemer perzh er c'hoari...logod-se, met piv a daol evezh c'hoazh ouzh kelennadurezh ar Bibion en amzer-hiziv ? Seul izeloc'h niver ar vouezhierion, seul wanoc'h e vefe ar galloud e Pariz eme tud 'zo en Emsav. Hogen, ma c'hoarvezfe darvoudoù a rofe an dro deomp da c'hounid frankiz evit hor bro, daoust hag eñ ez vefemp prest evit an « emsavadeg », evel ma c'houlenn AL LANV (niv. 126) ? Ne vefemp ket prest. Gwall nec'hus eo saviad emsav ar brezhoneg hag hini an tiegezhioù.

Diwar-benn ensavadur an Tiegezh ez eo prest Hollande da anavezout a-berzh ar Stad C'hall ar gwir "da zimeziñ" d'ar c'houbladoù heñvelrev ha da advabañ bugale ivez. Paour kaezh bugale !

Evel-se ez a war-raok ar mennad da ziverkañ diouzh al lezennoù gall kement sujegezh ouzh al lezenn naturel. Lezenn ar muiañ niver an hini a gont, hini « Bolontez Jeneral » o « Diskleriadur eus Gwirioù Mab-Den », hep doujañ tamm ebet ken ouzh pezh ez eo an den, a-benn ar fin, a zo dindan sklavelezh ar pec'hed. Ar wirionez-se a vez nac'het gant an "dieubidigezh revel" ha divezel dre vras. Seurt kevredigezh ne bado ket ken, moarvat, met da c'hortoz e koust kêr d'hol lâr. Ur gevredigezh na zouj ket ouzh buheziou dizifenn ar vabiged e kof o mammoù, ouzh ar gozhidi a vo sikouret « da guitaat ar vuhez hep diwaskañ poanioù », ouzh ensavadur an tiegezh, tad, mamm ha bugale, sellet evel un divalav a vonarkiezh vihan dieub, ouzh ar gwir da dreuzkas e beadra sevenadurel, broadel ha relijiel d'e vugale, ouzh ar frankiz da zisteurel ar rolloù-kelenn eus an Deskadurezh-C'hall dizoue ha keñverelour, ur gevredigezh a seurt-se, an hini a ro meuleudi dezhi, muioc'h pe nebeutoc'h an holl bolitikerion c'hall (1), seurt kevredigezh n'eo ket an hini a fell deomp kaout e Breizh, nann, met a c'hell ober kalz a zistruj a-raok mont hec'h-unan da get o kas Breizh ganti. Ur gevredigezh a laz he bugale ne c'hell ket padout. Salv ma kavimp-ni, da c'hortoz, an tu da badout ha ma chomo Breizh en he sav, ma chomo eta ivez an Iliz en he sav e Breizh, pa darzho ar patrom-kevredigezh gall.

### T. Gwilhmod, kadoriad

(1) "Politikerien c'hall" ha n'eo ket "Politikourion c'hall". An termen kentañ a zo dimegañsusoc'h un disterañ pa n'eus ket ennañ al lostgerioù yaeloc'h : -our ha -ion.

Article relevé dans le N° 75 de Kannadig Imbourc'h

Dans sa série "Etudes et analyses", l'association sauvegarde Retraites publie le N° 36 sous le titre **TITANIC DEBT** Voici un extrait du résumé

Il en va de la dette publique comme d'un iceberg : la partie émergée que l'on voit - la «dette publique classique» - et la partie immergée, plus imposante, que l'on ne voit pas : la «dette-retraite», c'est à dire les créances que les retraités actuels et futurs ont sur la collectivité nationale, tant en termes de pensions que de dépenses de santé.

Actuellement invisible dans les débats publics, cette «dette-retraite» n'est pas officiellement chiffrée. A combien se monte-t-elle ? Un chiffre unique et précis est impossible à établir, mais un ordre de grandeur peut être estimé. En additionnant les dépenses d'assurancemaladie et les pensions de retraités, cette estimation dépasse les 10 000 milliards d'euros, soit 5,6 années de PIB. Ce chiffre est à mettre en rapport avec les 1 717 milliards d'euros de la «dette publique classique»

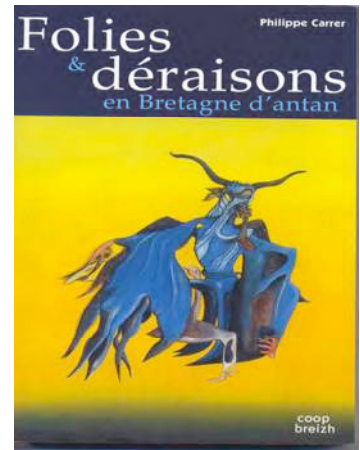
Il est impossible d'étudier la soutenabilité de la «dette publique classique dans l'étude de celle de la «dette-retraite». elle fait partie intégrante de la dette publique, elle pèse sur les mêmes agents et les prêteurs en ont conscience. Son poids est inquiétant car les prélèvements obligatoires ne seront pas extensibles à l'infini.

Cette étude a été réalisée par le professeur Jacques Bichot

François Hollande prendra-t-il le temps de lire cette étude avant d'aménager quoi que ce soit dans les dispositions déjà bien timides et peu efficaces amorcées par le gouvernement précédent ?

### E berr gomzoù

**Yvan Guéhennec** : emañ bremañ e gwerzh e levr nevez : "**Histoire des langues celtiques et le début de leur littérature**" (315 pajenn) ; tu zo da bremañ anezhañ e levr diou breizhek, Coop Breizh en Orient, Lenn ha Dilenn e Gwened, Gweladenn e Sant-Nazer. Tu zo ivez mont e darempred gant an embanner : Editions Label LN; 16 rue de Gouranou ; 29 830 Ploudalmezeau ; pell : 02 98 48 14 57 ; [www.editions-label-ln.com](http://www.editions-label-ln.com). Info relevée dans Imbourc'h N° 75 - **La tablée bretonne** et autres manifestations gastronomiques et culturelles semblent attirer pas mal de monde à Nantes et à Saint-Herblain. Les festivités ont commencé le 17 mai et devraient se prolonger jusqu'à la fin du mois. : une exposition de Armel Le Sec'h , concerts, promenade, etc. se succèdent dans cette "**fête de la Bretagne**"



### Nos amis bretons publient

Le Dr. Philippe Carrer qui a dirigé les services psychiatriques de plusieurs grands hôpitaux, vient de publier aux éditions Coop Breizh un nouvel ouvrage intitulé "Folies et déraisons en Bretagne d'antan". Son avant-propos résume très bien l'idée et le sens de l'ouvrage. On y lit notamment : « Il y est proposé une série de portraits de personnages qui appartiennent à l'histoire et à l'imaginaire bretons de la période médiévale au sens large. En effet, Éon de l'Étoile a vécu au XIIe siècle, Gilles de Retz, Pierre de Bretagne, Jean Meschinot au XVesiècle, tandis que Merlin l'Enchanteur et autres héros arthuriens, s'ils sont médiévaux, c'est à l'imaginaire breton et plus généralement celtique qu'ils appartiennent. ... La folie dont on a crédité ces personnages de leur vivant et/ou après leur mort, à tort ou à raison, celle dont ils se sont dits atteints, celle qu'ils ont présentée aux yeux des contemporains qui nous l'ont décrite, autorise à parler à leur sujet de «folie plurielle», tant ses formes sont multiples et variées, allant de degrés divers de la mélancolie aux troubles bipolaires ou au délire paranoïaque en passant par la criminalité perverse.

**Kounlevr miz Mezheven** - 14 juin 1985 - Sant Rivael - Mort à Lamballe ( 22400 Lambal ) de l'écrivain breton Loeiz ANDOUARD. La crise économique de 1931 interrompt son activité de capitaine au long cours et il devient journaliste à " La voix du marin ". De 1935 à 1939, il prend la tête du Secrétariat Social Maritime de Bretagne. Ami de Yann Sohier, il publie dans des revues bretonnes de nombreux articles en breton, langue qu'il maîtrise parfaitement ainsi que le gaélique. Roparz Hémon lui confie la direction de " Arvor " en 1940. Il prend sa retraite à Pléhédél dans les Côtes d'Armor et consacre alors tout son temps à la langue bretonne. Citons parmi ses ouvrages : un " Brezhoneg ar mor ", dictionnaire français-breton du vocabulaire de la mer, une " Vie de Jacques Cartier " en breton, un " Dictionnaire breton-irlandais et irlandais-breton " et une anthologie de la littérature gaélique contemporaine.



# L'heure du réveil



# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Juillet 2012 - N° 57



## Éditorial

### Vers un Groupe breton à l'Assemblée

Dans la foulée de la "présidentielle", Français et Bretons sont retournés aux urnes les 10 et 17 juin pour élire le nombre astronomique de 577 députés à l'Assemblée nationale, censés les représenter. On connaît maintenant le résultat que la page 8 de cette édition de Dihunomp commente un peu plus dans le détail. Concernant la Bretagne, les cinq départements ont donc délégué au total 37 députés : 5 pour les Côtes d'Armor, 8 pour le Finistère, 8 pour l'Ille et Vilaine, 10 pour la Loire-Atlantique et 6 pour le Morbihan. Parmi ces élus, un certain nombre ont manifesté, lors de leur campagne de candidature, leur réel attachement à la Bretagne, à sa langue, à sa culture, à son développement économique et au nécessaire regroupement de son vrai territoire dans son intégralité sous le nom de "Bretagne" actuellement et abusivement attribué à une division administrative, rétrécie par décision du pouvoir central.

Le temps me paraît donc venu pour ces derniers d'envisager de constituer un "Groupe breton" dans cette nouvelle assemblée, transcendant les clivages de type hexagonal qui les divisent artificiellement et annihilent leurs efforts, en vue d'une reconnaissance de leurs légitimes revendications.

A cette fin, je rappelle ci-après à leur intention, les conditions réglementaires, nécessaires et suffisantes, pour constituer un tel groupe :

« Le Règlement de l'Assemblée prévoit que «les députés peuvent se grouper par affinités politiques». Pour constituer un groupe, il faut remplir deux conditions : 1 ) réunir un nombre minimum de députés, passé de vingt à quinze à l'Assemblée nationale depuis la réforme du Règlement du 27 mai 2008 ; 2 ) remettre à la Présidence une déclaration politique signée des membres qui adhèrent à ce groupe et présentée par le président qu'ils se sont choisis. Un même député ne peut faire partie que d'un seul groupe ».

Il ne semble pas, dans ces conditions, que réunir un minimum de 15 députés sur 37 soit difficile, d'autant plus que ce groupe peut être rejoint par d'autres Bretons élus de la diaspora.

Seule la dernière phrase de cet extrait du règlement pourrait faire hésiter tel ou tel élu, craignant d'être rejeté par le parti hexagonal qui lui a permis d'être élu. Ce serait alors l'occasion de déterminer la réelle et première motivation qui a poussé le dit élu à prétendre représenter sa circonscription électorale au sein de l'hémicycle.

Bien sûr, j'entends tout de suite des voix s'élever et crier au "communautarisme", cette fameuse hydre qui, même si elle n'est pas "de Lerne", se renouvelle constamment en dépit des efforts faits pour la combattre. Mais on connaît bien ces "aboyeurs", toujours prêts à défendre certains "communautarismes sympathiques" qui s'installent en France et leurs droits à être accueillis à bras ouverts, mais acharnés à combattre ces "communautarismes" autochtones qui risqueraient de mettre en péril leur République "Une et indivisible".

Laissons donc ces voix s'égosiller ! Il faudra bien un jour que la France se mette au diapason du monde. L'heure n'est plus à la concentration centralisée de tous les pouvoirs à un point tel que les dirigeants sont de plus en plus incapables de les assumer. Depuis le mois de mai, la France se ridiculise chaque jour davantage sous cet angle dans les instances internationales. La Bretagne saura-t-elle éviter de sombrer avec elle dans ce ridicule ?

Paul Chérel

#### Ils ont osé le dire

Les Français de souche européenne qui naissent aujourd'hui mourront dans une France au profil majoritairement africain et asiatique. Pour l'Europe, la perspective apparaît désormais de manière claire : à la fin du siècle [XXIe], les Européens seront devenus minoritaires sur la partie européenne du continent eurasiatique. Comme ils ne sont pas les États-Unis, une nation fondée sur une idéologie puissante capable de fabriquer des Américains à partir d'origines ethniques différentes, ils seront incapables d'assimiler à leur civilisation, les populations extra-européennes.

( Source : Aymeric Chauprade in Géopolitique : Constantes et changements dans l'histoire )  
Relevé dans la lettre Polemia du mois de Juin)

#### Au sommaire de ce N° 57

p. 2 : Remaniements

p. 3 : Environnement, copie à revoir ?

p. 4 : Extension .BZH

Et via Internet

p. 5 : Vote étudiants médiatique

p. 7 : Échec et mat

**Lu dans la presse minorisée**

( juin 2012 )

**Un saut fédéral :**

« Quel que soit le plan pour la Grèce, la facture sera moins coûteuse si elle reste dans la zone euro que ce soit pour la Grèce ou pour les autres États membres. Mais au-delà, il faudra refonder l'Union pour que cela n'arrive plus. Et cela passera inévitablement par un «saut fédéral», c'est à dire une plus grande intégration européenne. On ne peut continuer avec une monnaie pour 17 et 17 budgets pour une monnaie. Mais attention, les citoyens européens ne voudront pas avoir le sentiment de perdre leur pouvoir ; toute future étape fédérale devra s'accompagner aussi d'une décentralisation forte pour rapprocher le pouvoir des peuples. En d'autres termes, en Europe, nous sommes entrés dans une ère post-étatique qui verra les régions, les États et l'Europe se partager le pouvoir de façon beaucoup plus équilibrée qu'aujourd'hui. » ( Roccu Garoby in "Arritti" N° 2279 ) *Une entente franco-allemande sur ce thème est loin de se réaliser.*

**La désunion française (suite) :**

*Le mois dernier, nous citons un passage de l'éditorial (le dernier) de Yann Rivallain dans ArMen, se référant au livre de Yvon Ollivier "La désunion française". En page 58, Yann Rivallain signait une interview de l'auteur dont voici un passage : « C'est en quittant le Finistère (où Y.O. est né) que j'ai acquis une conscience politique du fait identitaire. A Paris, puis surtout en exerçant en Loire-Atlantique, je me suis rendu compte de l'échec du système juridico-politique à prendre en compte la réalité humaine. Par exemple, à travers la question de la réunification. Face à une telle demande exprimée par la population, un démocrate ne peut être pour le statu quo. Au-delà de l'enjeu culturel et économique pour la Bretagne, cette question montre plus largement à quel point le système est tourné contre les hommes. Plus la poussée démocratique est forte, plus les blocages politiques sont importants. Il en résulte une division de plus en plus grande entre le peuple et les politiques. » ( in "ArMen" N°188 )*

**Bartabablues :**

« On peut compter sur le mépris des princes qui nous gouvernent, sur la tahison de nos élus et, malheureusement sur la naïveté des Bretons qui continuent depuis des siècles, à gober leurs discours. Les musulmans se tournent vers la Mecque, cinq fois par jour, les politiques se tournent en permanence vers Paris : car c'est de là que viennent les fauteuils dorés et les maroquins verts... L'achat des consciences reste d'actualité. Qu'importe que les vents soufflent de gauche ou de droite, si le capitaine est jacobin, ses lieutenants le seront aussi... dans l'intérêt de la France ! Et en Bretagne, les marins en manque de rôle se bousculeront à la passerelle ! C'est le moment d'observer. Quant à être *Bon Breton* ou *mauvais Français*, pour moi, le choix a été fait par mes ancêtres et je signe ! Yann ar Gozh. » ( in "An Ere" N° 57 ) *Bartabablues est le titre donné à l'éditorial de ce bulletin trimestriel.*

**Council election results :**

*En Écosse, depuis 1975, le "council" est une circonscription électorale, à peu près équivalente en taille aux anciens Comtés (administratifs) qui subsistent dans le reste du Royaume-Uni. « The SNP achieved the largest number of Councillors, and also the largest number of gains from the 2007 election doubling its lead in seats over Labour from 15 to 30. ( SNP : 224 seats + 62, Labour 394 seats + 46 ) The SNP - in government of Scotland - increased its number of councillors by 17 % compared to only 13 % for Labour in Scotland - a party in opposition. The SNP is now the largest single political party on 11 Councils (ndlr, sur 31), up from 6 in 2007. » ( in "Scots Independent" N° 1000 ) Il reste aux Bretons d'en faire autant et d'élire de vrais Bretons en lieu et place du Labour français (PS) et des Tories français (UMP)*

suite page 3

**Toujours après :**

Il est d'usage en France, au lendemain d'élections, de repenser le fameux "calendrier électoral" qui ne donne jamais satisfaction, aussi bien aux élus qu'aux non-élus. Cette fois-ci, c'est l'abstention qui a pris des allures inquiétantes : 44,59 % au 2ème tour des législatives, du jamais vu au cours de la Ve République. En cause, paraît-il, la lassitude de l'électorat obligé de se déplacer quatre fois de suite en moins de deux mois. Les suggestions vont alors bon train : législatives avant ou pendant la présidentielle ? L'Élysée va engager une consultation avec les chefs de partis sur une réforme des institutions. Il est probable que la question sera reportée pour... après les prochaines élections.

**Aides aux EnR :**

Il est permis de déplorer et de s'étonner du fait que l'Europe s'occupe de tout et de n'importe quoi dans des domaines où, ni les membres de son Parlement, ni sa Commission, pas même son Conseil, n'ont les compétences techniques, scientifiques et économiques nécessaires pour les appréhender judicieusement ; la taille des camemberts et les ampoules à basse consommation en sont des exemples caricaturaux. Le centralisme maladif français y est pour quelque chose. Mais on peut quand même admettre que l'Europe a un rôle important à jouer lorsqu'il s'agit de mettre un peu d'ordre et d'harmonie dans la cacophonie qu'offrent ses 27 États-membres. C'est le cas des aides accordées dans le plus grand désordre aux Énergies renouvelables, chaque pays faisant montre des plus grandes libéralités à l'égard des promoteurs et acteurs des projets industriels concernés. Le 6 juin, l'Europe a donc appelé les États-membres à « mettre en place et à réformer de manière plus coordonnée les régimes d'aide pour le développement de ces EnR ». Elle a demandé aussi de recourir davantage aux échanges d'EnR entre pays. Günther Oettinger, commissaire européen en charge de l'énergie a précisé « Il faut produire de l'énergie à partir des sources éolienne et solaire lorsque c'est économiquement viable ». La Commission donne la préférence aux régimes qui encouragent les réductions de coût et évitent les surcompensations. Qu'on se le dise !

**Remani"gance"ments :**

Le premier gouvernement Ayrault avait à peine un mois qu'il a fallu le remanier : il s'agit d'un miniremaniement, nous a-t-on dit. Voyons cela de plus près ! Quatre postes ministériels en plus, on passe de 34 à 38 hors premier ministre ; Bonjour les économies budgétaires ! Nicole Bricq qui n'a pas eu beaucoup le temps de briller, se voit remplacée par Delphine Batho à la tête de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. On pourra se demander quelles sont les compétences en la matière de cette dernière en consultant son cursus politique. Cerise sur le gâteau cependant, un ministre en charge de "l'agroalimentaire", un domaine qui fait essentiellement intervenir des entreprises privées, producteurs et transformateurs. Après l'apparition d'un ministère en charge du "redressement productif" (voir notre numéro précédent), nous voici donc entrés pleinement dans l'ère dirigiste qui a fait florès au début du XXè siècle.

Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.

**La rade de Lorient n'existe plus :**

« Pendant trois siècles, elle a connu une unité de gestion et la présence forte de l'État. Le plan d'eau militaire subordonnait en effet toute activité nautique et maritime à la priorité donnée aux bâtiments de guerre. Lorsque la Marine a annoncé son retrait, on s'est retrouvé dans une situation identique à celle du Moyen-Âge : pour la première fois de son histoire, la rade connaît une gestion plus morcelée. Les collectivités territoriales ont l'obligation de s'entendre pour instaurer une unité de gouvernance à travers sans doute Cap l'Orient. Mais au profit de quelle activité ? Le port de commerce ? La pêche ? La plaisance ? C'est cela qui me fait dire que, depuis 2000, la rade de Lorient n'existe plus. » ( René Estienne interviewé in "Bretagne magazine" N° 65 )

**D'autres le disent :**

*Sous ce titre, Peuple breton ouvre ce mois-ci une nouvelle rubrique en regard de celle du courrier des lecteurs, constituée de textes pêchés un peu partout chez des confrères des media ; un peu à l'instar de cette rubrique de Dihunomp que vous êtes en train de lire. Voici, par exemple, un extrait d'article signé Frédéric Koller et publié dans "le Temps", journal de Genève : « Les deux nations (France et Chine) partagent la même quête fastidieuse de l'unité, de l'État centralisateur et des élites formatées au service d'une certaine idée de leur place dans l'Histoire et de leur rôle dans le monde comme source de civilisation. ... Si le reste de l'humanité attend quelque chose de la France, c'est d'abord qu'elle ramène l'ordre dans sa maison, modernise son État et sa bureaucratie, qu'elle relève enfin le défi européen avec l'Allemagne, pour contenir le risque d'une vague nationale populiste qui menace le continent. Ce sera déjà beaucoup. » ( in "Peuple breton" N° 581 ) .*

**Un peu de science pour changer :**

« Adossés à la côte ou regroupés autour de "gros cailloux" comme Belle-Île ou les Glénan, qui les mettent à l'abri des courants, se sont construits les étages des bancs de maërl bretons, les plus grands d'Europe. Cette algue corallinacée vit librement sur le fond, la zone subtidale, qui s'étend depuis la ligne des plus basses marées, jusqu'à trente mètres de profondeur. Elle emmagasine du calcaire et des pigments dans ses cellules et laisse, une fois morte, des enchevêtrements de branches rigides et roses. « Aux Glénan, ils peuvent atteindre seize mètres de hauteur d'accumulation », explique Jacques Grall, responsable séries "Faune-Flore" de l'observatoire du domaine côtier de l'IUEM. Connaissant la très lente croissance de ces algues - environ 300 micromètres par an - les scientifiques ont pu déterminer qu'elles sont arrivées par ici il y a au moins 8000 ans ! » ( in "Sciences-Ouest" N° 299 )

**Hollande vu du pays basque :**

« Bon. Les Français ont signé un CDD de cinq ans à M. Hollande. Il a promis de faire ratifier la Charte européenne des langues minoritaires. Ikusiko ! On verra. On se rappelle que celui qui semble l'inspirer, le sieur Mitterrand avait promis un département basque en 1981 dans ses 101 propositions et avait « mangé le mot » comme on dit en basque. Et la parole pour les basques, c'est sacré. Ne dit-on pas « parabra de Basco » en Argentine dont le tiers de la population est d'origine basque ? Hollande n'a fait que 60 propositions, peut-être qu'il les tiendra plus facilement. Si ce n'est pas le cas en ce qui concerne la Charte européenne, je lui prédis du remue-ménage dans le Landerneau (canton du Finistère) ! Les médias nationaux, comme d'habitude en ont peu parlé, mais les manifestations pour réclamer cette ratification en Bretagne, Flandre, Alsace, Occitanie, Corse, et chez nous, ont mobilisé comme jamais juste avant les élections. Les temps ont changé, les populations concernées la réclament, les autres ne sont pas contre. En tout cas, ici, au Pays-Basque, on est chaud bouillants. La France dans ce domaine fait de plus en plus ringarde ; ça sent carrément le moissi. En tous cas, l'Euskara avance et ce n'est pas un éléphant, fût-il du P.S., qui va nous arrêter !. » ( in "Lema" N° 168 )

**Environnement, copie à revoir ?**

Il ne se passe pas de jours sans que l'on voit ou entende Daniel Cohn-Bendit taper à boulets rouges sur les écologistes hexagonaux. Il faut dire qu'il y a là du "grain à moudre" tant s'y illustrent à loisir querelles d'égos, conflits internes d'idées, associés à quelques déficiences de connaissances dans les domaines techniques, technologiques et scientifiques. On a pu s'en rendre compte à la lumière des récentes élections. Ce n'est pourtant pas la faute des media qui ressassent sans cesse au bon public les expressions « économies d'énergies, développement durable, effet de serre, CO2, énergies nouvelles, environnement solidaire, réchauffement climatique... », mais il faut croire que ce langage a fait son temps. Plus graves cependant apparaissent les dissensions - disons plus gentiment, les différences de point de vue - dans les instances internationales. C'est le cas par exemple au niveau de l'Europe ; le Conseil environnement qui s'est réuni le 11 juin à Luxembourg n'a pu que constater les divergences d'opinion entre États-membres sur de nombreuses questions fondamentales, telles que les OGM, les feuilles de route Énergie, la comptabilité carbone, l'eau, les déchets, l'effet de serre et le CO2,... Or, il s'agissait de préparer un texte européen commun en vue de la 11ème conférence des Nations Unies sur la biodiversité qui se tiendra à Hyderabad du 8 au 19 octobre 2012. Il en va de même lors de la dernière réunion du G7 où la France s'est fait rappeler à l'ordre pour avoir fait un discours idéologique. Quant au Rio+20 qui se déroule au moment où cet article est écrit, il s'annonce comme un échec ou une absence d'engagements selon les prévisions de Greenpeace.

**Emplois aidés, on remet ça :**

Sans attendre une "conférence sociale" qui devrait se dérouler les 9 et 10 juillet, le gouvernement actuel a décidé de mettre en place 80.000 contrats aidés en plus des 115.000 déjà programmés par le précédent gouvernement, 60.000 CAE (Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi) dans le secteur non marchand, c'est à dire les services publics et 20.000 CIE (Contrats Initiative Emploi) dans le secteur privé. Pour le secteur non marchand le ministre du Travail a demandé aux préfets de région de mobiliser tous les moyens opérationnels pour mettre en place ces contrats subventionnés avec durée de 9 mois. Voilà donc le problème du chômage résolu (ou repoussé de 9 mois)

**Rôle renforcé pour le CESE :**

C'est ce que souhaite François Hollande qui constate, selon la gazette des communes, que ce Conseil Économique, Social et depuis peu Environnemental - qui n'a qu'un rôle consultatif - reste peu audible et insuffisamment employé. Il est rappelé que la mission première de ce CESE est de conseiller le gouvernement et favoriser la communication entre catégories professionnelles. Son assemblée, 233 membres, comprend des syndicalistes, des mutualistes, des patrons, des artisans, des professions libérales. Elle dispose d'un budget de 40 millions d'euros environ. Un peu d'histoire: anciennement, ce Conseil n'est qu'économique, il devient "et social" du temps du général de Gaulle qui, à un moment, voulait même le fusionner avec le Sénat. Cette fusion figurait d'ailleurs dans le projet soumis à référendum en 1969 dont le refus a provoqué la démission du général.

**Quand le français devient langue minoritaire :**

« Le plurilinguisme : la coupe est pleine. Il y a des majorités respectueuses des minorités et il y a les autres. Certains acteurs de la majorité alémanique de notre pays (*il s'agit de la Suisse*) sont en train de changer de camp, et pas dans le bon sens. A travers les coups portés au respect du plurilinguisme, il existe un risque non négligeable de provoquer un conflit entre communautés linguistiques. Il y a en premier lieu les questions liées à l'engagement du personnel fédéral, mais désormais, le mépris avec lequel sont traitées les entreprises romandes étend la vague de l'indignation. Loin des discours convenus sur le merveilleux plurilinguisme d'État, la réalité, effarante, nous rattrape et nous oblige à agir et à réagir avec toujours plus de détermination ! » ( Claude Hêche in "Le Jura Libre" N° 2813 )

**Appel en provenance des États-Unis :**

« A University Study of Breton Language Revitalization : The following information was passed to me (*c'est Lois Kuter qui parle*) and although I do not know if there is a deadline to respond, I imagine that responses would still be very welcome. Jason Sanderson is a doctoral candidate in Sociolinguistics at Georgetown University. His research focuses on language awareness and regional language revitalization efforts in Brittany. After field work in Brittany, he recently launched a survey on perceived importance of regional languages to contemporary Breton Identity. This constitutes the last stage in data collection for his dissertation which he hopes to finish in the coming semester . All those who consider themselves Breton, whether by birth or choice, are welcome to take part. ...

To take part in survey click the following : <https://docs.google.com/e/georgetown.edu/spreadsheet/viewform?formkey>. ( in "Bro Nevez" N° 122 )

**Ja fer unsri Sproch (Oui pour notre langue) :**

« Alsace 20, chaîne régionale de TV, qui pourrait être mise à l'encan, et l'INA, Institut National de l'Audiovisuel, ont signé la charte « Ja fer unsri Sproch » qui doit les engager à promouvoir l'«alsacien». Démarche copiée sur celle de l'*Ofis ar brezhoneg* (ndlr : *Ya d'ar brezhoneg*) qui fait la promotion du breton standard, sans trop se préoccuper des variétés dialectales. Cette charte permettra d'exhumer - mon Dieu quel verbe ! - quelques joyaux d'émissions dialectales trop tôt enterrées dans les archives. Des émissions numérisées du fonds régional sont déjà disponibles sur le site de l'INA et valorisées sur celui de l'OLCA (*Office pour la Langue et la Culture d'Alsace*). Avec des interviews de Pierre Pflimlin et de Germain Muller vantant les mérites des dialectes. Cela nous rajeunit. Les d'jeunes de 14 à 24 ans vont apprécier. » ( in "Land un Sproch" N° 180 )

**L'œuvre d'Anjela Duval numérisée :**

« Trente ans après sa mort, les documents écrits par Anjela Duval entre 1960 et 1981 vont être numérisés par la Bibliothèque de l'Université de Rennes 2. Au programme : quelque 3 000 lettres, 43 cahiers d'écoliers et divers écrits sous toute sorte de forme. » ( in "Bretons" N° 77 ) *Et à un autre endroit du même magazine* « Parler du breton comme d'une langue régionale, c'est méprisant. Denez Prigent »

**Tregont vlé « An Doéré » :**

« Oed an niverenn 120 arriüet é on dastummadenn én hé zregont vléad, hag aveid lared ar wirioné, kavet hé-des eùe ur groez-hent ; n'hell ket kenderhel èl m'éma. An Doéré a zo bet saüet aveid ar wenederion desket de gomz ar yézh a-vihan ; èl-sé é hellent kaved skridoù én o lavar-ind. Ardro de bemp kant a gomananterion on-es bet épäd ar bléioù ketañ. A nebeudigoù éma bet an nivér é tigreskad, ha ne chom ket mui nameid kant tregon anehé. Nitra souézhus. Nebeud a dud a zo deit da gemér léh ar ré zo oeit d'ar bed arall. Bremañ e vé gwelet ar vrezhonegerion neué é teskein hag é skriou ur brezhoneg «*eeun*» (*unifié*). Deit é enta an hourz d'« An Doéré » de sonjal erhad petra ha penaoz gobér aveid araokaad, heb koll stummoù ar gwénédeg surwalh. Daou dra a zo, d'em soñj, de selled ged euezh : 1) ar skritur, ... 2) skrivagnerion neué. ( in "An Doéré" N° 120 )

Ar gaerell-vras 6/12

**CULTURE**

**Kounlevr miz Gouere - 18**  
Juillet 1918 - Sant Tivizio -  
Naissance à Lannion (22300  
Lannuon) de Pierre **SABBAGH**,  
illustre personnage du paysage  
audiovisuel français ( PAF ). Ce  
que l'on sait moins, c'est que  
son père Georges-Hanna  
Sabbagh né à Alexandrie était  
un peintre paysagiste bien  
connu en Bretagne et que sa  
mère, Agnès Humbert,  
conservatrice des musées  
nationaux était originaire de  
Ploumanac'h.

Expression recueillie  
par  
**Ofis ar brezhoneg.**

~~~~~  
**Evit plijout d'an  
holl eo ret bezañ  
fur ha fol**

Il s'agit ici d'un  
proverbe. Pour plaire  
à tous, il faut être  
sage et fou. Certains  
d'émagoues  
n'hésitent pas à  
s'engouffrer dans les  
deux aspects de la  
question.

**Extensions Internet :**

Dans son édition du 14 juin, la gazette des communes nous annonce que 5 collectivités locales ont déposé des dossiers de candidature. «Cinquante-quatre candidatures françaises ont été déposées pour décrocher les nouvelles extensions internet personnalisées, comme .paris, .corsica, ou encore .canalplus, a indiqué mercredi 13 juin l'Icann, l'organisme chargé de réglementer les noms de domaine sur internet. ... Parmi les 54 dossiers français, cinq ont été déposés par des villes ou collectivités: .paris, .corsica, .alsace, .aquitaine et .bzh (région Bretagne). » En termes de marketing, ces candidatures sont stratégiques mais elles sont très coûteuses (185.000\$ soit env. 138.000€). Les projets validés pourraient être opérationnels dès le 1er trimestre 2013. En février 2012, l'association Point BZH a modifié ses statuts pour devenir, à terme, la structure d'exploitation des noms de domaines. L'association, présidée par David Lesvenan est indépendante même si le conseil régional a sa place dans la gouvernance.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

*Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel  
Mail: Keruhel@gmail.com*

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

**Vote estudiantin dans les écoles de journalisme**

*Dans sa lettre de juin, Polemia publie un article en grande partie tiré de la rubrique de Denis Tillinac "Vu de ma fenêtre" parue dans Valeur actuelles à la fin du mois de mai; une belle analyse de la formation d'esprit des nos informateurs.*

Deux sondages ont paru durant la campagne présidentielle, concernant le vote des étudiants dans les deux principales écoles de journalisme. Plusieurs centaines d'étudiants, une forte majorité pour Hollande au premier tour, des voix pour Mélenchon, Joly et les trotskistes de service. Pas une seule pour Sarkozy, même au second tour.

Ainsi se trahit l'emprise idéologique de la gauche sur le système médiatique, y compris au sein de la presse réputée de droite. De la PQR aux magazines en passant par les quotidiens nationaux, les chaînes de télé et les stations de radio, l'abordage du « réel » est saturé de présupposés qui déterminent le choix et l'ordonnance des sujets, la sémantique, la symbolique. Le « savoir » enseigné dans les écoles de journalisme a lavé les cerveaux pour y insinuer les attendus d'un conformisme subtilement bétonné.

J'apprends qu'au lycée français Jean Monnet de Bruxelles, des surveillants ont célébré la victoire de Hollande en dansant sur les tables devant les élèves. « On a gagné ! », clamaient-ils sans vergogne, sachant qu'ils ne risquaient aucune sanction. Les profs exprimaient leur joie sans plus de retenue, certains ayant carrément exhorté en classe les « jeunes républicains » à combattre les idées du Front national. Dans ce même lycée, en classe de troisième, tel enseignant infligea à ses potaches une dissertation sur le thème suivant : « Immigration et métissage, deux pays, deux amours ». (Sic). Afin d'étayer la réflexion des candidats au brevet, deux exemples leur étaient suggérés : la biographie de Jamel Debbouze et les « créations » de Thomas Mailaender à base de voitures convoyant des immigrés. (Sic). Le même pédagogue invitait les élèves de la même classe de troisième à concevoir, je cite, « après la guerre, le rêve d'un monde nouveau » à partir de la Cité radieuse de Le Corbusier et des photos de Doisneau. J'ignore si l'initiative lui revient, ou si elle figure dans un programme. Elle reflète sur le mode grotesque une vaste entreprise de crétinisation et de manipulation des esprits juvéniles sans équivalent dans l'histoire de la pédagogie. L'air de rien, tout y est : l'arrêt sur images d'une sous-culture de l'éphémère imputable à la télé, l'apologie sournoise du cosmopolitisme, la survalorisation des minorités, la complaisance lâche des autorités. Ce qu'on serine aux étudiants dans les écoles de journalisme, on l'inculque en avant-première aux élèves dans les lycées ; la boucle est bouclée, les malheureux pataugeront ad vitam dans l'air du temps, captifs sans le savoir d'une idéologie démoralisante, dans les deux sens du terme.

Les enseignants en sont tout aussi captifs. Il serait trop commode de les incriminer. Tous les instits et les profs que je connais sont dévoués et très conscients du marasme de notre système éducatif. Tous déplorent l'incurie des parents, les méfaits du matraquage télévisuel et des jeux vidéo, l'absurdité des programmes, l'hétérogénéité des classes, la démagogie de politiques et de syndicalistes incapables de définir leur mission. Ils sont de gauche certes, mais outre leur sentiment de prolétarianisme, ils cultivent la nostalgie de l'école de Jules Ferry. Ils vireraient de bord si une droite s'avisait de leur restituer de la dignité, donc de l'autorité, en assignant un sens à leur magistère. Les parents d'Alain Fournier n'étaient pas mieux payés que les « professeurs des écoles » du temps présent. Mais la conscience que les « hussards noirs » avaient de leur rôle social les ennoblissait, ils se percevaient à juste titre comme une élite et ils méritent notre hommage rétrospectif.

A présent que Montpellier a raflé le titre de champion de France à la barbe du PSG, l'opinion va se polariser sur le match Le Pen-Mélenchon dans la circonscription d'Hénin-Beaumont. Si les deux impétrants accèdent au second tour comme on peut le prévoir, le PS se désistera spontanément pour Mélenchon et une fois de plus l'UMP se chamaillera, les uns appelant à servir la soupe de la gauche au nom de « valeurs républicaines » indéfinies, les autres, à l'abstention entre la peste et le choléra, quelques-uns préconisant le choix du bleu marine plutôt que du rouge sang de bœuf. Une fois de plus, le vieux piège tendu par Mitterrand se refermera sur la droite et, au PS, on se frotera les mains en feignant des indignations de chaisière. Une fois de plus qui pourrait être la fois de trop.

**Denis Tillinac**

**Comment la gauche a conquis la Bretagne**

*La "Télégramme", édition du 19 juin, nous a offert sous la signature de Yvon Corre, une petite analyse historique de la façon dont la gauche s'est "emparée" de la Bretagne. Nous reproduisons ci-dessous quelques passages du dit article.*

Il est loin, le temps où, à Paris, la Bretagne était perçue comme une terre conservatrice. Ce qu'elle était en 1973 quand des jeunes militants socialistes décident de partir à l'assaut de quelques citadelles de droite, considérées comme inexpugnables. La victoire, cette année-là, de Charles Josselin à Dinan (22), face à René Pleven et celle de Louis Le Pensec, à Quimperlé (29), marquent incontestablement le début de la conquête. Des coups de tonnerre politiques qui n'étaient pas des coups sans lendemain: les succès allaient ensuite s'enchaîner. Trois ans plus tard, le conseil général des Côtes-d'Armor (alors les Côtes-du-Nord) passe à gauche.

... Les législatives de 1981 confirmeront ce début d'ancrage de la gauche qui gagne, d'un coup, dix sièges de députés. À partir de là s'enclenche un mouvement qui va s'accélérer avec le passage à gauche en 1998 et 2004 des conseils généraux du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, ... une synthèse entre gauche catholique, JOC, JAC, et gauche laïque ...

**Yvon Corre**

**De tout un peu**

**Pacte budgétaire européen :**

De son vrai nom, "Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance", signé le 2 mars à Bruxelles par 25 États membres de l'UE ( *Le Royaume Uni et la République tchèque ne l'ont pas signé* ), le Pacte budgétaire a été aujourd'hui ratifié par 8 États, le dernier en date étant l'Irlande, le seul pays à l'avoir fait par voie de référendum avec 60,29 % de "oui". La chancelière allemande va le ratifier dans les prochains jours après avoir reçu l'accord des sociaux-démocrates (SPD) moyennant quelques concessions sur une taxe à percevoir sur les transactions financières à laquelle son parti était opposé. Les pays qui ont déjà ratifié sont la Suède, le Danemark, la Lettonie, l'Irlande, le Portugal, la Grèce, la Roumanie et la Slovénie. Parmi eux, seuls trois pays sur les 17 de la zone euro : Portugal, Grèce et Slovénie. Le traité n'entrera en vigueur qu'après avoir été ratifié par 12 États.

**Désendettement lointain :**

La Cour des Comptes a présenté fin mai au Sénat son rapport habituel sur la gestion budgétaire et la certification des comptes de l'État pour l'année écoulée, 2011. *Pour autant que les chiffres fournis par l'État ne soient pas truqués comme en Grèce, c'est nous qui commentons* - la Cour conclut que si le déficit budgétaire est en baisse par rapport aux deux années précédentes - 90,7 milliards d'euros, 4,55 % du PIB, soit 14 milliards de moins qu'en 2010 - il faudrait le réduire d'encore 50 milliards pour stabiliser la dette. Il faut quand même ajouter à ce chiffre 2,34 milliards de dépenses prévues au budget mais pas encore effectuées *probablement à cause de lourdeurs administratives mais pas forcément dues à des non respects d'engagements pris par l'État dans certains investissements structurels*. Quoi qu'il en soit, les dépenses nouvelles prévues par le nouveau gouvernement auront bien du mal à ne pas aggraver la situation si elles ne sont pas très largement couvertes par des recettes nouvelles. *Heureusement qu'il y a encore "des riches et des niches" ... et des joueurs de football ! Quant à l'objectif des 3% du PIB en 2013, on verra ça plus tard car côté réduction des dépenses, les idées ne foisonnent guère.*

**Prix du gaz :**

La Commission européenne menace la France de sanctions pour ses tarifs "réglementés" du prix du gaz naturel non conformes au droit de l'Union ; elle doit respecter le jeu de l'offre et de la demande. Voir développement page suivante.

*suite en page 6*

L'équipe qui vient de se mettre en place au gouvernement et, à la suite des législatives à l'Assemblée, a envisagé, au cours des campagnes électorales qui ont abouti à ce résultat, de revenir sur l'âge de la retraite que l'équipe précédente avait déjà eu tant de mal à fixer à 62 ans alors que tous les pays voisins ont depuis longtemps adopté des limites d'âge à 65 et 67 ans. Même si l'on n'en est plus à abroger totalement la loi précédente, on examine quelques entorses au nom de la pénibilité, de la justice ou tout autre argument. Il serait bon que cette équipe lise le texte ci-après extrait d'une des lettres hebdomadaires de l'iFRAP, celle du 14 juin.

### **Plus de retraités : quel impact sur le chômage ?**

L'objectif de justice est mis en avant pour justifier le retour de la retraite à 60 ans pour 20% des salariés. Un souci légitime, mais comme d'autres injustices beaucoup plus criantes persistent, il y a doute. Pourquoi, par exemple, ne pas commencer par remettre en cause les privilèges dont bénéficient les régimes spéciaux des fonctionnaires, SNCF, EDF/GdF, RATP, parlementaires... ? Derrière la mesure de « justice » qui a été choisie, se cache sans doute une croyance tenace : mettre à la retraite 100.000 actifs de plus réduirait d'autant le nombre de chômeurs. L'expérience montre que c'est malheureusement l'opposé qui se produit.

On nous avait dit : « Les préretraites vont réduire le chômage », et « La retraite à 60 ans va réduire le chômage », puis « Les 35 heures et le partage du travail vont réduire le chômage », puis encore « Le départ massif en retraite des papy boomers à partir de 2005 va réduire le chômage », et aussi « La baisse structurelle du nombre d'actifs arrivant sur le marché du travail va réduire le chômage [1] ». Des piles d'ouvrages ont cherché à démontrer que « un retraité de plus, c'est un chômeur de moins ». Mais 40 années d'expérience en vraie grandeur ont prouvé un fait incontestable : la France cumule à la fois les retraités et les chômeurs. Qui peut encore croire que payer des personnes à ne rien faire pourrait favoriser le développement économique ?

### **Le mythe du salarié banalisé**

Un départ en retraite = une embauche. Dans le monde réel, plusieurs facteurs faussent cette équation. Certains de ces 100.000 salariés spécialisés sont difficilement remplaçables, leur expertise n'existant pas sur le marché de l'emploi (ex : artisanat). D'autres travaillent dans un secteur de pointe tendu où il y a déjà une pénurie de main-d'œuvre (ex : Internet). D'autres sont peu qualifiés mais dans des secteurs qui n'attirent pas les chômeurs (bâtiment, restauration, agriculture). Et d'autres contraintes comme la localisation géographique, le logement ou le travail du conjoint constituent autant de freins à l'interchangeabilité des travailleurs : le « couper/coller », c'est valable dans le monde du numérique, pas dans celui des êtres humains.

### **Le choix des employeurs**

Face au départ de salariés en retraite, les employeurs ont aussi des choix : les remplacer par d'autres salariés, ou par des machines, ou profiter de cette opportunité pour réduire leurs effectifs. Dans l'ambiance actuelle, il est à craindre que les employeurs ne choisissent massivement ces deux dernières solutions. Du point de vue de nombreuses entreprises, cette baisse de l'âge de la retraite est une mesure très positive : en période de crise, alors qu'il est très difficile de licencier et que les salariés ont le droit de repousser leur départ en retraite jusqu'à 70 ans, une baisse en douceur de leurs effectifs était inespérée. Mais au niveau de la France, cela n'empêche pas la mesure d'être négative pour les caisses de retraite, et pour les entreprises et leurs salariés dont les cotisations vont augmenter.

### **Pas de source magique**

Le départ en retraite de 100.000 salariés supplémentaires par an ne crée aucune nouvelle ressource (une nouvelle cotisation n'est pas une nouvelle production). Globalement, les sommes qui seront versées à ces retraités ne pourront pas être aussi versées à de nouveaux salariés. Un prélèvement de 1,5% supplémentaire sur tous les salaires pour financer ces retraités supplémentaires, cela ne semble pas énorme a priori (1% pour la retraite sécurité sociale et 0,5% pour les retraites complémentaires). Mais c'est quand même supérieur au prélèvement du 1% logement qui a permis la construction de centaines de milliers de logements.

### **Conclusion**

Contrairement à une vision bureaucratique du marché du travail, un retraité de plus ne correspond pas à un chômeur de moins. Les transferts très complexes qui découleront de l'augmentation des cotisations pour financer ces retraites entraîneront des destructions d'emplois en bout de chaîne, victimes collatérales d'une logique quantitative qui a déjà montré par le passé son échec. Il pourra s'agir d'ouvriers de l'industrie, de commerçants de villes de province, d'agriculteurs dans des villages reculés, d'aides ménagères ou de tout autre Français du secteur privé parce que les produits français ne seront plus compétitifs à l'exportation ou que les Français ne pourront plus les consommer. Et aucune personne de leur entourage personnel ou professionnel n'aura généralement profité de cette possibilité de départ avancé en retraite. Elles n'auront aucun moyen de savoir d'où leur vient cette catastrophe. Et pour ceux des secteurs public et para publics, le risque ne pèsera pas sur eux, mais sur leurs enfants.

[1] En 2010, le nombre de jeunes de 20 ans était inférieur de 38.000 à celui en 2000, et de 86.000 par rapport à 1990 (source Population et Société N° 487)

### **Prix du gaz :**

Ce que l'Europe critique (voir page précédente), c'est que la fixation, par l'État, de tarifs pour les clients finaux non résidentiels, comme prévu dans le "Code de l'énergie" français, constitue un obstacle pour les nouveaux venus sur le marché. Dans ce même chapitre du prix du gaz fixé par l'État, on sait que le gouvernement Fillon, socialiste comme on sait, avait "gelé" les tarifs en octobre 2011. Le Conseil d'État juge aujourd'hui nécessaire de rectifier le tir sous la forme d'un "complément de prix", un rattrapage en quelque sorte compte tenu des fluctuations des hausses des coûts d'approvisionnement. La Commission de régulation de l'énergie annonce que les tarifs auraient dû augmenter de 8,8 à 10 % depuis septembre dernier.

### **Calendrier chargé :**

Alain Vidalies, qui est le ministre délégué en charge des relations avec le Parlement vient de publier un calendrier de réformes pour le début du quinquennat à l'occasion de la première réunion de l'Assemblée, session extraordinaire, prévue le 3 juillet. On y trouve le droit de vote aux étrangers à réaliser avant 2014, le harcèlement sexuel dès cet été, le collectif budgétaire, un accord sur l'Afghanistan, sur le financement de la sécurité sociale, les emplois jeunes, etc. Mais une chose à régler d'urgence, c'est la décision d'abroger la création du conseiller territorial et la mise en place des textes réglementaires nécessaires : mode de scrutin pour les régionales et cantonales. « Si l'on ne fait rien, le conseiller territorial dont on ne veut pas va rentrer en application. Si on veut réformer ce texte, on est obligé de le faire un an avant l'échéance » a-t-il déclaré lors d'un colloque audiovisuel le 20 juin. C'est ni plus ni moins que cornélien.

### **Redressement productif :**

Le mois dernier, nous parlions de la naissance de ce nouveau ministère, signe annonciateur d'un État virant au collectivisme. Le 14 juin, le ministre en charge a annoncé la nomination d'un délégué pour chacune des 22 régions de la métropole. Dans l'information publiée par "Maire-info" à cette date, nous relevons le passage suivant qui en dit long sur cette orientation : « Placés sous l'autorité des préfets de région et en relation étroite avec les présidents des conseils régionaux, ces délégués seront nommés sur proposition des préfets après avis des ministres concernés. Ils auront deux missions principales ; - animer une cellule de veille et alerte précoce composée des principaux services de l'État et élargie en tant que de besoin aux opérateurs concernés, aux collectivités locales et autres acteurs locaux et - soutenir les entreprises dans la résolution de leurs difficultés. » Les passages soulignés sont de notre fait et méritent la réflexion. Bel acte III de décentralisation !

## Échec et mat

Les médias se lamentent sur l'échec de la conférence de RIO+20, censée marquer le vingtième anniversaire du premier sommet de la terre. Elle réunissait moins de participants que les parloles antérieures.

### L'idéologie

La chimère du réchauffement climatique est basée sur un réchauffement de la planète qui serait dû essentiellement aux seules activités humaines et non pas à celles du soleil ou autres manifestations de la nature. Cette affirmation n'est pas vérifiée. Des milliers de savants américains ont envoyé une pétition à Obama pour le mettre en garde contre les erreurs ainsi formulées et les conséquences dévastatrices qu'elles pourraient avoir pour l'économie américaine ; Obama, d'ailleurs, n'est pas venu au dernier rendez-vous de Rio, ni Angela Merkel. Vaclav Klaus, un savant ancien président tchèque et ayant présidé l'Europe durant 6 mois, a examiné les études concernant ce prétendu réchauffement et la production de CO2 qui l'accompagne élevée au rang d'ennemi public numéro un ; il a montré dans plusieurs livres que c'était pure fantaisie.

Il est vrai que des savants fort honorables se sont engagés inversement à lutter contre le réchauffement. Comme dans tant d'autres chimères, des forces puissantes agissent pour la consolider ; nul, alors, ne se soucie plus d'aller aux sources pour vérifier. Il n'est pas possible de faire une carrière paisible dans un domaine scientifique, quel qu'il soit, si l'on marque du scepticisme vis-à-vis du réchauffement climatique et de ses causes humaines : les éditeurs se dérobent et les postes de direction vous échappent.

Un grand nombre de firmes importantes se sont engouffrées dans le mouvement. Elles ont un directeur du « développement durable ». Elles investissent dans la promotion de leur action dans ce domaine et prétendent faire des produits « durables » ou « éco-responsables », personne ne s'avisant de l'absence de signification de ces termes.

### L'historique

Des parloles internationales sans nombre ont eu lieu sur le sujet : pour n'en citer que quelques-unes, Copenhague, Kyoto, Cancun, Durban, celle-ci avec 194 pays représentés. En fait cependant, aucun pays n'est vraiment enthousiaste.

Les pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil sont très réticents à s'engager dans un accord international et mettent en accusation les pays développés de vouloir autoritairement freiner leur croissance. Les États-Unis ne font pas partie du protocole de Kyoto, puisqu'ils sont les seuls à ne pas l'avoir ratifié : ils veulent seulement s'engager dans un accord global si tous les pays du monde s'y engagent de la même façon, ce qui est impossible ou fortement improbable. Le Canada et le Japon sont sur la même longueur d'onde. Le Canada s'est même retiré spectaculairement du protocole de Kyoto. Chaque réunion est malgré tout l'occasion de belles vacances pour les milliers de participants dans des lieux paradisiaques, ceci, aux frais des contribuables du monde entier, transportés à grand renfort de production de CO2.

### Le mondialisme

Dans le sillage de la chimère, les efforts pour l'installation d'un pouvoir totalitaire mondial sont manifestes. Avant RIO, l'ONU a affirmé, par la voix de son secrétaire général, que c'était pour la communauté internationale « une opportunité historique », permettant de définir « des voies plus sûres » pour s'acheminer « vers un monde plus propre, plus écologique et plus prospère pour tous ». Le secrétaire général a rappelé que les États membres de l'ONU s'étaient entendus par une résolution de l'Assemblée générale sur les trois objectifs prioritaires de Rio 2012 -renouveler l'engagement politique international en faveur du développement durable, évaluer les progrès réalisés et les lacunes qui persistent dans la mise en œuvre des engagements préalablement convenus, et relever les nouveaux défis qui ont émergé.

Les forces travaillant à l'existence de la chimère et à son extension sont considérables. Il existe une Conférence des Nations unies sur les changements climatiques et le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est un poids lourd bourré d'argent, même s'il s'est fait prendre il y a deux ans dans un trafic de données. La France compte un Ambassadeur en charge des négociations sur le changement climatique (sic) ; il serait étonnant qu'il n'ait pas de collègues dans d'autres pays.

Les effets sont dévastateurs. Les coûts gigantesques engagés dans cette création imaginaire dépassent l'entendement. S'y ajoutent les dégâts occasionnés par les interventions étatiques. En effet, tous les États, même plus ou moins réticents, sont poussés par la propagande pour agir dans le sens de la chimère mondiale.

La seule façon de réagir aux changements du climat, s'ils existent, est de créer de la richesse. Cette richesse permet aux gens de s'adapter et elle ne peut se créer que dans la liberté.

L'échec de ce RIO+20 est en quelque sorte une victoire de la liberté.

**Michel de Poncins**

*tiré de son flash de Tocqueville du 25 juin*

## Chronique nantaise

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*Le successeur de J-M Ayrault à la mairie de Nantes, Patrick Rimbart, prendra ses fonctions le 29 juin. JMA reste quand même conseiller municipal et aussi conseiller de Nantes métropole. pourra-t-il remplir toutes ces fonctions en changeant de casquette à chaque fois ?*

*Tandis que les opposants à l'aéroport ne savent plus très bien quoi inventer pour faire parler d'eux, surtout dans la presse complaisante, beaucoup de choses se mettent progressivement en place pour préparer son avenir et son environnement.*

*Déjà, de nouvelles liaisons aériennes se créent à partir de l'aéroport existant de Nantes Atlantique en prévision du futur. Même s'il ne faut pas trop compter sur les élucubrations institutionnelles des élus, le syndicat mixte Aéroportuaire enregistre des adhésions de communautés de communes telles le secteur de Derval, celui du pays de Redon et celui de Châteaubriant, élargissant ainsi comme il se doit la zone d'influence de cette nouvelle et importante infrastructure.*

*La Baule s'apprête à mettre en service une station de traitement d'algues vertes qui seront mélangées à d'autres déchets verts. Bien entendu, cela suscite comme d'habitude des craintes parmi la population et le maire s'emploie à les calmer.*

*La ville de Saint-Nazaire s'était opposée au maintien de l'usine Cargill, qui utilise le tournesol pour produire de l'huile et des tourteaux, sur son site actuel. Elle voulait que Cargill s'installe un peu plus loin à Montoir-de-Bretagne. Mais le conseil de surveillance du Grand Port Maritime (Nantes-St-Nazaire) a donné son feu vert pour un maintien du site jusqu'en 2035. Joël Batteux a pris acte.*

*L'Université de Nantes a l'ambition de développer un pôle d'études et de recherche européenne. Elle a déjà lancé une chaire de philosophie européenne l'an dernier.*

*Le Pays du Vignoble a créé son Office de Tourisme en février 2012. Quatre communautés de communes vont participer à son financement : la vallée de Clisson à hauteur de 263 220 euros, celle de Loire-Divatte, 107 470 €, celle de Vallet, 105 220 € et celle de Sèvre, Maine et Goulaine, 30 750 € à partir du prélèvement d'une taxe de séjour spéciale.*

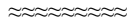
*Thierry Jamet, éditeur à Pornic, se lance dans la publication d'un premier tome de "Harry Potter" en breton. Pour la traduction, il a fait appel à Marc Kerrain. Ce premier tome devrait paraître en octobre. Harry Potter a déjà été traduit en 73 langues, le breton sera la 74ème.*

**Arithmétique journalistique**

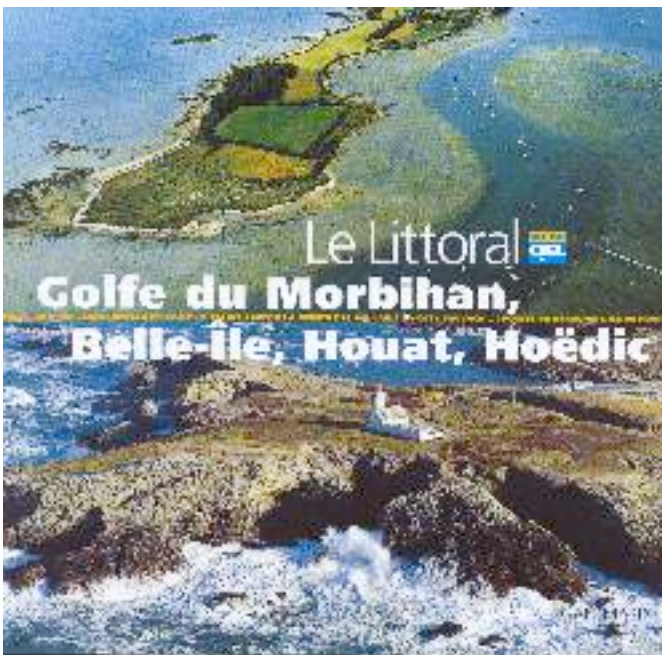
Les journalistes, on le sait, issus en général des filières dites littéraires, sont fiers de leur manque de connaissances dans les domaines techniques et scientifiques ; à quoi bon, considèrent-ils, ennuyer le bon peuple avec des sujets échappant à sa compréhension ? Il en va donc ainsi de l'arithmétique, témoin la façon dont ils ont claironné la "victoire écrasante", la "majorité absolue", acquises par le parti politique qui, ostensiblement, est leur favori, lors des élections législatives du mois de juin. Il est bon de considérer ces résultats d'un peu plus près. Voici donc ceux du deuxième tour tels que publiés officiellement par « Acteurs publics.com »

Nuances	voix	résultats	nb de sièges + ier tour
Front de gauche	249325	1,08 %	10
Socialistes	9420426	40,91%	258 +22
Radical de gauche	538324	2,34 %	11+1
Divers gauche	709409	3,08 %	21+1
Europe Ecologie- Les Verts	828916	3,60 %	16+1
Régionaliste	135354	0,59 %	2
Le Centre pour la France	113196	0,49 %	2
Alliance centriste	123352	0,54 %	2
Parti radical	311211	1,35 %	6
Nouveau centre	568288	2,47 %	11+1
UMP	8740625	37,95 %	185+9
Divers droite	418135	1,82 %	14+1
Front National	842684	3,66 %	2
Extrême droite	29738	0,13 %	1

Chiffres subsidiaires : Inscrits 44234000, votants 23957504, blancs et nuls 928411, abstention 19276406 soit 44,59 %. La majorité, pour 577 sièges, est donc de 289 sièges et l'on pourra donc raisonnablement se demander comment les journalistes ont réussi à trouver ce chiffre à partir des 280 sièges obtenus par le PS au cours des deux tours. Par ailleurs, on ne manquera pas de rapprocher le nombre de sièges obtenus par chacun des partis ou mouvements et le nombre de sièges obtenus; C'est cela au'on appelle "démocratie" en France.



Les éditions Gallimard, on le sait, publient de nombreuses "collections" où chacun trouvera de quoi enrichir ses connaissances ou faire plaisir à ses amis. Une de ces collections a pour titre "Le littoral vu du ciel" et, bien entendu, la Bretagne n'est pas oubliée avec cet ouvrage dont la couverture est reproduite ci-dessous, publié en 2006. Le Morbihan avec son golfe parsemé d'îles et les îles et îlots qui prolongent la baie de Quiberon constitue à lui seul un ensemble qui compte beaucoup dans le kilométrage total du littoral breton. Photos d'Eric Guillemot et textes de Jean-Louis Guéry.

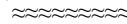


**Petite leçon d'anglais (américain) et de politique**

**Economist Mag: Cook the European Union Slowly Via This Phony (phoney) Crisis**  
Monday, May 28, 2012 – by Staff Report

The future of the European Union ... The choice: A limited version of federalism is a less miserable solution than the break-up of the euro. In recent months we have concluded that, whether or not Greece stays in the euro, a rescue demands more. If it is to banish the spectre of a full break-up, the euro zone must draw on its joint resources by collectively standing behind its big banks and by issuing Eurobonds to share the burden of its debt. We set out the scheme's nuts and bolts below. It is unashamedly technocratic and limited, designed not to create the full superstate that critics (and we) fear. But it is plainly a move towards federalism—something that troubles many Europeans. It is a gamble, but time is running short. Rumours of bank runs around Europe's periphery have put savers and investors on alert (see article). The euro zone needs a plan. – The Economist

**Free-Market Analysis:** Europe is discovering federalism. As we've long argued on these pages now, the "crisis" of Europe stands revealed increasingly as a phony one, a ginned-up ongoing emergency that is designed to provoke maximum centralization. Lu dans "the daily Bell" du 26 mai 2012.



**EXPOSITION**  
CRÉATEURS D'ART DE BRETAGNE / AWEEN BREIZH  
académie DU TAUREAU / Poellgor an Tarv  
Roscoff  
Lund: 9 juillet à 18h.  
**ROSCOFF**  
Espace Kreizenn Mathurin Méheut

L'académie du Taureau / Poellgor an Tarv expose des œuvres de ses membres du 7 au 9 juillet à l'espace Mathurin Méheut de Roscoff.

**E berr gomzoù**

**Dastum** : Deux nouveaux points de consultation des archives : KDSK, 13 rue du rémouleur à Saint-Herblain et Stumdi, Maner Keranden à Landerneau. **Bretagne Réunie** s'est entretenue le 25 mai avec Philippe Grosvalet le président du CG 44 qui a remplacé Patrick Mareschal. Il en ressort que Philippe Grosvalet «reconnait» la Bretagne historique et les avantages du label Bretagne mais il pense que la réunification n'apporterait guère d'avantages autres que les relations transversales existant déjà entre B4 et L.A., telles les commissions mixtes. Le socialiste étatique pur jus en somme. Le sujet décentralisation n'a pas été abordé mais ce n'est certainement pas avec des gens comme ça qu'il sera traité intelligemment. **Bilinguisme** : Dans sa lettre d'information N° 45, l'Observatoire européen du plurilinguisme suggère de remettre les langues au cœur du système éducatif : l'apprentissage de la langue maternelle (ou de scolarisation) a été l'alpha et l'omega de l'enseignement primaire depuis son origine.



# L'heure du réveil



# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Août 2012 - N° 58



## Éditorial

### Promesses

Philippe Pétain, l'homme de la "grande" guerre à qui la bande de fuyards, qui constituait le gouvernement de la République d'alors venait de passer la "patate chaude" du pouvoir, avait déclaré en 1940 : « Je tiendrai toutes les promesses, même celles des autres. »

Les temps ont changé et aujourd'hui, il est courant d'entendre les hommes politiques préférer, *en cachette tout au moins* : « Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ! » Il n'empêche toutefois que c'est sur la base des promesses qu'ils ont faites lors de leur campagne électorale, et non sur les compétences qu'ils peuvent éventuellement mettre en avant, que les élus parviennent au fauteuil convoité. Arrivés à ce stade, ils trouveront toujours une excuse ou un faux-fuyant pour ne pas les respecter. Le bon peuple, comme toujours, aura été berné ou, pire encore, ne se souviendra plus pourquoi il les a élus.

Il existe plusieurs catégories de promesses:

La première comprend principalement les mesures qui «ne mangent pas de pain» comme on dit familièrement, celles dont la mise en application peut être immédiate, au besoin par l'intermédiaire d'un décret qui évite toute discussion oiseuse, voire en utilisant une procédure législative accélérée, expression qui a remplacé celle de "procédure d'urgence" en 2009. On en a vu quelques exemples tout récemment, dès formation du "nouveau" gouvernement (augmentation du SMIC, *mais attention, ne pas utiliser l'expression "coup de pouce"*, 80 000 emplois aidés, 60 000 dans le secteur non marchand - c'est à dire les services publics - et 20 000 dans le secteur privé surtout associatif, 1000 postes d'enseignants dans le primaire, harcèlement sexuel, abrogation du gel du prix du gaz décrété par le gouvernement précédent suivie quelques jours plus tard d'une augmentation des tarifs présentée comme tout à fait justifiée, etc.) Ces mesures ont un effet "tape-à-l'œil" instantané indiscutable, il sera temps d'examiner un peu plus tard les effets secondaires indésirables.

Viennent ensuite les "promesses" un peu plus difficiles à mettre en œuvre !

Comme il se doit, la majorité gouvernementale actuelle étant d'orientation socialiste, priorité est donc donnée aux affaires dites "sociales", les plus faciles à régler selon elle, puisqu'elle a été élue sur ces bases. Il existe néanmoins des organismes sociaux appelés "partenaires" avec lesquels il faut d'abord composer et obtenir un certain consensus, sinon, manifestations, grèves, mouvements de rue, etc. et là, force est de constater qu'il existe, pour le moins, des avis divergents, D'où cette conférence "sociale" qui a eu lieu les 9 et 10 juillet au cours de laquelle le gouvernement, avec prudence, s'est limité à présenter une "feuille de route" aux partenaires en leur demandant de réfléchir à SES propositions ; rendez-vous à prendre étalés sur les deux ou trois années à venir.

Plus épineuses, les promesses qui se heurtent à des conventions signées et ratifiées internationalement, principalement au niveau européen (Maastricht, Schengen, pacte budgétaire, ...) ! On pensait que le changement de gouvernement en France allait rallier les 26 autres États-membres de l'UE à ses points de vue. Cela semble plus difficile qu'on le croyait. Même si les nombreux voyages et réunions effectués par le chef de l'Etat sont présentés par les media (français) comme autant de succès, il semble prudent de mettre ces promesses de côté pour un certain temps. Il y a tant d'autres priorités !

#### Ils ont osé le dire

Dans la lettre *Polemia* de Juillet-août

**L'économie politique libérale a été un des meilleurs exemples d'utopies que l'on puisse citer.** On avait imaginé une société où tout serait ramené à des types commerciaux, sous la loi de la plus complète concurrence ; on reconnaît aujourd'hui que cette société idéale serait aussi difficile à réaliser que celle de Platon ; mais de grands ministres modernes ont dû leur gloire aux efforts qu'ils ont faits pour introduire quelque chose de cette liberté commerciale dans la législation industrielle. » (SOURCE : Georges Sorel, Lettre à Daniel Halévy, 1907.) Rappelons que Georges Sorel est l'un des principaux introducteurs du marxisme en France.

#### Au sommaire de ce N° 58

p. 2 : Mobilisation générale

p. 3 : Décentralisation newlook

p. 4 : Fallait-il la centraliser ?

Et via Internet

p. 6 : Faire confiance aux entrepreneurs

p. 7 : Le lâcher de ballons

*suite en page 2*

**Lu dans la presse minorisée**  
( juillet 2012 )

**La tentation de Paris :**

« Les élections législatives ont été l'occasion pour certains députés européens de tenter un retour sur la scène politique nationale en se portant candidat dans une circonscription. Une hémorragie qui n'est pas nouvelle et qui fait des Français les mauvais élèves du Parlement européen. Cinq ans : c'est théoriquement la durée du mandat de député européen... sauf pour celles et ceux qui trouvent le moyen de récupérer un siège national entre deux élections et ainsi quitter Bruxelles au plus vite. ... Ce sont environ 20% des députés européens français qui ont préparé ou fait leur valise. Ce phénomène montre bien que la France fait encore partie des États qui perçoivent le Parlement européen comme un deuxième choix et un lieu de passage, soit en récompense des services rendus si l'élu débute sa carrière, soit comme salle d'attente pour ceux qui aspirent à une carrière nationale, soit un refuge de personnalités politiques pour lesquelles le vent a tourné dans l'Hexagone. » ( in "Lema" N° 169 )

**La casse-tête des normes :**

« ... Prenons la loi dite Grenelle II du 12 juillet 2010. Paradoxalement, ce texte peut être regardé tout à la fois comme marquant l'apothéose et le début de la déchéance du droit de l'environnement contemporain. Il s'agit en effet de la transcription (édulcorée) du consensus national qui s'était dégagé à l'occasion de l'organisation, en 2007, du Grenelle de l'Environnement. D'aucuns ne décriaient alors l'urgence et la nécessité de réformer les pratiques (transports, bâtiments, déchets, énergies renouvelables, biodiversité etc.) et donc le droit. Mais, comme a d'ailleurs pu le relever le rapport d'information sur la mise en application de cette loi, déposé le 9 février 2012 à l'Assemblée nationale, la complexité de ce texte, sa longueur (257 articles) et l'inégale importance de ses dispositions montrent que le "produit juridique" issu du Grenelle, n'a pas conduit à une meilleure lisibilité et accessibilité du droit de l'environnement. Pour sa mise en œuvre, ce ne sont pas moins de 185 décrets d'application qui doivent être adoptés (au 31 janvier 2012, 128 décrets étaient publiés) et au total près d'un millier de textes réglementaires. » ( Astrid Rébillard, docteur en droit, cabinet FIDAL, in "Bretagne économique" N° 215)

**Made in France ou made in breizh ?**

« On aura beaucoup parlé de relocalisation pendant la dernière campagne présidentielle. Mais que faut-il en retenir ? Qui tient les clés de l'entreprise ? Quelle est la valeur respective des marques érigées en porte-drapeau des territoires ? Les marques territoriales sont **relationnelles** avant d'être **situationnelles**. Leur légitimité repose sur leur capacité à fédérer les acteurs, au premier rang desquels les entreprises et la population. Leur degré d'auto-exigence et le sentiment d'appartenance territoriale qui les porte fondent leur efficacité. *Produit en Bretagne* prend ici un net avantage sur le *Made in France*. Une marque doit aussi être pilotée et n'est-ce pas ce qui fait le plus sévèrement défaut à la marque *France* ? » ( Malo Bouëssel du Bourg in "ArMen" N°189 ) *Il s'agit ci-dessus du résumé en français du dossier proposé en breton sur les pages 62 et 63.*

suite page 3

Dans une catégorie de promesses énoncée en page précédente, figure le redressement de l'économie française qui ne semble pas motiver outre mesure le gouvernement actuel mais qui, pourtant, revêt une importance primordiale aux yeux de ses partenaires internationaux, des milieux bancaires et financiers et des agences de notation. « On ne s'attendait pas à trouver une situation aussi catastrophique laissée par nos prédécesseurs, il faudra au moins un ou deux ans de plus pour rétablir l'équilibre budgétaire. » pourra être l'excuse des remplaçants.

Mais au diable les promesses !

**Qu'importe leur abandon pourvu qu'on ait la presse** qui saura bien les faire oublier à ses chers lecteurs/électeurs au moyen de faits divers sensationnels ou encore inventer toutes sortes de prétextes pour excuser leur non-respect.

Paul Chérel

**POLITIQUE**

**8 juillet 2012 :**

On célèbre les retrouvailles franco-allemandes initiées par De Gaulle-Adenauer en 1962 ; l'innémarable et incontournable radio publique nationale, France-Inter, évoque donc la rencontre commémorative Hollande-Merkel. Deux extraits du discours du président de la République française ; les fadaises habituelles langue de bois adaptées aux circonstances, dans son style haché bien connu, déclamant à la manière grandiloquente des (mauvais) acteurs de théâtre fin XIXème siècle. Und Angela ? Was hat sie gesagt ? Ohne Bedeutung ! Ah si ! La radio a retenu : elle a dit en français, la phrase prononcée par le général lors de la première : «Vive l'amitié franco-allemande». Et l'on dira que les Français ne sont pas bien informés par leurs excellents journalistes !

**Pour la réunification de la Bretagne,**

**c'est l'heure de la MOBILISATION GENERALE :**

*C'est le titre de l'éditorial du N° 77 du "Courrier de l'Unité" publié par l'association "Bretagne Réunie" signé par son président, Jean-François Le Bihan. Nous en reproduisons un large extrait qui n'aurait pu trouver suffisamment de place dans notre "Lu dans la presse minorisée".*

« Chers Amis,

Ces quatre derniers mois, alors que la campagne de la présidentielle, puis celle des législatives, occupaient largement l'actualité, les membres de notre association ont été présents et actifs sur le terrain.

Dans le cadre de la présidentielle, nous avons transmis un courrier à tous les candidats, leur rappelant les enjeux de la réunification de la Bretagne et de la recomposition des régions du Nord-Ouest, et les invitant à nous faire connaître leurs position sur ces projets.

Dans le même temps, profitant de l'organisation dans notre région de plusieurs réunions électorales, nous avons distribué à l'entrée de ces meetings des tracts argumentaires ciblés, afin d'interpeller à nouveau les candidats, mais aussi les élus régionaux qui les soutiennent et leurs sympathisants.

Nous avons poursuivi nos efforts durant la campagne des législatives en envoyant à la très grande majorité des candidats sur les 37 circonscriptions des cinq départements bretons, **un questionnaire comprenant trois questions simples et claires sur le processus de réunification**. Nous avons reçu un grand nombre de réponses positives de candidats de différentes sensibilités.

suite en page 3

Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.

### Les salariés français font tourner l'horlogerie suisse :

« Dans six mois, Swatch, le plus grand horloger du monde ouvrira une nouvelle usine. La marque suisse a choisi de ne pas s'étendre sur son site historique de Bienne (canton de Bienne), mais près du village de Boncourt, dans le Jura suisse, là où les terrains sont libres et moins chers. ... Swatch compte embaucher environ 400 personnes, un millier en comptant ceux qui travailleront chez un de ses sous-traitants, Sonceboz, qui construit de son côté ses propres locaux à Boncourt, ou encore Tag Heuer à quelques kilomètres de là .... Sur l'ensemble de la zone, ce sont 4000 emplois qui pourraient être créés d'ici la fin 2013, dont une bonne partie occupés par des frontaliers français. » ( revue de presse, *ici Le Parisien*, in "Le Jura Libre" N° 2819 )

### Tous dans le même labo :

« La Station biologique de Concarneau a été rénovée pour accueillir des recherches sur les micro-algues toxiques. Un laboratoire flambant neuf a été inauguré le 1er juin dernier, dans la plus ancienne station biologique du monde, à Concarneau. ... Présents dans toutes les mers, ces végétaux de quelques centièmes de millimètre de diamètre sont à la base de la chaîne alimentaire marine. Si 95% de ces organismes sont aussi inoffensifs qu'indispensables, certains, rares, peuvent se révéler toxiques pour l'écosystème marin, mais aussi pour l'homme, comme ceux qui rendent parfois les huîtres impropres à la consommation. ... Parmi tous les spécimens recensés, ceux identifiés comme potentiellement toxiques sont signalés. Toutes ces informations seront bientôt regroupées dans une base de données, accessible via Internet. » ( in "Sciences-Ouest" N° 300 )

### The Breton Cow, La Pie noire :

« The Breton Pie Noire is the smallest of cow breeds in France. Its coat is "pie-noire" ( like the bird of that name), that is to say, white and black. Its coat is short and silky with very supple hide, the head is black with a white splash on the forehead. ... It was in 1885 when this breed counted some 500 000 head that the Herd-book for the Bretonne Pie Noire was created. Around the year 1955 this cow began to lose ground. From 300 000 the number of Pie Noire went down to 70 000 in 1969. A plan to save the breed was launched in 1978 when no more than 300 cows were counted. Today it seems saved from disappearing. » ( in "Bro Nevez" N° 122 )

### Petore dazont evit ar brezhoneg er skoliou-meur ?

« Renner kevrenn ar brezhoneg e Skol-veur Roazhon 2, hag ivez kenrener ar Master skolaer divyezhek brezhoneg-galleg e lec'hienn IUFL-UBO Sant-Brieg eo Herve Bihan. Nec'h a vag-eñ evit amzer da zont er skoliou-meur. ... Evit Kerve Bihan o deus er skoliou-meur ur perzh pouezus evit stummañ an dud war al lennegezh, ar yezhoniezh, dastum diazezoù, ur sevenadur hollek war ar yezh. "Eno e c'heller bezañ peurstummet war ar yezh : boazañ an dud da lenn, da soñjal e brezhoneg. Pouezus bras eo kaout skoliou-meur arbennik war ar brezhoneg, ha dav eo diwall : ur wech skarzhet (ur gevrenn) , ne zeuio ket en-dro. Un dañjer bras e vefe soñjal "ur gevrenn re zo" pa'z eus diforc'hiou bras etre Brest ha Roazhon, diforc'hiou ideologel"» emezañ. » ( in "Bremañ" N° 308)

### Un diplôme sur la Bretagne :

« Le diplôme d'études celtiques va être relancé à l'université de Rennes 2. Ouvert à tous, il permettra d'acquérir des connaissances générales sur la Bretagne : histoire, peinture, langue. C'est le plus vieux diplôme de l'université de Rennes. Il avait été créé en 1911 par le linguiste et celtisant Joseph Loth. Mais, tombé en désuétude après l'ouverture de la licence de breton, le diplôme d'études celtiques avait disparu. A la rentrée, sous la responsabilité du sociologue Ronan Le Coadic, il va pourtant être relancé. » ( in "Bretons" N° 78 )

*suite page 4*

### Mobilisation générale :

*suite de la page 2*

... Tout au long de l'été, avec nos modestes moyens de citoyens libres et de militants actifs, nous allons continuer les nombreuses initiatives que notre association a engagées ces derniers mois : interpellation des parlementaires pour qu'ils simplifient et facilitent le processus de la réunification, actions pour le respect de l'intégrité du territoire breton ( dossiers Unesco : limites du Val de Loire, classement des cités et châteaux des Marches de Bretagne : visibilité de l'identité par la présence du drapeau breton et de l'hermine, etc. ), démarche auprès de la Cour européenne des Droits de l'homme pour faire reconnaître le caractère non-démocratique de la partition actuelle de la Bretagne.

Parallèlement, d'autres actions vont être poursuivies : stands lors des grands rassemblements culturels, relance des maires et de leurs conseillers municipaux pour l'adoption du vœu en faveur de la réunification....

## ÉCONOMIE ET SOCIAL

### Redressement productif :

On en sait un peu plus sur les missions des 22 commissaires dont nous parlions dans notre édition précédente. Parmi ces missions, nous relevons dans "Acteurs publics" : « Soutenir les entreprises de moins de 400 salariés - qui représentent environ 9,3 millions d'employés en France - aujourd'hui sans interlocuteur au niveau de l'Etat. *Si les aides envisagées ont le même succès que celles qui ont été accordées aux entreprises de plus de 400 employés, il y a peut-être lieu de craindre le pire même s'il est plus difficile aux petites entreprises de se délocaliser. Heureusement, il est prévu* » d'animer des cellules régionales "de veille et d'alerte précoce" car une étude de la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services) a démontré que plus les difficultés sont traitées en amont, plus une entreprise a de chances de trouver une solution ». *Fermez le ban !*

### Décentralisation newlook :

Marylise Lebranchu a vu fin juin, l'arrivée dans son équipe, d'une "ministre déléguée à la décentralisation" en la personne de Anne-Marie Escoffier. Cette ancienne préfète, devenue sénatrice en 2008, en prenant la place de Jean Puech dans l'Aveyron, na cessé de gravir les échelons internes de cette assemblée à la faveur du basculement droite/gauche de 2011. Selon un de ses collègues au Sénat, elle a la «rigueur des grands représentants de l'Etat». En tout cas, elle est farouchement opposée à la réforme créant le conseiller territorial qui, selon elle, entraîne une tutelle d'une collectivité sur les autres. Ses attributions ont été définies le 19 juillet. « Elle traitera par délégation des questions relevant des collectivités territoriales dont la mise en œuvre de renforcement des responsabilités ( *c'est nous qui soulignons* ) locales ». Lors d'une réunion entre les membres concernés du gouvernement et l'Association des Maires de France tenue à cette même date du 19 juillet, le président de l'AMF, Jacques Pélissard, a tenu à rappeler que les élus locaux étaient « des partenaires responsables de l'État et non des sous-traitants.

### Sondage clair et net :

« Les Français (3 personnes sur 4) préfèrent la réduction des dépenses à l'augmentation des impôts » C'est le résultat d'un sondage IFOP effectué fin juin à la demande de "Acteurs publics". Fallait-il un sondage pour découvrir ce secret de Polichinelle ? Mais pourquoi ces mêmes Français élisent-ils sans cesse des gouvernants qui ne savent faire que le contraire ?

**Une page d'histoire avant ... l'Histoire :**

« Quels sont ces hommes accroupis sur une grève de la Manche ? Ils sont arrivés dans des barques creusées à même le tronc des arbres ou sur des radeaux. ... Les amateurs de chronologie ont fixé à 3380 ans avant Jésus-Christ l'âge d'un village immergé découvert en juin 1962 dans la baie du Curnic, en Gusseny (29880 près de Brignogan). Des foyers aux pierres calcinées, des ustensiles et des armes de pierre. Les habitants de ce village ne se contentaient plus de coquillages, ils chassaient le gibier aux abords de la forêt et pêchaient en mer. ... Puis un jour, inexplicablement pour eux, le niveau des eaux monta... Un raz de marée gigantesque obligea les habitants du village à fuir en hâte. ... Tout s'étant apaisé, les dresseurs de pierres, piqueurs de menhirs, empileurs de dolmens... vinrent implanter en Armorique le culte des dieux. ... La mer n'eut plus à intervenir pour garder aux générations les traces de l'homme sans écriture. Les Celtes pouvaient venir. Tout était prêt pour les accueillir. » ( Histoires de Bretagne de Yves Marie Rudel (1907/1984) in "An Ere" N° 58 )

**Cornish gleanings : collecte de Tom Tucker**

« Thousands, if not millions of people know our roads, but how many of them know our Cornish lanes ? Yet they are far more in character and hold our secrets. » ( *réflexion de A.L. Rowse ABF 1993* in "An baner kernewek" N° 148 ) *Parfaitement applicable à la Bretagne, ses sentiers et ses "chemins creux". Et une autre tirée de Wikipedia en novembre 2009 : « The music critic Bruce Elder wrote of the album (Alan Stivell) : People who hear this record are never the same again. "Renaissance of the Celtic Harp", one of the most beautiful and haunting records ever made by anybody...*

**Un regard neuf sur les merveilles du littoral :**

« Presqu'île de Crozon, archipel de Bréhat, Glénan, Guérande, golfe du Morbihan... Il existe en Bretagne des lieux - véritables points cardinaux de la beauté - dont on pense que tout a été dit. Il n'en est rien. Ce numéro le prouve en portant un regard neuf sur une des régions les plus photogéniques qui soient, et en soulignant la capacité presque magique des grands sites à régénérer notre imaginaire. » ( Extrait de l'éditorial in "Bretagne magazine" N° 66 ) *120 grands sites évoqués dans chacun des 5 départements bretons et pas seulement dans les 4 choisis par les dirigeants de l'Hexagone, gauche et droite confondues.*

**Dictionnaire multimedia des parlers bretons :**

« Internet est une vraie mine d'or pour qui sait chercher. Récemment, *Peuple breton* a été informé de l'existence d'un site dédié à la mise en ligne de plusieurs «corpus» de différents parlers bretons. Un site prometteur qui en est encore à ses balbutiements. ... L'originalité de ce site (*Dictionnaires bretons parlants : <http://dico.parlant.breton.free.fr>*) c'est de retrouver des extraits d'enregistrements réalisés auprès de bretonnants de naissance. L'objectif des auteurs, les linguistes Pierre-Yves Kersulec et Loïc Cheveau, est une publication sous forme papier +CD-ROM. A ce jour, onze communes ont été recensées; *Saint-Barthélemy, Moélan, Kervignac, Inguiniel, Scaër, Laz, Plouvorn, Ile de Sein, Berné, Landaul, Kerfourn, d'autres sont en projet.* » ( in "Peuple breton" N° 582 ) .

**François Morvan :**

« Dans un éditorial de 2011, je proposais une approche de la musique populaire consistant, non pas à en définir le répertoire, mais plutôt à s'intéresser à ses acteurs. ... Le décès de François Morvan rappelle que nombre de ses sonneurs et chanteurs sont eux aussi issus du peuple, sans formation académique aucune, amateurs dans le sens où ils ont, par ailleurs, un métier, ce qui n'interdit pas d'atteindre un niveau d'excellence reconnu par de nombreux musiciens "savants". L'assistane nombreuse aux obsèques de François Morvan témoigne du respect de ceux qu'il a fait danser en fest-noz, de ceux qui l'ont écouté chanter, de ceux auxquels il a donné envie, à leur tour, de chanter. » ( Ronan Guéblez in "Musique bretonne" N° 232 )

**Kounlevr miz Eost - 31 Août 1802**

- Sant Trec'her - Jean-Baptiste **DE BAY** naît à Nantes ( 44000 Naoned ). Comme son père, il se consacre à la sculpture et lorsque le notaire Louis Pommeraye entreprend la construction du fameux passage qui relie le quartier Graslin à celui de la Bourse, il lui confie la réalisation de 20 génies emblématiques à disposer le long de la mezzanine. De Bay choisit des thèmes chers aux Nantais : le Commerce, l'industrie, l'Agriculture, les Beaux-Arts, les Sciences et la Marine. A la demande de Louis Philippe, De Bay a également réalisé, pour la ville de Nantes, la statue du général Cambonne né à Saint-Sébastien-sur-Loire en 1770 et mort à Nantes en 1842.

Expression  
recueillie par  
**Ofis ar brezhoneg.**

~~~~~  
**Laouen evel kezeg digerc'h**

Cette formule s'emploie évidemment par dérision pour dire que l'on n'est pas content du tout. Comment un cheval serait content si on le prive de son mets préféré, l'avoine ?

**Fallait-il la centraliser ?**

La France, quasi exception mondiale, dispose d'un ministère de la Culture depuis qu'il lui avait fallu créer quelque chose à la dimension de l'écrivain-guerrier André Malraux. Depuis 1959, le poste a perduré et a vu passer un certain nombre de personnages qualifiés d'intellectuels qui ont laissé peu de trace en dehors de l'incontournable Jack Lang. Le mois de juillet 2012 a vu la réunion en Avignon d'un séminaire disparate de onze associations d'élus de collectivité territoriales de toutes tailles qui s'est conclu le 16 juillet par une déclaration solennelle en faveur «d'une République culturelle décentralisée», les onze associations faisant état de leur volonté de travailler de concert avec l'État sur les politiques culturelles. Or, nous dit la gazette des communes, « la multiplicité des échelons territoriaux, la diversité des collectivités et des territoires induisent des aspirations et des positionnements différents, qui augurent un débat complexe pour rechercher le bon "mécano" ». A signaler que la ministre en charge, bien qu'invitée, a brillé par son absence.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

*Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel  
Mail: [Keruhel@gmail.com](mailto:Keruhel@gmail.com)*

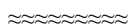
*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

### **Presse se prétendant régionale**

*Un ami de Dihunomp, habitant Saint-Malo, nous adresse un petit reportage sur la journée du 30 Juin 2012 au cours de laquelle des manifestations ont eu lieu un peu partout en Bretagne en faveur de la réunification de la Bretagne ( le 30 juin est la date anniversaire du décret vichyssois de 1941 créant une région de Rennes dont la Loire-Atlantique - anciennement Loire-inférieure - ne faisait pas partie). Nous l'en remercions et nous faisons un plaisir de le reproduire ici. C'est une parfaite démonstration de la courtoisie de la presse à l'égard des pouvoirs en place et de sa nocivité dans l'esprit de la population à propos de ce qu'elle considère comme " politiquement incorrect".*

« J'ai participé au rassemblement de Bretagne Réunie à la sous-préfecture de Saint-Malo le 30 juin 2012. J'avais convié la presse, "Ouest-France" et " Le Pays Malouin", un hebdo local ; seul Ouest-France était présent, le correspondant local a pris une photo ou deux, et nous a interviewés, photos qui n'ont jamais paru ni dans la semaine qui a suivi, ni dans celle d'après. De plus, l'information avait été mal faite au niveau préfectoral ; la police de Rennes a informé qu'en Ille et Vilaine tout se passait à Rennes et le sous-préfet de Saint-Malo ne s'est donc pas cru obligé de rester à résidence et il était absent lorsque nous avons voulu le voir pour lui transmettre le courrier destiné au Président de la République et au Premier Ministre (voir article en pages 2 et 3 de cette édition ). C'est une amie militante qui a réussi à contacter des personnes de l'association de Rennes, pour apprendre que le sous-préfet malouin était absent, que c'était bien dommage, mais que ce n'est pas la première fois que ce genre de problème arrive au mouvement breton en général. Après réflexion, je me demande si tout cela n'est pas orchestré et voulu en haut lieu car la ficelle est un peu grosse à mon avis. J'espère que dans les autres villes préfectorales et sous-préfectorales, les choses se sont mieux passées. »

*Côté pouvoirs politiques et administratifs constitutionnalisés et institutionnalisés, il est bien évident que toute revendication partant de la base est mal accueillie car elle risque de démolir un système savamment échafaudé qui leur assure survie et prébendes. Tout est bon par conséquent pour essayer de passer sous silence les annonces de telle ou telle manifestation, pour freiner ou empêcher son bon déroulement et minimiser son succès et son ampleur. La presse est un précieux allié à ce point de vue.*



*Nous faisons place ici à un texte relevé dans l'hebdomadaire corse "Arritti" (N° 2283) car il constitue un tout dont il est difficile de n'extraire que quelques lignes pour les inclure dans notre rubrique habituelle "Lu dans la presse minorisée". Nous indiquons "point de vue" devant la signature de l'auteur afin de montrer que nous ne partageons pas complètement son enthousiasme à propos d'une taxe dont il est impossible de prévoir l'impact sur l'économie d'un pays ou d'un groupe de pays si elle n'est pas appliquée au niveau mondial, et l'appliquer uniformément à un tel niveau ne sert pas à grand-chose, sauf à faire rentrer de l'argent dans des caisses d'États obèses et mal gérés. A nos lecteurs donc de se faire leur propre opinion !*

### **Taxe sur les transactions financières**

« Le 23 mai dernier, le Parlement européen a voté à une très large majorité ( 487 pour; 152 contre, et 46 abstentions ) sa version modifiée et améliorée de la taxe sur les transactions financières ( TTF ) que la Commission européenne a proposée voici un an et qui permettrait de lever au niveau européen environ 54 milliards d'euros par an dès 2014.

Le signal politique envoyé aux États est clair et l'objectif est multiple.

Tout d'abord, la taxe sur les transactions financières stabiliserait les marchés financiers, car elle a été conçue pour lutter contre les spéculations financières qui ne produisent pas de valeur ajoutée. De plus, grâce à ce texte, le système bancaire contribuerait à la reconstruction de l'économie après la crise dont il est largement responsable. Selon la proposition de la Commission européenne, qui a été votée par le parlement européen, cette taxe devrait financer le budget européen et ainsi soulager les budgets nationaux qui aujourd'hui financent trois quart(s) du budget européen. Enfin, elle permettrait de retrouver des marges de manœuvre financière pour investir dans un nouveau modèle de développement. Cependant, dans le domaine fiscal, les députés européens ne donnent qu'un avis non contraignant aux États. Ainsi, les États-membres, au sein du Conseil des ministres, devront se mettre d'accord à l'unanimité sur cette taxe ou mettre en place une «coopération renforcée» entre ceux qui voudront la mettre en place, à condition qu'il y ait au moins neuf États qui la mettent en place.

Cela tombe bien, voici deux mois, neuf États, dont la France et l'Allemagne, ont envoyé une lettre commune à la Commission européenne pour accélérer le processus. Il est certain que le vote des députés européens est un signal politique positif de plus.

Point de vue de **Roccu Garoby**

### **De tout un peu**

#### **Budget de l'État :**

Lors du premier Conseil des nouveaux ministres qui s'est tenu le 22 juin, un projet de loi portant règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2011 a été examiné, en vue du projet de loi de finances rectificative pour 2012 à présenter pour la séance du 4 juillet. *La situation budgétaire 2011 de la France n'était peut-être pas aussi catastrophique que la nouvelle équipe gouvernementale l'aurait souhaité, car on pouvait lire dans le compte rendu de Mairie-Info : « Le projet de loi de règlement confirme un déficit budgétaire de l'État de 90,7 milliards d'euros, en recul de 58 milliards d'euros par rapport à 2010. Le résultat patrimonial de l'État s'élève, quant à lui, à -86,5 milliards d'euros, soit une réduction de 23,5 milliards d'euros par rapport à 2010. La forte réduction du déficit budgétaire tient principalement à trois facteurs:*

- le dynamisme des recettes fiscales, supérieur à celui des dépenses (9 milliards d'euros);
- l'absence d'opérations exceptionnelles qui avaient fortement pesé sur le déficit 2010 (44 milliards d'euros);
- les recettes exceptionnelles liées au remboursement anticipé des prêts aux filières automobiles (4 milliards d'euros).

*Hors effets exceptionnels, l'amélioration du déficit est inférieure à 10 milliards d'euros. Finalement la situation du budget de l'État reste très dégradée. » Il n'en ressort pas moins une incapacité des gouvernants, quelle que soit l'équipe en place, à faire des estimations de dépenses et recettes sérieuses et non démagogiques, et un planning très rigoureux et constamment mis à jour des échéanciers de dépenses programmées.*

#### **Centre de congrès à Rennes :**

Illustration de ce qui précède ! Rennes métropole est maître d'ouvrage d'un projet de transformation de l'ancien Couvent des Jacobins en un futur "Centre des Congrès". Le projet va coûter beaucoup plus cher que prévu. Estimation initiale (2008), 65 millions d'euros, estimation en 2010 lors du choix du cabinet d'architecte 54 millions, révision intermédiaire 84 M€, aujourd'hui estimation 98,8 % HT en euros constants, en réalité 106,4 M€ en euros courants pour une date de livraison de l'édifice prévue en 2016. Explication et excuses : chantier complexe, fouilles archéologiques imprévues, refonte complète du projet édifié dans un site "classé", etc. Pratiquement tous les postes du budget doivent être revus à la hausse y compris celui de la maîtrise d'œuvre qui passe de 7 millions à 13,5. Dans le privé, on essaie le plus souvent possible, de passer des marchés "clés en mains", Dans le public, le "laisser-aller", le manque de responsabilités claires et passibles de sanctions au sein d'une multitude d'intervenants, sont de mise. Et tout ça pour faire quoi ? Le programme, signé de l'architecte Jean Guervilly, comprend en effet 15 000 m2 de surfaces de plancher, avec un grand auditorium de 1 000 places, un second de 300 places, une salle polyvalente à plat de 500 places, et une vingtaine de salles de réunions. Les congressistes iront se loger où ils peuvent.

*suite en page 6*

Pour faire contrepoids au propos de Georges Sorel reproduit en page 1, voici un petit texte extrait du livre de Xavier Fontanet récemment paru aux éditions "Manitoba/Les belles lettres" sous le titre :

### Si on faisait confiance aux entrepreneurs

... Rien de mieux que la concurrence pour grandir, pour rester en forme, pour progresser, pour gérer une entreprise, pour inventer. J'ai toujours été fasciné par les grands duels de mon sport favori, le tennis : les Borg-Mc-Enroe, les Evett-Navratilova, et plus récemment les Nadal-Federer. Björn Borg n'aurait jamais été Björn Borg sans John Mc-Enroe, Chris Evert sans Martina Navratilova, Roger Federer sans Rafael Nadal. Un champion se construit dans l'affrontement. Sans adversaire, il n'y a pas de champion.

.... La mondialisation est un facteur de progrès inégalable pour qui est prêt à sauter dans le grand bain ! C'est aussi la force actuelle de la sphère privée qui a un champ d'action mondial, face à la sphère publique qui reste nationale. Vous imaginez la différence que cela fait en termes de *management* ! Ce sont les entrepreneurs qui nous aideront à bien vivre la mondialisation, plus que les États qui prétendent nous en protéger.

... La concurrence est une ascèse, celle des champions. Elle demande une certaine hygiène de vie qui peut être perçue parfois par certains comme une contrainte excessive. Mais elle fait aussi grandir, elle donne une dimension épique au travail. Elle révèle tous les talents qu'une vie médiocre de travail n'aurait pas suscités.



Article extrait de la lettre iFRAP du 12 juillet :

### Le système d'imposition des rémunérations des fonctionnaires européens

Les fonctionnaires européens disposent d'une fiscalité avantageuse. Les agents publics travaillant au sein des institutions européennes ne paient pas d'impôt sur le revenu national. En effet, les traitements versés sont soumis à un impôt communautaire prélevé à la source. Cet impôt communautaire a été réformé en 2004 face à la grogne des Belges, mécontents de savoir les fonctionnaires européens bénéficiaires d'une taxation sur le revenu très faible (entre 1,4% et 16%), tandis qu'eux-mêmes devaient (et doivent toujours) s'acquitter d'un impôt sur le revenu assez lourd s'échelonnant entre 25 et 50% de leurs revenus. Suite à cette réforme, le système de taxation des fonctionnaires européens s'échelonne désormais de 8 à 45%, est prélevé à la source et ne bénéficie pas d'abattement. Il s'établit maintenant de la façon suivante : il se divise en quinze tranches qui sont appliquées sur les différentes tranches d'un salaire plutôt que sur un salaire global.

Le revenu des fonctionnaires dépend d'une grille des traitements qui se divisent en seize échelons, eux-mêmes divisés en cinq grades. L'échelon le plus bas c'est-à-dire grade 1 échelon 1 correspond à un emploi de technicien payé 2.654 euros par mois. La plus basse rémunération possible pour un agent public de la fonction européenne est à mettre en perspective avec le revenu net médian qui est en France de 1.653 euros par mois et de 1.740 euros par mois en Belgique.

Il est intéressant de comparer la fourchette du taux d'imposition s'appliquant à la fonction publique européenne avec celle d'autres pays membres. La tranche d'imposition la plus basse pour les agents publics de l'UE est de 8% alors qu'elle est de 10% au Royaume-Uni, de 14% en Allemagne, de 23% en Belgique et de 24,75% en Espagne. Seuls la France et les Pays-Bas ont une première tranche d'imposition plus basse avec respectivement 5,5% et 2,3%. Si l'on s'intéresse maintenant à la tranche d'imposition la plus haute qui est de 45% pour les fonctionnaires européens, nous pouvons constater que le Royaume-Uni avec 50%, l'Espagne et les Pays-Bas avec 52% (et peut-être un jour la France avec 75%), la dépassent largement. Seule l'Allemagne avec 45% et l'Italie avec 43% font quasiment jeu égal avec ce barème.

Illustrons le fonctionnement de l'impôt des fonctionnaires européens avec l'exemple suivant : un agent public de la Commission gagnant 4.243,55 euros par mois (ceci correspond à l'échelon 6, qui est le niveau auquel se font le plus d'embauches) sera imposé à hauteur de 8% sur les premiers 1.938 euros qu'il gagne, puis à hauteur de 10% sur les 731,69 euros suivants, puis à hauteur de 12,5% sur les 390,04 euros puis ensuite à hauteur de 15 et de 17% jusqu'à parvenir à la tranche correspondant à son salaire. Un fonctionnaire européen célibataire qui gagne un tel montant devra s'acquitter d'un impôt prélevé sur son salaire et revenant dans les caisses de la Commission européenne d'une valeur de 474,34 euros par mois. Ce montant est à comparer avec celui d'un citoyen français également célibataire qui ne bénéficie pas non plus d'abattement, qui, à revenu égal, devra s'acquitter de 688,75 euros par mois. Quel que soit le montant du revenu touché, le système fiscal des institutions européennes est toujours plus avantageux que le système de taxation français. Ce prélèvement s'applique uniquement au traitement de base c'est-à-dire qu'il ne comprend pas les nombreux avantages des fonctionnaires européens. Pour n'en citer que quelques-uns : l'allocation foyer non plafonnée (qui correspond à 5% du traitement pour tout fonctionnaire marié ou ayant un enfant), l'allocation de 247,86 euros par mois par enfant à charge versée de manière automatique jusqu'aux 18 ans de l'enfant concerné et sur demande jusqu'à 26 ans en cas de poursuite d'études. Cette allocation se cumule avec l'allocation scolaire correspondant aux frais de scolarité pour un montant de 221,5 euros par mois et par enfant. Finissons avec l'indemnité de dépaysement qui correspond à 16% du traitement pour tout fonctionnaire n'ayant pas la nationalité du pays dans lequel il déménage dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

### Canal Seine Nord :

A peine arrivé, le nouveau ministre des transports, Frédéric Cuvillier, a dû faire front à l'ancien ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, qui manifestait quelques inquiétudes à propos de rumeurs sur un éventuel abandon du projet de canal entre le bassin fluvial de la Seine et le système des canaux du Nord de l'Europe. Selon la gazette des communes, le nouveau aurait rappelé à l'ancien : « l'intérêt incontestable d'un aménagement destiné à favoriser le transport multimodal mais des questions auxquelles il faudra répondre restent posées, notamment le coût global du projet, son financement, et l'impact pour les ports français. ... Je veux mettre de la méthode là où l'UMP s'est contentée d'annonces. » Ces propos ont dû, n'en doutons pas, rassurer pleinement les partisans du projet.

### Droits à construire :

Le gouvernement précédent avait, timidement, avancé la possibilité de majorer de 30% les possibilités de construire, notamment en hauteur, sur un même terrain. L'idée principale était évidemment d'augmenter l'offre de logements et freiner l'étalement urbain au détriment des espaces ruraux. Peut-être une étape cachée vers la construction d'édifices de très grande hauteur que tous les pays du monde ont largement mise en pratique sauf la France. Dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, Thierry Repentin, alors sénateur socialiste de Savoie (et devenu, depuis, ministre délégué chargé de la Formation professionnelle) a présenté une proposition de loi abrogeant les dispositions prises sous Nicolas Sarkozy. Le gouvernement Ayrault s'est alors empressé de l'inscrire en procédure accélérée (une lecture par assemblée). Le texte voté aujourd'hui comporte deux articles, le premier d'abrogation et le second prévoyant un dispositif transitoire pour les communes ayant déjà engagé le processus. La gazette des communes précise : « Sur les quelque 70 députés présents (*rappelés qu'ils sont 577 payés*), la plupart des 17 membres du groupe écologiste étaient venus pour soutenir la ministre du Logement Cécile Duflot, issue de leurs rangs et qui représentait le gouvernement. » Débat et démocratie "à la française" !

### Un maire bon négociateur :

Certains maires, soucieux de ne pas heurter une population encline à la moindre contestation surtout si elle est bien orchestrée par la presse locale, hésitent à s'engager dans des actions, pourtant salutaires, qui pourraient vite faire naître quelques soupçons malveillants de la part de cette population. Ce n'est certainement pas le cas du maire de Calan (56240) qui a obtenu de RTE (Réseau de Transport d'Electricité) une aide au financement de son projet de construction d'une nouvelle mairie en compensation de l'installation sur son territoire d'une grosse sous-station électrique 400 000 volts destinée à l'alimentation du Sud Bretagne.

*Un texte très fort et pas à la gloire du journalisme, présenté par Polemia dans son édition de juillet.*

### **Un lâcher de ballon**

Décidément les censeurs du politiquement correct ont fort à faire en ce moment. ... La malheureuse affaire de Rennes qui a vu la mort d'un élève de 5e, Kylian, âgé de 13 ans, étranglé par un autre âgé de 16 ans, en donne une nouvelle illustration. Ainsi, le journal Le Monde, lorsqu'il présente les faits dans son édition du 26 juin 2012, se surpasse. Mais à vouloir trop en faire il finit quand même par nous faire découvrir une triste vérité. Les faits sont têtus, disait Lénine !

### **Celui qui n'a pas de nom**

On sait que le prénom de l'auteur du meurtre a été changé : il s'appelait Souleymane, mais le journal l'appelle Vladimir, on ne sait trop pourquoi. Mais ce changement cosmétique ne nous égare pas car l'auteur de l'article, Serge Le Luyer, nous précise quand même qu'il était issu « d'une famille de réfugiés tchétchènes » et qu'il avait des « problèmes linguistiques ». La référence au terme « réfugiés » est sans doute destinée à faire pleurer dans les chaumières. Mais on aura quand même traduit : Kylian n'a pas été assassiné par un Breton de souche...

Évidemment, le journal ne nous dit par contre rien de la victime ni de sa famille. Ils n'intéressent pas, ils dérangerait même. La seule mère qui est citée est, bien sûr, celle de Souleymane. C'est d'ailleurs une constante médiatique dans ce genre de situation : ne jamais donner la parole aux proches des victimes, mais uniquement aux proches des prévenus ou des coupables. Avec eux, en effet, on ne risque pas le dérapage !

### **La mère et les amis éplorés (du meurtrier)**

Que nous dit en effet cette pauvre mère ? D'après l'avocat elle « ne pleure pas seulement sur le sort de son fils mais aussi sur la vie fauchée de Kylian ». On appréciera la poésie des Tchéchènes : le pauvre Kylian a vu sa vie « fauchée ». Une fatalité en quelque sorte. Inch Allah ! La pauvre dame est tellement triste qu'elle ne semble pas avoir établi de relation de cause à effet entre le sort de son fils (il a été écorché) et la mort de Kylian.

Autre constante médiatique : on « ne comprend pas », bien sûr, le geste de Souleymane. C'est en tout cas ce que disent « les jeunes membres de la communauté tchétchène de Rennes ». On découvre donc qu'à Rennes il y a une « communauté » tchétchène et qu'ils se sont rassemblés devant le tribunal « par solidarité avec notre ami ». Par solidarité, vous avez bien lu. ...

### **Un collège bien tranquille**

On nous explique aussi que le quartier de Cleunay où se situe l'établissement scolaire qui a été le théâtre du drame était « paisible » et que tout le monde y est « sous le choc » depuis les faits. Encore une constante du politiquement correct ! tous les quartiers où se déroule ce genre de drame sont réputés « paisibles » ou « sans histoires ». A se demander ce que serait un quartier « chaud » pour les médias. On y tirerait sans doute en permanence à l'arme automatique ou au mortier. Quant à l'expression « sous le choc », il faut la traduire par tout le monde a peur en réalité, ce qui est évidemment moins médiatique.

### **La justice en marche**

Mais heureusement la justice, l'implacable justice française, suit son cours. L'article insiste longuement, en effet, sur l'extraordinaire découverte faite par les magistrats : « L'autopsie a permis de confirmer que le décès résultait bien d'une strangulation, les constatations étant bien compatibles avec les déclarations de la plupart des témoins qui ont vu le mis en cause serrer le cou de la victime », a ainsi déclaré le procureur de la République. Voilà qui doit nous rassurer. Nous sommes dans un État de droit, que diable ! L'autopsie a établi que le fait de serrer le cou correspondait bien à une strangulation. La criminologie, c'est quelque chose.

### **Des témoins ou des spectateurs ?**

Ce qui nous rassure moins, c'est que le drame a eu de nombreux témoins, justement. L'article nous dit qu'un surveillant a demandé (sic) à Souleymane de lâcher prise ; puis que ce même surveillant et deux professeurs ont essayé de ranimer la victime ; puis que les élèves qui ont « assisté à la scène de violence » (resic) sont retournés en classe et que leurs professeurs ont « évoqué la violence dans les établissements scolaires ». Ah ! Les braves professeurs ! Toujours la fibre pédagogique. Bravo la « communauté éducative » ! Enfin, une cellule psychologique a été mise en place avec des médecins scolaires... Mais, bien sûr, tout ce petit monde, qui a suivi le spectacle, a été incapable de s'interposer ni d'empêcher Souleymane d'étrangler Kylian. Mais c'est vrai que Souleymane, nous dit-on, « pratique la boxe en club ». C'est sans doute pourquoi des adultes n'ont pu le maîtriser ? Mais, au fait, quel est le mobile du crime ? On ne sait pas, sinon que les regards de Souleymane et de Kylian « se sont croisés ». L'auteur de l'article, comme l'avocat, reviennent lourdement sur cet échange de regards. Comme si tout le monde semblait trouver normal que l'on tue pour un regard dans une école.

### **La solution : le lâcher de ballons**

Enfin l'apothéose : on apprend qu'un lâcher de ballons aura lieu lundi à 14 heures à l'endroit même où le meurtre a eu lieu. Le lâcher de ballons est, comme la marche silencieuse avec ou sans bougies, un modèle du genre. Car les marches silencieuses comme les ballons ont l'avantage de ne pas faire de bruit : avec elles, pas de risque de voir poser les bonnes questions. C'est la panacée, le remède miracle contre la délinquance, contre la voyoucratie, contre la loi des bandes et des caïds dans nos villes, nos cités et nos écoles. Au Moyen Âge on faisait, dans la même veine magique, des processions contre les épidémies.

En voyant ces gentils ballons s'élever dans la cour du collège de Cleunay, nul doute que les criminels vont se repentir et que le calme et la sécurité reviendront dans les écoles.

Pleure comme une femme ce que tu n'as pu défendre comme un homme, dit une légende arabe !

**Michel Geoffroy**

### **Chronique nantaise**

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*Le tribunal administratif a annulé le permis de construire que le Conseil général avait accordé pour la reconstruction et la rénovation du musée Dobrée. Philippe Grosvalet n'est pas content et va déposer un recours. Le tribunal, répondant à la demande d'une association, jugeait le dossier insuffisant quant à l'impact visuel de l'extension envisagée*

*Les élus du Conseil général se sont réunis début juillet pour parler de l'avenir de l'Estuaire et surtout de sa gestion. Enfin, pas tous ! ils n'étaient que 22 sur 59. Une seule bonne chose, un certain accord pour ne pas faire de l'estuaire une Réserve naturelle NATIONALE, mais plutôt se diriger vers une option "Parc naturel Régional" qui, selon eux, serait plus souple. Nantes-métropole a changé de président à la suite de la nomination de Jean-Marc Ayrault à Maignon. Une occasion pour nous de rappeler que le conseil de cette communauté de communes méga- et mégalopole, comprend un président, 33 vice-présidents dont les 24 maires concernés sur 113 membres au total. A comparer avec les 93 membres de la région PdL et les 83 de la région B4 ! Combien de cumuls de mandats dans tout ça ?*

*Bruxelles a élu Nantes, capitale verte pour l'année 2013, l'objectif est de faire rayonner Nantes à l'international.*

*La 22ème édition des "Celtiques de Guérande" va se dérouler du 7 au 12 août. Au programme : "un pétillant cocktail de démarches artistiques (musique, danses, contes, ateliers, jeux traditionnels, marche chantée.."*

*Jean-Marc Ayrault, nous dit la presse locale, avait mené avec grand succès, une politique de rapprochement entre culture et tourisme. C'est probablement ce qui a incité la nouvelle ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme; Sylvie Pinel, de rendre visite à Nantes le 13 juillet pour encourager les collectivités à bénéficier des « synergies ainsi créées ».*

*NDdL dernière ; Des "Européens réunis", (environ 3000 personnes venant de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne selon l'AFP), ont participé à un "forum" le 8 juillet sur le site de Notre-Dame des Landes, pour dénoncer les GPII (Grands Projets d'Infrastructures Inutiles) celui de l'aéroport. Chacun y allait donc de son opposition à son petit projet local pour venir en aide à leurs compères français qui commençaient à s'essouffler.*

*Nantes et Saint-Nazaire pourraient être les réalisateurs d'un projet de station océanique internationale dont le nom retenu est SeaOrbiter, un vaisseau nul vertical qu'horizontal imaginé par Jacques Rougerie, à des fins scientifiques. A suivre !*

### La Loire à vélo

Désormais, on peut longer la Loire à bicyclette sur quelque 800 kilomètres. Le site « <http://www.loireavelo.fr/> » propose plusieurs étapes avec les sites culturels, touristiques et haltes diverses suggérées. Parfois, on se trouve sur la rive droite, parfois sur la rive gauche, avec quelques endroits à partager hélas avec des voitures. Le parcours en Bretagne s'étend de Saint-Florent le Vieil (à hauteur de Varades) jusqu'à Saint-Nazaire. Mais on peut aussi parfois prendre le train accompagné de son vélo en cas de fatigue.

### Le train vélo-Loire

Pendant l'été, les vélos voyagent gratuitement sur l'Interloire entre Orléans et Le Croisic !

Les Régions Centre et des Pays de la Loire ont mené, avec la SNCF, une expérimentation d'un service spécifique d'accueil dans des voitures aménagées appelées fourgons des cyclotouristes sur l'axe ferroviaire Interloire durant l'été 2011. Au vu du succès de cette opération (1 400 utilisateurs, 93% de satisfaction) et de la demande croissante observée au regard de ce type de prestations, les partenaires ont décidé de renouveler l'opération pour l'été 2012, en améliorant le service et en le simplifiant. Les cyclotouristes pourront ainsi embarquer leur vélo gratuitement et sans réservation, à bord des trains Interloire, simplement munis de leur titre de transport habituel. Du personnel dédié les accompagnera pour ranger et débarquer leur vélo de la voiture aménagée (34 places vélos sont prévues). L'inauguration du service aura lieu le 3 juillet en gare d'Orléans.

### Levrioù ha Lennadennoù e Breizh

#### Livre et Lecture

« "Livre et Lecture" lance une enquête sur l'édition en Bretagne afin de mieux connaître et mieux défendre les maisons d'édition indépendantes de Bretagne. L'enquête donnera lieu à une restitution anonymisée. Les éditeurs qui n'auraient pas reçu notre invitation par mail pour répondre à cette enquête peuvent y répondre en suivant ce lien : [enquête édition](#) »

Il s'agit d'un communiqué reçu de l'EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) et bien que cet EPCC soit une création de la région administrative B4, il semble que son action, statutairement tout au moins, englobe le département de Loire-Atlantique. Nous nous faisons donc un plaisir de le reproduire ici, ayant constaté que, bien souvent, les listes d'éditeurs bretons, notamment incluant les indépendants, publiées ici ou là, même par des organisations bretonnes, sont très incomplètes ou mal mises à jour. Nous laissons le soin à nos amis éditeurs de s'inscrire si ce n'est déjà fait. Ci-après quelques renseignements sur les coordonnées de cet EPCC : « Nous sommes situés au 14, rue Guy-Ropartz, à RENNES, bâtiment 4, 1er étage. [contact@livrelecturebretagne.fr](mailto:contact@livrelecturebretagne.fr)

Petit message reçu d'Armel Le Sec'h le 16 juillet

Va levr "Beaj Owen" troet e Kerneveureg

Mon livre "le voyage d'Owen" vient d'être traduit en Cornique et en anglais (édition bilingue)

A quand la traduction en gallois?

Je vous enverrai la photo de couverture quand je l'aurai.

Amitiés

### Message de l'UBAPAR

Il restait encore quelques places disponibles dans les camps de vacances organisés par l'UBAPAR au mois d'août lorsque nous avons reçu son programme : quelques exemples de ces activités organisées : Yakari et les poneys - 6/8 ans - à Treglonou - 5 au 11 août ; kayak à Callac - 8/12 ans - 5 au 11 août ; légendes du Pays des Abers - 6/8 ans - 19/25 août ; les trésors de la mer - 8 /11 ans - du 25 août au 1er septembre - Loperhet

L'Union Bretonne pour l'Animation des PAys Ruraux: adresse postale : 9 allée J. F Broussais 56000 Vannes - Tél. 09.63.56.97.37 - Mél. [ubapar@ubapar.org](mailto:ubapar@ubapar.org)

Une petite histoire stupéfiante relevée dans le "Kannadig Imbourc'h" Niv 73

Paris : d'an 9 a viz Mae 2011 eo bet degounet gant Prefedti Kerreizh Pariz degouezh un den 47 bloaz dezhañ, en devoa kedanavezet bezañ tad eus 18 bugel pezh a oa faos. Etre 2002 ha 2009 an den-se en devoa kedanavezet 18 bugel bet ganet e Bro-C'hall gant 15 mamm disheñvel o saviad direizh, kement-se oc'h aotren dezho kaout un aotre da chom e Bro-C'hall. En eskemm d'ar "foranerezh"-se en devoa dastumet profoù ma ne oa ket resizet an natur anezho. Sammad ar goprou-tiegezh enyalc'het gant ar mammoù e-gaou a save da 416 000€. An enbroerezh ur chañs evit Bro-C'hall ! Ket evit ar gevrozourion (contibuables). (Mammenn Le Salon Beige)

La lettre de Robert Schuman N° 541, en date du 4 juillet, nous a offert un article bien documenté sur la découverte du fameux "Bozon de Higgs" par le CERN, dont le monde médiatique nous a abondamment parlé ce mois-ci. Mieux qu'un long discours, voici l'image telle que reproduite par la newsletter de l'Europe, de la désintégration de ce mystérieux Bozon



On remarquera la collision proton-proton qui produit les quatre muons à haute énergie représentés par les lignes rouges.

Pour rester dans le domaine des Sciences, même naturelles, Enviro 2 B, en date du 20 juillet nous signale que renards, putois et fouines sont classés depuis le 1er juillet dans les "espèces protégées". « Le classement des espèces nuisibles pour chaque département relevait désormais d'un arrêté ministériel depuis le décret du 23 mars 2012. Mais on attendait toujours du côté des chasseurs et piègeurs, ce fameux arrêté de la part du ministère de l'environnement. C'est chose faite depuis de 1er juillet, les espèces nuisibles sont classées en 3 catégories, espèces exotiques à caractère invasif (cat. 1) que l'on peut toujours éliminer tout au long de l'année et en tous lieux, mais pour la catégorie 2, où figurent renards et fouines entre autres, il faudra attendre l'avis dans chaque département de la CDCFS concernée (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage). Quant à la catégorie 3, lapins, sangliers, pigeons... elle est gérée par arrêté préfectoral. On dirait du Courteline.

### E berr gomzoù

Les 42èmes Journées Chouannes organisées par l'association DPF (Diffusion de la Pensée Française) auront lieu les 1 et 2 septembre dans ses locaux de Chiré-en Montreuil : conférences sur Jeanne d'Arc dont 2012 correspond au 600ème anniversaire de sa naissance, sur la guérilla en Afghanistan, sur l'Algérie française... nombreuses dédicaces d'auteurs. **Phrase historique** : Manuels Valls, ministre de l'Intérieur, a indiqué, dans une allocution aux préfets le 5 juillet, que « les préfectures et le corps préfectoral constituent la colonne vertébrale de l'État en garantissant sa présence et sa continuité sur l'ensemble du territoire». Il leur a aussi fait «part de sa confiance et de la haute conception» qu'il se fait de leurs fonctions, au service de la République». **A propos de la cacophonie d'élus évoquée en page 4**, Claudy Lebreton, départementaliste affirmé, a dit « Je ne veux pas d'un autre État régional jacobin »



# L'heure du réveil



# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Septembre 2012 - N° 59



## Editorial

### Le chiffre du mois : 700 millions d'euros

C'est ce que les media ont claironné ce mois-ci comme chiffre de recettes de l'État grâce à des radars sur les routes, de plus en plus nombreux, de plus en plus rapides, de plus en plus efficaces, de plus en plus déshumanisés et incontestables, etc. Une aubaine, semble-t-il, pour le gouvernement qui vient de se mettre en place.

Personne en France, surtout pas un journaliste, ni un économiste (*distingué*) n'osera pourtant présenter un bilan exact des recettes et des dépenses occasionnées par ce dispositif policier dont l'intention officielle - que nul ne saurait contester - est de réduire le nombre annuel affolant de morts consécutives à des accidents survenus sur les routes de France. Personne d'ailleurs n'est en mesure d'établir un tel bilan dans un pays qui ne dispose pas de véritable comptabilité analytique, et sur un sujet où il est difficile de mettre en parallèle une vie humaine et une somme d'argent.

Pourtant, il serait bon de connaître, pour le moins, le coût exact des dépenses entraînées pour l'achat, l'installation, le raccordement électrique et électronique, la maintenance, l'entretien et le renouvellement de ces instruments de plus en plus sophistiqués et néanmoins très vite démodés, performants et indétectables par la majorité des automobilistes non malicieux. On pourra ajouter les dépenses bureaucratiques, pas trop difficiles à extraire du magma comptable du "Trésor Public", pour enregistrer les infractions, contrôler le paiement des amendes, intenter les poursuites judiciaires à l'encontre des contestataires et récalcitrants...

Il faudra aussi analyser objectivement dans quelle mesure, la baisse du nombre de morts sur les routes - constatée ou énoncée - est due à ces engins ingénieux ou à des aménagements routiers, estimés nécessaires depuis des lustres à certains endroits réputés dangereux, et enfin réalisés tant bien que mal.

Ce bilan, très partiel, aurait au moins l'avantage de conduire à "dérobotiser" cette chasse à une présumée délinquance, responsable de tous les maux, et de revenir au contact plus humain et plus circonstanciel, avec petite leçon de morale et de bonne conduite à l'appui, qui était de mise auparavant, si l'on constate que la dépense, en argent est à peine équilibrée par la recette en argent.

Mais l'analyse serait plus parfaite encore si l'on cessait de prendre comme uniques causes d'accidents - mortels ou pas - les excès de vitesse ou, pire encore, l'oubli d'attache de la ceinture dite de sécurité. Les causes réelles d'accidents ressortissent davantage en effet à l'inconduite et à l'inconscience des conducteurs, à leur manque de courtoisie à l'égard des autres, à l'arrogance du "mec au volant" dénoncée par un chansonnier aujourd'hui disparu, ce à quoi il conviendrait d'ajouter parfois l'imprudence de certains piétons. Et ce ne sont pas les radars qui remédieront à ce désolant comportement.

En définitive, on aboutit à un nombre de morts qui a, certes, diminué, mais qui a tendance à remonter - la "peur du gendarme" s'étant atténuée - et à un nombre croissant d'automobilistes conduisant sans permis à la suite de l'effeuillage, point par point du petit papier rose qui les a autorisés à conduire sans discernement un engin de mort, pour des infractions souvent mineures et sans relations directes et avérées avec les faits incriminés.

Illustration parfaite de l'incompétence de dirigeants accaparant tous les pouvoirs et de leur incapacité à maintenir en équilibre un budget débridé de l'État, autrement qu'en ayant recours à de piteux expédients inadaptés et peu réfléchis. Cela n'est pas loin de friser l'escroquerie.

### Ils ont osé le dire

*Lettre Polemia juillet-août*

La cohésion nationale du pays est mise à mal par une **mondialisation totalement débridée** et de plus en plus de départements sont frappés par une immigration qui prend l'allure d'une colonisation », a déclaré au *Point* et à *Lyon Capitale* Philippe Meunier, député UMP . ... La colonisation se décline de façon différente, précise-t-il, colonisation de peuplement, culturelle, religieuse et politique. Certains élus sont déjà sous tutelle.

### Au sommaire de ce N° 89

p. 2 : 23 août 2012  
p. 3 : commission Jospin  
Et via Internet  
p. 5 : indemnités d'élus  
p. 7 : Le SMIC tabou

Paul Chérel

**Lu dans la presse minorisée**

( août 2012 )

**POLITIQUE****Un président « normal » et son équipe d'idéologues fonctionnarisés :**

« On remarquera que, parmi les ministres, il n'y a aucun représentant de la "société civile". Et que la plupart d'entre eux ont commencé leurs activités politiques à l'extrême-gauche. A part cela tout est «normal». Fort de sa domination dans toutes (ou presque) les assemblées et régions, le PS va être tenté de faire passer en force ses «solutions justes» (sauf pour les contribuables). Il faudra voir de près toutes les innovations citoyennes pas véritablement «normales» qui seront imposées pendant la période des vacances estivales toujours propices aux mauvais coups politiques .» ( P.R. Pierre Romain ?, in "Lectures Françaises" N°double juillet-août 663-664 ) *Texte écrit au début des vacances et on a vu. On a même vu un retour de vacances et quelques promesses s'effriter avec la bienveillance explicative du monde journalistique (voir notre éditorial du N° 58)*

**Débretonnisation de Nantes :**

« Farouche opposant à la réunification, l'actuel Premier ministre Jean-Marc Ayrault a utilisé toutes sortes de stratagèmes pour parvenir à ses fins. Le combat de Jean-Marc Ayrault et des élus nantais pour tenter de s'opposer au retour de la Loire-Atlantique en Bretagne est à la fois fascinant et pathétique. L'ancien maire de Nantes, puisqu'il vient de laisser les clés de la maison à Patrick Rimbart, a déployé des trésors d'imagination, une jolie malhonnêteté intellectuelle et beaucoup de moyens financiers pour parvenir à son but. Cette entreprise de débretonnisation de l'ancienne capitale du duché est menée sans une certaine énergie mais aussi avec une telle mauvaise foi que cela en devient ridicule. » ( Didier Le Corre in "Bretons" N° 79 )

**Quel avenir ?**

« La nomination de Jean-Marc Ayrault comme Premier ministre est un nouveau coup dur pour la réunification de la Bretagne. Une question selon lui « dépassée depuis longtemps » et contre laquelle il n'a pas hésité à utiliser son influence. Ainsi, en 2009, le journal "Le Monde" (*est-il bien nécessaire de faire appel sans cesse à ce quotidien national comme référence de lecture ?*) révélait les pressions exercées sur les membres PS du comité Balladur pour retirer une proposition de réunification dans le cadre d'une réorganisation des régions. » ( Arnaud Mahé in "Peuple breton" N° 582 ) .

**Emploi public :**

« Selon "Le Figaro" (19 juin 2012), le nombre d'agents du bloc communal pour 1000 habitants s'établit dans une fourchette de 21,8 en Île-de-France à 13,4 en Franche-Comté. Curieusement, il existe une disparité normande : 17,8 en Haute-Normandie, et 14,8 en Basse-Normandie. Conclusion générale du journal : mieux vaut habiter dans une région rurale ou dans une agglomération bien organisée pour avoir à payer moins de fonctionnaires locaux. Avec un optimisme que le Mouvement Normand ne partage pas, l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) affirme : « A terme, l'intercommunalité permet de faire des économies. De nombreuses fonctions, comme la communication et les services financiers peuvent être mutualisés » Ce n'est pas ce que nous constatons avec les dispendieuses politiques de communication des collectivités locales. » ( in "L'Unité Normande" N° 324 ) *La rédaction de Dihunomp approuve. Et que dire des sièges sociaux et des palais des congrès somptueux, au niveau des départements et des régions ? Les petits potentats d'opérette locaux imitent les gaspilleurs parisiens avec l'argent facile !.*

suite page 3

**23 août 2012 :**

Le Dihunomp précédent faisait état, sous le titre "8 juillet 2012" d'une rencontre Hollande/Merkel qui avait eu lieu à cette date pour commémorer les "retrouvailles" franco-allemandes. Le 23 août 2012, à peine rentré de vacances, le président de la République française s'est rendu à Berlin pour parler, avec son homologue allemand, des moments difficiles que traversent l'Europe et l'Eurozone dans les domaines de l'économie et de la finance et même sur le plan de la diplomatie. Voici ce qu'en rapporte, entre autres media mais à leur unisson, la "lettre de Robert Schuman" du 27 août en l'accompagnant du seul texte officiel du discours du Président de la R.F.. « Le 23 août 2012, la Chancelière allemande, Angela Merkel, a reçu à Berlin le Président de la République française, François Hollande. A cette occasion, les deux dirigeants ont étudié les progrès réalisés dans la lutte contre la crise économique, bancaire, financière et budgétaire, s'attardant notamment sur le cas de la Grèce. Tout en souhaitant qu'elle reste dans la zone euro, ils ont rappelé aux Grecs l'étendue des mesures qu'ils devaient accomplir pour y parvenir. Ils ont également discuté des options européennes pour faire face à la situation syrienne. » Pour en savoir un peu plus sur ce qu'avait pu dire la chancelière, il fallait donc chercher ailleurs et voici ce que Dihunomp a trouvé dans un communiqué de l'agence Reuters de Berlin. « La chancelière allemande Angela Merkel souhaite la création d'une "convention" destinée à dessiner les contours d'un nouveau traité permettant une intégration politique européenne approfondie afin de surmonter la crise que traverse le bloc monétaire, rapporte dimanche Der Spiegel. ... L'Allemagne estime que l'approfondissement de l'intégration budgétaire et politique, avec une supervision de l'Union européenne sur les budgets nationaux, est indispensable pour garantir que les États membres mettent de l'ordre dans leurs finances et pour restaurer la crédibilité de la zone euro.» *Difficile de savoir ce qui aura pu filtrer de ce discours dans les esprits de nos concitoyens et surtout dans celui de nos dirigeants.*

**Pacte budgétaire :**

Une autre lettre de Robert Schuman, en date du 30 juillet, évoquait la sortie d'une publication destinée à faire comprendre ce traité sur la stabilité budgétaire, sa nécessaire coordination et sa gouvernance. Il est dommage que cette publication ne soit pas parue un peu avant la "présidentielle" et les "législatives" car cela aurait peut-être évité à quelques candidats de faire des promesses "en l'air" en clamant bien haut et fort qu'ils allaient le supprimer ou le renégocier. Quoi qu'il en soit, la lettre de Robert Schuman nous informe que, à cette date, " 11 États membres (Allemagne, Autriche, Danemark, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Portugal, Roumanie, Slovaquie) ont déjà ratifié le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), plus connu sous le nom de pacte budgétaire. » Sa ratification par la France ne saurait tarder car le gouvernement actuel en a fait maintenant une de ses priorités, malgré quelques oppositions que l'on entend dans les couloirs, en provenance de quelques minorités appartenant à sa "majorité".

Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.

## Le casse-tête des normes :

*Au sujet du "droit" de l'environnement, très à la mode.*  
« Intrinsèquement, l'inflation législative et réglementaire engendre l'instabilité des règles et la dégradation des normes. La critique monte. Du côté des opérateurs économiques; l'insécurité politique et le coût des normes environnementales, peuvent être paralysants. ...; Pour les autorités juridiques chargées d'appliquer et de contrôler les normes environnementales, la tâche est également ardue. Un droit difficilement compréhensible entraîne une application différenciée sur le territoire national, à laquelle visent à remédier des circulaires des administrations centrales - et donc un droit souterrain. ... Enfin, le flou des normes environnementales retentit sur le pouvoir et les décisions des juges. ... En somme, le droit de l'environnement est aujourd'hui victime de son succès.(???) Sobriété et simplification devraient être les maîtres-mots de son évolution. » ( Astrid Rébillard in "Bretagne économique" N° 210 ) *L'environnement a-t-il besoin d'un droit pour être intelligent ?*

## Échos du Sud - aéronautique en progression :

*Il s'agit du pays basque autonome sud* « Tout comme le secteur de la machine-outil marche bien (voir Lema de juin) le jeune secteur aéronautique basque va bien. Il n'a pas l'importance de celui du Sud Ouest de la France mais il avance bien. Le cluster Hegan implanté en Euskadi emploie 3 840 personnes (+ 2,7% en un an) et a facturé 705 millions d'€ (+ 6,4%). Les firmes qui sont le moteur de cette croissance sont le motoriste ITP, l'ingénierie (ingénierie ) Sener et Aernova. Mais les implantations à l'extérieur sont nombreuses puisqu'au total 11 587 personnes sont employées pour une facturation de 1 milliard 419 millions d'€. Leur préoccupation première est le financement de la Recherche-Développement à cause des coupes du gouvernement sur ce secteur. » ( Ramuntxo Kanblong, in "Lema" N° 169 ) *Quand la Bretagne recouvrera sa liberté d'entreprendre, elle pourra s'inspirer de cet exemple.*

## Cuisson vapeur au menu des animaux :

« Produire de la viande, du lait et des œufs nécessite de nourrir les animaux avec des végétaux riches en protéines. En France, il s'agit majoritairement de soja. Celui-ci provient surtout du Brésil... Stéphane Deleau, directeur général de Valorex, entreprise d'aliments pour bétail implantée en Ille-et-Vilaine, est convaincu qu'il pourrait en être autrement. La solution vient des graines d'oléoprotéagineux : lin, féverole, pois, colza et chanvre. Consommées crues, elles n'offrent que 40 % de leurs potentialités. Mais grâce à un procédé rappelant celui de la cocotte-minute, l'entreprise maximalise la digestibilité des graines. Peu exigeants en eau et en nutriments, les oléagineux étaient traditionnellement cultivés en Bretagne, notamment le lin, utilisé pour fabriquer des voiles, avant d'être abandonnés au profit des céréales, plus rentables. Ces plantes présentent également l'avantage d'être riches en oméga-3. Valorex a pour objectif de remplacer la totalité du soja qu'il utilise. Pour cela, il faudrait tripler la surface d'oléagineux. Reste à convaincre les agriculteurs de diversifier leurs cultures. » ( in "Sciences-Ouest" N° 300 ) *Domage que l'article reste muet sur le coût et les rendements espérés !*

## Forêt mythique :

« Parce que la magie a parfois besoin d'un petit coup de pouce, la mythique forêt de Brocéliande verra s'ouvrir , le 15 septembre , une "Porte des secrets". Sous cette appellation énigmatique se cache un parcours scénographique de 300 m2 installé dans les dépendances de l'abbaye de Paimpont. Ce circuit polysensoriel invite à s'immerger, 40 minutes durant, dans l'univers onirique de Merlin, Viviane, Lancelot... En savoir plus : [www.porte-des-secrets-broceliande.com](http://www.porte-des-secrets-broceliande.com) » ( in "Bretagne magazine" N° 67 )

*suite page 4*

## ÉCONOMIE ET SOCIAL

### Vacances aoûtiniennes:

Le monde entier sait que la France n'existe plus au mois d'août. Toutes ses activités politiques, économiques, diplomatiques cessent tout à coup, elle est en vacances, à part quelques activités commerciales nécessaires pour répondre aux transhumances touristiques. Le service rendu au public par "La Poste" n'échappe donc pas à cette règle et, pour pourvoir au remplacement des "titulaires" de la distribution du courrier, il fait appel probablement à des "intérimaires". Dihunomp - cette petite lettre d'information des Bretons, mensuelle et gratuite - ne prend pas de vacances. Elle continue donc de rédiger ses 4 à 8 pages et de les envoyer durant cette période d'inactivités généralisées par "La Poste" aux 400 personnes (*tirage limité compte tenu des frais entraînés et non subventionnés : photocopies, enveloppes, timbrages, etc.*) qui ne disposent pas des facilités Internet pour la recevoir via le "numérique". L'arrivée "d'intérimaires" ou autres intervenants, moins motivés, moins expérimentés, dans ce tri et cette distribution, surtout durant les mois d'été, perturbe cependant la qualité du service et le numéro 58, par exemple, vient de subir, ce jour du 16 août, 3 "retours" pour "destinataire non identifiable". Nous présentons donc nos excuses à ces lecteurs qui ont peut-être oublié de mettre leur nom sur leur boîte à lettres. Nous nous tenons à leur disposition pour renouveler éventuellement l'envoi, s'ils le désirent, en espérant qu'il ne subira pas le même sort (*coût des 4 pages, environ 0,84 euros, coût des 8 pages, un peu plus de 1 euro*). Il s'agit - mais la liste n'est certainement pas exhaustive - d'un lecteur parisien habitant le 13ème arrondissement qui a pourtant reçu, semble-t-il, les 4 numéros précédents sans problème, d'un lecteur de Kervignac (Morbihan) ayant déjà reçu 10 numéros auparavant, et d'un ami de Cornouailles habitant St Nicolas du Tertre, également dans le Morbihan.

### Commission Jospin :

Voilà une idée qu'elle est bonne ! dit-on dans un français peu littéraire : une "commission" (*ce n'est pas cela l'idée nouvelle ; il s'en crée, des commissions, plusieurs par jour, à croire que c'est le passe-temps favori des représentants de l'Etat*) pour la rénovation et la déontologie de la vie politique. Là, il y a du travail à faire ! Par un décret du Président de la République, signé le 16 juillet, sur un rapport du Premier ministre, il est créé une commission « de rénovation et de déontologie de la vie publique. Cette commission est chargée de proposer les réformes à (*sic*) répondre aux préoccupations exprimées par le Président de la République dans la lettre annexée au présent décret, et de formuler toutes les autres recommandations qu'elle jugera utiles. La commission peut entendre ou consulter toute personne de son choix. Elle remettra son rapport au Président de la République avant le 15 novembre 2012. » Ce qui a étonné toutefois, c'est de voir ressurgir un homme politique, ayant exercé de très hautes fonctions à la tête de l'Etat et ayant manifesté son désir d'abandonner la politique après avoir été remercié par son électeur. Cet homme, appelé Lionel Jospin, s'était alors retiré dans une île proche du continent pour vivre en paix C'est lui que le Président actuel a choisi pour cette tâche difficile d'où le nom de la dite "Commission" constituée d'un président et de 13 membres. Sans tarder, cette "commission" s'est installée (le 25 juillet), juste avant les vacances. D'ors et déjà, circulent des rumeurs plus ou moins bienveillantes, sur le choix des membres, sur l'utilité de cette commission et surtout sur son coût. Qu'à cela ne tienne, la France est riche !

**Calon cenedi (c'est du gallois) - Heart of a nation ?**

« ... **tv** : Let me begin with an apology, because I said in the last column (N° 206) that I would be looking at the BBC/Green Bay Production "The story of Wales" in this column. Instead, I'd like to take the opportunity to highlight Welsh language television, as the needs to discuss this takes on ever greater urgency in an age of austerity. This year marks three anniversaries related to television in the Welsh language : the publication of the Pilkington Report on broadcasting in July 1962 : the launching of the short lived ITV company Teledu Cymru/Wales (West and North) Television ; and in November 1982, the launching of Sianel Pedwar Cymru (S4C). All share a belief that television in Welsh is a vital component in the maintenance and development of the language. » ( Jamie Medhurst in "Planet" N° 207, *Planet est une publication de la Bibliothèque Nationale du Pays de Galles*)

**Le Port-musée à quai et à flot :**

« Premier grand musée maritime de France, le Port-musée de Douarnenez à quai et à flot est unique. ... La collection hétéroclite de coques issue d'une démarche au départ spontanée, devenue didactique, scientifique, le long du littoral, permet d'ouvrir, en 1985, au sein de la conserverie désaffectée **Le Bris** un musée du bateau. Ce savoir que peu possèdent en France, c'est la grande force du musée du Bateau. ... L'objet bateau est bien le support idéal pour introduire une vision globale du monde maritime. Les grands musées scandinaves et anglo-saxons l'avaient compris depuis longtemps. ... La passion pour les cultures régionales, alliée à l'amour de belles coques, à la joie de la fête et au plaisir du partage, déclenche une véritable liesse. » ( Chloé Batissou in "ArMen" N°189 )

**In memoriam :**

« Jacques Le Maho, un Breton de toujours n'est plus. Aîné d'une fratrie de trois garçons, Jacques le Maho es né le 15 avril 1925 à Nantes, de parents eux-mêmes natifs de la Cité des Ducs de Bretagne mais dont les racines familiales se situaient à Maël-Carhaix. A cinq ans, il suit ses parents dans l'émigration à Paris. Il épouse Suzanne (1920-2008) en 1944 avant de s'engager dans la 1ère Armée. De cette union naissent deux enfants : Jean-Jacques (1945-1991) et Yseult ( 1950-2003), bien connue pour ses illustrations et couvertures du bimestriel *Gwenn ha Du*. Jacques Le Maho adhère en 1942 à la section de Paris du Parti National Breton où sa principale activité est de vendre *L'Heure Bretonne*. Il est membre des *Bagadoù Stourm* promotion *Padraig Pearse 1943*. A ce titre, il participe à la fameuse bataille de Landivisiau le 7 août 1943. A la même période, il effectue des missions pour la Résistance sur Paris par l'entremise de son supérieur hiérarchique professionnel. Son nom de guerre est *Barat...* » ( Laurent Jutel, lire la suite in "War-raok" N° 35)

**La voix du vent en breton :**

« La langue bretonne traduit les paroles du vent tout à tour *soupir* o huanadiñ, *sifflement* o c'hwitellat, *plainte* o hirvudiñ, *gémissement* o ouelañ, o c'harmat, *hurlement* oyoudal o youc'hal... et quand il tombe, on dit justement qu'il se tait : tevel a ra an avel. Ur barr avel : *un coup de vent*, avel sil, avel furc : *vent pénétrant*, avel suilh : *vent brulant*, avel flour : *vent caressant*, avel dreut : *vent sec*, avel skarin : *vent sec et coupant*. » ( in "Bretagne magazine" N° 67 )

**Dastum 44 :**

« Anthologie du patrimoine oral de Loire-Atlantique. Cette anthologie, réalisée par Dastum 44, à partir de son riche fonds d'archives sonores, est parue. Un double CD assorti d'un livret de quarante-huit pages permet de (re)découvrir la grande variété des répertoires représentés en Loire-Atlantique, qu'il s'agisse de chants (à danser, à la marche, à écouter...) ou de répertoire instrumental (violon, accordéon...), le tout servi par des interprétations de grande qualité. » ( in "Musique bretonne" N° 232 )  
Ar gaerell-vras 8/12

**Kounlevr miz Gwengolo** - 12 Septembre 1748 - Sant Leviaz. Naissance à Brest ( 29200 Brest ) de Jean-Michel **HUON de KERMADEC**. Enseigne de vaisseau en 1773, il participe à plusieurs campagnes et notamment au combat d'Ouessant en 1778. Avec Entrecasteaux sur "La Recherche" et lui, commandant "l'Espérance", ils partent de Brest en 1791 pour retrouver l'expédition de Lapérouse. Au cours de cette expédition, il prend un part active aux travaux scientifiques et laisse son nom à l'île HUON, au nord de la Nouvelle-Calédonie et à l'île KERMADEC au nord de la Nouvelle-Zélande.

**Un artiste brestois nous communique :**

J'ai reçu récemment un numéro de "Beaux-Arts magazine", généreusement offert par le distributeur incontournable allemand Gerstaeker de matériels très spécialisés difficilement trouvables ailleurs. Après lecture de ce magazine, j'ai jugé bon de lui écrire ceci.

« Je suis peintre et graveur, client fidèle de Gerstaeker, qui m'a offert (avec une commande) un numéro de votre revue "Beaux-Arts". Je l'ai lu et regardé avec intérêt. J'ai retenu aussi que, dans les grandes expositions à voir en 2012, vous en reprenez 23 à Paris et 6 ... dans le "reste de la France" comme dit Claire Chazal (Douai, Guerny, Metz, Grenoble, Evian et Lyon). Bon ! Soit ! c'est Paris et le désert français : il ne se passe pratiquement rien en province (Provincia=destinée à être vaincue). Soit ! les expositions qui s'y présentent n'ont guère d'intérêt pour le nombril de la civilisation ! ou encore : on n'a pas les moyens d'aller voir ailleurs que dans la région PIF (Paris-Ile-de-France) et on doit s'en contenter, par facilité. Cet état de fait n'est pas de mise dans les autres pays d'Europe : j'ai vu, par exemple, une exposition d'art égyptien à Konztanz (80 000 h), et je ne parle pas des expositions qu'organisent la petite ville de Martigny en Suisse, ni de celles du musée Guggenheim à Bilbao. Après ce genre de remarques, vous ne vous étonnez pas que je ne souhaite pas souscrire un abonnement. »

**Mikel**

*Ah, si tous les Bretons faisaient comme Mikel, se désabonner de toute publication qui, parlant de la Bretagne, par exemple, se limite à la région administrative B4.*

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

*Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel  
Mail: Keruhel@gmail.com*

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

## NOUS AVONS REÇU : SUJETS DIVERS

### Indemnité de représentation et de frais de mandat (IRFM)

#### Amendement Courson

*Lu dans la lettre de l'iFRAP du 20 juillet*

*Ce n'est qu'un extrait dont la lecture est un peu ardue mais qui fait comprendre l'intérêt d'être élu député et l'acharnement pour le devenir.*

A l'occasion de l'examen par la commission des finances de l'Assemblée nationale, du second projet de loi de finances rectificative pour 2012 (collectif budgétaire n°2), le député Charles de Courson a déposé un amendement (CF 244) [1] visant à rendre imposable la « part de cette indemnité de frais de mandat non utilisée à des fins professionnelles », en considérant que du point de vue fiscal, il s'agissait alors d'un revenu imposable et en conséquence rentrant dans l'assiette de l'impôt sur le revenu. Pour rappel, l'IRFM s'élève à 6412 euros par mois et a pour vocation de permettre aux députés « de faire face aux diverses dépenses liées à l'exercice de leur mandat qui ne sont pas directement prises en charge ou remboursées par l'Assemblée ». Elle est distincte de l'indemnité parlementaire (7100,15 euros brut par mois) et de l'enveloppe dédiée à la rémunération des collaborateurs (9138 euros par mois). **Cette proposition a pour le moment été repoussée en commission et en séance.**

Quoiqu'il en soit, ce qui doit retenir l'attention, c'est l'attitude du rapporteur général de la commission des finances lors de la séance du 11 juillet 2012 : « Avis défavorable. Cet amendement est un amendement de principe, peu opérant et qui ne concerne au demeurant qu'une fraction réduite de l'indemnité perçue par les parlementaires. » En est-on si sûr ? Nous avons montré dans notre récente étude sur l'assemblée nationale, que l'IRFM représentait tout de même environ 76.944 euros par an et par député, soit 44,39 millions d'euros par an rien que pour l'Assemblée nationale. Un dispositif identique existe en Allemagne, mais passe pour son traitement par le truchement de l'administration du Bundestag qui vérifie les factures avancées, pour un montant de 47.628 euros par an et par député. En outre, c'est également suite au scandale des notes de frais des membres du Parlement britannique (MP's), que l'IPSA (Independent Parliamentary Standard Authority) décida d'assurer le suivi des différentes sources de revenus attribuées par le Parlement à ses membres.

La question des frais de mandats n'est donc pas simple. Elle comporte par ailleurs une curiosité supplémentaire dans la mesure où il est possible de rendre « fongible » une partie (50%) des indemnités collaborateurs pour les reverser sur le compte séparé des IRFM. Les députés peuvent donc bénéficier d'IRFM « gonflées », **sans justification à donner aux services fiscaux** (*c'est nous qui soulignons en caractères gras*) Ces cas sont rares, mais permettraient ainsi de rendre non déclarable un montant de 54.828 euros par an additionnel. Soit une IRFM « boostée » théorique de 131.772 euros par an et par député.

Pour bien comprendre le mécanisme actuellement en vigueur, il faut se reporter à l'article 81 1° al.2 du CGI selon lequel : « Toutefois, lorsque leur montant est fixé par voie législative, ces allocations sont toujours **réputées utilisées** conformément à leur objet **et ne peuvent donner lieu à aucune vérification de la part de l'administration.** » Cette présomption irréfragable de conformité par détermination de la loi, fait donc sortir ces indemnités du régime classique de la déclaration des frais professionnels, tout comme celles, spéciales pour lesquelles il n'existe qu'une présomption simple et dont seul le montant de déductibilité est fixé par voie réglementaire ; par ailleurs sont clairement énumérés les professions (al.1 du 1° de l'article 81), suivantes dont le montant de déductibilité des allocations pour frais de fonction et d'emplois est fixé par voie législative « les rémunérations des journalistes, des rédacteurs, photographes, directeurs de journaux et critiques dramatiques et musicaux (...) à concurrence de 7.650 euros [2]. »

En réalité le début des développements inhérents aux présomptions de l'article 81-1 se nouent en 1998. En effet, c'est par l'article 23 de la loi de finances rectificative n°98-1267 du 30 décembre 1998, que ce dispositif est entré en vigueur à l'initiative du sénateur Michel Charasse (amendement 29), lors de la séance du 14 décembre 1998. Plus de 72 professions bénéficiaient « pour des raisons historiques, de déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels qui ont été supprimées par la loi de finances pour 1997. » Après des négociations avec chaque profession concernée, le seul blocage rencontré concernait les journalistes. Ceux-ci mettant en avant la rémunération éventuelle de leurs sources, protégées par ailleurs par le secret professionnel (article 109 du Code de procédure pénale), ce qui les empêchait de révéler les bénéficiaires éventuels au fisc.

Le sénateur Michel Charasse a alors soutenu qu'il fallait défendre également les maires de France dont les indemnités pour frais d'emplois de l'époque représentaient 45.876 francs/an et qu'ils devaient justifier au fisc, alors que les journalistes bénéficiaient de 50.000 francs/an sans justification. ....

dossier préparé par **Samuel-Frédéric Servièrre et Agnès Verdier-Molinié**

### De tout un peu

#### Facture énergétique :

Malgré les slogans tonitruants que diffuse en permanence la France par le biais de tous les organes de communication qui sont sous le contrôle plus ou moins direct de ses gouvernements, il semble que le Français reste un peu sourd quant aux économies d'énergie qu'on lui conseille. C'est le ministère de l'Écologie lui-même qui a annoncé fin juillet une facture énergétique record pour l'année 2011. Et cela aurait pu être pire, nous dit Enviro 2B, si l'année 2011 n'avait pas été la plus chaude depuis 1900, hormis les deux mois d'été, juillet et août. Au total, les importations d'énergie, toutes sources confondues, (*La France importe 50% de l'énergie qu'elle consomme*) ont atteint 61,4 milliards d'euros, le précédent record (2008) étant de 59,2 milliards. Le nouveau gouvernement a ajouté à ses promesses, une priorité donnée à la rénovation énergétique d'un million de logements par an, bien au-delà donc des objectifs du Grenelle de Borloo qui s'arrêtaient au modeste chiffre de 400 000. Encore une avalanche de normes en perspective et de fonctionnaires pour contrôler leur application.

#### 1 % logement :

Premier conflit entre l'État et les syndicats ! Il s'agit des intentions de l'État - toujours à la recherche d'argent pour subventionner son monstrueux train de vie - de ponctionner, encore un peu plus qu'il n'a déjà commencé à le faire sans le dire à personne, le 1% logement pour le financement des logements sociaux. Cette fois-ci, syndicats et patronat ont fait front ensemble. Le 1% logement, qui s'appelle maintenant Action logement depuis 2010, est versé par les employeurs pour permettre aux salariés d'accéder à un logement, ou de les aider à la mobilité professionnelle ou encore d'accéder à la propriété. Pour les syndicats, la ponction envisagée de 1,8 milliard d'euros conduirait à la fiscalisation par l'État de la participation des entreprises à l'effort de construction.

#### Suprématie PS :

On sait que le Parti Socialiste s'est emparé en France de pratiquement tous les rouages gouvernementaux même si les majorités acquises - au moyen d'ailleurs de modes de scrutins quelque peu discutables - ne sont pas aussi nettes et triomphales que le prétend une presse servile : La présidence de l'État, le gouvernement central, l'Assemblée nationale, le Sénat, les régions, les départements, etc. A l'exemption notable, nous dit la gazette des communes, de l'AMF (Association des Maires de France), tous les présidents des grandes associations d'élus (ARF, ADF, association de villes...) appartiennent au PS. Mais la médaille a son revers. Un grand nombre des élus de ces associations ont été nommés dans les divers cabinets ministériels, faisant perdre ainsi une grande partie de leurs forces vives aux dites associations. Pour le moment, cela leur apparaît comme une sorte de bienfait pour elles ; elles vont être enfin écoutées au plus haut niveau mais cela va les empêcher un moment de mettre sur la table tous les griefs qu'ils avaient contre l'équipe précédente.

*suite en page 6*

## Le SMIC ou le chômage pour tous

*suite de la page 5*

Le nouveau pouvoir assassine réellement la croissance tout en l'appelant de ses vœux et crée le chômage tout en se lamentant régulièrement sur ses progrès. Les moyens utilisés dans ces actions meurtrières sont nombreux. Citons pêle-mêle le matraquage fiscal, la chasse aux riches, la haine envers les patrons, idem pour les entrepreneurs, le blocage des loyers, la création de nouvelles administrations, le gaspillage de l'argent public, etc.

Il s'ajoute le petit coup de pouce donné (*sans oser le dire*) au SMIC le premier juillet. Le mensuel brut qui était le premier janvier 2012 à 1398 euros est passé en juillet à 1425 euros. Bien que le SMIC soit devenu un véritable tabou, il faut indiquer qu'il crée le chômage d'une façon automatique et expliquer pourquoi.

### Les faits sont têtus

L'INSEE est un institut de statistiques nationalisé ; c'est une erreur car les statistiques d'un organisme au service du pouvoir ne sont guère crédibles et peuvent être soupçonnées de manipulations. Des statistiques exclusivement privées seraient calculées par des firmes concurrentes et, de la sorte, tirées vers l'excellence. Dans le cas particulier l'INSEE nous rend service en brisant un tabou. Lors d'une des perpétuelles hausses du chômage, elle a calculé qu'une augmentation de 10 % du SMIC détruisait 290 000 emplois peu qualifiés : c'est en soi considérable, avec en plus l'insistance sur les emplois peu qualifiés.

Les pays qui ne connaissent pas de SMIC ou un SMIC très faible se signalent par un taux de chômage très faible. Ainsi en est-il de la Suisse ; elle n'a pas de SMIC et connaît régulièrement des pénuries de main d'oeuvre. L'Allemagne, également, est une référence avec, en plus, sa structure fédérale qui est une facilité dans ce domaine.

### Les prétextes

Les prétextes avancés par les politiques pour justifier le SMIC et lui donner, de temps à autre, d'éventuels coups de pouce, sont nombreux et, comme l'enfer, ils sont pavés de bonnes intentions.

En premier lieu, il faut appliquer la loi. Prétexte fallacieux car ce qu'une loi a fait, une autre peut très facilement le défaire. Et aussi, bien sûr, on entend la sempiternelle chanson du pouvoir d'achat : distribuer de l'argent développe la demande et crée des emplois ; l'argument est tout aussi mensonger, d'autant plus qu'avec la mondialisation, une grande partie du pouvoir d'achat distribué enrichit les travailleurs chinois ou autres travailleurs lointains par une importation accrue de produits de grande consommation et à plus bas prix.

En outre, s'ajoute l'idée que si le SMIC n'est pas régulièrement augmenté, il y aura des gens qui resteront sur le bord de la route. Cet argument fait bon marché de l'immensité des situations individuelles, ce qui est habituel dans les politiques socialistes où la vérité est noyée dans des moyennes de moyennes. Il y a le SMIC d'une épouse d'un mari cadre et vivant en province dans une maison familiale ; une autre personne faisant le même travail peut toucher le même SMIC à Paris. L'inégalité est si criante que les bureaucrates rêvent d'inventer plusieurs SMIC sans jamais, évidemment, trouver le bon système.

### Les explications

Comme indiqué plus haut, le SMIC propage le chômage. Les explications sont nombreuses. Mettant le prix d'un travail au-dessus de la valeur de ce travail pour l'entreprise, il décourage de recruter. L'employeur éventuel cherche d'autres solutions, soit l'investissement en machines, soit la renonciation à un projet de développement, soit encore la délocalisation partielle ou totale de la fabrication. Bien entendu, ce sont principalement les moins qualifiés et les faibles qui souffrent de ce chômage induit. Les cadres, en moindre mesure, souffrent tout de même de l'atonie des affaires.

Le SMIC décourage en outre l'entrée sur le marché du travail, étant en concurrence avec le RSA ou d'autres régimes sociaux qui offrent des avantages annexes sans obligation de travail.

C'est donc en grande partie le SMIC qui encourage ouvertement la délocalisation des industries à bas salaires. Dans le textile, depuis 1970, il a augmenté en francs constants de 100% alors que les hausses normales auraient donné 35%. On connaît le sort du textile en France et les larmes publiques sur ces abominables chinois. Les « smicards » peuvent, certes, se réjouir momentanément des hausses, mais, le jour où ils sont victimes d'un plan social, comme ces plans déferlent à présent, personne et surtout pas un politique ne leur dira que c'est justement le SMIC qui en est responsable.

Ensuite chaque augmentation suscite un nouvel écrasement de la hiérarchie. Les non-smicards sont progressivement rattrapés. Ceci détruit tout encouragement au progrès, à la promotion, à la prise de responsabilités. Au début du SMIC, qui s'appelait d'ailleurs SMIG, il ne touchait que quelques milliers de personnes. Voici quelques chiffres :

1988 : 1 500 000 de salariés payés au SMIC soit 8% des salariés.

2004 : 2 300 000 personnes après une progression de 15 % sur l'année.

Effet indirect du SMIC, au sommet de la hiérarchie, les personnes les mieux payées ont tendance à émigrer, le SMIC jouant son rôle dans la panoplie des mesures destructrices de l'économie française. Le SMIC favorise la fuite des grandes fortunes qui préfèrent s'investir dans des pays plus prometteurs.

**Michel de Poncins**

*tiré d'un flash de Tocqueville magazine en date du 6 août*

### Quand l'État s'occupe de tout :

Aides au logement : dans un rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) déposé fin juillet, on pouvait lire ceci « Depuis 10 ans, l'efficacité sociale des différentes aides s'est dégradée, essentiellement pour des raisons d'enveloppes budgétaires mais aussi du fait de la moindre revalorisation des aides, le barème des aides prend en outre insuffisamment en compte les réalités du marché, un quart des allocataires supportent un taux d'effort supérieur à 33 %. Par ailleurs, dans le secteur public, une part significative de l'offre de logement social est inaccessible aux personnes à faibles ressources ». *Dépenses mal évaluées, aides mal discriminées et mal contrôlées, voilà le résultat d'un État qui veut tout centraliser.*

### Urbanisme :

*Il en va de même pour ce qui touche à l'urbanisme.* L'ancien secrétaire d'État au logement, Benoist Apparu, avait lancé l'idée d'une "réforme de l'urbanisme de projet". Le sénateur du Cantal, Pierre Jarlier, propose une "réforme de l'ingénierie de projet". Il semble, selon lui, que l'État n'assure plus l'ingénierie de proximité, il n'assure plus qu'une assistance technique dans le cadre de solidarités et d'aménagement du territoire. Bien que cela s'inscrive dans le souhait d'une véritable décentralisation entre État et collectivités à tous niveaux, les acteurs concernés redoutent une nouvelle avalanche de normes "complexifiant" encore un peu plus le droit de l'urbanisme.

### Vers une Europe fédérale :

Nous n'y sommes évidemment pas, il y aura toujours en dernier ressort, un petit pays qui résistera comme dans les aventures d'Asterix, en l'occurrence, la France ou, si par hasard, elle voulait s'intéresser à l'idée ce serait pour une Europe des États hétéroclites qui la composent actuellement et non une Europe fédérée de tous les peuples qui la constituent. Pourtant, dans un article des "Échos" en date du 26 juillet, on pouvait lire ceci : « Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Garcia-Margallo, a affirmé mardi que les pays de l'UE s'acheminent vers une Europe fédérale comme alternative à la crise économique qui secoue la zone euro. "Nous sommes à la veille de changements qualitatifs dans l'Union européenne", a-t-il assuré lors d'une conférence de presse, au cours d'une visite de 24 heures dans la capitale péruvienne, "où les choix sont régresser ou faire le saut vers une Europe fédérale".

M. Garcia-Margallo a indiqué que les 17 pays de la zone euro traversent un moment difficile et a souligné que "le péché originel de la zone euro est d'avoir une monnaie commune, mais de ne pas avoir une banque centrale qui agisse comme prêteur en dernier ressort". Il a également regretté l'absence d'un "gouvernement économique qui ait été capable de réduire les différences des pays qui forment la zone euro".

Notre ami Hervé Le Borgne nous transmet ce mois-ci un poème philosophico-politique qu'il vient de recevoir et que nous nous faisons un plaisir de publier ci-dessous.

**Idolâtrie**

Déprimés, les Français ? Sont-ils si décadents ?  
Voyez leurs idéaux ! Ils sont désespérants !  
Quels grands hommes aiment-ils, où vont leurs préférences ?  
On reste confondus devant leurs références !  
Leurs icônes adorées ne sont que des acteurs,  
Un glorieux tennisman déguisé en chanteur,  
Des champions du Dieu Foot, des chantres du ballon !  
Serait-ce que leurs cœurs vont baisser pavillon ?  
Absents les grands savants, les hommes politiques,  
Les rois de l'industrie, princes de la technique,  
Au placard, les Nobel, écrivains, musiciens,  
Découvreurs d'univers, médecins, physiciens.  
Pas un seul spationaute ou un grand humaniste  
Jamais un philosophe ou mathématicien !  
Ce sont d'autres pays qui les portent aux nues  
Etonnés que la France ainsi se dévalue.  
L'ambition de nos jeunes est d'être fonctionnaires  
Ils haïssent l'argent autant que les affaires.  
Mais il est très bien vu de jouer au loto  
Ou de se promener dans de belles autos.  
Leurs gloires encensées, à l'abri de l'impôt  
Résident hors frontières en riant de nos maux.  
Quand on a de tels maîtres est-on maître de soi ?  
Ou bien des assistés qui ont perdu la foi ?  
Grands marchands d'illusions ou de rêves ineptes,  
Ces icônes bornées font d'aveugles adeptes.  
La SARL-France est une société  
Avec un mot tabou : responsabilité !  
Pourquoi la réussite est-elle succès louche ?  
Est-ce frilosité, l'envie, qui effarouchent ?  
Nos idoles en papier seront-elles renversées,  
Quand de leurs vacuités on se sera lassés ?  
On peut se demander si nous sommes « normaux »  
Quand tant d'autres pays révèrent des héros.  
Attention aux dorures qui vous collent aux mains ;  
Ils seront dangereux, nos tristes lendemains !  
Noble France des arts, des armes et des lois,  
Que sont-ils devenus tes choix de fiers gaulois?

Jacques GRIEU

~~~~~  
*Et c'est ce peuple décadent, moralement et intellectuellement, qui voudrait imposer sa loi aux provinces vaincues (par la force) et notamment au point de vue linguistique et forme de pensée.*

*Voici donc, pour compléter le poème ci-dessus, le texte d'un ami breton qui habite en Picardie.*

Aucun peuple, aucun gouvernement, n'a le droit d'imposer sa langue à un autre peuple, même vaincu. L'assimilation linguistique ne peut être qu'un crime et n'est qu'une des formes les plus dangereuses de l'impérialisme.

Finnois, Catalans, Flamands, Tchèques, Irlandais, etc. ont obtenu pour leur langue le droit à la vie. L'URSS a libéré toutes ses minorités (plus de 60), le gouvernement français, lui, admet dans son enseignement secondaire des langues étrangères comme l'arménien, le malgache ou l'annamite.

A l'opposé, l'ostracisme dont est victime la langue bretonne, la politique séculaire d'assimilation linguistique, poursuivie inlassablement contre notre langue celtique par le pouvoir central sont une injustice, une insulte, un défi au peuple breton.

Pierre LC

**Chronique nantaise**

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*L'ancien palais de Justice a fait l'objet de travaux de rénovation et réaménagement pour le transformer en hôtel de luxe (voir nos chroniques précédentes). Ce mois-ci, les engins de chantier ont disparu et la façade s'offre à nouveau à la vue des passants. Les blasons "Bretagne" et "Nantes" figurent toujours à leur place pour la plus grande joie des amoureux de Nantes et de son histoire. L'hôtel Radisson devrait ouvrir ses portes le 19 novembre.*

*Alors que l'aéroport actuel de Nantes voit un taux de remplissage de ses avions qui a augmenté de plus de 9 % depuis le début de l'année, particulièrement avec la montée en flèche des "low cost", les opposants continuent à manifester par tous les moyens. Malgré cela, les enquêtes publiques se sont déroulées et ont été bouclées en ce mois d'août, les rapports seront remis en septembre. Il semble quand même que les avis favorables vont l'emporter et qu'ils mettront fin à toute cette agitation de gens défendant des intérêts particuliers sans aucun souci de l'intérêt général.*

*La saison touristique est l'occasion de vendre un peu n'importe quoi aux visiteurs et les cadeaux souvenirs s'amoncellent dans les boutiques, y compris celle du Château des Ducs de Bretagne. Pourtant, selon un quotidien local, il manque encore certains objets de première importance tel le tee-shirt avec l'inscription "I love Nantes" et même sur le plan des cartes postales, Nantes pourrait faire mieux.*

*Les vins dits de Loire essaient, eux aussi, d'attirer le touriste mais le "Muscadet" reste bon premier ; un vin nantais par excellence avec 650 vignerons et 60 millions de bouteilles produites.*

*Durant les jeux olympiques de 2012, le dernier "trois-mâts", le Belem, était ancré sur la Tamise à proximité de la "Tower bridge". en plus de l'attraction touristique, il hébergeait le "Team esprit JO" de la Caisse d'Epargne, mécène du bateau.*

*Le mémorial de Nantes, n'en finit pas d'être victime d'ennuis, en majeure partie techniques. Ce monument, voulu par l'actuel Premier ministre de la France, alors maire de la ville, est consacré, comme on sait, à la conservation de la mémoire de la traite négrière, à l'esclavage et à son abolition. Bien avant son inauguration le 25 mars, il avait fait l'objet de défauts d'exécution et de respect du contrat constatés dans les dalles de verre recouvrant les inscriptions. Maintenant, il est victime non seulement de dégradations dues au temps, mais aussi de la part de passants. Des défauts de conception apparaissent en outre dans les dalles de lave gravées qui tapissent l'accueil des visiteurs.*

*C'est la maison d'édition "An Amzer - Le temps", domiciliée à Pornic, qui va éditer en automne le 1er tome d'Harry Potter en breton. Thierry Jamet et Hélène Dupuis ont obtenu le droit de traduire de l'auteur et la traduction revient à Mark Kerrain. Le premier tirage sera modeste, environ 3000 exemplaires, mais qui sait s'il n'atteindra pas les 450 millions des autres éditions ? En tout cas, souhaitons-le lui !*

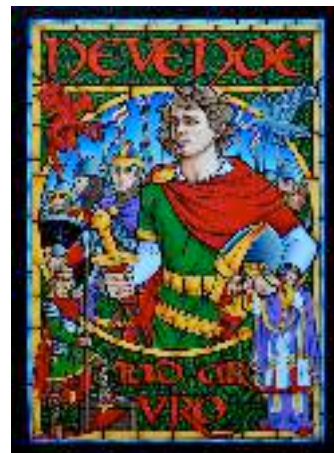
*On a tous appris le décès accidentel à Noirmoutier du professeur Jean-Paul Moisan qui était chef du service génétique et directeur du laboratoire de génétique moléculaire du CHU de Nantes.*

~~~~~  
Expression recueillie par  
**Ofis ar Brezhoneg**

~~~~~  
**Liv ar grampouzhenn gentañ**

C'est avoir mauvaise mine. La première crêpe est souvent ratée, mal cuite et peu présentable. On dit aussi, bel exemple de construction de phrase bretonne

**Liv ar grampouzhenn gentañ 'zo warnañ**



Ci- contre le projet de dessin exécuté par Marc Mosnier à la demande de Diwan - Paris

~~~~~  
**Nevenoe Tad ar Vro Nominoé Père du Pays**

*Le petit village de pêcheurs de Locmariaquer, à l'entrée du golfe du Morbihan, célèbre pour son grand menhir tombé à terre et cassé, a bien changé. Voisi ce que ce changement a inspiré à notre poète Yannick Morel*

### Locmariaquer

#### ou la métamorphose de cloportes bretons en doryphores

On pouvait naïvement penser, tout du moins espérer après une prière à santez Anna, surtout après les confirmations et la venue du Saint Esprit, qu'il y avait encore en Bretagne, plus particulièrement dans le Morbihan, Des gens encore assez responsables et surtout courageux pour comprendre et admirer la beauté d'un petit coin remarquable, non défigurés, Où la mer serait encore respectée, non voilée par d'hideux pontons, ni violée par l'artificiel d'infâmes verrues nautiques. Ne manque plus que quelques navigateurs "solitaires", en mal de sponsors, passant et repassant au large pour mieux appâter le touriste en mal de dépaysement.

Autrefois, mes parents comme bien d'autres se sont promenés en toute simplicité sur les quais de Locmariaquer, admirant ce presque dernier petit coin superbe de côte ainsi que les très jolis petits jardins admirablement entretenus. Bien des générations sont venues flâner en ces lieux, avec ou sans le sou. Mais voilà: l'appât du gain, la folie de s'approprier cette nature encore préservée, ces paysages immémoriaux, la mémoire des bretons, font qu'ici aussi à "Loc" on n'a pas eu le courage ni l'intelligence de sauver cette fragile beauté. Ce bien commun. Cette nature originelle.

Ce que nous avons reçus en cadeau, en héritage de la part des dieux marins et terrestres. Qui ne se prenaient pas pour des bobos, à l'époque. Sans doute que d'ici quelques temps plus ou moins lointains on rajoutera quelques bons coups de pression immobilière en arrière-plan, pour parachèver ce tableau présenté comme le chef-d'œuvre local. cette croûte spéculative n'ayant plus rien d'idyllique.

Sans faire trop de vagues environnementales, que dis-je, de bon sens tout simplement, bien sûr !

Inexorablement, dramatiquement, la nature est sacrifiée sur l'autel du profit et pour l'égoïsme de quelques-uns. Adieux veaux, vaches bretonnes, authentiques marins pêcheurs, vrais amoureux de la beauté d'un paysage !

**A Loc, c'est désormais chic et choc**

**Yann Morel**

#### autre Histoire touristique

*Histoire vraie, vécue...*

Un touriste campeur vient de terminer ses emplettes dans un supermarché et les présente sur le tapis d'enregistrement. Parmi celles-ci, une petite bombonne de gaz pleine et, à côté, la bombonne vide à titre de consigne. Mais cette dernière, bien que de forme, de couleur, de dimensions, tout à fait identiques à la nouvelle, n'a pas les mêmes inscriptions en français car elle a été acquise en Grande-Bretagne. Émoi donc de la caissière qui appelle son (sa) chef(fe) pour décision. Le(la) chef(fe) reste quand même un peu dubitatif(ve) quant aux responsabilités qui lui tombent tout à coup. J'interviens alors en offrant mes services d'interprète et signale que les deux bombonnes mentionnent toutes deux "camping-gaz" (en anglo-français) et portent le même numéro de modèle "907". L'affaire se règle donc mais je dis à l'ami d'Outre-Manche : « *In France, everything is difficult.* ». L'ami d'outre-Manche hoche la tête et j'ajoute : « *However, here, we are not in France* » et il conclut : « *Yes, I know, we are in Brittany* ». Au moins, eux, ils savent.

P.C.

Armelle le Sec'h nous a envoyé, comme promis, la couverture de son livre traduit en anglais et en cornique (voir notre N° 58 en page 8)

"Le voyage d'Owen. Vyaj Owen - Owen's voyage"

Il s'agit de l'histoire au VI<sup>ème</sup> d'un petit enfant qui fuit, en bateau, la Grande-Bretagne, envahie par les Anglo-Saxons pour se réfugier en Petite Bretagne où il arrive tout près de Nantes après un long voyage.



*Ci-après, un communiqué sous forme d'appel à la mobilisation lancé par l'association*

*"Contribuables associés"*

*De la nécessité de signer, ratifier et respecter le fameux pacte budgétaire qui semble le cadet des soucis du nouveau gouvernement.*

**24 juillet 2012... Enfin libres !**

**Cette année, les Français vont travailler encore 2 jours de plus pour l'État**

Chaque année, les Français travaillent environ 200 jours pour payer les dépenses des administrations publiques. Cette année, ils travailleront 2 jours de plus qu'en 2011...

**Le "Jour de libération fiscale" tombera le 24 juillet.**

L'État et ses administrations dépendent chaque année plus de la moitié de la richesse créée par les Français. Gaspillages, inefficacité, connivences et corporatisme... Autant de ressources mal employées par la classe politique qui nous conduisent en 2012 à une dépense publique de 56,1% du produit intérieur brut, soit l'équivalent de 205 jours sur une année.

Ce n'est donc qu'à partir du **24 juillet 2012** que **les Français seront libérés du poids de la dépense publique**, et pourront enfin dépenser ce que l'État leur a laissé !

Cette situation place la France à la **deuxième place des administrations les plus dépensières**, derrière le Danemark et juste devant la Finlande.

Ceci traduit une absence totale de maîtrise des pouvoirs publics sur les finances de la Nation depuis plus de 30 ans, là où nos voisins sont plus vertueux. Les Français travaillent ainsi en moyenne plus de 50 jours par an de plus que les pays de la zone euro pour payer leurs dépenses publiques.

Depuis 1974, date du dernier budget français à l'équilibre, la dépense publique a augmenté sans discontinuer. Les Français consacrent aujourd'hui près de 2 mois de plus de leurs ressources pour payer les administrations qu'il y a 40 ans.

Certes, en contrepartie, ils bénéficient de services (santé, retraites, éducation, sécurité...) mais sans aucune liberté du choix de ces services ni aucune amélioration notable de leur qualité.

**Plus de la moitié des ressources des Français échappe totalement à leur contrôle !**

205 jours d'absence de liberté, de dépenses imposées et de gestion calamiteuse des deniers publics...

Pour l'association Contribuables Associés,

**le 24 juillet est le symbole du bague fiscal qu'est devenu la France.**

### E berr gomzoù

**Dans son journal numérique "Floc'hington Post"**, Louis-Benoist Greffe nous conte l'histoire de la chapelle Sainte-Anne de Brivet (44160) reconstruite et rénovée, grâce à la générosité des habitants et à la volonté municipale, chapelle qui possède la dernière chaire extérieure jamais installée en Bretagne. **Les bons vœux pieux ministériels du mois** : Jean-Yves Le Drian, à propos de la faillite de Doux et de sa reprise difficile, « je veux, pour Doux, « une solution industrielle, globale et pérenne », Stephane le Foll « Je souhaite éviter à l'élevage français [d'être] pris entre une hausse des prix de l'alimentation animale et une baisse des prix de vente de ses produits. »



# L'heure du réveil



# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Octobre 2012 - N° 60



## Éditorial

### Les "malheurs" de Brit Air

Le 5 Septembre, l'ABP (Agence Bretagne Presse) nous apprenait sous la plume de Philippe Argouarch son fondateur, que la compagnie **Brit Air**, pressée par Air France, son actionnaire majoritaire aux prises avec de sérieuses difficultés financières, va devoir se séparer d'environ 15 % de son personnel dont une douzaine de pilotes, et réaliser une économie de 20 millions d'euros.

Evidemment, c'est un coup dur pour le personnel mais voilà ce qui arrive lorsque qu'une société, d'initiative régionale, en l'occurrence bretonne, cherche, pour s'agrandir, une alliance avec un mastodonte d'État tel que Air France.

Un peu d'histoire : c'est en 1973 que Xavier Leclercq crée Brittany Air sous la marque commerciale **Brit Air**. Un premier accord d'affrètement passé avec Air Inter en 1983 lui permet d'ouvrir des liaisons Rennes-PARIS et Quimper-PARIS ; c'est le "rêve" ; être connecté avec la capitale du monde. En 1986, accords similaires avec Air France. Là, c'est du délire. Que les dirigeants de l'époque n'ont-ils pas relu la fable du pot de terre et du pot de fer à ce moment-là ! Ils en auraient peut-être tiré une leçon salutaire. En 1997; le réseau passe ainsi de 22 lignes à 33 lignes, et, l'année suivante, Brit Air entre au second marché de la Bourse. En 2000, Air France devient majoritaire de Brit Air. L'expérience bretonne a vécu. Le seul appareil à avoir porté une livrée bretonne était un Fokker (F-HMLA). Tous les suivants seront aux couleurs d'Air France.

Cette "malheureuse" expérience de **Brit Air** devrait au moins donner à réfléchir à tous les entrepreneurs bretons qui, pour faire prospérer davantage leur entreprise, ne voient comme solution qu'une alliance avec une société française. Pire encore lorsqu'il s'agit d'un concurrent sous contrôle direct ou indirect de l'État, car c'est la bureaucratie qui s'installe et la faillite assurée au bout du compte.

Espérons donc que des Bretons - **riches** car il y en a quand même un certain nombre dans cette catégorie de personnes que les dirigeants français et leurs complices médiatiques voudraient nous faire détester - auront l'idée de voler aux secours de **Brit Air** et en refaire un véritable géant breton de l'aérien de niveau international et intercontinental sans se soucier de ce qu'en pensera PARIS. Permettons-nous en outre de leur suggérer comme siège social pour leur nouvelle société, Penzance, Cardiff, Galway, Edimbourg ou Douglas, voire Saint-Hélier qui offre, paraît-il, de bonnes facilités à ceux qui veulent s'y installer. (*Ceux qui ne connaissent pas très bien où se situent toutes ces capitales pourront faire appel à leurs dictionnaires et comprendre pourquoi ce choix, qui permettrait peut-être de conserver le nom de **Brit Air***)

Autre suggestion ; prendre rang, dès à présent, parmi les compagnies ayant pignon sur rue à Notre-Dame des Landes, quoi qu'en dise et fasse la meute égoïste et anti-bretonne des opposants à cet aéroport, apte à devenir, si les Bretons le veulent, une véritable porte ouverte sur le monde et non un simple exutoire pour les deux aéroports parisiens.

A noter que la flotte actuelle de Brit Air comprend 39 appareils : 13 Bombardier CRJ 110 de 50 sièges, 15 Bombardier CRJ 700 de 72 sièges et 11 Bombardier 1000 de 100 sièges, tous donc de marque canadienne.

Paul Chérel

### Ministère Indépendant de la Salubrité Publique

Dernière minute.

Le Ministère est heureux d'annoncer la mise sur le marché, après de très longues années de recherches, « de politiciens génériques. »

Cette avancée est très importante. Il s'agit de remplacer des produits, souvent très anciens et trop nombreux, futiles, voire inutiles, apportant rarement les résultats positifs promis, dont l'utilisation, qui plus est cumulée, est responsable d'effets secondaires dramatiques, par des placébos, des clones moins coûteux, moins nocifs pour la santé des finances publiques, plus respectueux de l'éthique, de l'environnement social et du moral des Français.

Aux dernières nouvelles, le Laboratoire « ENA, » actuel fournisseur, très important, de créateurs de déficits publics : institutions et autres niches administratives, aurait annoncé, devant sa crainte de disparaître, son intention de mener une action immédiate contre cette mise imminente sur le Marché en créant une... Commission.

Saint-Brieuc le 19 septembre 2012

Gérard Gautier

### Au sommaire de ce N° 60

- p. 2 : Décentralisation
- p. 3 : Brit Air, petite suite à l'édition Et via Internet
- p. 5 : Chasse aux contribuables
- p. 7 : Refonder ou réinventer l'école ?

**Préparer l'avenir :**

*C'est le titre de l'éditorial signé par Txaro Golkolea, présidente de l'Ipar Buru Batzar : « EAJ-PNB est une organisation démocratique, plus que centenaire (1895) qui s'est toujours battu(e) pour la survie du Peuple Basque. À l'occasion de ce numéro spécial Été, comme l'an passé, nous présentons la position du Parti concernant cette fois, l'euskara (nom en basque de la langue basque) et la culture basque, le fédéralisme, le modèle social ou l'environnement. » Dans le chapitre relatif au fédéralisme en page 11, nous relevons ceci : « EAJ-PNB ne défend pas l'idée d'une nation basque totalement souveraine. Dès les années 30, EAJ-PNB s'est inscrit dans la perspective d'une Europe des peuples, où la nation basque reconnue participerait à la gouvernance européenne. Entretien avec Iñaki Goikoetxea, chargé des relations extérieures à l'EBB. ... Nous considérons que le fédéralisme à l'échelle continentale concilierait la nécessité d'une Europe; politiquement forte avec une vocation de puissance dans le concert mondial, avec les aspirations de la Nation basque pour se constituer en sujet politique, à égalité avec les autres États fédérés qui intégreront la future fédération européenne. ( in "Lema" N° 170 )*

**Ça se passe en Suisse, mais on se croirait en France :**

*A propos de l'avenir institutionnel du Jura-Sud : « Côté bernois, la première étape nécessitera une modification de la loi sur le statut particulier... Côté jurassien, il faudra un nouvel article de la Constitution stipulant l'habilitation du gouvernement à engager un processus... En cas d'acceptation de la part des deux législatifs cantonaux, Jurassiens du Nord et Jurassiens du Sud devront se prononcer simultanément sur... S'il y a approbation dans le Nord et dans le Sud, les gouvernements devront élaborer un concordat intercantonal nécessitant une nouvelle sanction populaire. Si le peuple approuve, le processus aboutira à l'élection d'une assemblée constituante... C'est assurément une route sinueuse et parsemée d'embûches qui nous attend dans les mois à venir, mais comme le dit si bien le proverbe breton : « Celui qui marche droit trouve toujours la route assez large. » » ( in "Le Jura Libre" N° 2821 )*

**De gauche :**

*L'éditorial de notre numéro 57 lançait l'idée de la formation d'un groupe breton à l'Assemblée en se basant sur la possibilité de réunir un minimum de 15 députés bretons sur les 37 élus lors des dernières législatives dans les cinq départements. Il semble que cette idée, décriée par certains comme à l'habitude dans les milieux militants, a pu en intéresser d'autres comme en témoigne l'extrait de l'article suivant. « Paul Molac (militant breton, ex-président de Divyeh, élu PS) a choisi de siéger au sein de la Commission des Lois. ... Sur proposition de Jean-Jacques Urvoas, Paul Molac a été élu secrétaire. Faut-il y voir un effet de la solidarité bretonne ? En tout cas l'idée de recréer un CLUB des parlementaires bretons DE GAUCHE est en train de faire son chemin. » ( Gaël Simon in "Peuple breton" N° 584 ) Il va sans dire que l'idée de Dihunomp ne se bornait pas à cette petite discrimination typiquement "française". Elle englobait même la possibilité pour François de Rugis (EELV) de se joindre à ce GROUPE breton. Est-il bien nécessaire que la Bretagne et les Bretons se divisent sur ce stupide et simpliste clivage gauche/droite dans lequel semblent se complaire les hexagonaux ?*

**Les media amis du pouvoir, un monopole de fait :**

*« Contrairement à "la droite", les partis de gauche ont su cimenter les groupes de presse grâce auxquels ils exercent une influence sur l'opinion. Rappelons que les sondages concernant le choix des journalistes aux élections présidentielles, ont donné en 2001, 63 % en faveur de la gauche et près de 75% cette année ( 2012 ) ... La plupart des journalistes de gauche ont commencé (souvent jeunes) par faire de la politique au moment de leurs études. Ceux qui avaient une bonne formation idéologique (puisée chez les trotskistes, le PC, certaines associations ou mutuelles...) ayant fait leur premières armes dans les très nombreux journaux marxistes-léninistes devinrent ensuite journalistes avec les appuis des «anciens». On ne peut parler de complot. Les idées de ces journalistes puisent dans les schémas simplistes et rassurants qu'ils ont appris à l'école, au lycée, en faculté ou dans les écoles professionnelles. Et leur vision du monde est celle réclamée par l'université. ... De nos jours, s'ils adhèrent peu aux partis ou aux syndicats, nos concitoyens restent cependant très influencés par les media de masse. » ( Jacques de Kremer in "Lectures Françaises" N° 665 )*

*suite page 3*

**Décentralisation :**

Difficile de prévoir ce qui pourrait bien sortir de la cacophonie entre ministères, collectivités locales, cabinets et autres experts au sujet de la fameuse décentralisation qui figure dans la Constitution et dans les promesses (Acte III) du candidat devenu président et dont une ministre a été chargée en ajoutant pêle-mêle dans ses missions, la réforme de l'État et la fonction publique. Pour un esprit jacobin, tout cela va bien ensemble ; l'Etat se débarrasse sur des niveaux inférieurs de responsabilités qu'il a accaparées au fil des temps, mais sans accorder pouvoirs ni moyens qu'il entend bien conserver pour justifier ses services dits publics. 1er septembre, Philippe Gazagnes, ancien directeur général des services des régions Auvergne et Bourgogne applaudit des deux mains à ce méli-mélo dans la Gazette des communes, mais rappelle un certain nombre de méfaits résultant des premières tentatives de décentralisation. 3 septembre, Bruno Le Maire évoque la fusion nécessaire région/département. 5 septembre, Jean-Pierre Bel se prononce contre la suppression d'un échelon de collectivité. 7 septembre, Alexandre Bakir, « la décentralisation ? Une affaire trop sérieuse pour la confier aux territoriaux ». 7 septembre, la région B4 veut faire des propositions. 12 septembre; Alain Rousset proclame que le temps des régions est venu. Et, pour terminer le premier épisode de ce feuilleton qui risque de durer bien longtemps, Bruno Sido, le 14 septembre dans la gazette des communes, à propos de la réforme territoriale : « A trop musarder, notre République décentralisée court le risque d'installer une "démocratie de services" ».

**Compétitivité :**

Dihunomp reçoit régulièrement une revue de presse étrangère dénommée LEAP. (en français Laboratoire Européen d'Anticipation Politique, en anglais GEAB GlobalEurope Anticipation Bulletin). De source allemande (Deutsche Welle) voici ce que nous traduisons pour nos lecteurs à partir d'une information en anglais « Six nations européennes figurent dans le peloton de tête des 10 nations du monde les plus compétitives selon un classement du World Economic Forum. En tête du classement, la Suisse, Singapour et la Finlande, la Suède vient en quatrième position, les Pays-Bas en cinquième, l'Allemagne en sixième et la Grande-Bretagne en huitième. La France est passée de la 18ème place à la 21ème.

**Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.**

**Rentrée :**

« Évidemment, l'été fini - aussi court que la canicule - le mot préféré de nos media tout aussi préférés est "rentrée" : allocation de rentrée, coût de la rentrée, temps de rentrée... Mais aussi rentrée du gouvernement. Et là, le ministre de l'Éducation a fait fort : reconnaissant que les enseignants sont mal payés, il a promis de les augmenter quand il en aurait les moyens. C'est fort non ? Que dirait-il si les citoyens décidaient qu'ils paieront leurs impôts quand ils en auront les moyens ? Toujours est-il que désormais - à l'instar des aveugles devenus mal voyants, des sourds devenus mal entendants - vous ne devrez plus dire "enseignants" mais "mal payés". Et plus "ministres" mais "mal payants". » ( Yvon Pélard in "l'Avenir de la Bretagne" N° 501 )

**L'impérieuse nécessité d'exporter :**

« Si jusqu'ici le tissu économique breton a plutôt "bien résisté", les "dossiers" Doux et PSA survenus cet été, semblent sérieusement remettre en cause le système (*Quel système ?*). Plus personne aujourd'hui ne peut prétendre être épargné par une crise majeure. Les faibles perspectives d'activité dans l'hexagone vont donc obliger les entreprises à trouver de nouveaux débouchés et davantage se tourner vers les marchés étrangers. Je pense en particulier aux pays émergents comme la Chine et l'Inde où les taux de croissance sont actuellement supérieurs à 7%. Certes, l'environnement international est agité, mais le risque fait partie intégrante du métier du chef d'entreprise. » ( Alain Daher, directeur de la publication, in "Bretagne économique" N° 214 ) *En tout cas, ce n'est certainement pas sur le "système" des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI ou CCIR) qu'il faudra compter.*

**Les citoyens des champs :**

« Les métropoles, les agglomérations et les aires urbaines représentent d'indispensables atouts économiques mondiaux avec leurs quartiers d'affaires. ... Mais cette fonction de compétition ne correspond plus ou très mal à des lieux d'habitation et de convivialité quotidienne. La priorité accordée aux bureaux pousse les ménages à déménager dans les périphéries. C'est ainsi que les catégories moyennes et populaires (employés, artisans, cadres inférieurs ou intermédiaires, petits fonctionnaires... délaissent la ville-centre et/ou le centre-ville pour des pavillons résidentiels bâtis au moyen d'un endettement bancaire. Elles fuient aussi la cherté des loyers, la hausse de la fiscalité locale et une promiscuité souvent insupportable avec des groupes ethniques différents. Puisque tout le monde veut son habitat individuel, la ville s'étend par conséquent au détriment des campagnes proches. » ( Georges-Feltin Tracol in "L'Unité Normande" N° 324 )

**Du temps où la SNCF n'était pas encore née :**

« Le réseau breton de Carhaix à la Brohinière : Pendant plus d'un demi-siècle, de 1890 à 1967, le Centre Bretagne a vécu au rythme du train. L'épopée du Réseau breton - cinq lignes en étoile au départ de Carhaix et desservant toute la Bretagne intérieure - marque une page fondamentale de l'histoire de la région et le démantèlement des lignes en 1967, a été vécu par beaucoup comme un véritable traumatisme. Aujourd'hui, ces anciennes lignes reprennent du service (*mais hélas pas le même*) : transformées en voies vertes, elles accueillent un nombre grandissant de passagers à pied, à cheval ou à bicyclette. » ( Myriam Le Gall in "Kreiz Breizh" N° 20 )

*suite page 4*

**Brit Air : (en marge de l'éditorial)**

*Quelques extraits du livre de Xavier Fontanet, PDG de Essilor, "Si on faisait confiance aux entrepreneurs", Ed. Manitoba.*

« La mondialisation est une chance considérable pour la société et les entreprises. La France ne représente que 5 % de l'économie mondiale. En jouant le jeu de la mondialisation, nos entreprises peuvent devenir vingt fois plus grandes qu'en restant sur le territoire national. (p.19) ... Le groupe Saint-Gobain était entré dans le capital de Essilor en 1987 à notre demande. En 2000, Saint-Gobain qui s'était beaucoup développé dans le bâtiment, a demandé à sortir du capital de Essilor. La solution finalement trouvée a consisté à racheter nous-mêmes (pour les détruire) 7% des actions et à organiser la vente du reste sur le marché. Elle a permis à Saint-Gobain d'avoir des liquidités et à Essilor de ne pas faire entrer de nouveaux partenaires. ... Le seul risque que nous avons pris a été de freiner nos investissements pendant trois ou quatre ans et d'accepter de voir notre premier actionnaire (Valoptec) ne plus détenir que 15 % du capital. Pour éviter de nous faire reprendre, notre stratégie consistait dès lors à viser une plus forte rentabilité qui devait nous rendre trop chers pour tout prédateur.(p. 141 et 142) » *Rappelons que Essilor est né en 1972 de la fusion des deux PME, Essel et Silor, et que Valoptec est une assemblée d'actionnaires réunissant dirigeants et employés dans le même souci de, prospérité de l'entreprise, respect du capital et prise de risques partagée.*

**Canal Seine-Europe :**

Tout comme l'abandon du projet de canal Rhin-Rhône le 1er Novembre 1997 décidé du temps où Dominique Voynet était en charge du ministère de l'Écologie, le canal Seine-Nord Europe risque à son tour de subir le même sort. Imaginé sous forme de partenariat public-privé par l'équipe gouvernementale précédente, le projet est accusé aujourd'hui de sous-estimation du coût ( ça c'est du classique lorsque le coût est évalué par l'Administration : VNF Voies Navigables de France en l'occurrence ) et, crise-aidant, impossibilité pour l'État de répondre à ses engagements 50/50 de participation avec le privé. Une mission a donc été confiée à la fin du mois d'août au Conseil général de l'environnement et du développement durable et à l'Inspection Générale des Finances pour «analyser» la capacité des candidats à réunir les financements nécessaires. Le 3 septembre, Maire-info nous apprenait que le projet était "suspendu", déclaration paraît-il attribuée à Bouygues, l'un des "privés" pressentis. Le 4 septembre, démenti, le projet continue d'être "en pourparlers", un rapport sur la faisabilité est attendu pour le début 2013. Le 5 septembre, le gouvernement a cherché à rassurer les élus, tout en disant par la voix de son ministre des Transports Frédéric Cuvillier que les subventions européennes étaient bien insuffisantes, 6,22 % du coût du projet. Un projet donc qui va ressembler à l'Arlésienne". Il y a tellement de problèmes bien plus importants et bien plus urgents à régler, n'est-ce pas ?

**Les LGV, même topo :**

Le même ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, se voit confronté au même problème de difficultés budgétaires de l'Etat à propos des multiples projets foisonnants - pas moins de 15 nouveaux tronçons envisagés du temps de Jean-Louis Borloo - de Lignes à Grande Vitesse. Il faut résoudre des « arbitrages difficiles » selon le ministre qui a mis en place aussitôt une **commission** à cet effet qui devra « revisiter » le fameux SNIT ( Schéma National des Infrastructures de Transports ). Le TGV Paris-Clermont-Ferrand, le prolongement de Tours vers Bordeaux, le Paris-Normandie, pourraient faire les frais de cette « revisitation ». Quant à une ligne Rennes ou Nantes-Lyon directe (sans passer par Paris), ne rêvons pas ?

**L'architecture, bastion de l'identité :**

« Lorsque le samedi 1er mai 1867, les deux jeunes compères Flaubert et Du Camp se rendent dans le Grand Ouest, cette Bretagne alors *terra incognita*, Du Camp la décrit comme “un pays entièrement éloigné et resté un peu en dehors de la civilisation par ses mœurs et par son langage”. Quelques années plus tard, les manuels de géographie de la IIIème république renchérisent. “ L'Ouest en général et surtout la Bretagne, situés en dehors des grandes routes par où les peuples se mêlent et les nouveautés se propagent, ont toujours vécu un peu à l'écart, attachés au passé. Le géologue Charles Barrois considère quant à lui la Bretagne comme “une civilisation lente”. Et pourtant la Bretagne n'a pas fléchi. » ( édito de Chloé Batisso in “ArMen” N°190 ) *Un article, signé par les historiens Philippe Bonnet et Daniel Le Couëdic, attribue cette résistance au fait d'“Une Bretagne éprise d'architecture”.*

**A-Dreuz ar Vro :**

« Le Conservatoire Botanique national de Brest, gardien du patrimoine végétal ! Ouvert en 1975, le Conservatoire Botanique de Brest (CBNB) accueille près de 400 000 visiteurs par an dans son jardin botanique et ses serres, au cœur du vallon du Stang Alar. Sa mission consiste, depuis près de 40 ans, à assurer la sauvegarde des plantes menacées du monde entier. Le CBNB mène ainsi des opérations de réintroduction d'espèces, conseille les gestionnaires d'espaces naturels et conserve des milliards de graines. ... Une « liste rouge » des plantes rares et en régression vient par ailleurs d'être finalisée pour la région Bretagne. » ( in “Bretagne durable” N° 4 ) *Malheureusement, il ne s'agit que de la région administrative B4, la Loire-Atlantique étant abordée en Pdl, ce qui a valu un e-mail de protestation envoyé par Dihunomp au CBNB.*

**Fonds marins côtiers sous surveillance :**

« L'observatoire câblé Medon ( Marine e-Data observatory network ) a été installé le 13 juin au large de l'île de Molène. Ce pilote, conçu par Ifremer et ses partenaires, surveille le milieu sous-marin côtier, notamment les mammifères marins. Des capteurs transmettent en continu des images, des sons et des données physico-chimiques. « Il existe d'autres observatoires comme Neptune, au large de Vancouver ou Antares, près de Toulon, mais ils sont à 2000 m de fond. Medon est, lui, situé à 20 m seulement, ce qui facilite les interventions de maintenance », précise Nadine Lanteri, responsable du projet à Ifremer. Ce type d'observatoire pourra être proposé pour surveiller des zones sensibles, comme l'activité sismique au large d'Istanbul. » ( in “Sciences-Ouest” N° 301 )

**A case of Bilingualism under Attack :**

*Les livrets de famille à Carhaix :* « One particular case where the European Charter for Regional or Minority Language might bring some relief concerns the “illegitimacy” of Family Documents (Livrets de famille) issued by the town of Carhaix. Since 2006 Carhaix has printed these documents in French and in Breton. These documents record the birth of children to a family and afford official state recognition, tax credits and other benefits. Some 1.500 families of Carhaix have been issued a bilingual document which has caused no problem until a case came up recently for a separated couple whose mother was born in Germany and the children were born in Carhaix. They were notified that this bilingual document was not legal since all public acts must be uniquely printed in French. The fact that the entire document is in French with a Breton translation does not seem to matter in voiding the legitimacy of this document. » ( in “Bro nevez” N° 123 )

**Les salons du livre :**

« Y a-t-il trop de salons du livre ? Peut-être puisque l'on ne peut assister à tous ; non, si l'on considère qu'ils sont autant d'actes de résistance de l'écrit imprimé en face des autres modes d'expression se disant plus modernes. Les salons du livre connaissent un succès d'autant plus grand qu'il pallie la disparition inquiétante des libraires. Combien de petites villes viennent-elles de voir disparaître nombre de librairies de quartier, voire de librairies spécialisées ? A se demander si les habitants n'ont plus que les marchands de journaux pour se retrouver au contact des livres, et encore ce ne sont que les ouvrages de cette infra-littérature que l'on appelle «la littérature de gare», quelquefois de qualité non négligeable d'ailleurs. » ( Michèle Le Flem in “Culture Normande” N° 051 )

Ar gaerell-vras 9/12

**Kounlevr miz Here** - 3 Octobre 1890 - Sant Kavan. Montreuil-sur-Ille ( 35440 Moustereil-an-Il ) voit la naissance de Albert JUGON. Un éclat d'obus en 1914 le défigure à tout jamais (moitié du visage arraché, maxillaires fracassés, œil droit crevé, etc.. ). C'est le sort subi par 10 à 15.000 hommes au cours de cette guerre de 1914/1918. En 1921, il fonde avec son ami Bienaimé Jourdain, “ l'union des blessés de la face “ en se faisant appeler “ les gueules cassées “. Ils organisent une souscription nationale avec tombola sous le nom de “ la dette “. L'idée donne alors à l'État de créer la “ Loterie Nationale “ dont une partie des recettes ira aux “ Gueules cassées “

**Enseignement bilingue :**

On sait que l'Ofis ar Brezhoneg” créé à l'initiative de Jean-Yves Cozan du temps de Josselin de Rohan, alors à la tête du Conseil Régional (B4), est devenu l'Office Public de la Langue Bretonne à la fin 2010 sous le règne de Jean-Yves Le Drian. Cet EPCC, fier comme Artaban, a publié le premier résultat de son action lors d'une conférence de presse le 29 août. En voici un extrait : La rentrée 2012/2013 est donc la première année pleine de fonctionnement de l'Office Public. Cette année le nombre des ouvertures a plus que doublé. 14 nouveaux sites bilingues vont ouvrir en septembre : 7 dans le public, 4 dans le privé et 3 écoles Diwan. Dans l'enseignement public, c'est la 2ème fois depuis 1982 que 7 filières ouvrent en même temps. L'enseignement catholique n'avait pas ouvert autant de filières depuis 2005. Enfin, il faut remonter 17 années en arrière pour voir Diwan ouvrir 3 nouvelles écoles à la même rentrée.

Les 5 départements sont concernés par ces ouvertures. Le Finistère arrive en tête avec 7 nouvelles filières : Brest, St-Thégonnec, Pluguffan, Moëlan-sur-Mer (public), Concarneau, Locmaria-Plouzane (privé), Landivisiau (Diwan). Le Morbihan arrive en 2nde position avec 3 ouvertures : Langonnet, Pluneret (public), Auray (privé). La Loire-Atlantique comptera 2 nouvelles écoles Diwan (Pornic et Nantes 2). Il y aura 1 ouverture dans les Côtes d'Armor (Callac ; public) ainsi qu'en Ile-et-Vilaine (Châteaubourg ; privé). ... Entre 600 et 800 élèves supplémentaires devraient suivre un enseignement bilingue ; le cap des 15.000 élèves est maintenant en vue.

*Nous vous adressons cette “lettre d'information des Bretons” chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

*Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel*

*Mail: Keruhel@gmail.com*

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

## NOUS AVONS REÇU : SUJETS DIVERS

### L'Etat et les politiques français chassent les contribuables

Article relevé dans la lettre Polemia de Septembre

Nos gouvernants pratiquent depuis quelques mois l'inversion des flux : au lieu de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat, ils le perdent. Ils font fuir les contribuables à l'étranger et ils se privent de récupérer des impôts qui pourraient rentrer en France. ( IREF )

Quoi qu'en disent les milieux gouvernementaux, le nombre de prétendants à l'exil fiscal augmente dans des proportions importantes. Dans le même temps, les bureaux de Bercy deviennent de plus en plus sévères pour les Français qui voudraient encore rapatrier leur argent. Aveuglement et idéologie de nos dirigeants.

#### Les hommes partent

Dans les cabinets d'avocats, beaucoup de clients viennent s'enquérir des conditions dans lesquelles ils pourraient avoir intérêt à quitter la France. La démarche n'est jamais facile pour eux, car la France est belle, ils y sont généralement attachés, ils y ont leurs amis, leurs maisons, leur culture. Mais il y a un moment où trop, c'est trop. Déjà au cours des années passées il y avait des candidats à l'exil. Le plus souvent, il s'agissait d'actionnaires qui souhaitaient partir avant de céder leur société pour éviter de payer l'impôt sur les plus values, ou les plus riches des riches qui mettaient leur patrimoine à l'abri de l'ISF et des droits excessifs de succession. Le « bouclier fiscal » n'en avait guère arrêté le flux car, avec raison hélas, ils ne croyaient pas à sa pérennité.

Mais désormais une nouvelle population s'inquiète. Ce sont des entrepreneurs, souvent plus jeunes. Ils ne sont pas encore riches mais souhaitent, espèrent le devenir. Ils sont en train de bâtir leurs entreprises, de les développer et ils ont envie de disposer d'un environnement favorable à leurs affaires autant qu'à leurs revenus. Ils sont accablés par le flot de haine et de mépris qui déferle sur ceux qui réussissent dans leurs affaires. Ils vont à Londres plutôt qu'en Suisse ou en Belgique où ils se rendaient le plus souvent auparavant. Ils vont même ailleurs, au Brésil et dans d'autres pays nouveaux, en Asie... pour trouver en même temps des champs de développement industriels, commerciaux...

Ils ne partiront pas tous, car il y a loin de la coupe aux lèvres et la décision est difficile, mais d'ores et déjà et depuis 3 mois - car ils avaient devancé le résultat de l'élection présidentielle - ils sont beaucoup plus nombreux : selon les cabinets fiscalistes concernés, 3 à 4 fois plus de candidats à l'exil en quelques mois que sur toute l'année 2011.

#### Les capitaux ne rentrent pas

Car dans le même temps, les services de Bercy freinent les rapatriements de capitaux des Français qui voudraient régulariser leur situation à l'étranger. En 2009, le Président Sarkozy avait mis en place une cellule de régularisation qui permettait à tous ceux qui avaient de l'argent caché dans des pays étrangers de le déclarer en payant l'impôt sur une période non prescrite (3 à 6 ans) avec des intérêts et pénalité réduits. Les conditions proposées permettaient de régulariser la situation à un taux de l'ordre de 15 à 20%, beaucoup moins favorable au demeurant que le taux appliqué à leurs résidents par d'autres pays, comme l'Italie ou la Belgique. Néanmoins une petite dizaine de milliards avaient été régularisés à cette occasion et rentrent depuis lors dans l'assiette fiscale de leurs propriétaires, au bénéfice de l'Etat.

Depuis 2010, la cellule fiscale de Bercy a fonctionné plus ou moins officieusement. Mais désormais elle traite les dossiers avec de plus en plus de réticence et de suspicion. Elle exige des taux de régularisation exorbitants, de 30 à 40% pour ceux dont l'argent était détenu au travers de sociétés ; elle fait des misères à ceux qui ont de la peine à justifier de l'origine des fonds souvent très anciens ; elle pénalise les époux qui ont joint leurs comptes étrangers... Et elle se prive ainsi d'une manne supplémentaire, par simple obsession de punir des contribuables qui n'ont souvent pour seul tort que d'avoir hérité de ces comptes extérieurs.

Ainsi la France initie-t-elle une sorte de nouvelle révocation de l'Edit de Nantes, qui a chassé de France des centaines de familles protestantes, parmi les plus entreprenantes et les plus prospères. En 1685, il s'agissait de répressions religieuses. En 2012, c'est une nouvelle guerre de religion qui est engagée par des partisans irrationnels contre les personnes dynamiques qui recherchent le succès et veulent conserver leur patrimoine. La France actuelle s'appauvrit de ses élites industrielles d'aujourd'hui et de demain et s'interdit d'accroître ses ressources fiscales.

C'est dommage !

Jean-Philippe Delsol

### De tout un peu

#### La crise, pourquoi dure-t-elle ?

*C'est la question que pose l'éditorial de Jean-Dominique Giuliani dans la lettre Robert Schuman du 3 septembre. « Avec la fin de l'été, reprennent les interminables consultations européennes pour sortir l'Europe de la crise. Vieilles recettes, timidité et jeux de rôles expliquent pourquoi elle dure. Au titre des premières on compte les demandes d'abandonner le sérieux budgétaire au profit d'une relance par la dépense dont on sait désormais qu'elle accroîtrait les difficultés, sauf à les réserver à des investissements d'avenir qui exigent une patience bien peu partagée. » C'est la position des dirigeants français actuels. » « Mais la riche Europe a vécu au-dessus de ses moyens et ne sortira pas de la situation actuelle sans une remise en ordre de ses finances. » Le bulletin quotidien "The Daily Bell" édité à Vaduz (Liechtenstein) se veut plus ironique : « Elites play waiting game with Europe... The euro crisis is not over and is about to get interesting... This time the Eurocrats will get it right. Central bank bond-buying is the magic bullet ! » C'est le moment choisi par les "écologues" pour annoncer qu'ils ne donneront pas leur accord au plan de stabilité budgétaire.*

#### Gendarme budgétaire :

*C'est le terme employé par "Acteurs publics" pour annoncer la création d'un "Haut Conseil des Finances Publiques" : « Le projet de loi organique sur la "règle d'or", qui découlera de la ratification du traité européen de discipline budgétaire, instaurera un Haut Conseil des finances publiques. Placé auprès de la Cour des comptes, il émettra un avis sur les prévisions de croissance du gouvernement et la crédibilité du calendrier de retour à l'équilibre des comptes publics.» François Hollande a déclaré à l'occasion de cette annonce faite devant la Cour des Comptes : « Trop de gouvernements se sont souvent, par le passé, laissés guider par des prévisions exagérément optimistes et le plus souvent démenties ». » Quelle clairvoyance !*

#### Haut Conseil des Territoires :

*Décidément, il s'agit d'une mode qui en devient malade, la création, par les dirigeants de la République Française, de Hauts Conseils chargés d'étudier à leur place des questions qui visiblement, les dépassent de plus en plus. Cette fois-ci, il s'agit d'un "Haut Conseil des Territoires" sur la création duquel le nouveau président s'était engagé et que le Premier ministre a confirmée le 11 septembre devant l'Association des Petites Villes de France (APVF) et la Conférence Nationale des Exécutifs (CNE) créée, elle, par le précédent gouvernement qui, paraît-il, ne donnait pas satisfaction. Interlocuteur de référence de l'Etat pour assurer la concertation avec les représentants des élus locaux, ce "Haut Conseil" devrait nourrir, par ses études et ses propositions, la réflexion du gouvernement sur les grands enjeux de l'organisation territoriale et de la gouvernance locale. Il disposera d'une autonomie politique et d'une autonomie matérielle financée par une dotation prélevée sur l'enveloppe des concours financiers de l'Etat aux collectivités. Travail rémunéré par le travailleur en quelque sorte.*

suite en page 6

## Logement social : la catastrophe

*Dans le flash de Tocqueville du 11 septembre*

Nous avons, hélas, un ministre du logement et, de surcroît, dans la cacophonie coutumière, nous souffrons de plusieurs autres ministres s'en occupant également ; derrière tout cet aréopage, s'agitent à nos frais une multitude de fonctionnaires. Le résultat est, depuis longtemps, que l'industrie du logement en France est malade ; les pouvoirs publics dirigistes l'avouent eux-mêmes en parlant de « crise du logement » et en entassant des dispositifs pour la corriger sans jamais y parvenir. Il en résulte un nombre important de blocages qui empêchent les gens de construire là où ils voudraient, comme ils le voudraient et au prix qui leur conviendrait.

Dans l'empilage des politiques de la ville, le logement social est une grosse verrue. Le voici qui s'invite depuis peu dans tous les journaux. Cécile Duflot, la dame la plus en charge, a indiqué que le gouvernement voudrait construire 150 000 logements sociaux par an dont 30 000 très sociaux(sic). Dans le programme, d'ici 2016, pousseraient 110 000 logements sur des terrains plus ou moins publics cédés à vil prix. Par ailleurs, il est anormal et contre productif que l'on oblige des communes à construire un quota de logements sociaux ; la loi les contraignant va être durcie et les villes récalcitrantes verront leurs pénalités multipliées par cinq.

La floraison des dispositifs divers censés encourager le logement locatif est une des causes de la crise du logement ; Les logements sont noyés sous l'abondance des lois et des normes ; l'une d'entre elles, le Scellier, sera supprimé fin 2012 et « perfectionné » avec une nouvelle loi dans une forte odeur d'usine à gaz. Dans ses promesses électorales, François Hollande avait promis la construction de 500 000 logements par an. Pour gagner le gros lot, les candidats doivent jeter à la foule des promesses intenables sur des sujets que seule la liberté économique totale devrait résoudre. La même Cécile Duflot a participé au récent blocage des loyers, lequel est une agression directe contre les propriétaires et indirecte contre les locataires. Madame Duflot réfléchit aux moyens de contraindre ou d'inciter les banques, les compagnies d'assurance et les foncières à être propriétaires de logements : de quel droit le gouvernement s'introduit-il dans la gestion de ces firmes privées ?

### Les prétextes

Le coût du logement vient en première ligne. Personne ne fait remarquer la vraie cause de ce désastre, à savoir l'intervention de l'État. Un promoteur a calculé naguère que le coût du dossier administratif du logement majorait de 20 % le prix de revient ; les riches s'en arrangent ; celui qui ne dispose que de 20 m<sup>2</sup> se trouve cependant privé par la « bureaucratie » de 4 m<sup>2</sup> ; or l'espace est sans conteste un élément de richesse.

A ce faux prétexte s'ajoute l'idée de ne laisser personne au bord de la route, le logement devenant un droit que l'on fait valoir contre l'Etat. La dernière innovation avait été le droit opposable au logement instauré sous le nom de loi « Dalo », nouveauté socialisante en application depuis le 1er janvier 2008. Quand une personne se trouvant sur le territoire français n'est pas logée ou logée d'une façon qui ne la satisfait pas, elle a le droit de se retourner contre l'Etat à l'aide d'une instance juridique pour exiger un logement qui lui convienne ! La simple création de ce droit suscite à l'intérieur de la France des besoins nouveaux et artificiels, car finalement, beaucoup de personnes peuvent se prétendre mal logées. Si le processus n'est pas inversé, il n'y aura jamais assez de logements sociaux, le système se nourrissant par sa nature même avec, en plus cette vraie bombe qu'est la loi Dalo.

### Les conséquences

Les HLM et autres logements de même nature sont mal entretenus, voire à l'abandon. C'est la misère pour les occupants. Il se trouve aussi et ce n'est pas un hasard que les logements sociaux se trouvent en grand nombre dans les banlieues à problèmes : causes et effets s'entrecroisent. Les centaines de quartiers où police et médecins ne pénètrent pas sans danger sont constitués de logements sociaux. A l'inverse, certains HLM de luxe sont attribués, dans le cadre de combines, à des amis du pouvoir.

L'architecture administrative gigantesque qui gouverne tout l'ensemble pèse lourdement sur l'économie du pays et empêche par les prélèvements nécessaires les gens de se loger convenablement.

Un gouvernement attaché au bien commun aurait une double voie bien tracée. Il faut abolir les lois et pratiques officielles par lesquelles, depuis si longtemps, le logement est détruit en France. Cela revient à laisser la plus grande place au marché libre. Pour le logement social, il faut progressivement vendre tout l'immense parc existant ; il sera de ce fait sur la voie de la rénovation. Bien entendu, il est nécessaire de couper tous les appels d'air qui, à présent, rendent le système ingérable. Les gens seront logés quand personne n'aura plus besoin d'un ministre du logement. Les villes de France sont très belles et ont été bâties sans un tel ministère .

Michel de Poncins

*suite de la page 5*

### Construction de logements neufs :

La France s'enfoncé dans la crise nous disait la gazette des communes du 29 août. Le nombre de mises en chantier ne devrait guère dépasser en 2012 les 300 000 en recul de 17 % par rapport à 2011. Un fait inquiétant : le pourcentage des mises en chantier par rapport aux permis de construire délivrés est tombé de 80 à 70 % pour les 7 premiers mois de l'année. Michel Mouillart, professeur d'économie à l'Université Paris-Ouest, voit, comme raisons à cette chute :

- la renonciation des ménages en face de difficultés à obtenir des prêts à taux zéro (PTZ)
- un abandon de programmes par les promoteurs devant un taux de commercialisation insuffisant
- des recours de riverains de plus en plus fréquents contre les permis de construire.

On assiste même à un recul des ventes de logements neufs. Il se peut aussi que l'inflation des normes y soit pour quelque chose.

### Politique de catégorie B :

Avant même que les grandes lignes de la décentralisation, de la réforme de l'État et des Services Publics soient esquissées par la ministre en charge, Marylise Lebranchu, la suppression du Conseil Territorial voulue et promise par François Hollande sera examinée le 24 octobre par l'Assemblée nationale. Peu importe que le Sénat, qui pourtant venait de virer à gauche à ce moment-là, avait adopté sa création il y a près d'un an. Ce Conseiller Territorial ne verra donc probablement pas le jour. Il s'agissait d'une mesure-phare du précédent président. Tout est là.

### Dans la même catégorie :

Un projet (*assez farfelu, il faut bien le dire*) avait été lancé par le précédent gouvernement visant à réduire l'accès et la circulation de véhicules polluants en centre-ville, camions en particulier. Un dispositif des Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air (ZAPA) avait donc été projeté pour huit villes : Nice, Paris, Saint-Denis, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Clermont-Ferrand et Aix-en-Provence. Aucune de ces huit villes n'a donné son accord pour effectuer le test, Nice avait même refusé récemment de s'y prêter. Le dispositif sera revu d'ici la fin de l'année par un comité interministériel et risque fort d'être abandonné. Ce qui est cocasse quand même, c'est que l'idée de cet abandon probable a pour origine le ministère de l'écologie détenu actuellement par Delphine Batho.

### Métamorphoses de la Datar :

La Datar (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) avait été créée en 1963 par le général De Gaulle et son Premier ministre Georges Pompidou. Elle était placée directement sous la direction du Premier ministre. En 2005, elle était devenue «La DIACT» (Le «T» signifiait interministérielle et le «C» compétitivité) et devait participer activement à la mise en place des décisions du CIACT (le premier «C» pour Comité). En 2009, nouveau changement, on revient à Datar. le 10 septembre de cette année, la ministre à l'Égalité des Territoires, Cécile Duflot, a proposé de transformer la Datar en un «Commissariat Général à l'Égalité des Territoires» au début 2013, date du 50ème anniversaire de cet organisme/caméléon. Une «commission a été nommée à cet effet, présidée par Thierry Wahl.

### Refonder ou réinventer l'école ?

*Chaque fois que l'on change de ministre à la tête du ministère de l'Éducation nationale, le nouveau cherche à imprimer sa présence par une nouvelle loi de réorganisation ou réorientation du système (rythmes scolaires, zones prioritaires, augmentation des effectifs,...). Voici un texte relevé dans la lettre iFRAP du 7 septembre qui tend à démontrer que la France fait presque toujours fausse route dans ces gesticulations ministérielles.*

On ne parle que de cela rue de Grenelle, au ministère de l'Éducation, la grande « refondation » de l'École. Qui pourrait être contre l'idée de refondation de l'École ? De 1980 à 2009, selon les chiffres du ministère, la dépense par élève a été multipliée par 1,75 tandis que les performances des écoliers français ont continûment reculé dans les classements internationaux. Avec 6 % du PIB, La France dépense plus en éducation que la moyenne des pays de l'OCDE (5,7 %).

Au classement PISA \* 2009, la France a reculé. Elle est désormais 22ème en lecture, distancée par la Corée du Sud, la Finlande, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Suisse, la Suède, l'Allemagne entre autres...\* Si on lit l'analyse intitulée « PISA à la loupe » publiée en février dernier par l'OCDE, les conclusions sont claires : les résultats PISA suggèrent que dans les pays qui ont la meilleure performance l'accent est mis sur la façon dont les ressources sont allouées plutôt que sur le montant des ressources investies ;

- l'importance de l'investissement dans l'éducation ne garantit pas une bonne performance des élèves ;

- les systèmes d'éducation performants tendent à privilégier la qualité des enseignants par rapport à la taille des classes ;

- les systèmes d'éducation performants croient en la réussite de tous les élèves et leur donnent les moyens d'y parvenir.

- La méthode qui consiste à mettre toujours plus d'argent dans la machine éducative sans vraiment contrôler les moyens, et à créer des zones d'éducation prioritaire n'est donc vraisemblablement pas la bonne. L'idée encore de réduire le nombre de professeurs pour avoir de très bons professeurs mieux payés quitte à avoir des classes plus remplies serait aussi à étudier.

**L'étude que nous avons réalisée à la Fondation iFRAP en juin 2011** comparant les premier et second degrés publics avec les premier et second degrés privés avait conclu que, si l'on appliquait les mêmes coûts par élève aux établissements scolaires publics, nous pourrions collectivement économiser plus de 20 milliards d'euros par an de dépenses publiques d'éducation. ...

Lorsqu'un établissement peut concevoir de manière un peu plus libre son projet éducatif, recruter ses professeurs et gérer son budget, il est en mesure d'adapter sa pédagogie aux profils de ses élèves. Certains pays l'ont bien compris. Quand on lit le **témoignage de cette jeune professeure de mathématique française partie enseigner en Finlande** (au classement PISA 2009, la Finlande est 3ème en lecture, 6ème en mathématiques et 2ème en sciences...) que nous publions cette semaine, cela apparaît clairement : « Le Principal choisit les professeurs travaillant dans son établissement. Il s'agit la plupart du temps de contrats temporaires. Pour ces contrats, le principal décide seul des enseignants avec lesquels il désire travailler. Puis si la collaboration est fructueuse, il peut proposer à l'enseignant un contrat permanent ».

On pourrait penser qu'une des clés serait de rendre les collectivités locales plus responsables des dépenses d'éducation. Aujourd'hui, l'État français participe à hauteur de 60 % de la dépense et les collectivités territoriales à 25 %. Dans les pays de l'OCDE, la moyenne est de 51 % pour les collectivités locales et de 34 % pour l'État. Les collectivités locales, plus proches du terrain (à condition d'être contrôlées et transparentes), s'autoriseraient vraisemblablement plus d'expérimentations qu'aujourd'hui où elles n'interviennent qu'en payeur suppléant de l'État. Elles pourraient par exemple mettre plus en concurrence l'offre d'éducation avec un forfait par élève, permettre aux parents d'élèves d'être plus investis dans l'école et créer du lien avec les entreprises locales.

Réinventer l'école demande d'ouvrir l'horizon de réflexion de l'éducation nationale : décentraliser, expérimenter, rapprocher l'école de l'entreprise pour lier éducation et emploi, évaluer sur la base de données ouvertes à tous. Réinventer l'école demande aussi, comme le souligne l'OCDE, de croire vraiment que chaque élève peut « réussir ». **Mais qu'est-ce que réussir sinon être capable, une fois qu'on est sorti de l'école et de l'université de trouver un emploi ou l'énergie pour fonder une entreprise ? « Refonder » l'école demande aussi de se poser la question suivante : pourquoi étudie-t-on ?**

Agnès Verdier-Molinié

\* 22ème en lecture sur 25 ; 22ème en mathématiques mais la France n'apparaît même pas parmi les 25 premiers pour les sciences. Pisa est l'acronyme pour « Programme for International Student Assessment » en anglais, et pour « Programme international pour le suivi des acquis des élèves » en français)

### Chronique nantaise

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*On sait que Patrick Rimbart a succédé à Jean-Marc Ayrault à la tête de la municipalité de Nantes. Le nouveau Conseil municipal, formé le 29 juin, ne comporte pas moins de 25 adjoints, presque autant que de simples conseillers municipaux. Parmi ces derniers, on aperçoit le nom de Jean-Marc Ayrault. Au cas où ...*

*L'université de Nantes a accueilli cette année 19968 étudiants dont 5837 nouveaux entrants. Son président Olivier Laboux nourrit l'ambition de hisser l'établissement au sommet européen.*

*Les opposants à l'aéroport NDdL continuent de manifester. Ils étaient à Paris à la mi-septembre au moment de l'ouverture de la "Conférence environnementale", des "paysans" avaient installé quelques brebis au pied de la Tour Eiffel... Il semble toutefois que les mobilisations se font de plus en plus difficiles, ce qui se traduit par des actes plus violents, (voies de faits corporels molestant les intervenants dans le projet notamment) que l'on pourrait attribuer à un énervement grandissant. Le nouveau secrétaire national de EELV, qui a succédé à Cécile Duflot, a rencontré les opposants le 7 septembre en annonçant qu'il faisait le "pari du non", c'est à dire que l'aéroport ne se fera pas, faute de moyens financiers. Selon lui, l'ensemble des projets d'infrastructures envisagés par les gouvernants totalise 250 milliards d'euros alors que seuls 2 milliards par an sont disponibles. Bel argumentaire ! Pourtant, l'aéroport devient de plus en plus nécessaire compte tenu de l'augmentation du trafic auquel doit faire face l'aéroport actuel de Nantes-Atlantique ( 11,6 % de plus dans les 6 premiers mois de l'année, un nombre de voyageurs en 2012 qui va dépasser les 3,5 millions). Et les écologistes continuent de dire qu'il s'agit d'un investissement inutile et coûteux.*

*Les échafaudages qui le cachaient à la vue des passants ayant disparu, l'Opéra Graslin de Nantes offre à nouveau sa célèbre façade remise à neuf. Des travaux à l'intérieur qui devraient se terminer en 2013 et la réfection complète de la place qui sera réservée aux piétons redonneront à l'ensemble son faste d'antan.*

*Mémoire sélective : un visiteur du château des Ducs de Bretagne a remarqué que la "boutique" proposait une quantité impressionnante d'ouvrages consacrés à la traite des Noirs et au "commerce triangulaire" à côté de quelques ouvrages - à peine une demi-douzaine - évoquant les guerres de Vendée et la sinistre répression du dénommé Carrier.*

*Selon un producteur, la récolte 2012 de Muscadet, qui a commencé dans la deuxième quinzaine de Septembre sera faible mais qualitativement bonne, favorisée par un hiver doux et un printemps plutôt froid ; un bon cru.*

*Le groupe Vatel de formation en hôtellerie et restauration, présent à Lyon, Bordeaux, Nîmes et Paris , projette l'ouverture d'une école à Nantes qui serait située sur l'Île de Nantes.*

*L'association Kentelioù an Noz offre 25 cours du soir de breton à plus de 250 élèves de tous âges. La demande est forte dans tout le département mais l'association déplore un manque de professeurs.*

**Ils ont osé le dire**

*Dans la rubrique mensuelle de Polemia*

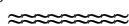
L'ex-ministre Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP) a qualifié vendredi de "double escroquerie, électorale et financière" la politique de François Hollande et du gouvernement sur les prix des carburants. Sur BFMTV-RMC, la députée-maire de Longjumeau (Essonne) a pointé "une escroquerie électorale : pendant la campagne, on nous annonce qu'on va maîtriser le prix de l'essence», mettre des mesures administratives pour bloquer un prix qui est fixé sur les marchés internationaux. Une fois au pouvoir, ils nous disent: on ne peut pas le faire. Eh bien oui, on le savait...", a dit NKM. "Deuxième escroquerie", selon elle, "comme il faut quand même faire un petit quelque chose, il va y avoir une petite baisse temporaire et modeste" de taxe. Or, a-t-elle argumenté, "pour diminuer de 2 centimes le prix à la pompe, il faut un milliard d'euros" "Deux centimes à la pompe, vous ne verrez pas la différence. Il y a parfois plus de 10 centimes d'écart entre deux pompes pour le même produit. Et ce milliard, qui va le payer ? Ben c'est vous !". "On vous dit qu'on vous fait un cadeau et ensuite on vous le fait payer" a encore fait valoir l'ex-ministre de l'Ecologie.» (SOURCE : Libération, 24/08/2012.)



*Ci-après, un communiqué sous forme d'appel à la mobilisation lancé par l'association*

*"Contribuables associés"*

*De la nécessité de signer, ratifier et respecter le fameux pacte budgétaire qui semble le cadet des soucis du nouveau gouvernement.*



**Monsieur Hollande, réduisez les dépenses publiques !**

*Projet de lettre proposé par l'association;*

Monsieur le Président,

Votre plan de redressement, pour désendetter la France et ramener le déficit public à 3% du produit intérieur brut en 2013, prévoit 29 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires sur les ménages et les entreprises !

Cette situation est intenable pour les contribuables déjà surtaxés ! Le retour à l'équilibre budgétaire doit se faire par une baisse drastique des dépenses publiques et non en augmentant encore les impôts et taxes !

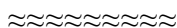
Aussi, le simple contribuable-citoyen que je suis vous demande de :

- Réduire le nombre d'élus en France
- Supprimer le financement public des syndicats
- Accroître la lutte contre les fraudes sociales
- Geler les salaires des fonctionnaires
- Limiter pour les nouvelles embauches le statut de la fonction publique aux emplois régaliens
- Aligner les régimes spéciaux de retraite (y compris ceux des fonctionnaires) sur ceux du privé

Ces mesures, si elles sont appliquées, permettraient d'économiser plus de 60 milliards d'euros par an !

Pour cela, je compte sur votre détermination sans faille.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président ....



**E berr gomzou**

**Le préfet mis en cause :** Des arrêtés préfectoraux, renouvelés chaque année, menacent les propriétaires de prés, prairies et autres espaces verts, de sanctions s'ils n'éliminent pas correctement les chardons qui y poussent. A titre de réaction, des agriculteurs du pays de Rennes ont osé cueillir à la fin août , des chardons en fleurs le long de routes, de bretelles, d'échangeurs, bien nuisibles pour leurs cultures et troupeaux afin de les offrir à leur préfet

**Patrimoine végétal :** En page 4 de la présente édition, il est question de la conservation du patrimoine végétal breton par le CBNB. Dans la "liste rouge" des plantes rares, figure le panicaut vivipare (*Eryngium viviparum*) qui n'est plus présent en milieu naturel qu'à Belz, commune du Morbihan, située près de la ria d'Etel. **Un chalutier lituanien** a osé braver le 30 août un interdit d'accoster à Port Lincoln en Australie décrété par Greenpeace. Il a coupé les amarres du zodiac dont l'équipage tentait de monter à bord. Greenpeace accusait le chalutier de surpêche.

**La valse des millions**

*Dans le N° de septembre de "Lectures françaises, Michel Blanc dresse un tableau des*

**Comptes de la campagne présidentielle**

Ils ont été publiés au Journal Officiel le 31 juillet et ont confirmé la règle "démocratique" déjà observée. : le plus dépensier, le plus riche, est toujours le vainqueur.

Les dépenses des dix candidats se sont échelonnées de 500.000 euros pour le fantaisiste **Cheminade** à 21,8 millions d'euros pour **F. Hollande**. Le plafond (théorique) fixé par la loi était de 22,2 millions. **N. Sarkozy** aurait dépensé 21,3 millions, suivi par **J-L. Mélenchon** qui a su trouver 9,5 millions, puis **Mme Le Pen** (9,1 millions). On a pu remarquer qu'elle a déboursé près de 600 000 euros de moins que son père en 2007. Jean-Marie Le Pen avait alors obtenu 10,4 % des voix. **F. Bayrou** a dépensé 7 millions d'euros soit 2,7 millions de moins qu'en 2007. Et il a obtenu cette année deux fois moins de suffrages.

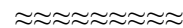
Pour les deux finalistes, les frais principaux proviennent des grandes réunions publiques : le candidat de l'UMP y a consacré 13,7 millions d'euros contre 9,4 millions pour le socialiste. Mais si l'on regarde les chiffres de 2007, on constate bien que si Sarkozy a dépensé 700 000 euros de plus cette année, **Hollande** a dépensé 2,3 millions de plus que le candidat socialiste d'alors. Et il a gagné.

Il est intéressant de souligner que cette année les candidats ont limité les frais de sondages ( *Ndlr : les instituts de sondage y ont suppléé, mais d'où proviennent leurs recettes ?*). Néanmoins **M. Hollande** arrive en tête dans ce chapitre avec 236 000 € (près de quatre fois moins que Mme Royal en 2007), **M. Sarkozy** en a commandé cinq fois moins qu'il y a cinq ans. **Mme Le Pen** a déboursé 128 000€. **M. Mélenchon** n'en a commandé aucun.

La propagande imprimée a été également en baisse ( 4,1 millions pour **Hollande**, 3 millions pour **Sarkozy** ). En revanche, tous les candidats ont cherché à utiliser Internet.. La progression la plus forte a été celle du FN, mais c'est **M. Sarkozy** qui a, de loin, le plus dépensé pour cette filière ( 1,3 million d'euros 549 000 euros pour **M. Hollande** ). Très significative est la facture payée par Mélenchon : 716 000 euros. Pour les recettes déclarées , les dons des personnes physiques (limités à 4600\* par personne) ont atteint 5,8 millions pour le candidat de l'UMP, 1,2 million pour **François Hollande**. Le trésorier de la campagne de celui-ci a reconnu - L.F. (*Lectures Françaises*) *l'avait annoncé l'an dernier* - que le PS s'est servi, entre autres , des listes de la primaire socialiste soit plus de 800 000 adresses. Cette année, 40 000 personnes auraient répondu à cet effort supplémentaire. Il faut signaler que l'évolution des aides de logistique ( pour les meetings, les distributions de tracts certains transports... ) des municipalité, régions et organisations prosocialistes, n'a pas été prise en compte. Plus importante encore, l'appui des media contre le président sortant n'a rien coûté au PS lais a été d'une efficacité redoutable.

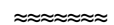
Nonobstant, la "morale" de cet épisode démocratique reste que le vainqueur est régulièrement celui qui peut dépenser le plus. Est-ce normal, juste et respectueux ? A-t-on besoin de dilapider ainsi des sommes considérables quand le pays est en crise et une bonne partie de sa population en situation précaire ?

**Michel Leblanc**



**Pa vez c'hoant ober berzh  
Gwelloc'h ijin eget nerzh**

Expression  
recueillie par  
**Ofis ar Brezhoneg**



**E beg ar skeulioù uhel e  
c'hwezh kreñv an avel**

Le vent souffle fort au sommet des hautes échelles. S'élever dans la hiérarchie, c'est risquer d'être soumis aux feux des critiques, à des oppositions plus fortes. Encore plus de prise au vent si l'on est tout en haut parmi les " **pennoù bras** ", les grosses têtes



# L'heure du réveil



# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Octobre 2012 - N° 61



## Éditorial

### La com'

L'heure est à la communication. Tous les hommes politiques en place, à tous les niveaux, usent et abusent de cette manière de manifester leur présence, de mettre en valeur leurs activités et actions et les résultats (*lorsqu'ils sont bons*). Chaque conseil, régional, départemental, municipal, y va ainsi de sa belle brochure-magazine, mensuelle ou annuelle, avec force illustrations en couleurs, sur papier couché, glacé et brillant de très belle apparence, vantant ses réalisations afin d'assurer sa permanence au fur et à mesure des élections.

Au niveau des collectivités locales de rang inférieur - selon classification "à la parisienne" - cette **com'** se substitue aux pittoresques gardes champêtres des temps anciens, aux lavandières échangeant les derniers échos du village autour de lavoirs et fontaines devenus monuments historiques, ou encore aux caquetoirs entourant certaines églises solognotes (*je ne parle pas des bistrots qui se remplissent à la fin de la messe*). Ces bulletins communaux, à l'échelle du village, du bourg, de la petite ville, sont utiles voire nécessaires. Souvent bien modestes dans leur présentation, ils établissent ou rétablissent un lien au sein d'une population qui évolue sans cesse et fournissent un bon support aux manifestations organisées par leur réseau associatif.

Au fur et à mesure que l'on "s'élève" dans cette fausse hiérarchie de la gouvernance, ces bulletins, départementaux, régionaux, ministériels, non seulement revêtent un habit de plus en plus somptueux (*et coûteux*), mais se transforment en véritable outil de propagande partisane à tel point même qu'une loi oblige les rédactions à accorder une place aux "opposants" élus dans la même circonscription. Cette **com'** entraîne évidemment des dépenses de plus en plus importantes - supportées par le contribuable - mais il est très difficile d'en trouver le montant dans les budgets des collectivités concernées, tant elles sont noyées dans d'autres chapitres de dépenses, fonctionnement, culture, aides diverses, etc. (*ce fameux manque de comptabilité analytique des finances publiques que nous dénonçons sans cesse dans ces colonnes*)

Toutefois, le rideau vient de se lever à l'occasion d'une polémique initiée par Xavier Bertrand à l'encontre de la **com'** de la ville de Nantes du temps où l'actuel Premier ministre français en était le maire. Je relate les grands traits de cette polémique, juste à titre d'exemple, Nantes n'étant pas, paraît-il, la ville la plus dépensière dans ce domaine de la communication. X. Bertrand avait annoncé sur les ondes d'une radio publique que le budget **communication** de la ville de Nantes était supérieur à celui de l'Élysée. Faux ! avait riposté l'ancien maire de Nantes, le budget nantais était en 2010 de 2 134 000 euros tandis que celui de l'Élysée atteignait 7,5 millions d'euros auxquels il fallait ajouter les dépenses du gouvernement, soit un total de 900 millions.

Laissons donc le lecteur convertir tous ces chiffres à son propre niveau d'individu-citoyen en lui rappelant simplement que c'est lui, qui paie toute cette **com'**, tout au moins lorsqu'il est contribuable. Et les collectivités élues ne sont pas les seules à piocher dans son porte-monnaie. Il faut aussi faire vivre les innombrables "opérateurs" de l'État et services publics : établissements publics, offices, agences, observatoires, etc. et leur permettre, à eux aussi, de faire leur propre **com'**.

Paul Chérel

#### Les chiffres du mois

**50% des subventions à la presse** : C'est ce que représentent les **aides de l'Etat à neuf organes de presse** (soit 2% des titres aidés) en 2010. *Le Parisien/Aujourd'hui en France* avec 20 millions d'euros, suivi du *Monde* avec 17 millions, puis *Libération* 14 millions, *Le Figaro* 13,2 millions et *Ouest France* 11,8 millions. (SOURCE : Observatoire de subventions)

**1244** : C'est le nombre d'agences de l'Etat, parfaitement inutiles, qui emploient 450.000 personnes pour un coût annuel de 50 milliards d'euros. La santé est le royaume des doublons ; l'ANAP, le HAS, l'ANEMS sont toutes chargées des « recommandations », sans que leurs compétences soient évidentes. Il existe aussi des agences tout à fait mystérieuses et fantaisistes, par exemple : l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, l'Agence de développement de la culture kanak, le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale... Les salaires dans ces agences de l'Etat sont en moyenne de 5% supérieurs à ceux du reste de l'administration ... (SOURCE : René Dosière, *L'Etat au régime, Gaspiller moins pour dépenser mieux*, édition du Seuil, 09/2012.)

*Deux chiffres extraits de la lettre Polemie d'octobre.*

#### Au sommaire de ce N° 61

p. 2 : Majorité mod hexagon

p. 3 et p. 5 : Printemps 2013

Et via Internet

p. 6 : Ecouter les entrepreneurs

p. 8 : Un caquetoir

**Lu dans la presse minorisée**

( octobre 2012 )

**Tout vient d'en haut :**

*Mona Ozouf est interviewée autour de son livre "Composition française", sous titré "retour sur une enfance bretonne" « La Bretagne ne m'a jamais vraiment quittée. Vous savez, dans la Révolution, toutes mes sympathies vont aux Girondins. Les Girondins, comme les Montagnards, sont eux aussi attachés à l'unité de la nation. Mais ils pensent que cette unité se construit de bas en haut. Ils pensent qu'elle ne s'impose pas de haut en bas. Or, pour les Français, cette unité s'imposant de haut en bas est une évidence absolue. Regardez, durant le quinquennat de M. Sarkozy, lorsque M. Eric Besson, ministre de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale, organise un débat sur l'identité nationale, il le fait "voyager" par les préfets et les sous-préfets. Cette façon de faire est typiquement française : tout vient du haut, rien de la base. » ( in "Bretons" N° 80 )*

**A la pointe de l'actualité !**

*La presse régionale, partout égale à elle-même : « Dans la presse quotidienne, il y a toujours des actualités prioritaires. Le Journal du Pays Basque a trouvé les siennes en faisant sa Une sur la réunion du conseil des élus du Pays Basque dès le 8 septembre, soit deux jours après l'assemblée. Pour Sud-Ouest, il a fallu attendre un peu. Un article de fond consacré à la fameuse réunion du 6 septembre est sorti le 13, soit une semaine après ! Il est vrai qu'entre temps, le quotidien régional a dû gérer d'autres sujets autrement plus brûlants, comme la certification du haricot maïs du Béarn ou le développement de la culture du chanvre. Comment dit-on prioritaire sur les rives de la Garonne ? » ( in "Lema" N° 171 )*

**Grenelle : bis repetita ? :**

*« Après le domaine social, ce fut récemment le tour de l'environnement d'avoir sa conférence dont l'ambition visait à « définir les voies d'une mutation vers un nouveau modèle de développement durable » ... L'événement a pris des airs de Grenelle bis, avec ses tables rondes et ses collègues, autour de thématiques-phares : énergie, biodiversité, santé, fiscalité, gouvernance dans la lignée du Grenelle de l'environnement et du pacte écologique. ... Mais au moment où nous l'avons rencontré (ndlr: Nicolas Hulot) l'écologiste ne se faisait guère d'illusions, eu égard aux «nombreux signaux contradictoires». Pourtant, le gouvernement Ayrault a rassuré les nombreuses associations en clarifiant plusieurs dossiers sensibles : pas de permis d'exploitation pour les gaz de schiste, confirmation du moratoire sur les OGM, arrêt du développement des agrocarburants, réduction de la part d'énergie nucléaire au profit des renouvelables, un plan pour l'agriculture biologique, la création d'une agence pour la biodiversité... » ( éditorial signé par Magali Chouvion et Julien Dezécot in "Bretagne durable" N° 5 )*

**Factures olympiques :**

*« Depuis leur création en 1986, les jeux olympiques modernes n'ont cessé de se développer considérablement. Ils sont devenus une sorte d'industrie d'envergure universelle reposant sur des principes ouvertement mondialistes. ... Afin d'attirer les visiteurs et bénéficier de publicités adaptées, pour permettre le déroulement des compétitions, les villes où se sont déroulés les jeux ont dû procéder à des travaux pharaoniques. Une fois les lampions de la fête éteints, on constate que les frais engagés ont dépassé les prévisions les plus pessimistes... et se révèlent comme un fardeau bien lourd même quand les infrastructures (routes, logements, piscines...) peuvent ensuite servir ou être revendues. Le cas caricatural est évidemment celui des J.O. d'Athènes en 2004. C'est du reste devenu un symbole fort du gâchis grec. Dans plusieurs sites, les installations ont été laissées à l'abandon ... Le budget initial était de 4,5 milliards d'euros. Il est passé en réalité à 9 milliards dès la fin de 2004 ! Mais aujourd'hui, après examen plus scrupuleux, on en serait à 12 voire 13 milliards. » ( in "Lectures Françaises" N° 666 )*

*suite page 3*

**Pacte budgétaire :**

Le 9 octobre, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi autorisant le gouvernement à ratifier le pacte budgétaire européen - dénommé officiellement TSCG "Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance" - signé en mars 2012 par 25 États-membres de l'UE et déjà ratifié entre temps par 11 États. On se souvient que François Hollande, alors candidat à la Présidence de la République Française, avait déclaré son intention de renégocier le dit traité et non de le ratifier en l'état. Mais passons ! Plus simplement appelé "traité budgétaire", ce TSCG a pour ambition de renforcer le pilier économique de l'Union en interdisant notamment aux États des déficits budgétaires risquant de déséquilibrer tout l'ensemble. C'est une "règle d'or" qui s'applique aux budgets nationaux pris dans leur ensemble ; Etat, administrations publiques, collectivités locales et fonds de Sécurité Sociale. Chaque pays devra se donner un objectif à moyen terme ne dépassant pas un déficit **structurel** de 0,5 % du PIB, ce qui signifie que les composantes **conjoncturelles** ne sont pas prises en compte ni certaines mesures considérées comme ponctuelles et temporaires. Le solde **Structurel** diffère donc du déficit **conjoncturel** de 3% envisagé par le pacte, qui perdure néanmoins, de stabilité et de croissance institué en 1997.

**Majorité mod "hexagon" :**

Au lendemain du vote sur le pacte européen, qui s'est tenu le 9 octobre à l'Assemblée nationale, l'ensemble du monde journalistique a annoncé triomphalement - comme on le lui avait probablement demandé - que les socialistes l'avaient voté à une large majorité sans avoir besoin des voix de l'UMP, qui, on le savait d'avance, allaient voter "pour". Voyons ce qu'il en est exactement !

Il y a 577 députés, la majorité théorique est donc de 289 voix. Mais il y a des absents, des abstentions et des "non exprimés" et, comme d'habitude en France, on ne les compte pas. Il ne reste plus que 547 votes exprimés et la majorité se réduit alors artificiellement à 274 voix.

Le groupe socialiste, républicain et citoyen a voté "pour" avec 264 voix, ce qui n'est donc pas vraiment majoritaire. On peut se demander alors où les journalistes ont trouvé les 10 voix manquantes ?

Dans le groupe "union des démocrates et indépendants qui compte 30 députés, 28 ont voté "pour", Un "contre" et Une abstention.

Groupe écologiste, 17 députés, 3 "pour", 12 "contre" et 2 abstentions.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, 16 députés, 14 "pour" et 2 abstentions".

Groupe de la gauche démocrate et républicaine, 15 députés, 1 "pour", 13 "contre" et 1 abstention.

Non inscrits, 7 députés, 7 "contre".

**Dettes publiques :**

Elle devrait franchir la barre des 90 % du PIB en 2013, nous dit "Économie matin", malgré les hausses d'impôt et le gel annoncé des dépenses de l'Etat.

**Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.**

**Politique industrielle :**

*En Suisse aussi, il y a des industries qui ferment* « On a beau dire que le chômage n'est que de 3% dans un canton, pour celui qui s'y trouve, c'est du 100 %. Aussi, le public est-il amené spontanément à se dire : « Il faut faire quelque chose » et le concept qui fait l'unanimité s'appelle : « Une véritable politique industrielle ». Un chœur unanime. De la salle des maîtres à celle des rédactions, du micro de la radio locale aux porte-voix des syndicats, du Rotary-Club à l'École-Club Migros monte un chœur qui, comme celui des Hébreux dans Nabucco, chante d'une seule voix : « Il faut une véritable politique industrielle » Savourons ce moment d'harmonie. Car, dès l'instant où l'on se demande quel en serait le contenu, c'est le concert des casseroles, la cacophonie, c'est le "baitchai" en un mot. C'est à qui proposera sa recette, sans oublier de tirer la couverture vers sa chapelle, réclamant des aides ou des privilèges qui donnent de l'urticaire à ceux qui n'en verront pas la couleur. » ( Alain Charpiloz in "Le Jura Libre" N° 2826 )

**Questions posées à Gilles Collyer, président des routiers bretons :**

« Avez-vous les capacités pour supporter l'écotaxe? Elle représente selon nos calculs un surcoût de 6 à 8%. Les routes nationales vont être dotées de portiques de sécurité. Les camions vont également devoir s'équiper de modules de transmission des données. C'est à nous d'engager des frais pour cela. Les marges des transporteurs routiers ne vont déjà que de 0 à 1 %, l'écotaxe peut donc nous mettre en danger si nous devons supporter ces coûts. Par ailleurs, il va y avoir une déperdition énorme pour l'État. Il va faire appel à des sociétés privées, qui prélèveront 30 % de l'écotaxe. ... Pour les produits à faible valeur ajoutée, comme le ciment, le blé, la pomme de terre ou les engrais, le surcoût va être énorme. De plus, la mise en place de cette taxe va ressembler à une usine à gaz. Nous allons modifier l'actuelle taxe au kilomètre, en taxe à la tonne/kilométrique. Les clients, pour éviter les routes taxées, pourraient nous demander d'emprunter des petites routes. » ( in "Bretagne économique" N° 216 ) *Plus facile de créer une taxe que d'évaluer ses conséquences économiques et son rendement réel.*

**Les super-réseaux :**

*Parce que le monde bouge, nous claironne sans cesse un slogan quelque peu simpliste du CIC (Crédit Industriel et Commercial), En fait, le monde change très vite à tel point qu'il est difficile de le suivre.* « Téléphonie mobile, Internet : les réseaux de télécommunications dépassent leurs limites pour répondre à nos usages. En 2007, l'arrivée de l'iPhone bousculait les usages et boostait l'arrivée de la 3G : un nouveau système de transmission permettant d'envoyer et recevoir non seulement des appels et des SMS, mais aussi des données et des images. Internet arrivait sur les téléphones. Aujourd'hui, la 3G est en passe d'être dépassée, et l'arrivée en France de la 4G, la quatrième génération des communications par téléphones mobiles, n'est plus qu'une question de temps. À Brest, la plate-forme ImaginLab (lire p.12) teste le LTE, une "presque" 4G, déjà en service en Suède, aux États-Unis ou au Canada. » ( in "Sciences-Ouest" N° 301 )

**Un seigneur de la mer :**

« Il s'appelait Jean de Coëtanlem, était de bonne maison mais aussi dépourvu d'argent que chanteur de Bohème. Riche seulement de rêves, il avait une idée - cela suffit aux gens de caractère pour faire de grandes choses - il aimait la mer... » ( Yves-Marie Rudel in "An Ere" N° 59 )

**Labourzo :**

« Ur benveg dispar zo bet krouet gant an UBAPAR. Labourzo e anv. Ul lec'hienn Internet, digor d'an holl, evit strolañ ar c'hinnigoù hag ar goulennoù labour, un *pôle emploi* brezhonek en ur mod. Renabliñ a ra fichennoù kinnig labour (postoù brezhonek pe divyezhek) ha fichennoù brezhonegerien hag a zo o klask labour. Pemp tachenn labour zo evit poent : buheziñ, diwall bugale, bugale vihan, skolioù, ober sevenadurel. ... Evit gouzout hiroc'h : <http://labourzo.ubapar.org> . » ( in "Bremañ" N° 372 )

*suite page 4*

**Versatilité ou convictions mal affermiées ?**

Dans le vote évoqué en page 2, il y a un cas un peu étrange, celui du président de l'Assemblée, Claude Bartolone, quatrième personnage de l'État en importance. Le compte rendu de la séance indique pour le groupe socialiste, républicain et citoyen : 264 "pour", 20 "contre", 9 abstentions et UN "non-votant", nommément Claude Bartolone. En fin de séance, ce dernier a déclaré que, s'il avait voté, il aurait voté "pour". Pourtant, quelques jours après, le 14 octobre plus précisément, n'est-ce pas lui qui a dit que ne pas respecter la règle d'un maximum de 3 % du PIB comme déficit budgétaire, n'était pas aussi grave qu'on le prétend ? « Dans une période de difficultés économiques comme celle que nous connaissons, ce 3 % a un côté absurde. Il a été établi, en ce qui concerne la France, sur un coin de table par des conseillers de François Mitterrand en 1981. » relate "La Tribune".

**Auspices 2013 :**

*Un extrait du bulletin N° 67 de GEAB ( GlobalEurope Anticipation Bulletin) : « Spring 2013 in Europe : The time of the riots. The rich tax exiles in each country, the outsourcing and factory closings like PSA in France, banks' refloating as in Spain, the strong-arm police interventions in the sensitive suburbs, the lobbying by the rich at national parliaments to try to exonerate themselves from the effort requested from each citizen, the increasingly felt gap between stagnant incomes since 2008 and increasingly heavier tax pressure, the simplistic temptations of domestic withdrawal and the hunt for the scapegoat expressed in radical extremism surfing on the concern and anger of an increasing number of those excluded, will be the pretext for a large number of riots beginning in spring 2013. The geography of these 2013 riots is uneven... » Pour nos lecteurs qui auraient un peu oublié les notions d'anglais apprises à l'école, nous proposons une traduction libre en page 5.*

**Transport à la voile :**

Sous l'impulsion notable de Eric Tabarly, la navigation à voile, abandonnée au profit de la navigation motorisée vers la fin du XIXème siècle, a trouvé un regain d'intérêt dans les années 60 du XXème siècle. Elle a de suite suscité beaucoup de rêves d'une utilisation à des fins commerciales et économiques en énergie, mais bien vite estompés au profit de la course au large de compétition et de la navigation de plaisance. Il convient donc de saluer deux initiatives signalées dans le numéro 5 de la revue "Bretagne durable", de transport de marchandises grâce à l'énergie fournie par le vent. L'association "Poent-eo" a déjà réalisé deux voyages de vin "bio" entre la Gironde et le port d'Arradon situé dans le golfe du Morbihan. Le groupe Ingalan, à son tour, s'essaye sur une liaison Brest-Nantes via Auray. Pour le moment, le magazine s'en tient à des activités du commerce dit "équitable" et échange de produits locaux. Mais cela peut donner des idées pour d'autres transports selon la formule du cabotage qui conviendrait très bien aux liaisons entre ports bretons et aux liaisons trans-Manche.

**Photographie de 1880 à nos jours :**

« L'exposition présentée au musée de Bretagne à Rennes jusqu'au 6 janvier 2013, retrace l'histoire d'une collection photographique commencée au cours des années 1880. Enrichi jusqu'à nos jours, ce fonds photographique rassemble plus de 400 000 négatifs argentiques et 13 000 tirages originaux. Dans le cadre de l'exposition (*actuelle*) "Reflets de Bretagne", plus de 300 photographies exposées, 1 200 images projetées, et 16 000 images consultables offrent un vaste panorama des collections. C'est à Jean-Yves Veillard, conservateur de 1967 à 2000 que revient l'initiative d'avoir parcouru toute la Bretagne, dès les années 1970, à la recherche de fonds d'ateliers. » ( Laurence Prod'homme in "ArMen" N° 190 ) *L'article s'illustre de nombreuses photos qui évoqueront bien des souvenirs à certains.*

**Patrimoine immatériel ?**

« Il n'y a pas si longtemps, le plaisir d'engloutir un kig-ha-farz était réservé aux seuls Léonards. Cette potée à la mode de Bretagne a aujourd'hui conquis quantité de tables à l'extérieur du Finistère nord, mais les plats qui restent cantonnés dans leur pays natal sont encore légion. Plus nombreux encore sont ceux qui sont en passe d'être oubliés, perdus dans les pages de vieux cahiers de recettes qui ne s'ouvrent plus: Croustilles de crabes de l'Épée, Friko kaol, petits pois à la Nantaise, pommé rennais... Autant de trésors qui font, n'ayons pas peur des mots, partie de notre patrimoine immatériel. » ( Éditorial in "Bretagne magazine" N°spécial cuisine bretonne ) *on trouvera dans ce numéro 45 recettes traditionnelles "revisitées par les chefs bretons".*

**Bilinguisme :**

*Le football et les frontières.* Der Fußball und die Grenzen. *Voici un petit mélange savoureux d'allemand et de français que chacun, même si la langue de Goethe présente pour lui quelques difficultés, comprendra aisément, nous l'espérons.* « Der Franzose joue in Italien. Der Italiener in England. Le Serbe en Suède. Der Deutsche in Spanien... Und bei der EM (*championnat européen*) oder der WM (*championnat du monde*), werden die Grenzen schnell wieder hochgezogen. Jeder Spieler ist aufgefordert die Nationalhymne zu singen. Chaque Spieler joue en fonction de son passeport. Ceux qui étaient amis sind aufgefordert, sich jetzt als Gegner zu betrachten. Grenzgänger sind nicht gefragt. Schießt Özil un but contre l'équipe turque, schämt er sich. Die Türken pfeiffen ihn aus parce qu'il aurait trahi sa première Heimat. Finalement les championnats internationaux sont paradoxalement une forme de régression nationaliste. » ( Rubrique "cigogneries" in "Land un Sproch" N° 182 )

**Rentrée littéraire :**

« La rentrée littéraire en France obéit depuis des années au même cérémonial obligé et exaspérant. Plusieurs centaines d'ouvrages, essentiellement des romans - les autres genres, la nouvelle, le théâtre, la poésie, pour ne citer que ces trois-là, ne sont pour ainsi dire jamais mentionnés - sont édités par les grandes maisons d'éditions parisiennes. Proposés à la vente début septembre, ils encomrent en piles monstrueuses les tables des librairies. Auteurs, jeunes et vieux, femmes et hommes, posent à la manière des chanteurs de variété des années 70, c'est--à-dire grotesquement, et livrent avec complaisance sur bandeaux et affiches leurs jolis minois (retouchés) aux potentiels acheteurs assez crédules pour ne pas voir le vide sidéral derrière ces portraits publicitaires qui font de l'écrivain ce qu'il ne saurait être : une gravure de mode. » ( Alain-Gabriel Monot in "Hopala !" N° 40 )

Ar gaerell-vras 10/12

**Kounlevr miz Du** - 1er novembre 1866 - Hollsent - Naissance à Quimper (29000 Kemper) de Jules HENRIOT, fils de Pierre-Jules, Franc-Comtois d'origine, et de Augustine Tanquerey, fille d'un faïencier Quimpérois. Son père était donc entré dans une entreprise familiale qui, à l'époque, était bien modeste. En 1884, à l'âge de 18 ans, il prend la direction de l'affaire suite au décès de son père et gardera la direction pendant 62 ans. La manufacture Porquier ayant fermé ses portes en 1904, il embauche le personnel licencié et en 1913, il achète les modèles Porquier et Porquier-Beau. Dans l'entre-deux-guerres, la manufacture Henriot attire peintres et sculpteurs, tels Mathurin Méheut, Armel Beaufile, Louis Nicot, et Jim Sévellec qui exercent leur art sur la faïence. Au décès de Jules le 8 Juillet 1951, ses deux fils Robert et Joseph continuent son œuvre. L'usine Henriot devient, sous une autre direction, les "faïenceries de Quimper" en 1968.

**Dastum  
souffle ses 40  
bougies  
le 3 novembre**

A partir de 14 heures, tables rondes à Saint-Nicolas du Pelem  
A partir de 18 heures, un grand fest noz à la salle polyvalente de Lanrivain avec toute la grande famille Dastum des sonneurs et chanteurs de Basse et Haute-Bretagne et en parallèle un concert en l'église de Lanrivain.  
Contacts  
02 99 30 91 00  
dastum@dastum .net

**L'Agence Culturelle Bretonne vous invite :**

Aux 3èmes rencontres des acteurs de la culture bretonne en Loire-Atlantique.

- le samedi 10 novembre à Châteaubriant, Salle Ernest Bréant, 3 place Ernest Bréant (à gauche de la Mairie, près du Bar de l'Hôtel de Ville), à 10h00.

- le jeudi 22 novembre à Nantes, Maison des Syndicats, salle A au 1er étage, 27 rue de la Prairie aux Ducs à 20h00.

- le jeudi 6 décembre à Saint-Nazaire, Salle 4 de l'Agora 1901, 2 avenue Albert de Mun, à 20h00.

- le samedi 15 décembre à Monnières, Château des Guerches (D 76), à 10h00. ( *Date restant encore à confirmer selon nos dernières informations* )

Ces réunions présenteront la culture bretonne dans notre département, le rôle et le site internet de l'Agence Culturelle Bretonne ([www.acb44.com](http://www.acb44.com)). Par un tour de table, elles feront également un état des lieux au niveau local avant d'envisager des actions communes. L'Agence désire que les acteurs de la culture bretonne se connaissent mieux et veut échanger avec eux sur son rôle et la place de chacun dans le développement et la promotion de la culture bretonne en Loire-Atlantique.

Ces rencontres sont en accès libre et ouvertes à toutes les personnes et associations intéressées par la Culture Bretonne.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel

Mail: [Keruhel@gmail.com](mailto:Keruhel@gmail.com)

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

## NOUS AVONS REÇU : SUJETS DIVERS

*L'avenir est peut-être dans la presse numérique. La presse écrite semble être sur le déclin de façon inéluctable et si elle n'était pas largement soutenue financièrement par "les politiques", il est vraisemblable que beaucoup de titres "prestigieux" auraient aujourd'hui disparu, en plus de ceux que l'on a déjà oubliés. L'article ci-dessous, publié dans la lettre d'octobre de Polemia apporte une explication plausible du déclin dû en grande partie au manque de professionnalisme du monde journalistique, additionné d'idéologies primaires d'un autre âge. Reste à savoir cependant dans quelle mesure la population est prête à bouleverser ses modes de lecture et moyens d'information, d'autant plus qu'elle accuse encore un certain retard dans son équipement informatique par rapport aux autres pays !*

### **Robert Ménard lance le site d'information « Boulevard Voltaire »**

Il y a un an Polemia recevait Robert Ménard lors de sa quatrième journée d'études de la réinformation, consacrée aux «Blogs dans la guerre médiatique». «Le Monde» (banque Lazard) avait alors publié un article pour le dissuader de venir. Ménard n'avait pas plié. Il avait alors fustigé le conformisme des « 100 à 200 journalistes qui comptent ». A la rentrée 2012, Ménard a été privé de toute tribune à la radio et à la télévision. Il rebondit en créant un site d'information avec la participation de Bernard Lugan et Michel Cardoze, Jean Sévilla et Christophe Lagarde, Nicolas Gauthier et Vladimir Fédorowski et bien d'autres esprits libres. L'essayiste Dominique Jamet, ancien patron de la Bibliothèque de France, explique le projet de Boulevard Voltaire : le cercle des empêcheurs de penser en rond.

### **Polémia**

#### **Ce que n'est pas Boulevard Voltaire**

Boulevard Voltaire n'est pas la filiale française d'une entreprise commerciale nord-américaine.

Boulevard Voltaire n'est pas une officine spécialisée dans les révélations exclusives d'origine policière, politicienne ou ramassées dans le caniveau.

Boulevard Voltaire n'est pas une petite succursale adossée à un grand groupe de presse.

Boulevard Voltaire n'est pas le cache-sexe d'un parti politique.

Boulevard Voltaire n'est pas la vitrine d'une secte.

Boulevard Voltaire n'est pas au service secret d'intérêts cachés.

Boulevard Voltaire n'a aucun fil à la patte et toute ressemblance de ce nouveau site avec des sites déjà existants ne pourrait donc être que fortuite.

#### **Ce qu'est Boulevard Voltaire**

Boulevard Voltaire est créé et animé par un groupe de journalistes attachés à leur indépendance, réunis par une commune passion de l'information, de l'analyse, de l'investigation, de la réflexion et du débat. Ils n'auront pour juges que leur conscience et ne devront de comptes qu'à leur public.

Boulevard Voltaire a pour objectif d'intervenir en toute liberté dans le champ de l'actualité, de la politique, de la société, de la culture, avec l'ambition, qui n'est pas mince, de réunir et de fédérer autour de son site, dans ce qui fut le pays des Lumières et des révolutions, le cercle en voie de disparition des empêcheurs de penser en rond. Ce site ne sera pas à mettre sous tous les yeux.

Boulevard Voltaire ne s'adresse pas à ceux qui n'ont pas besoin d'être informés pour porter un jugement.

Boulevard Voltaire ne plaira pas à ceux qui admettent toutes les opinions sauf celles des autres.

Boulevard Voltaire n'est pas fait pour ceux qui ont d'autant plus facilement réponse à tout qu'ils se posent moins de questions.

Boulevard Voltaire ne sera ni un fournisseur ni un vendeur de prêt-à-penser. Tant pis pour ceux qui sont politiquement sectaires, intellectuellement préformatés, moralement indifférents.

Il pourra nous arriver de nous tromper, mais ce sera de bonne foi. Il pourra aussi nous arriver d'avoir raison avant les autres et même contre la majorité. D'avance, nous ne nous en excusons pas. Que l'on ne compte pas sur nous pour voler à la rescousse des idées reçues, des préjugés enracinés et des impostures dans le vent.

Pourquoi, dira-t-on, placer, en 2012, un site sous l'invocation de l'auteur de Candide, de Zadig, de L'Ingénu, de Mahomet, de l'infatigable défenseur des Calas, de l'inflexible adversaire de toutes les Inquisitions ? C'est parce que la lutte est toujours la même, et toujours à recommencer, contre l'ignorance, l'intolérance, le fanatisme et la sottise.

Avec Boulevard Voltaire, il n'y aura ni totem ni tabou. Boulevard Voltaire sera un lieu de rencontres, de dialogue et de débats.

Sur Boulevard Voltaire, la liberté sera chez elle.

Nous comptons sur vous pour l'aider à vivre.

**Dominique Jamet**

### **De tout un peu Printemps 2013**

*Traduction libre proposée pour le texte extrait du bulletin GEAB N° 67 publié en page 3 : « Printemps 2013 en Europe : le temps des mouvements populaires. Les exils consécutifs aux taxes sur "les riches", les délocalisations ou fermetures d'usines comme celle de PSA en France, le renfloement de banques comme en Espagne, les interventions "musclées" de forces armées de la police dans les banlieues sensibles, les intrigues de lobbying dans les assemblées nationales exercées par ceux qui voudraient bien s'exonérer de l'effort demandé à chaque citoyen, le fossé grandissant entre recettes budgétaires stagnantes depuis 2008 et une pression fiscale sans cesse croissante, la tentation simpliste du repli protectionniste et la chasse au bouc émissaire des extrémistes "surfant" sur l'inquiétude et l'anxiété des exclus, serviront de prétexte à une multitude de mouvements populaires, voire violents, dès le printemps 2013. L'extension géographique de ces mouvements est, pour le moment, difficile à déterminer.*

#### **Sous-préfectures, on supprime ou non ?**

La France en compte 238. En février, la Cour des Comptes avait "soulevé le lièvre", déjà débusqué depuis 2008, en déclarant: «Ce niveau infra-départemental de l'administration de l'État devient de plus en plus inconsistant » Le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a donc créé "une mission de réflexion" qu'il a confiée en ce début octobre à Michel Sappin, à Jean-Marc Rebière et Emmanuel Berthier, tous trois hauts fonctionnaires. Dans cette "réflexion", il faut impliquer, dit le ministre, les préfets, les élus et leurs associations, les organisations syndicales et professionnelles, les représentants d'usagers, etc. Un beau débat "à la française" est donc en train de naître dont les conclusions sont attendues à l'horizon du printemps 2013. Sans attendre cependant cette date lointaine, 150 maires du Pas-de-Calais se sont mobilisés quelques jours après, pour le maintien de leur sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer. Cela promet de belles échauffourées entre sans-culottes de toutes catégories..

#### **Les Français aiment l'impôt :**

*C'est le sous-titre, un peu audacieux il faut le dire, qu'emploie Eric Verhaege, pour un article publié dans Economie matin le 3 octobre en utilisant l'adage bien connu « Trop d'impôt tue l'impôt », « Avec une hausse d'impôts de 20 milliards d'euros, le gouvernement met fortement en péril l'acceptation de l'impôt par les Français. cc/flickr/steffdem. Le gouvernement a une chance : les Français aiment l'impôt et la dépense publique. Ils reconnaissent en lui une forme légitime de participation à la construction républicaine. Cette particularité propre à notre pays explique pourquoi nous acceptons, sans broncher ou presque, un taux de prélèvement obligatoire parmi les plus élevés du monde. Fort de ce constat, le gouvernement dépose un projet de loi de finances pour 2013 où la réduction du déficit budgétaire repose essentiellement sur un alourdissement fiscal. Officiellement, les hausses d'impôt seront de 20 milliards l'an prochain, soit l'équivalent de 3 points de TVA. Pour éviter d'augmenter celle-ci comme l'avait prévu le gouvernement précédent, la nouvelle majorité propose de taxer fortement les entreprises et les plus fortunés.*

Officiellement, les dépenses publiques diminueront de 10 milliards, pour compléter l'effort. Chacun sait la fragilité de ce chiffre qui dépend en partie des taux auxquels la France emprunte. Que la machine financière s'emballe, que les taux remontent, et le coût du remboursement de la dette rendra impossible le respect de cette trajectoire de 10 milliards d'euros.

*suite en page 6*

La lettre iFRAP du 19 octobre se fait l'écho de la fronde des "pigeons" et de celle des "moineaux" qui ont émaillé la vie politique et économique du mois. Ci-dessous, l'entrée en matière de l'article proposé par **Bertrand Nouel**

### **Écouter les entrepreneurs, c'est nécessaire et possible**

Le gouvernement ne peut plus faire la sourde oreille, tant les manifestations des entrepreneurs sont nombreuses et concordantes à propos des mesures prévues dans le Projet de loi de Finances, mais aussi dans le Projet de loi de Finances de la Sécurité Sociale, ou encore dans la feuille de route destinée aux partenaires sociaux. Et de fait, le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, envoie des signaux d'apaisement. Écouter les entrepreneurs est certainement une tâche ardue pour un gouvernement censé mettre en œuvre des propositions électorales très éloignées de leurs demandes, et qui est aussi confronté à une majorité de députés pas nécessairement disposée à le suivre. Les signaux d'apaisement sont bienvenus, mais il n'en reste pas moins que les efforts sont insuffisants. Tentons de voir où la vigilance doit le plus s'exercer.

### **D'abord, écouter les entrepreneurs !**

Ce sont les « pigeons » entrepreneurs qui ont ouvert le bal des protestations, à propos de la taxation des plus-values de cession de titres touchant les créateurs d'entreprises. Protestation relayée par vingt organisations patronales dans leur manifeste « État d'urgence entrepreneuriale » étendant le problème aux investisseurs. Ce jeudi ce sont plus de 550 entrepreneurs qui s'offrent avec l'AFIC une pleine page dans *Le Figaro* et *Les Echos* avec un bandeau intitulé « Les entrepreneurs s'engagent avec l'AFIC pour le capital-investissement » et un texte qui souligne l'aide indispensable que celui-ci leur a apportée, avec cette précision bien ciblée : « Nous pouvons témoigner que leur métier d'investisseurs engagés est bien loin de la finance spéculative ». C'est aussi Philippe Hayat qui, dans son rapport à Fleur Pellerin sur les entreprises de croissance (voir notre interview), stigmatise entre autres la fiscalité qui ne rémunère pas le risque et souligne le besoin criant des entreprises en fonds d'amorçage et en « business angels ».

Mais les revendications des entrepreneurs ne se limitent pas à la fiscalité. De jeunes entrepreneurs viennent de lancer une « tribune-moineaux » dans laquelle ils refusent de se reconnaître bien représentés par les organisations patronales et, tout en affirmant leur soutien au mouvement des pigeons, indiquent que leur problème n'est pas (encore) celui de leurs plus-values qui n'existent pas : « Notre priorité c'est de valoriser le risque et de résoudre nos problèmes quotidiens : des parcours administratifs du combattant, des charges et des taxes qui grèvent nos budgets, un code du travail trop rigide, des recherches de financement déjà compliquées, un déséquilibre face aux grandes entreprises qui payent peu d'impôts ». Enfin, un sondage OpinionWay pour Banque Palatine, Challenges et iTélé sur les réformes prioritaires pour rendre les PME-ETI compétitives sur le marché mondial, classe la suppression des 35 heures en tête (56%), suivie de l'assouplissement des règles de licenciement (41%), du transfert d'une partie des cotisations patronales vers d'autres sources de financement (39%), cependant qu'en 6ème position se trouve la suppression du seuil social de 50 salariés (30%).

### **Des revendications qui peuvent être entendues et satisfaites.**

Il n'est pas possible que le gouvernement fasse la sourde oreille, après avoir clamé que sa priorité No 1 était l'emploi (qui va avec la croissance), dont les entreprises, et très principalement les PME-ETI, sont les moteurs. Ce n'est pas seulement la fuite des entrepreneurs vers les prairies plus vertes de nos voisins européens ou d'autres pays plus lointains qui est d'ailleurs à craindre, c'est aussi, et peut-être plus gravement encore, l'assèchement à l'intérieur de nos frontières, par découragement, de notre vivier d'entrepreneurs, et donc des embauches. Il faut que le gouvernement entende les diverses revendications, sans se limiter à seulement certaines d'entre elles, et surtout sans prétendre ne vouloir entendre que les brillants économistes spécialistes du macroéconomique.



Sur le même thème, cette lettre iFRAP du 19 octobre publie une interview de **Philippe Hayat**, président de 100.000 entrepreneurs, engagé pour le développement de l'entrepreneuriat en France. Il vient de remettre un rapport à la ministre des PME, Fleur Pellerin, intitulé "Pour un new deal entrepreneurial".

### **Un job en or, patron d'agence publique :**

Conformément à la loi et à "la transparence", le ministère des Finances et du Budget a émis en septembre un rapport de l'inspection des Finances sur les agences publiques. Toutefois, le rapport comportait 300 pages d'annexes qui n'ont pas été rendues publiques. "Acteurs publics" a réussi à se les procurer pour découvrir ceci : « Sur un échantillon de 240 établissements publics, le dirigeant le mieux payé touche 32 890 euros brut par mois. Les hauts fonctionnaires des agences et établissements publics gagnent souvent davantage que leurs collègues des ministères. L'astuce : ils sont recrutés via des "détachements sous contrat" qui permettent de s'affranchir des grilles salariales de la fonction publique. Une circulaire du 8 septembre 2008 a même supprimé la règle qui limitait les détachements avec un gain supérieur à 15 %. Au sommet de la pyramide, les dirigeants des opérateurs de l'État profitent pleinement du dispositif. Sur l'échantillon évoqué ci-dessus, le salaire moyen annuel est de 122 866 euros brut, soit 10 239 euros par mois. En haut de l'échelle, les patrons des agences qui se situent dans le giron du ministère des Finances émargent à 13 430 euros par mois en moyenne. À l'opposé, leurs homologues du ministère de la Culture se contentent de 9 161 euros. » Et ainsi de suite à découvrir dans ces 300 pages !

### **SNCF/RFF/agence infrastructures :**

Heureux celui qui comprend quelque chose dans les micmacs financiers de la gestion du monstre ferroviaire appelé SNCF ! Déjà, la séparation entre, d'une part, le service rendu au public de transport des hommes et marchandises réservé à la SNCF et quelques opérateurs privés et, d'autre part, la gestion du réseau : modernisation, entretien et extension... confiée à RFF, pouvait apparaître aux yeux de certains comme une simple magouille destinée à reporter une part des dépenses sur la contribuable en lieu et place du client - car il ne fallait pas, pour diverses raisons politiques et sociales, augmenter les tarifs pratiqués - mais la séparation des obligations et moyens entre les deux entités SNCF et RFF avait créé un véritable flou dans les sous-traitances nécessaires et prestations de personnel. Et voilà que la SNCF dans un élan de solidarité, de générosité, de magnificence, se dit maintenant prête à endosser une partie de la dette de RFF, *sous-entendu*, une véritable reprise en main de l'ensemble qui, cependant, pourrait très bien déplaire à Bruxelles et même aux usagers si cela conduisait à des hausses de tarifs. Là-dessus se greffe l'intervention de l'AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France) dont la feuille de route comporte des engagements financiers à hauteur de 83,7 millions d'euros pour financer, études, modernisation de lignes ferroviaires et accessibilité des gares. Et dire que par dessus tout cela, il existe une commission SNIT et une ARAF (Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires), dénommée parfois, gendarme du rail.

### **AFPA :**

Sur le papier (c-à-d selon ses statuts), l'AFPA est une Association pour la Formation Professionnelle des Adultes ; elle se substitue (ou vient suppléer) aux défaillances de l'Education nationale en matière de formation des jeunes aux emplois offerts par l'entreprise et les amener ainsi à la vie professionnelle. Son Conseil d'administration (CA) et son Conseil d'Orientation (CO) sont composés de représentants de l'État, des organisations syndicales et patronales. Depuis janvier, les statuts ont été modifiés pour donner une place aux Régions, l'Etat perdant son rôle de tutelle. Ce désengagement de l'Etat, notamment sur le plan financier et les problèmes de Dexia financeur, ont peut-être été les causes d'un endettement croissant et d'une démission en juin de son principal dirigeant, démission à laquelle les syndicats n'étaient d'ailleurs pas étrangers. Toujours est-il que l'association accusait un déficit de 53 millions d'euros en 2011 et que pour 2012 les prévisions de pertes atteignaient 75 millions. « Comme toute entreprise, l'AFPA a besoin de recapitalisation » déclare son nouveau directeur.

### Le joyeux gaspi des finances publiques

L'avenir de l'économie française est oblitéré par la volonté obstinée du gouvernement de ne pas faire d'économies. Il se livre, certes, à quelques gamineries sans importance qui amusent les journalistes ; il promet de diminuer le nombre des fonctionnaires en ne remplaçant pas certains d'entre eux ; ce sera sans grand effet pratique. Or il est absolument nécessaire de réaliser des économies immédiates avec effet massif sur les dépenses publiques. Faute de le faire, le peuple français est condamné sous la férule étatique à une austérité cruelle ; la tornade des impôts, le chômage et l'austérité progressent.

C'est alors que l'Inspection générale des finances (IGF) est intervenue en établissant un volumineux rapport sur les agences publiques et autres entités administratives ; le constat est d'une sévérité incroyable pour les gouvernements qui se succèdent depuis des décennies. C'est assez drôle car l'IGF est composée de camarades des gens qui ont animé ces mêmes gouvernements, créateurs du gâchis dénoncé.

Le rapport dresse une liste de 1244 agences d'État. Citons pêle-mêle quelques unes d'entre elles en espérant ne pas faire d'erreurs : le centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Pôle emploi, le fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA), l'établissement public du Marais poitevin (EPMP)... Sous l'égide du ministère de la ville il existe des organismes qui traitent des problèmes urbains : la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain, le conseil national des villes, la Fédération nationale des agences d'urbanisme, le groupement de recherches, d'échanges et de communication sur la ville, un haut comité pour le logement des personnes défavorisées, un plan urbain, la Datar, Urba 2000. C'est l'exemple d'un ministère, mais les autres font de même. Inextricable foison de cette forêt vierge !

#### Le fiasco

Les critiques de l'IGF sont assassines. Les effectifs des opérateurs, cette sous-catégorie d'agences, ont augmenté de 6,1% entre 2007 et 2012. Dans le même temps, ceux des ministères baissent de 6%. De quoi laisser soupçonner un jeu de vases communicants... Le tout alors que le personnel des agences est payé 5% de plus en moyenne que les agents de l'État. Le rapport pointe d'ailleurs les rémunérations élevées des dirigeants : près de 123.000 euros par an sur un échantillon de 250 agences !

Ces gaspillages sont loin d'être anodins, car les agences pèsent lourd dans les finances publiques. Leur budget (65 milliards) est supérieur à celui de l'Éducation Nationale (62 milliards). Dès 2010, le gouvernement Fillon avait commencé à serrer la vis à ces structures, en leur imposant une baisse de 1,5% de leurs effectifs et en plafonnant les taxes qu'elles perçoivent. L'équipe Ayrault veut amplifier ces efforts en réduisant leurs effectifs de 2,5% et leurs dépenses de fonctionnement de 7%.

Un autre scandale se niche dans ce scandale général. Certaines de ces agences sont bénéficiaires de taxes qui leur sont affectées particulièrement. Ces taxes ont progressé ces dernières années (+4,5% par an). Le total des 46 taxes est de 4,5 milliards ; C'est le rêve de tout organisme public d'avoir une taxe bien à soi. Une abondance de ressources se crée et permet ainsi de dépenser sans contrôle.

#### Le pourquoi et le comment

Ce phénomène s'explique fort bien dans le cadre du Tout-État, lequel, comme une marée noire, s'étend sans limite ; au départ, une justification apparente est proclamée être d'une grande nécessité. La justification est mensongère car elle cache des vices divers : la pléthore de fonctionnaires n'a pas fait le travail ou le pouvoir provisoirement en place ne veut pas s'occuper d'une calamité qu'il crée lui-même, ou encore la surabondance ministérielle coutumière oblige à créer une entité de liaison... A ce stade le budget est en général minoré pour ne pas effrayer.

Ensuite l'adolescence arrive. Un organisme public rêve toujours de grandir. Il faut se battre pour survivre et défendre son territoire contre les organismes voisins. De puissants intérêts sont en jeu. Au sommet trône le dirigeant accompagné parfois de toute une équipe. L'urgence de nommer un camarade à la peine explique la création de nombre d'organismes superflus.

In fine, une règle rarement en défaut : un organisme public ne meurt jamais.

#### Une marge de manœuvre

Ce scandale des agences publiques, très ancien même s'il n'est mis à jour que depuis peu, offre une immense marge de manœuvre pour un gouvernement de salut public. Il y a sans doute de très nombreuses structures que l'on devrait vendre ou démanteler. Il est impératif de le faire d'urgence, même si l'effet sur la trésorerie de l'État peut ne pas être immédiat.

Il existe en outre une quantité d'agences parfaitement inutiles ou superfétatoires dont la suppression immédiate créerait rapidement de la trésorerie. Tout cela permettrait de soulever la chape de plomb qui pèse sur l'économie française par la faute de dirigeants manquant de compétences et de courage.

**Michel de Poncins**

Rédigé à partir de son flash de Tocqueville du 12 octobre

### Chronique nantaise

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*Les Verts, en début de mois, ont lancé un gros pavé dans la mare, en se déclarant favorables au couple Région/intercommunalités conduisant implicitement à la disparition des départements et des conseils généraux ou, pour le moins, une forte diminution de leur rôle dans la vie sociale. Cela a provoqué une forte diatribe de Philippe Grosvalet à l'encontre de François de Ruyg. Divertissant ! Non ? De quoi saboter une exposition du CG 44 qui se tient jusqu'au 10 décembre sur Aristide Briant, fervent départementaliste né à Nantees*

*État dans l'État, la région Pays de la Loire a lancé en septembre son emprunt "obligataire" de 100 millions d'euros avec un taux de rémunération de 4 % sur 6 ans : montant minimum de souscription, 500 euros. Son but : financer les petites et moyennes entreprises et soutenir l'emploi. L'opération s'est terminée sur un chiffre de 115,5 millions d'euros dont 30 souscrits par les fameux investisseurs institutionnels mais les 85,5 millions autres ont été apportés par plus de 4 000 particuliers. Les "Ligériens" ont de la ressource.*

*Le projet d'une nouvelle possibilité de franchissement de la Loire est toujours au stade du choix entre diverses solutions. tunnel, pont à grande hauteur, ponttransbordeur, téléphérique voire bacs dont la réalisation serait plus rapide mais entraînerait des coûts d'exploitation nettement plus importants. Yves Lainé se prononce contre la solution du pont levant..*

*Remous sur les bords de l'Érdre à propos de la servitude de marchepied. Dans le cadre de la décentralisation, "à l'Arlésienne" dont la France a le secret, l'État a transféré au département la propriété de l'Érdre. Le CG 44 a "sollicité ?? " la diligence du Préfet pour faire appliquer cette servitude appréciée des pêcheurs et des randonneurs.*

*L'université de Nantes arrive en tête de toutes les Universités francophones selon le classement Twitter avec ses 47000 Intenautes abonnés. Bien entendu, ce bon classement reste encore assez loin des 158 000 de Harvard ou des 41 000 de Cambridge. Mais il y a un début à tout.*

*Rare mais excellent ! Les qualificatifs pour le Muscadet de l'année ne tarissent pas d'éloges. «Fruité, Puissant, de garde» nous dit Presse Océan.*

*Feuilleton aéroport : ce mois d'octobre a fait l'objet d'expulsions massives et parfois musclées sur la zone envisagée de construction de l'aéroport de Notre-Dame des Landes et terrains de servitude avoisinants. 500 gendarme et CRS, deux hélicoptères, de nombreux convois de dizaines de véhicules et d'importants moyens techniques mis en œuvre pour déloger des anti-aéroports ayant investi les onze lieux ciblés, parmi lesquels quelques maisons d'agriculteurs. Les militants de toutes provenances, s'étaient installés dans des squatts, des yourtes ou logeaient dans des caravanes. D'ici fin 2012, une nouvelle opération de moindre ampleur devrait se dérouler d'expulsion des derniers lieux d'occupation illégale. Nouvelle forme de réclamation des expulsés, une compensation du préjudice moral en complément des compensations financières accordées. Dans le même temps, l'aéroport existant de Nantes-Atlantique voyait des nouvelles compagnies créant de nouvelles liaisons aériennes au départ de Nantees.*



Le caquetoir de l'église de Brinon sur Sauldre (18410)

Photo et texte reproduits avec l'aimable autorisation de la mairie

« Mais la particularité de l'église est son "caquetoire". C'est une galerie extérieure qui garnit non seulement la façade mais également une grande partie du côté sud. On peut en dater la construction au XVIème siècle, après l'affranchissement des habitants. A cette époque, elle servait d'abri aux réunions paroissiales qui se tenaient à la sortie de la messe sous la présidence du bailli. C'est la dernière qui subsiste dans le département du Cher. »

On remarquera que la mairie termine le mot avec un "e", ce qui, selon les dictionnaires, s'applique plutôt à une sorte de fauteuil. Caquetoir (sans e) est, familièrement le lieu où l'on caquette. De nos jours, un caquetoir d'un autre genre : Le Palais Bourbon ! Et, en plus, celui-là est équipé d'un magnifique "perchoir".

~~~~~

La médiathèque-ludothèque de  
Sainte-Luce-sur-Loire  
organise une exposition des œuvres  
Peinture Celtique de **Gigi Le Merdy**  
du 9 au 28 novembre



~~~~~

### E berr gomzoù

**Monnaie virtuelle** : La municipalité nantaise projette la création d'une monnaie virtuelle afin de faciliter les échanges économiques à caractère et dimension locale. Aucune concurrence à l'euro mais monnaie à stricte parité cependant, et évidemment non convertible. Un projet directement inspiré du "Lur", monnaie bretonne désignant une livre dans les temps anciens et utilisée parfois à l'occasion de diverses manifestations culturelles bretonnes. **Croissance zero** : L'INSEE annonce une croissance zero du PIB pour le 3ème et le 4ème trimestre 2012. Le premier trimestre avait vu un chiffre de +0,2% et le deuxième déjà un chiffre nul. C'est quand même mieux que "moins quelque chose" nous dit Économie matin, tout en soulignant que zero correspond à un recul lorsque l'on prend en compte l'inflation. **Croissance 0,8 %** : A l'opposé de ce qui précède, Pierre Moscovici, ministre actuel de l'Économie et des Finances prévoyait il y a peu de temps un taux de croissance de 0,8% en 2013, mais celle qui l'a précédée à ce poste et qui dirige maintenant le FMI ne prévoit pour la France qu'un taux de 0,4%. Il faut consulter les astrss pour les départager. **Après la chasse aux riches, voilà la chasse aux agriculteurs** : ils sont instamment priés de faire une place de 4% à la biodiversité dans leurs champs, à savoir 4% de surfaces à intérêt écologique telles que haies, bosquets ou mares, sinon les aides directes de la PAC pourraient s'en ressentir.

L'association "Contribuables associés" s'insurge contre l'intention du gouvernement de recruter 60 000 postes supplémentaires dans l'Éducation nationale. Ci-après, une partie de son argumentaire et le texte de la pétition qu'elle invite à envoyer au ministre en charge.

### Non au recrutement de 60 000 postes supplémentaires dans l'Éducation nationale !

Notre système éducatif est en panne. C'est un fait. Les enfants d'aujourd'hui ne savent plus lire ni écrire, et ne parlons même pas des règles de politesse de base ! Mais ce n'est certainement pas en continuant à créer des postes supplémentaires de fonctionnaires qu'on va régler le problème ! **Avec près d'un million de salariés, l'Éducation nationale est le troisième employeur au monde après l'armée chinoise et les chemins de fers indiens !**

Pétition nationale adressée à Vincent Peillon,  
ministre de l'Éducation nationale

Monsieur le Ministre,

**Attendu que** 97 500 enseignants français n'entrent jamais dans une classe ;

**Attendu qu'**il suffirait que nos professeurs travaillent deux heures de plus par semaine pour gagner l'équivalent de 80 000 temps plein ;

**Attendu que** les méthodes de l'école publique s'avèrent beaucoup plus coûteuses et moins performantes que celles des écoles privées ou étrangères ;

**Je vous demande de renoncer sans plus attendre à la création de 60 000 postes supplémentaires et de rendre nos écoles plus efficaces.**

~~~~~

Régulièrement, dans cette lettre, nous dénonçons les malversations de l'Etat à l'égard de la Sécurité Sociale sous forme d'exemptions de charges sociales qu'il décide sans les compenser et qui sont donc pour la SS un manque à gagner, ou encore de dettes impayées ou payées avec beaucoup de retard. Il circule actuellement sur Internet un texte émanant de l'Institut National du Développement Local, basé à Agen, qui s'inscrit à l'encontre d'un déficit supposé qui, en fait n'existe pas, mais que l'Etat utilise pour faire admettre sans cesse au bon peuple la création de charges nouvelles ou l'augmentation des charges existantes. En voici la démonstration extraite du dit texte.

« Savez-vous que :

- 1) Une partie des taxes sur le tabac destinée à la Sécu, n'est pas reversée : 7,8 milliards.
- 2) Une partie des taxes sur l'alcool, destinée à la Sécu, n'est pas reversée : 3,5 milliards.
- 3) Une partie des primes d'assurances automobiles destinée à la Sécu, n'est pas reversée : 1,6 milliard.
- 4) La taxe sur les industries polluantes destinée à la Sécu, n'est pas reversée : 1,2 milliard.
- 5) La part de TVA destinée à la Sécu n'est pas reversée : 2 milliards.
- 6) Retard de paiement à la Sécu pour les contrats aidés : 2,1 milliards.
- 7) Retard de paiement par les entreprises : 1,9 milliard.

En faisant une bête addition, on arrive au chiffre de 20 milliards d'euros. »

Bien entendu, l'entrée en vigueur du Pacte européen de stabilité rendra en principe ces tours de passe-passe budgétaires inutiles mais ne les empêchera pas pour autant.

Expression recueillie par  
**Ofis ar Brezhoneg**

~~~~~

### Kaout ar gontell hag an dorzh

« Du pain vous aurez, du beurre vous aurez et un couteau pour manger avec », les Bretons connaissent bien cette formule et sa construction de phrase bien particulière. Nous retrouvons l'alliance du pain et du couteau dans l'expression ci-dessus qui signifie avoir tous les atouts en main, être maître du jeu. A noter ici que "an dorzh" désigne le pain formé, "ar bara" s'appliquant au pain-aliment. "Un dorzh vara", c'est une niche de pain.



# L'heure du réveil



# Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Décembre 2012 - N° 62



## Éditorial

### Galloiseries et jospinades

Lors de gouvernances précédentes, nous avons eu des raffarinades et des attalineries. Tous les hommes d'État qui veulent montrer qu'ils sont dignes de ce nom demandent qu'on leur fasse des rapports. C'est le privilège du chef. Au cours du mois écoulé, nous avons donc vu tomber simultanément deux rapports commandités par le nouveau "grand sachem" afin de faciliter la mise en œuvre des promesses qui venaient d'aboutir à son élection. L'élaboration du premier avait été confiée à Louis Gallois, bien connu pour ses brillantes nominations à la tête de grands groupes industriels sous contrôle de l'État (SNCF, EADS, Airbus, etc.), le second à l'ancien Premier Ministre Lionel Jospin.

Bien sûr, tous ces rapports sont pleins de "bon sens", de ce "bon sens" simple que l'on ne rencontre plus guère que dans les célèbres cafés du commerce, même si l'on sent la présence discrète du commanditaire, derrière le rideau et tout au long de leur élaboration, afin que les recommandations finales ne s'écartent pas trop des lignes directrices.

Ne nous attardons pas sur le deuxième rapport ! Son but essentiel était de faire renaître au sein de la population, une confiance, qui avait tendance à s'effriter ces derniers temps, envers les élus qu'elle avait elle-même portés au pouvoir. Si Madame Royal avait réussi, en son temps, un coup d'éclat en lançant son "bravitude", on pourrait dire que le rapport de Lionel Jospin est un excellent exercice de "vertuosité" digne des plus grands violonistes politiques. Il semble donc que, des propositions faites, ne sera retenue et respectée que celle du cumul des mandats et encore, cette interdiction de cumuls risque-t-elle d'être assez fortement amendée lors de son passage devant les Assemblées de la République.

Les 22 propositions du rapport Gallois, par contre, comportent quelques arêtes assez difficiles à avaler, la plus grosse apparaissant dans le titre-même du rapport, "**Pacte pour la compétitivité**". Il s'agit de procurer aux entreprises quelques facilités temporaires de trésorerie pour surmonter les effets de "**la crise**". 20 milliards d'euros d'exonérations de charges sociales, 2/3 au bénéfice des entreprises, 1/3 au bénéfice des salariés. «**Aider les patrons !**» Vous n'y pensez pas ; c'est automatiquement perdre, au bas mot, 2 ou 3 % des voix que l'on soit de droite ou de gauche. Malgré ce risque bien pesé, pensons-nous, il semble pourtant que le gouvernement actuel va suivre cette recommandation en la transformant en crédit d'impôt à valoir sur les années suivantes. Le manque à gagner pour la Sécurité Sociale ? On verra ça plus tard. On lui reversera à titre de compensation - c'est promis - une partie des augmentations de taxes et impôts (notamment sur la TVA) prévues pour accompagner cette générosité étatique.

Le gouvernement va donc faire de cette "**compétitivité**" *des entreprises*, son cheval de bataille. Ce qui peut cependant donner lieu à quelques doutes sur les choix et orientations qui vont en découler, c'est que presque tous les hauts dirigeants de l'Etat français depuis des lustres - membres des gouvernements et directions de cabinets, agences et opérateurs inclus - sont issus de la fonction publique, parfois même couronnée du diplôme de sortie de l'ENA, à savoir une formation fort éloignée du monde industriel et entreprenant.

On aura constaté d'ailleurs que Louis Gallois, sorti lui aussi de l'ENA, se garde bien dans son rapport d'évoquer la réduction **structurelle** des dépenses publiques, clef pourtant essentielle d'un redressement productif et compétitif.

Paul Chérel

### Le chiffre du mois

**39%** - C'est le pourcentage de Français, ayant suivi la conférence de presse du 13 novembre ou en ayant entendu parler, qui déclarent avoir trouvé François Hollande convaincant, soit une proportion proche de la dernière mesure de sa cote de confiance. Cette proportion s'élève à une personne sur deux parmi celles ayant suivi tout ou partie de la conférence de presse. Le président de la République a su convaincre une large majorité des sympathisants de gauche (79%) mais ne semble pas avoir réussi à se faire entendre au-delà de son camp (30% des personnes sans préférence partisane, 27% des sympathisants de l'UDI, 12% des sympathisants du FN, 9% des sympathisants de l'UMP). (SOURCE : Sondage Harris interactive pour 20 minutes, 15/11/2012.)

Chiffre extrait de la lettre Polemie de novembre.

### Au sommaire de ce N° 62

p. 2 : La guerre de l'euro est déclarée  
p. 3 : Qui détient la dette française ?  
Et via Internet  
p. 5 : France, problème de l'Europe ?  
p. 5 : Projets maritimes  
p. 6 : Emplois d'avenir  
p. 7 : Crédit d'impôt

## Lu dans la presse minorisée

( novembre 2012 )

**Le désir d'indépendance :**

« Ces dernières années, combien de fois n'a-t-on pas entendu dire que la Question jurassienne était dépassée ? Que les questions d'identité à l'échelle régionale n'étaient plus d'actualité au moment de la construction de l'Europe ? Ce réflexe était courant, tant à la fois dans les rangs probernois que dans ceux d'une certaine partie de la jeunesse, plus prompte à botter en touche sur un sujet à propos duquel elle se trouvait avant tout dépourvue d'intérêt, faute d'information. Pour la jeune génération, ce genre de réaction pouvait en partie s'expliquer par un manque de repères historiques et par des préoccupations fortement axées sur les problèmes touchant à l'obtention d'un emploi. Éluder la question identitaire de sa région en se réfugiant derrière l'édification d'un grand ensemble - qui n'inspire aucun sentiment d'appartenance - représentait l'argument de l'échappatoire idéale. Or, que constate-t-on aujourd'hui ? Au sein de certains pays centralisateurs et de certaines grandes associations d'État, de plus en plus de régions, constituant autant de communautés de destin qui avaient perdu tout repère, affirment avec force leur identité. allant jusqu'à réclamer, pour la plupart d'entre elles, une autonomie accrue, voire une totale indépendance. » ( Édito in "Le Jura Libre" N° 2829 )

**Le dialogue façon Valls :**

« Alors qu'une délégation d'élus basques a été reçue par Marylise Lebranchu, la ministre chargée de la décentralisation, son collègue de l'intérieur Manuel Valls a préféré donner son opinion sans entamer le dialogue. C'est ainsi qu'il lance dans une interview au journal El pais du 28/10: « Certains députés et maires demandent une région basque. J'ai dit cette semaine au Sénat ce que je pense: il n'y aura pas de Pays basque français dans la prochaine loi de décentralisation. Il n'y aura pas de structure administrative basque, nous ne voulons pas ouvrir ce débat. Pour nous les choses sont claires et tant qu'ETA ne rendra pas les armes, nous serons inflexibles». Curieuse façon de répondre à la majorité des élus du Pays basque: on leur dit que le débat ne sera pas ouvert, alors qu'il existe déjà! Et en plus, les élus devront lire un journal espagnol pour avoir des informations qui intéressent d'abord le «Pays basque français». » ( in "Lema" N° 172 )

**Arrêtons le gaspillage :**

« Au-delà des raisons historiques, culturelles, économiques et tout simplement de bon sens, qui justifient la réunification de la Bretagne, c'est bien aussi une gestion plus rigoureuse des dépenses publiques qui nous anime. En effet, le retour de la Loire-Atlantique dans sa région d'origine ouvre la voie à l'effacement de l'actuelle région administrative des Pays de la Loire et à la réorganisation du Nord-Ouest du pays, non plus en 6 régions comme c'est le cas actuellement mais en seulement 4 régions plus grandes, plus cohérentes et plus puissantes et globalement à terme moins coûteuses en fonctionnement. » ( In Bretagne Réunie, le courrier de l'unité, N° 78 ) *On trouvera la carte suggérée par B.R. dans les pages supplémentaires de notre édition numérique.*

**Le droit de tout dire :**

« Tout a commencé pour moi par l'affreuse campagne de dénonciation à l'encontre de Lorant Deutsch par des élus du Conseil de Paris jugeant son best-seller *Le Métronome* « **orienté idéologiquement** ». Et alors ? étais-je tentée de dire... mais la dénonciation ne s'arrêtait pas à l'expression d'une différence idéologique et allait jusqu'à vouloir des mesures de rétorsion contre l'auteur-écrivain. En un mot comme en cent, on voulait que Lorant Deutsch fût "trocard" et qu'il fût rangé dans le placard de l'oubli et de l'opprobre. Cela m'a révoltée. D'abord parce que *Le Métronome* est un bon livre, plus qu'agréable à lire, et que l'auteur, qui ne cache pas son admiration pour les monuments du Paris de l'Ancien Régime ose proclamer que les « **quarante rois qui ont fait la France** » présentent un « **bilan globalement positif** » pour parler comme un certain tribun vantant les joies et succès de l'univers soviétique. » ( éditorial signé par Michèle Le Flem in "Culture Normande" N° 052 )

suite page 3

**La guerre de l'euro est déclarée :**

C'est le titre choisi par Charles Sannat pour un article publié le 12 novembre dans "Économie matin". Selon lui « Le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, aurait demandé au Conseil des experts économiques de son pays de réfléchir à des propositions de réformes économiques pour la France, craignant une chute de la deuxième économie de la zone euro et de ses conséquences sur le devenir de l'Europe dans son ensemble ». Quelques jours plus tard, l'hebdomadaire britannique "The Economist" titrait sa "Une", à propos de la politique économique française : "Une bombe à retardement au cœur de l'Europe" assortie d'une photo très évocatrice qui a fait le tour du monde. Simultanément, se déroulaient à Bruxelles de vives discussions autour du budget de l'Union européenne de 2013 puis pour les années suivantes de 2014 à 2018. Tour à tour, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, pas forcément d'ailleurs sur les mêmes critères, s'alliaient dans une opposition aux propositions françaises, jugées rétrogrades et irréalistes. A l'heure où nous écrivons, les discussions continuent sans qu'un accord satisfaisant soit visible. La zone euro semble bien malade d'une fracture Nord-Sud pouvant aller jusqu'à la remise en cause de l'ensemble de l'Union Européenne.

**Corps de fonctionnaires :**

La GRH (gestion des ressources humaines) dans la fonction publique est une gestion par corps héritée de l'Ancien Régime et fondée sur les corporations des métiers. La France fait, une fois de plus, exception en la matière. L'Espagne a réformé son système en 1984. Quant au Royaume-Uni, suite au rapport Fulton publié en 1968, il a mis fin à son système de "classes" (on en a compté jusqu'à 1 400), pour une gestion des carrières. La France s'est attaquée à la fusion des corps de façon à favoriser la mobilité des agents publics. Elle a ainsi supprimé 327 corps entre 2005 et 2011 ; elle n'en compte encore pas moins de 333 aujourd'hui. Comme d'habitude toutefois, cette mesure a surtout concerné les fonctionnaires de catégorie C ( 263 corps supprimés contre 30 en catégorie B et 34 en catégorie A ). Le chiffre de 333 devrait être ramené à 230 en 2018. C'est dans la catégorie A que l'on trouve le plus grand nombre de corps ( 221 en 2011 )

**Réforme de l'État :**

A l'instar des régimes d'inspiration soviétique, la mode actuelle est celle des sigles, plus ou moins à rallonge, pour désigner des machins administratifs. Du temps de la gouvernance précédente, la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) avait engendré une DGME (Direction Générale de la modernisation de l'État). La gouvernance actuelle a trouvé un autre nom pour la DGME, le SGMAP (Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique). On admirera le distinguo. En fait, ce SGMAP est rattaché à la direction du Premier ministre ce qui permet au Président de ne pas trop s'impliquer directement.

Merci à tous ceux qui veulent bien continuer de nous envoyer de temps à autre des timbres à 0,55 € (écopli 20g. 4 pages) pour aider à maintenir au niveau de 400 exemplaires la diffusion de cette lettre d'information des Bretons par la voie postale à ceux qui ne disposent pas des facilités Internet.

### Rien de bouleversant :

« Ce que l'on connaît aujourd'hui de la nouvelle loi de décentralisation n'a rien de bouleversant, mais plusieurs orientations vont dans le bon sens, comme le renforcement du droit des collectivités à l'expérimentation, l'apparition d'un pouvoir d'adaptation locale de la loi, la clarification par blocs des compétences de chaque niveau de collectivité, la gestion régionale de fonds structurels européens... Mais la lumière manque sur d'autres sujets importants, tels que la nouvelle autonomie financière des collectivités, l'élection de leurs conseils, le contrôle démocratique régional des « métropoles », le statut de l'élu et le non-cumul des mandats. » ( Michel François in "Peuple breton" N° 586 )

### Et les aéroports dans tout ça ?

« Le projet de Notre-Dame-des-Landes poursuit sa route, explique Antoine Gilbert. Il sera utile à toute la région, avec une coopération au sein de l'ensemble des aéroports de proximité comme Rennes, qui poursuivront leur activité sur les trois volets : desserte régulière des grandes villes françaises voire européennes, vols low cost, fret. ce que confirme Alain Daher, président de la CCI Bretagne : « Avec Notre-Dame-des-Landes et Brest, la Bretagne s'appuiera sur deux piliers en matière de transport aérien auxquels se grefferont les plate-formes secondaires, Lorient, Quimper; Lannion, Morlaix, et Rennes bien sûr, 8ème aéroport français en matière de fret ». » ( in "Bretagne économique" N° 217 ) *Dihunomp, heureusement, voit un peu plus loin que cette prospective à courte vue. Sous la volonté et la puissance de son principal investisseur et concessionnaire du projet, on peut espérer pour NDdL un avenir de véritable plate-forme intercontinentale d'échanges entre les Amériques et toute l'Europe, voire l'EurAsie sans oublier évidemment des liaisons régulières (navettes) avec tous les aéroports jugés comme secondaires par la CCI Bretagne (B4 rappelons-le). "Aéroports de Paris" s'abstenir de tout commentaire ou opposition superflue !*

### C'hwec'h bro geltiek :

« Ur sell a daolomp ouzh unan eus ar c'hwec'h bro keltiek ar miz-mañ. C'hwec'h ha n'eo ket eizh, dek pe ugent. N'eus nemet un dra a c'hall lakaat ur vro da vezañ keltiek : bezañ lakaet he yezh keltiek da chom bev. Klevet e vez a-wechoù : « Mar fell d'ar vro-mañ bro bezañ keltiek, gwel a se. Seul niverusoc'h, seul gwelloc'h. Ma teu ar yezh geltiek da vezañ ur meni tikedenn a c'haller pegañ ouzh forzh peseurt bro, just evit kaoutar gwir da zibunañ en Oriant, daoust ha ne golle ket e dalvoudegezh ? Met daoust ha n'eo ket dres tud ha na gomzont yezh keltiek ebet o deus kaset war-raok mennoz au geltiegezhdivlas-se ? ... Darbet eo bet da Enez-Vanav koll he yezh. Evel e Kernev-veur ez eus bet un troc'h krenn etre ar yezherien a-vihannik hag an nevez-yezherien. » ( in "Bremañ" N° 373 ) *Ce numéro 373 de Bremañ présente un dossier de cinq pages sur l'île de Man, " Manav, un enezenn en hec'h aez".*

### Un esturgeon capturé :

« Un esturgeon d'Europe occidentale (Acipenser sturio) de 1,10 m a été pêché le 10 septembre dans le Finistère, par un bateau de pêche de Concarneau. Une capture exceptionnelle, puisque ce poisson est en voie de disparition depuis le début des années 1980. L'animal était bagué. Il pourrait provenir de l'un des lâchers réalisés par la station d'Irstea de Saint-Seurin-sur-l'Isle (33), qui a réussi en 2007 la première reproduction artificielle de spécimens élevés en captivité. Protégé par plusieurs conventions internationales (Cites, Convention de Berne), l'esturgeon bénéficie d'un plan national d'actions visant la restauration de l'espèce d'ici à 2021. » ( in "Sciences-Ouest" N° 303 )

### Presse, la "payante" et la "gratuite" :

*Un peu compliqué à comprendre mais instructif* « Le nouveau patron de 20 minutes : Après plusieurs années d'efforts, les responsables de ce quotidien gratuit étaient parvenus à de bons résultats. Notamment à partir de 2004, sous la présidence d'un ancien cadre de la Socpresse (groupe Hersant), Pierre-Jean Bozo. ... Néanmoins, les deux actionnaires de 20 minutes, le groupe Ouest-France et le groupe norvégien Schibsted ont décidé en septembre de remplacer M. Bozo par Olivier Bonsard, un des cadres dirigeants d'Ouest-France. Ce qui signifie que le grand groupe veut intervenir davantage dans le quotidien gratuit. ... Une initiative de ce nouveau PDG audacieux, le lancement d'une édition de 20 minutes à Rennes, « bastion de Ouest-France » aurait déplu ; même si le patron du grand groupe régional, François-Régis Hutin, avait donné son accord. Retenons que la société 20 minutes a réalisé 60 millions d'euros de C.A. en 2011, avec un résultat opérationnel de 2,2 millions. Alors que Ouest-France, suite à la baisse de ses ventes et de la publicité, risque de finir l'année dans le rouge. » ( in "Lectures Françaises" N° 667 ) ns le rouge. » ( in "Lectures Françaises" N° 667 )

## ÉCONOMIE ET SOCIAL

### Qui détient la dette de la France ?

*Le réseau d'affaires Haoui, basé en région parisienne, a essayé d'enquêter. Voici quelques constats : « 42,5 milliards d'euros d'intérêts versés à des inconnus ?* Pour se financer, l'État émet des titres financiers que des investisseurs achètent. Plusieurs types de titres, avec chacun leur échéance et leur taux d'intérêt, sont régulièrement proposés à la vente. C'est l'Agence France Trésor (AFT) qui gère leur mise aux enchères (adjudication). Vingt grandes banques sont agréées, les «spécialistes en valeur du Trésor» (« SVT », de BNP Paribas à Goldman Sachs, en passant par Natixis, la Deutsche Bank ou la Société générale), sont chargées de les écouler sur les marchés financiers. » *Les gros acheteurs, c'est un secret d'État.* « La base de données financières eMAXX, mise en place par Thomson et l'agence de presse Reuters publie régulièrement la liste «des 50 plus gros détenteurs de dette souveraine française» (hors banques centrales). Nous y retrouvons des assureurs (Axa, Allianz...), des mutuelles (MMA, MAAF, Groupama...), des banques (BNP-Paribas, La Banque postale, ING...) et une multitude de fonds d'investissement, principalement européens. Nous n'en saurons pas davantage. » *Fin 2011, la dette de l'État était de 1312 milliards d'euros; elle dépasse aujourd'hui les 1860 milliards soit environ 30 000 euros par habitant.*

### Réduire les dépenses publiques :

Si, pour le moment, les actions du gouvernement destinées à rétablir l'équilibre budgétaire portent surtout sur une augmentation des recettes fiscales, le président de la république n'en a pas moins déclaré au cours de sa revue de presse tout au moins en paroles, sa volonté de réduire les dépenses de l'État. L'IREF (Institut de Recherches Économiques et Fiscales) lui a adressé quelques conseils à cet effet en date du 14 novembre par le biais de sa lettre hebdomadaire. Nous y lisons ceci sous la plume de Nicolas Lecaussin ;

« 1. Élaborer un contrat quinquennal de baisse de la dépense publique de 150 milliards d'euros – soit 30 milliards par an pour arriver au niveau de l'Allemagne. Cela se ferait grâce à des privatisations massives et à un transfert au privé de plusieurs missions assurées aujourd'hui par l'État.

2. Une (très) faible augmentation de la TVA. Nous nous réjouissons de voir que vous annoncez un chiffre (0.4 %) tel que proposé d'ailleurs par l'IREF.

3. Ces mesures ne sauraient être viables sans la suppression de la plupart des niches sociales et fiscales, ce qui pourrait rapporter environ 80 Mds d'euros à l'État. Il faut garder seulement les niches qui ont montré leur utilité.

4. Enfin, il faut se rendre à l'évidence. La fiscalité française fait fuir les entrepreneurs et tous les potentiels créateurs de richesses. Il faut supprimer l'ISF comme l'ont fait tous les pays européens, y compris la Suède, et diminuer fortement l'Impôt sur les sociétés (actuellement au taux normal de 33,33 %) pour le rapprocher des standards européens (23% en moyenne).

**TV Breizh n'est plus bretonne :**

« Créée en 2000, TV Breizh n'avait déjà plus rien de l'ambition de ses débuts d'être une chaîne généraliste dédiée à la Bretagne. Depuis 2008, elle ne produisait plus aucune émission, aucun programme, et la langue bretonne avait disparu de l'antenne pour laisser place à la diffusion de séries américaines. Mais restaient les trente trois salariés installés à Lorient, travaillant pour un pôle de diffusion incluant *TV Breizh* mais aussi *Histoire*, *Stylia* et *Ushuaïa TV*, qui rejoindra désormais le groupe TF1 à Boulogne. » ( in "Bretons" N° 81 ) *Dihunomp ajoute pour ceux qui disposent d'une parabole : il en va de même des chaînes dites régionales sous total contrôle de France Télévision. Il suffit pour eux, surtout l'après-midi, de "zapper" sur les 20 chaînes espagnoles ou les 30 chaînes allemandes et de faire la même opération sur ce que la France offre à la même heure sur les chaînes de France 3 qualifiées de régionales. Hors Paris, point de salut !*

**Patrimoine linguistique :**

« Une langue ne saurait vivre et survivre sans statut lui assurant une existence sociale, économique et culturelle. ... C'est essentiel ! Quelque 6500 langues sont employées à travers le monde. Il en disparaît plus d'une douzaine chaque année. Disparaissent celles qui ne bénéficient pas d'une reconnaissance officielle, nationale ou régionale<sup>1</sup> ( 1 : « Lorsque, à l'inverse, une langue jusque-là dominée, accède au stade de langue officielle, elle subit une réévaluation qui a pour effet de modifier profondément la relation que ses utilisateurs entretiennent avec elle - Pierre Bourdieu "Ce que parler veut dire" ). » ( Dans un appel lancé en faveur d'une "Charte linguistique pour l'Alsace" in "Land un Sproch" N° 182 )

**Un dictionnaire pour demain :**

« Les dictionnaires ne semblent pas faire défaut à la langue bretonne. Le premier dictionnaire breton, le *Catholicon* de Jean Lagadeuc, un ouvrage trilingue - breton, latin, français - date même de 1499. Ce qui en fait non seulement un incunable, mais aussi le premier ouvrage lexicographique où apparaît la langue française. Depuis, du dictionnaire de Grégoire de Rostrenen (1732) à celui de Francis Favereau (1992) en passant par les œuvres de référence de Jean-François Le Gonidec (1821) et François Vallée ( 1931), les dictionnaires bilingues scandent l'histoire de la langue bretonne. Les éditions Palantines publient pourtant en octobre 2012 un nouveau dictionnaire français-breton, rédigé par Martial Ménard. Pour comprendre l'intérêt de ce nouvel ouvrage, qui s'annonce précieux avec ses 480 611 entrées et ses 1 472 pages, *ArMen* a rencontré son auteur. » ( Interview in "ArMen" N°191 )

**Brezhoneg war hor poubellennoù melen :**

« Emañ EAT, " Emglev An Tiegezhioù", o kas war-raok raktres ur pegsun brezhonek ha gallek da begañ war ar poubellennoù melen. E pep lec'h e Breizh e klask ar strollezhioù foran lakaat an dud da deurel evezh ouzh o dilerc'hioù. Goulennet e vez bremañ ober da vihanañ gant div boubellenn e pep ti, unan ordinal hag unan all, melen, evit ar pakadurioù hag ar paperioù a vo adimplijet, adaozet, goudebezañ bet dastumet evel-se a-ziforc'h gant al lastezerezhioù. Gwerzhnet e vez eta poubellennoù melen d'an holl er mareoù-mañ. E bro Landerne da skouer ez eus bet dasparzhnet evel-se war-dro 20.000 poubellenn velen gant peb a begsun brav da zisplegañ petra ez eo ret lakaat e-barzh hiviziken. Met brezhoneg ebet warno, daoust ma vez skoliatet ouzhpenn 500 bugel en tolead e tri rouedad divyezhek abaoe digoradur ar skol gentañ e 1987. » ( in "Imbourc'h" N° 77 )

Ar gaerell-vras 11/12

**Kounlevr miz Kerzu** - 3 Décembre 1777 - Sant Avran - Naissance à Vieilleville ( 44116 Henwinieg ) de Stanislas **BAUDRY**. Il crée la première minoterie actionnée à la vapeur à Richebourg, quartier de Nantes, et profitant de cette source de chaleur, lui adjoint un établissement de bains. Mais le quartier est assez éloigné du centre-ville et l'établissement est peu fréquenté. Il a alors l'idée en 1826 de relier "par une voiture" la place du Commerce à son établissement. Il devient ainsi le père de "l'omnibus". Une deuxième ligne est vite créée entre le pont de la Poissonnerie et la tour Pirmil. Deux ans plus tard, il se lance à la conquête de Paris, crée "l'Entreprise Générale des Omnibus de Paris" qui emploie 200 salariés et utilise 800 chevaux pour tracter 89 voitures. Mais la rudesse de l'hiver 1829-1830 rend les rues impraticables et augmente les prix du fourrage, acculant la société à la faillite et lui-même au suicide.

Expression recueillie par  
**Ofis ar Brezhoneg**

~~~~~  
**Bezañ graet e votoù a-raok e dreid**

*Jolie tournure de phrase*

Avoir les chaussures faites avant les pieds. L'expression s'applique aux " fils de famille " "fils à papa" qui sont appelés souvent à bénéficier d'une situation garantie dès la naissance

**1er bureau de poste bilingue :**

*Communiqué de "Ofis ar brezhoneg" :* « La nouvelle poste de Carhaix a été inaugurée jeudi 8 novembre 2012 en présence de Mme Lena Louarn, vice-présidente de Région en charge des langues de Bretagne, M. Christian Troadec, maire de Carhaix, M. Richard Ferrand, député du Finistère, et Véronique Rommel, directrice de communication pour l'enseigne La Poste Ouest-Bretagne.

Le bilinguisme progresse en Bretagne depuis la mise en place des panneaux bilingues dans les années 80. Outre les collectivités locales, plusieurs acteurs du service public s'ouvrent progressivement au bilinguisme, la SNCF d'abord, La Poste aujourd'hui.

Cette signalétique bilingue à la nouvelle poste de Carhaix représente une première dans l'hexagone. Outre la signalisation, les employés de la Poste pourront également revêtir un gilet avec une phrase de bienvenue bilingue. Ce gilet est fabriqué par l'entreprise Armor-Lux à Quimper.

**Association La Jaupitre :**

Cette association, basée à Monterfil (35160), publie un journal qui fait le point de toutes ses activités passées et à venir en matière de jeux et sports bretons. Dans l'édition N° 16 qui vient de sortir, elle fait appel à tous ceux qui se sentent l'âme d'un journaliste pour l'aider à confectionner ce journal d'intérêt général pour tous les Bretons en communiquant informations locales ou articles. Exemple d'activités: La Jaupitre a organisé le 24 novembre une rencontre autour de 7 sports athlétiques bretons. Contact : Baptiste ou François au 02 99 07 47 02.

*Nous vous adressons cette "lettre d'information des Bretons" chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine.*

*Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel*

*Mail: Keruhel@gmail.com*

*La plus grosse partie des dépenses entraînées par la production et la diffusion de cette lettre dont nous pensons souhaitable de conserver le caractère de gratuité, étant de nature postale, nous remercions tous ceux qui veulent bien nous communiquer leur adresse électronique - ce qui, non seulement permet de réduire les frais d'envois postaux (photocopies, enveloppes et timbres) que nous essayons de limiter à 400 exemplaires - mais leur permet de recevoir les pages supplémentaires.*

## NOUS AVONS REÇU : SUJETS DIVERS

*Comme le dit notre article en page 2, en s'appuyant sur diverses opinions exprimées à l'étranger, l'Europe semble atteinte d'un mal qui risque fort de causer sa faillite du fait qu'elle n'a pas réussi à créer l'ensemble voulu par ses fondateurs d'une véritable union. Dans l'éditorial de la "lettre hebdomadaire" de Robert Schuman N° 555 publiée le 12 novembre, Jean-Dominique Giuliani, le président, pose la question :*

### **La France, problème de l'Europe ?**

Les lendemains d'élection présidentielle sont toujours difficiles en France. C'est généralement la période de distribution des cadeaux promis en trop grand nombre par les candidats. Mais la crise actuelle ne laissera pas, cette fois-ci, au pays de Colbert, Napoleon, Schuman et de Gaulle, le temps de s'y abandonner. Mondiale, elle réclame des vieilles nations de profondes réformes indispensables pour affronter la compétition des nouveaux venus sur la scène internationale et préserver ainsi l'essentiel de leur identité.

Or, seule de toute l'Europe, la France y rechigne et s'arcboute sur un modèle unanimement condamné où la dépense publique excessive stimule artificiellement la demande intérieure, génératrice d'une consommation domestique responsable du déséquilibre des échanges. Elle s'endette pour le fonctionnement quotidien d'administrations locales et nationales pléthoriques et trop nombreuses. Persuadée que la croissance reviendra bien un jour, la France institutionnelle n'a pas compris qu'il fallait aller la chercher à l'extérieur en dégageant à l'intérieur les moyens financiers et réglementaires pour cela et s'attaquer à quelques tabous confortables pour préserver notre modèle d'économie sociale de marché.

Ainsi l'Italie de Mario Monti a-t-elle, après l'Allemagne de G. Schröder, réformé son marché du travail; fait maigrir l'État et supprimé quasiment un niveau d'administration locale. Ainsi l'Espagne n'hésite-t-elle pas, après l'Irlande et le Portugal, à tailler dans les dépenses publiques pour 63 milliards €. Ainsi la Grèce elle-même a-t-elle voté, à plusieurs reprises, des mesures impensables il y a encore cinq ans, pour tenter de remettre en ordre un État défaillant. Partout en Europe, l'âge de la retraite recule, le travail s'accroît, les dépenses publiques diminuent avec l'endettement et les déficits. La France est la seule à n'avoir pas mis en oeuvre de programme de même ampleur, malgré une première réaction contrainte en faveur d'un pacte de compétitivité de ses entreprises. Elle doit désormais aller plus loin sous peine de devenir le problème de l'Europe.

Ses partenaires ne peuvent, en effet, accepter plus longtemps que soient mis en péril leurs propres efforts, déjà bien difficiles, comme ils peuvent s'inquiéter de son décrochage avec l'Allemagne. L'équilibre européen repose, en partie, sur une bonne entente franco-allemande, qui n'est possible que si le couple est harmonieux, ce qui n'est plus le cas.

Aux 150 milliards d'excédent commercial allemand est comparé le déficit français de 70 milliards. L'endettement allemand se stabilise aux alentours de 80% du PIB pendant que celui de la France fonce vers les 100%. La croissance française est et sera inférieure de moitié à celle de l'Allemagne, la dépense publique supérieure de 10% (56% contre 46% du PIB), le chômage d'une fois et demie supérieur. Si le dialogue franco-allemand fonctionne en apparence, parce qu'il ne peut pas en être autrement sauf à mettre en cause les intérêts fondamentaux, le divorce s'accroît des deux côtés du Rhin. Il concerne le fond de la politique économique et non, comme certains le croient en France, des clivages politiques de type gauche-droite. Il est dû aussi à des visions de l'Europe différentes, qui reposent principalement sur la méconnaissance et les a priori.

La campagne présidentielle française a d'ailleurs vu naître un certain anti-germanisme, au grand déshonneur de ses porte-parole. Il cache la peur des réformes difficiles et un certain désarroi devant les solutions à mettre en oeuvre. En réformant son marché du travail, beaucoup de responsables français auraient le sentiment de "céder à l'Allemagne" alors qu'en fait, ils cesseraient de céder à la facilité ! Il est plus urgent que jamais que les deux partenaires retrouvent le chemin d'une vraie intimité, y compris dans le contenu de leurs politiques qui ne peuvent qu'être harmonisées et concertées. Il en va de l'avenir de chacun des Européens, mais aussi de celui du projet collectif de l'unité de l'Europe.

### **De tout un peu**

#### **Projets maritimes TransManche :**

Nous avons reçu, un peu trop tard pour en faire état dans le numéro précédent, une invitation à participer à un colloque organisé par la Commission européenne et le Comité des Régions les 21 et 22 novembre dans le West Sussex (Angleterre) au Butling Bognor Regis Resort, colloque dont le but était de faire le point sur la réalisation de 40 projets maritimes en cours dans le cadre du programme INTERREG CAMIS 2007/2013 de relations transManche entre la côte Sud de la Grande-Bretagne et les régions françaises bordant la Manche y compris le Morbihan, voir carte ci-dessous.



C'est la région de Haute-Normandie qui est Autorité de gestion de ce programme dont le but est de favoriser l'émergence

- d'un espace de citoyenneté commun.
- d'une identité propre à l'espace de coopération.
- d'un sentiment d'appartenance à un espace transfrontalier.

Nous ne savons pas si des Bretons ont pu assister à ce colloque mais Dihunomp accueillera volontiers un compte rendu de l'un d'entre eux. Dihunomp défend en effet cette idée que la Manche est une frontière au même titre qu'une frontière terrestre et se félicite du fait que l'Europe aide à l'établissement de telles relations transfrontalières. En ce qui concerne la Bretagne, de telle relations ne peuvent être que bénéfiques.

#### **Transition énergétique coûteuse :**

On sait que l'Allemagne, dans l'affolement généralisé qui a suivi Fukushima, s'est engagée à abandonner le recours à l'énergie nucléaire en 2022 et entend renforcer son appel aux énergies dites renouvelables en vue de réduire de façon drastique ses émissions de gaz à effet de serre. L'heure est venue maintenant de faire les comptes de ces décisions un peu brutales. Des chiffres circulent selon lesquels le remplacement de ces 17 centrales nucléaires lui coûterait entre 200 et 400 milliards d'euros. Même quand on est riche, cela donne un peu à réfléchir. Mais d'autres problèmes surgissent. Les zones où l'on peut profiter du vent, quand il y en a, et du soleil, sont assez éloignées des zones où l'on a de forts et constants besoins en énergie électrique et la construction de lignes à Haute et Très Haute Tension traversant l'Allemagne du Nord au Sud se heurte à de nombreuses réactions dans les régions traversées. Par ailleurs, les tarifs d'énergie appliqués aux consommateurs sont déjà doubles de ceux pratiqués en France et une nouvelle augmentation résultant de ces mesures serait assez mal venue. La compétitivité allemande risque d'en souffrir.

#### **Guerre de barrages :**

49 barrages hydroélectriques, gérés actuellement par EDF et GdF Suez, devraient en principe faire l'objet d'un renouvellement de concession d'ici fin 2015. Selon les directives européennes, ces opérations doivent faire appel à la concurrence et même à la concurrence internationale. Mais la ministre de l'Écologie Delphine Batho a d'ores et déjà manifesté son opposition à cette ouverture à la concurrence prétextant qu'il existe des "solutions alternatives". Il peut donc s'ensuivre un conflit avec Bruxelles. Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Un peu plus tard, la même ministre, cette fois devant l'Assemblée, a affirmé qu'elle ne souhaitait pas cette libéralisation des concessions des barrages français pourtant prévue par la loi Sapin, alors que cette concurrence est souhaitée par les industriels français et également par les étrangers. Mais n'a-t-on pas dit que les écologistes étaient de toutes façons opposés aux barrages ?

*suite en page 6*

A l'occasion de la cinquième Journée de réinformation de Polémia (*ndlr : qui s'est déroulée le 12 octobre*), Claude Chollet a présenté l'Observatoire des journalistes et de l'information médiatique : <http://www.ojim.fr/> : un observatoire doublement utile par les portraits de journalistes qu'il publie mais aussi par ses « brèves » qui informent sur l'actualité des médias. Voici un résumé de l'intervention du président de l'OJIM.

Polémia (*lettre de novembre 2012*)

En vous réveillant vous avez allumé la radio. Petit déjeuner, vous écoutez/regardez les informations. Vous avez poursuivi votre écoute en voiture ou dans les transports en commun grâce à votre téléphone. Vous avez parcouru un journal gratuit et acheté un quotidien. Dans la journée vous avez navigué sur plusieurs sites. Le soir, vous avez regardé le Journal télévisé. Si vous êtes addictif vous avez aussi écouté/vu les radios et les télévisions d'information en continu.

Mais, cette information, qui la crée ? la sélectionne pour vous ? Qui la transforme ? Qui décide pour vous ce qui doit être mis en exergue ou ce qui doit être tu ? L'information n'est pas un objet neutre, elle est produite, gérée, orientée. Par qui ? Par les journalistes eux-mêmes, bien sûr, et par les médias qui les emploient, les mêmes médias souvent contrôlés par des groupes industriels et financiers qui, s'ils prétendent à la neutralité, défendent leurs propres intérêts.

Edmond Burke, en 1787, a créé l'expression « Quatrième pouvoir ». Ce quatrième pouvoir est devenu le premier. Il influence les élections ; il commente et oriente les décisions du législatif comme de l'exécutif ; il juge aussi les juges ; il fait et défait les réputations, celle des groupes aussi bien que la vôtre.

Les journalistes sont-ils indépendants ? Ils dépendent de leur hiérarchie dans les médias qui les font travailler. Ils dépendent encore plus de leur éducation, des cercles qu'ils fréquentent, de l'atmosphère culturelle et politique dans laquelle ils baignent, d'un certain esprit de caste, de ce que Bourdieu appelle l'habitus.

Tous les journalistes ne sont, bien sûr, pas logés à la même enseigne. A côté de quelques dizaines de vedettes et de quelques milliers de journalistes employés sur une longue durée, la réalité est de plus en plus celle des soutiers de l'information payés à la pige, nouvelle classe intellectuelle précarisée.

Peut-on parler d'une crise du journalisme ? d'une certaine forme de fin de la liberté d'expression ? Les lois en vigueur défendent la liberté de la presse tout en l'encadrant. Serge Halimi, dans son ouvrage *Les nouveaux chiens de garde* (1) reprend les thèses de Guy Debord sur la société moderne : « Tout ce qui était directement vécu s'est éloigné dans la représentation » (2). Mais qui représente cette représentation ?

Si les journalistes doivent être protégés, le lecteur, l'auditeur, le spectateur ont aussi des droits : le droit de savoir qui parle, qui écrit, par quel itinéraire. Michel Field a parfaitement le droit d'avoir été un militant trotskyste dans sa jeunesse. Mais ses auditeurs ont aussi le droit de connaître ses amitiés et ses arrière-plans idéologiques. Sans oublier les commanditaires qui l'emploient.

C'est ce droit de savoir de l'auditeur, du spectateur, du lecteur que l'Observatoire des journalistes et de l'information médiatique (OJIM) veut promouvoir. Une meilleure connaissance du monde journalistique et des médias favorise une véritable démocratie et une éthique civique. L'OJIM vise à devenir une véritable ONG de salubrité déontologique.

Sur le site de l'Ojim, [www.ojim.fr](http://www.ojim.fr), vous trouverez les portraits des vedettes du journalisme comme des analyses des médias et des réseaux ; également des vidéos avec des analystes des médias, tout ceci dans un esprit citoyen et participatif. Si le site n'a pas de forum, nous encourageons nos lecteurs à compléter nos rubriques. Ces ajouts seront pris en compte et intégrés dans la mesure où ils sont sourcés et dénués d'esprit polémique. L'OJIM vise à mieux informer les citoyens sur leur environnement médiatique quotidien. Avec la participation du public que nous souhaitons représenter.

Claude Chollet 13/10/2012

## Emplois d'avenir :

*suite de la page 5*

Une des promesses du candidat Hollande ; la loi correspondante a été publiée au J.O. le 27 octobre, elle est destinée à faciliter l'insertion professionnelle notamment pour les jeunes sans diplôme de 16 à 25 ans. Le contrat qui y est associé est soit à durée indéterminée (CDI) soit à durée déterminée (CDD) de 3 ou 1 an, renouvelable jusqu'à 3 ans dans ce dernier cas. Quelques jours auparavant, le Conseil Constitutionnel avait pourtant rappelé que « selon la Constitution de 1789, tous les citoyens sont admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents » ce qui rend la notion de CDI inapplicable à la fonction publique. Dès le 30 octobre cependant (*vitesse et précipitation*) trente premières conventions étaient signées entre le Premier ministre et des représentants de collectivités territoriales, d'associations ou d'établissements publics qui participeront à la création d'emplois dans des activités présentant un « caractère d'utilité sociale, environnementale ou des activités ayant un fort potentiel de création d'emplois ». On sent la « main du maître ». Il est quand même demandé aux adhérents, selon Maire info « d'anticiper les modalités de sorties d'emplois d'avenir pour qu'elles se passent dans les meilleures conditions possibles ». Les emplois jeunes ont dû laisser un mauvais souvenir

## SNCF/RFF :

Le feuilleton continue. Le mois dernier, nous évoquions dans ces colonnes l'imbroglio créé par la séparation en 1997 des activités ferroviaires entre la SNCF et le RFF (Réseau Ferré de France). Ce mois-ci a vu le lancement d'un « Pôle public ferroviaire » qui va regrouper un gestionnaire d'infrastructures ferroviaires (GIU), c'est essentiellement la RFF sous un nouveau nom, rattaché à la SNCF. L'idée est de « réunir la famille cheminots sous un même toit ». Pour *Économie matin*, c'est un mariage de raison après le mariage forcé de 1997. Nous sommes le 30 octobre. Mais le 31, pour l'iFRAP, il s'agit d'une bonne solution pour la SNCF mais d'une mauvaise pour les clients et les contribuables. Le 8 novembre, le commissaire européen aux transports déclarait « le retour aux structures intégrées d'il y a 20 ans n'est pas la voie d'avenir ». En tout cas, pour R. Prud'homme, économiste écrivant pour la Tribune, cette réorganisation ne règlera pas la question de la dette abyssale puisque : « les 1 à 2 milliards d'économies escomptées par plus de productivité sont très insuffisants du fait que chaque année le système génère 1 milliard de dette supplémentaire »

## La valse à mille temps :

C'est ce qui pourrait s'appliquer à un autre feuilleton, celui du gaz de schiste. A peine sorti d'impression, le rapport Gallois, dans sa cinquième proposition, provoquait une vive réaction du gouvernement en préconisant le lancement de recherches sur les techniques d'exploitation des gaz de schiste. On sait que, sous la pression principalement des écologistes, avec les renforts médiatiques habituels, le gouvernement précédent avait décidé d'en interdire l'exploitation et de mettre une sourdine aux recherches entreprises. Cette proposition de Louis Gallois, au demeurant fort louable, avait donc été immédiatement mise à l'écart par le nouveau Président. Réflexion faite, on a écouté d'abord une voix sortie des ombres, en l'occurrence celle de l'ancien Premier ministre, Michel Rocard, déclarer que « La France était un pays béni des Dieux » du fait de ses richesses jusque là insoupçonnées de gaz de schiste dans son sous-sol. Puis on en est venu à la déclaration d'une sénatrice disant qu'il fallait réformer le code minier en conséquence. Au milieu du mois, sans trop « se mouiller », le président annonçait « Je prendrai mes responsabilités le moment venu ». 16 novembre, le Sénat va lancer une étude, il faut évaluer les ressources. Le 22, le Parlement européen attend une réglementation « solide » de la part des États-membres. Pourvu que le gaz ne s'échappe pas entre temps !

### Le crédit d'impôt : une mise sous tutelle des entreprises

*La lettre de l'iFRAP en date du 9 novembre analyse le crédit d'impôt qui, pour le gouvernement Hollande/Ayrault répond à la proposition N°4 du rapport Gallois d'alléger les charges des entreprises. Nous reprenons ci-après les passages les plus importants sur le sujet de l'éditorial signé*

*Agnès Verdier-Molinié et Bertrand Nouel*

Le programme Ayrault, une « révolution copernicienne » pour le ministre Moscovici ? En un sens, oui, le gouvernement s'est enfin rendu compte que la santé des entreprises était le nœud du problème de la compétitivité de la France ainsi que de l'emploi. Il faut le saluer, tout au moins au chapitre des bonnes intentions. Mais l'efficacité économique du dispositif central, le crédit d'impôt, est bien douteux. Et surtout, aux personnes qui se demandent pourquoi on ferait simple quand on peut faire compliqué, il faut répondre que le mécanisme a principalement pour motif, non de baisser simplement les charges des entreprises, mais de leur imposer des contreparties : où l'on voit réapparaître la défiance générale à l'égard des entreprises. On veut bien aider, mais à condition qu'elles marchent droit, et dans le sens de stratégies définies par l'État. En parlant de Copernic, auteur de la théorie de l'héliocentrisme, le ministre ne croit pas si bien dire : le soleil, c'est l'État, autour duquel les entreprises ne sont pas libres de graviter comme elles l'entendent.

### Le crédit d'impôt, outil pour la mise sous tutelle des entreprises

Il faut placer le mécanisme du crédit d'impôt dans la bonne perspective. L'IS doit rapporter, selon les prévisions officielles, 52,3 milliards d'euros en 2013 après 40,2 en 2012. Donc une ponction supplémentaire de 12 milliards par rapport à 2012, fruit de la fiscalité du PLF 2013, sans compter les augmentations de taxes diverses et des cotisations sociales (pour payer le retour limité de la retraite à 60 ans). S'y ajouteront encore des taxes environnementales annoncées par le programme Ayrault pour 3 milliards, chiffre considérable. Au total, environ 20 milliards de plus de prélèvements obligatoires, qui vont peser dès 2013 sur les entreprises, lesquelles vont voir les cotisations sociales augmenter alors qu'elles s'attendaient à les voir diminuer. L'État propose d'en restituer la moitié en 2014 sous forme de crédit sur l'IS (et d'impôt négatif en l'absence de bénéfice). Demain on rasera moins cher... Une entreprise ne raisonne pas, budgétairement parlant, à échéance d'une année, mais à échéance trimestrielle, voire moins.

Et surtout, l'État évoque des conditions et des contrôles par les salariés et par lui-même bien que le point soit encore très obscur, qui indiquent sa volonté de mettre l'entrepreneur sous tutelle quant à l'utilisation du crédit d'impôt. Par exemple, l'entreprise ne devra pas l'utiliser pour « augmenter » les dividendes qu'elle verse (ce qui est déjà en soi une usine à gaz). Et nous voilà revenus dans l'ornière de l'anti capitalisme primaire. On peut douter que ceci suffise à apaiser l'aile gauche de la majorité, alors que par ailleurs et de façon totalement contradictoire plusieurs des 35 « décisions » du programme sont orientées vers l'incitation à développer les investissements en capitaux, et même l'ouverture d'un « PEA/PME » et d'un marché boursier qui serait spécifique aux PME – ce qu'on ne peut qu'applaudir. Si l'on veut que les capitaux s'investissent, il faut les rémunérer. Comment le faire si les entreprises ne peuvent pas distribuer de dividendes, et quand elles le font, si les profits sont presque intégralement raflés par l'État au niveau de l'IR (voir la fronde des pigeons). Gageons que certaines entreprises refuseront même le crédit d'impôt, préférant conserver leur liberté de décision. D'ailleurs, celles dont le niveau de salaires général dépasse 2,5 SMIC n'auront même pas à se poser la question puisqu'elles n'auront pas droit à ce crédit d'impôt. Ce qui rentre en conflit par ailleurs avec une orientation importante du Pacte de compétitivité et du rapport Gallois, la réorientation des entreprises vers la montée en gamme. Il semble difficile de satisfaire à l'objectif en recomposant sa masse salariale avec des rémunérations ne dépassant pas 2,5 SMIC, surtout s'il s'agit de renforcer le potentiel de Recherche & Développement [1].

Voici donc en résumé un crédit d'impôt conditionnel, appelé à adoucir de moitié seulement et avec une année de décalage les excès des prélèvements complémentaires du PLF 2013. Ce n'est vraiment pas un « cadeau » pour les entreprises, ni ce qu'elles demandaient. Des bonnes intentions qui continuent à paver l'enfer fiscal.

~~~~~

*Quelques lignes à l'appui du texte ci-dessus relevées dans la gazette des communes du 7 novembre : Mesure phare du pacte pour la croissance, présenté mardi 6 novembre par Jean-Marc Ayrault, la création d'un crédit d'impôt de 20 milliards d'euros en faveur de la compétitivité des entreprises. Cette mesure sera financée pour moitié par des économies dans les dépenses publiques, et pour moitié par la restructuration du taux de TVA et la fiscalité écologique. Et les collectivités seront concernées.*

### Chronique nantaise

Nous établissons cette petite chronique nantaise grâce à des informations communiquées par **G. Lemée-Sarrazin** que nous tenons à remercier ici, car ce qui se passe dans notre cinquième département est assez minutieusement occulté par les médias de grande diffusion qui veulent nous faire croire que la Bretagne se limite à 4 départements.

*L'association "Bretagne Réunie" appelle à un rassemblement des Bretons le 15 décembre à 14h30 à Morlaix, la ville de la ministre de la Réforme de l'État, Marylise Lebranchu, dans le cadre des prochaines discussions sur l'acte III de la décentralisation. « En Bretagne, la société civile attend des élus Bretons qu'ils s'engagent fermement afin que l'État dans le cadre de ses réformes prenne enfin en compte les revendications du peuple breton. A commencer par celle de la Réunification de la Loire-Atlantique au reste de la Bretagne. »*

*Le président de la Région Pays de la Loire n'est guère aimé des Bretons du fait de son opposition marquée au retour du département de la Loire-Atlantique dans son cadre historique, naturel et social, la Bretagne. Il faut quand même lui reconnaître une certaine force de caractère qui fait défaut à beaucoup d'élus de la région B4. C'est ainsi que Jacques Auxiette a menacé de retirer sa délégation à son vice-président écologiste Jean-Philippe Magnen après avoir vu une magistrate, élue européenne, en l'occurrence Eva Joly, armée d'un tournevis, forcer une propriété privée lors des derniers violents affrontements à NDdL.*

*L'aéroport de Notre-Dame des Landes fait donc toujours parler de lui. La presse et les media en général participent au concert et ne cachent pas une certaine sympathie pour les opposants quels qu'ils soient. On a vu cependant refaire surface en ce mois de novembre une association qui ne disait plus rien depuis 2003, en l'occurrence "L'Association Citoyenne Pour la Réalisation d'un Aéroport international sur le site de Notre-Dame des Landes" ou encore ACIPRAN". Peut-être la presse n'en avait-elle pas parlé à cause de la confusion possible avec l'autre sigle, celui de l'ACIPA. Quoi qu'il en soit, cette association, présidée par un ex-président d'une Chambre de Commerce manquait, et manque encore semble-t-il, de vision d'avenir en parlant d'aéroport international, ce qui en France, signifie, quelques relations aériennes intraeuropéennes de courte distance autorisées par Paris, avec quelques rares exceptions de nature touristique à plus grande distance. Rien à voir avec un vrai aéroport intercontinental qui serait une véritable ouverture de la Bretagne et de l'Ouest hexagonal sur le monde.*

*Tandis que des milliers de personnes bien intentionnées s'évertuent pour éviter à Nantes d'être envahie par des multitudes arrivées par avion, d'autres s'évertuent pour faire de Nantes une ville de tous les attraits, santé, économie, tourisme, culture, etc. Nantes a ainsi accueilli au mois de novembre la réunion Eurocities (92 villes, 350 participants), Atout France vante la ville de Nantes dans le monde entier, Nantes est une capitale verte où il fait bon vivre.... Dans le même temps, l'ensemble portuaire de Nantes-Saint-Nazaire se lance dans de gros investissements d'infrastructures et d'entretien y compris un grand pôle industriel. Les visiteurs et hommes d'affaires à l'export devront-ils continuer de passer par Paris pour venir à Nantes ?*

*Du fait de la fermeture pour travaux du musée Dobrée, le Château rêve d'abriter, le temps d'une exposition, le cœur d'Anne de Bretagne, à l'occasion du 500ème anniversaire de sa mort (9 janvier 1514). La relique était confiée aux collections Dobrée depuis 1896.*

*L'INRA (Institut de Recherche Agronomique) de Nantes a ouvert des cours de breton pour ses employés. Une dizaine d'élèves suivent les leçons données par Kenteliou an Noz.*



Ci-contre, la carte que Bretagne Réunie suggère en accompagnement de ses propositions pour l'acte III de la décentralisation. ( voir l'article en page 2 "Arrêtons le gaspillage" ) Dans le même esprit, le magazine "Challenges" du 31 octobre proposait un dossier sur " le grand gaspillage" où l'on pouvait lire ceci : « La décentralisation n'est pas seule responsable de l'explosion des dépenses des élus locaux depuis dix ans. Le réseau territorial est devenu un maquis opaque : doublons, financements croisés enchevêtrements, ...

Le chef de l'Etat saura-t-il le clarifier ? La réponse évidente est NON ! Pas de réforme des structures ! Voir sa réaction lors la signature du pacte européen.

## Racines

Je suis de ce pays où le nez de la France  
Flaire indifféremment l'Atlantique ou la Manche.  
Je suis de la Presqu'île où l'averse s'épanche,  
Pour gonfler le Blavet, la Vilaine et la Rance.

Chez nous, lorsque le ciel veut se teinter de plomb,  
Et s'affaisser, jusqu'à étouffer les calvaires,  
Ce n'est que pour montrer, sur les flancs des abers,  
Les guirlandes dorées de la fleur de l'ajonc.

La mer qui se retire au bord de l'horizon  
Nous laisse ses parfums de goémon iodé,  
Pour revenir, plus belle, et d'écume fardée,  
Transportant ses soupirs aux pieds de nos maisons.

Le soir, les goélands rassemblés sur les toits  
Echangent des propos d'aventures marines,  
Récoltées au hasard de belles brigantines  
Qui vers le nouveau monde agitaient leurs pavois.

Je suis de ce pays où le nez de la France  
Respire les embruns des vagues qui moutonnent,  
Pour admirer, le soir, les soleils en partance,  
Et gonfler les poumons de tout un Hexagone.

Publié par Henri Philibert

**Note de lecture** d'un ami de Dihunomp : « La débretonnisation de la Loire-Atlantique (Bro Naoned) est en marche. C'est une œuvre bien reconnue par l'Etat, deux de ses artisans viennent d'être successivement élevés au grade de Premier Ministre. »

L. Bothorel

### Reconnaissance du vote blanc

Lors de chaque changement de l'équipe dirigeante dont les Français semblent apprécier la profonde promesse, des têtes nouvelles ne manquent pas de se pencher sur la façon dont le prochain scrutin pourrait consolider leur récente victoire, voire l'améliorer. Les idées émises sont vite reléguées au fond d'un tiroir car « il existe bien d'autres priorités ». Parfois, elles ressortent du tiroir mais on considère alors que l'approche d'un nouveau scrutin empêche de les mettre en application. Ce mois de novembre n'a donc pas manqué à la coutume sous la forme d'une reconnaissance du "vote blanc" votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 22. Le texte demandera quand même un examen par le Sénat. Ce qui est prévu représente quand même un pas important. On parle d'une comptabilisation à part d'enveloppes vides ou d'enveloppes contenant un papier blanc, et non mélangées à un fatras de votes nuls, non exprimés, rayés nuls, etc. que l'imagination législative avait créé pour compliquer les dépouillements. La lecture des éditoriaux des éditions N°30 et N°54 de Dihunomp pourrait peut-être apporter quelques éléments de réflexion à nos chers élus.

### Départements

Nombreux sont ceux qui s'accrochent à ce découpage territorial issu de la Révolution « Le chef-lieu accessible à un citoyen possédant un cheval lui permettant de faire l'aller et retour en une seule journée entre son domicile et l'endroit où il peut et doit régler des formalités administratives de plus en plus importantes et contraignantes » Le 22 octobre, le chef de l'Etat réunissait les représentants des départements pour leur assurer, moyennant l'établissement d'un "contrat de confiance", la pérennité du financement des prestations sociales dont ce même Etat leur avait confié la responsabilité. Deux semaines plus tard, Pascal Lamy, président de l'OMC, déclarait que le département était un échelon inutile dans le millefeuille administratif.

### E berr gomzou

**Conseiller territorial** : 23 octobre, on introduit son projet de suppression dans l'agenda de l'Assemblée du 15 novembre. Le 24, on se demande qui présidera les conférences territoriales. Le 8 novembre, l'abrogation est votée en commission. Le 20 novembre, l'abrogation est votée par la gauche, la droite a voté contre, l'UDI n'a pas pris part au vote. Le 21, à l'ouverture du Congrès des Maires, les élus se demandent qui fera quoi et comment dans la nouvelle étape de décentralisation. **Accord pêche** : Le Conseil européen des ministres de la pêche s'est prononcé pour le maintien des aides à la sortie de flotte jusqu'à fin 2017 et pour un soutien à une aquaculture durable et compétitive, un accord qui satisfait la France mais pas les écologistes. **Maisons Borloo** : La ville du Havre va racheter 14 maisons "Borloo" inachevées et mal construites pour les démolir, les reconstruire et les remettre à leur propriétaire, le promoteur avait été mis en liquidation judiciaire. L'opération coûtera 1 million à la mairie. **ITER** : Le décret autorisant officiellement la construction a été signé le 12 novembre alors que le chantier est déjà ouvert depuis 2010.

Gigi Le Mery, qui nous a transmis ce véritable "Hymne à la Bretagne" aimerrait bien qu'un poète breton s'en inspire pour lui envoyer une traduction "e brezhoneg".

### Energies renouvelables

Hubert Flocard, agrégé de physique et membre du CNRS a entrepris une étude sur " La relation entre production éolienne et température sur la période hivernale de novembre 2010 à février 2011. En voici un résumé, tel que reproduit par l'association " Sauvons le climat", texte que l'on peut lire en entier sur le site de l'Institut "IZEN".

**Résumé** : Chaque année, les épisodes les plus froids d'un automne et d'un hiver successifs surviennent durant un des quatre mois de Novembre, Décembre, Janvier et Février. Chaque année, c'est aussi durant cette période qu'on observe les pics de la consommation électrique française, pics pour lesquels le réseau électrique doit faire appel à tous les modes de production qu'on peut dispatcher (nucléaire, thermique, hydraulique) et parfois à des importations. Grâce aux données que RTE a récemment mis à la disposition du public sur son site eCO2mix, il est maintenant possible d'évaluer l'apport de l'éolien au moment où le pays a le plus besoin d'électricité. La comparaison des évolutions des températures d'une part et de la production d'électricité éolienne d'autre part montre que, sur le dernier automne-hiver, elles sont corrélées positivement. Autrement dit, quand les températures sont tièdes, le vent souffle. Au contraire, lorsqu'il fait très froid et que l'appel d'électricité est important la production éolienne est faible. Cette énergie renouvelable ne semble donc pas pouvoir aider la France à affronter le défi de ses futurs pics de consommation hivernale.

NEDELEG  
Laouen  
d'an holl